CLEF

DE LA

LANGUE ARAMÉENNE

OU

GRAMMAIRE

COMPLÈTE ET PRATIQUE

DES DEUX DIALECTES SYRIAQUES

OCCIDENTAL ET ORIENTAL

PAR

L'ABBÉ ALPHONSE MINGANA

PROFESSEUR DE SYRIAQUE AU SÉMINAIRE SYRO-CHALDÉEN

DE MOSSOUL

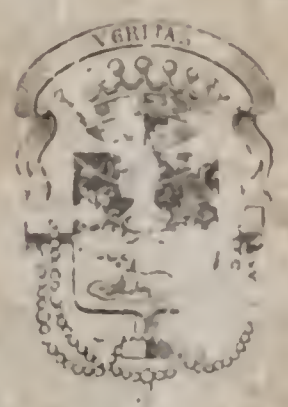

MOSSOUL

IMPRIMERIE DES PÈRES DOMINICAINS

1905

ܒܝܬ ܡܪܕܘܬܐ ܕܡܠܦܢܐ ܐܒܪܗܡ ܢܘܪܐ
Languages: Syriac: Grammars
Beth Mardutho Library

— C 254 —

N. BEDROS & BARSKJI
Barrakn'e Assyrine
ALEP

CLEF

DE LA

LANGUE ARAMÉENNE

OU

GRAMMAIRE

COMPLÈTE ET PRATIQUE

DES DEUX DIALECTES SYRIAQUES

OCCIDENTAL ET ORIENTAL

PAR

L'ABBÉ ALPHONSE MINGANA

PROFESSEUR DE SYRIAQUE AU SÉMINAIRE SYRO-CHALDÉEN
DE MOSSOUL

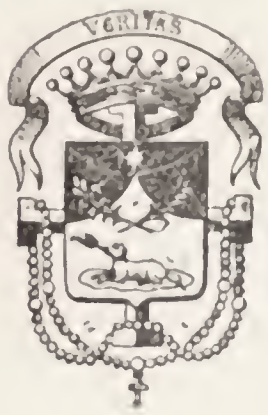

MOSSOUL

IMPRIMERIE DES PÈRES DOMINICAINS

1905

N.BÉDROS & BALIÈ
Barrakat Assyrine
ALEP

AVANT-PROPOS

Les modestes pages que nous livrons au public, sont le fruit de douze années d'étude persévérante de la langue Araméenne. Amené par notre charge de professeur au Séminaire Syro-Chaldéen de Mossoul, dont nous avons été l'humble élève, à extraire, élaborer et formuler en règles claires et précises, les principes de cette langue, nous livrons aujourd'hui à tous les amateurs du Syriaque, le résultat de notre travail, condensé en un petit livre classique, une modeste grammaire.

Nous avons pris à tâche d'être néanmoins aussi complet que possible. Ce qui nous a déterminé à entreprendre ce travail, c'est l'insuffisance, à bien des points de vue, des grammaires existantes. Nous nous sommes dispensé de mentionner les lacunes et les erreurs dont la plupart fourmillent, comme chose sans profit pour le lecteur. En conséquence, nous prévenons ce dernier de ne pas croire à un oubli de notre part, si bon nombre de mots relevant faussement jusqu'ici de telle règle ou telle exception,ont été omis par nous, sur la foi de textes multiples,à l'endroit qui leur était fixé; comme aussi si nos énumérations comprennent des mots nouveaux.

Notre travail repose tout entier sur l'étude approfondie des *accents* et des *lettres infirmes*, étude exposée dans deux chapitres presque entièrement nouveaux,et que nous considérons comme la clef de la langue Araméenne. Qu'on ne s'étonne donc que nous y renvoyions à chaque instant.

Trois exemples pris au hasard, donneront une idée de l'utilité de cette double étude.

1° Si nous accentuons le ܒ de ܪܚܡܘ *il a aimé* (pour ܪܚܡܘ̂ Nos 44, 36) au moyen de n'importe quel accent, dur ou long (un ܘ̣ par exemple), le zélam de ܡ deviendra léger selon le N° 39, et devra disparaître selon le N° 36. Dans ce cas, nous aurons deux lettres quiescentes consécutives (le ܡ et le ܘ̣) devant avoir chacune l'accent léger; or la règle N° 42 commande, qu'en pareil cas, on meuve la première par un phatah, puisque ces deux lettres se trouvent *au commencement* du mot; nous aurons donc ܪܚܡܘ̣ܢܝ *ils m'ont aimé*, qui était d'abord ܪܚܡ̣ܢ̣ (44), puis ܪܚ̣ܡ̣ (36) puis ܪ̣ܚ̣ܡ̣ܘ̣ , puis ܪ̣ܚ̣ܡ̣ (36), et finalement ܪ̣ܚ̣ܡ̣ (42).

2° Si nous ajoutons le taw de la 3e pers. fém. sing. du prétérit, au verbe dérivé ܐܦܥܠ *il a fait tuer*, nous aurons ܐ̣ܦ̣ܥ̣ܠ̣ܝ̣ ce qui est contraire à la règle N° 36, car l'accent dur du ܦ devenu léger selon le N° 39, doit disparaître selon le N° 36, puisqu'il est suivi d'un accent dur; et nous devons dire ܐ̣ܦ̣ܥ̣ܠ̣ܝ̣ , *elle a fait tuer*. Que si nous accentuons, à son tour, le taw final. par un accent quelconque (par un zakaph par exemple), ce qui vient d'arriver au ܦ arrivera encore au ܠ, qui devra rester quiescent; et nous aurons deux lettres quiescentes *au milieu* du mot (le ܠ et le ܦ) devant avoir chacune l'accent léger; mais la règle N° 42 nous commande, en pareil cas, de mouvoir la première par un zélam, et nous aurons ܐ̣ܦ̣ܥ̣ܠ̣ܘ̣

elle t'a fait tuer, qui a été tour à tour ܢܩܛܠܝܗ : ܢܩܛܠܝܗ : ܢܩܛܠܝܗ : ܢܩܛܠܝܗ : ܢܩܛܠܝܗ : et enfin ܢܩܛܠܝܗ .

3° Par ce que nous avons dit touchant les lettres infirmes (N° 53 à 62), on peut prouver, contre tous les dictionnaires et toutes les grammaires d'aujourd'hui, que les verbes concaves, défectueux etc. n'ont jamais eu et ne sauraient avoir de *waw* médial ou terminal à leur radical; ainsi dire que ܩܛܠ est mis pour ܩܛܘܠ et ܟܬܒ pour ܟܬܘܒ, est un pur barbarisme qu'on a voulu à tout prix introduire dans notre langue, à l'exemple de l'Arabe et de l'Hébreu (voyez en les preuves aux N°s 152; 157; 53 et sqq.); ces deux dernières langues ne sauraient, *en principe*, servir de base pour l'explication des difficultés de la langue Syriaque, et les grammairiens de nos jours qui ont voulu calquer cette dernière sur l'Arabe et l'Hébreu, n'ont pas servi la cause de la philologie; une langue doit *d'abord* s'expliquer par elle même.

Le lecteur verra que nous avons tenu compte, tant du dialecte Syriaque considéré au point de vue purement théorique et rationnel, c'est-à-dire de son génie propre, que du dialecte considéré *in concreto*, tel qu'il est constitué aujourd'hui, c'est-à-dire avec ses anomalies et ses inconséquences. Il va sans dire que la grammaire envisagée au point de vue de l'histoire et de la comparaison simultanée avec d'autres langues ou dialectes, n'entre pas dans le cadre que nous nous sommes tracé.

Nous croyons donc avoir fait un livre à la fois nouveau et essentiellement pratique, où l'élève et le savant trouveront la solution de toutes les difficultés grammaticales que leur présentera l'étude de la langue Araméenne. L'expérience prouvera si nous avons réussi.

Ici nous tenons à remercier notre excellent maître et directeur *Sébastien Scheil* O. P. qui a eu l'obligeance de revoir et de corriger deux fois le texte de notre grammaire, avant et après l'impression; c'est à lui donc que doit revenir, à juste titre, tout ce qu'elle contient de bon.

Mossoul 9 octobre 1905

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE - PHONÉTIQUE

ART. I — LETTRES PROPREMENT DITES

		Page
I	Nature des lettres	1
II	Orthographe	5
III	Lettres tacites	6
IV	Changement et disparition de lettres	7

ART. II — ACCENTS (VOYELLES)

§ 1 NATURE DES ACCENTS

I	Accents des Orientaux	8
II	Accents des Occidentaux	11
III	Quantité et mécanisme des accents	14

§ 2 FIXATION ET PERMUTATION DES LETTRES ܐ.ܘ.ܝ D'APRÈS LEURS ACCENTS

		19
II	Accents dans les lettres préfixes ܕܒܘܠ	24
III	Durcissement et adoucissement des lettres ܒܓܕܟܦܬ d'après leurs accents	26

SUPPLÉMENT

I	Position des accents	32
II	Accent tonique	33

ART. III — AUTRES SIGNES RELATIFS A LA LECTURE

I	Traits	34
II	Gros points	36
	A / Points du pluriel	36
	B / Points de distinction	38

DEUXIÈME PARTIE — MORPHOLOGIE

CHAPITRE I - VERBE

ART. I - Verbe employé isolément

§ 1 - Division du verbe

		Page
I	Verbes primitifs et dérivés	41
II	Formes des verbes primitifs trilitères	42
III	Formes des verbes dérivés	43
IV	Formes des verbes quadrilitères	44
V	Verbes passifs, transitifs et intransitifs	45
VI	Verbes forts	48
	1° Verbes redoublés	48
	2° Verbes nounnés	50
VII	Verbes infirmes	52
	1° Verbes assimilés	52
	2° Verbes concaves	54
	3° Verbes défectueux	55
VIII	Verbes Hamzés	56
	1° V. Hamzés à la 1e radicale	57
	2° V. Hamzés à la 2e radicale	58
	3° V. Hamzés à la 3e radicale	58
IX	Verbes Hamzés et défectueux	58
X	Verbes nounnés et défectueux	59
XI	Verbes assimilés et défectueux	60
XII	Verces assimilés et Hamzés à la 2e radicale	60

§ 2 — Conjugaison du verbe

I	Notions préliminaires	61
II	Conjugaison du Prétérit	62
III	Conjugaison de l'Aoriste	64
IV	Conjugaison de l'Impératif	67
V	Participes	
	1° Nom de l'agent ou participe verbal	69

Page

2° Participe nominal 72
3° Nom du patient ou part. passé 73
VI Infinitif Mimmé 75
VII Nom d'action 76
VIII Nom d'instrument 79
IX Nom de temps et de lieu 79
§ 3 – Verbes irréguliers 80

ART. II – Verbe employé dans la phrase

I Différentes manières d'exprimer les temps des verbes 83
II Changement de sens et de formes dans les verbes 86
III Règles qui régissent deux ou plusieurs verbes qui se suivent 88
IV Jussif, prohibitif, cohortatif 90
V Interrogatif 91
VI Négatif et restrictif 92
VII Proposition conditionnelle et sa subordonnée 93
VIII Optatif et admiratif 94

CHAPITRE II – NOM

ART. I – nom employé isolément

§ 1 – Formes du nom

I Notions préliminaires 96
II Formes primitives 97
III Formes dérivées 98

§ 2 Contraction ou état construit des noms

I Cont. des noms singuliers non terminés par ة 100
II Cont. des noms pluriels non terminés par ة
A / contraction d'indétermination et de pur ornement 104
B / contraction d'annexion 106
III Contr. des noms singuliers terminés par ة
A / Contr. d'indétermination ou de pur ornement 106
B / Contr. d'annexion 108

IV Contr. d'indét. et d'annex. des noms plur. terminés par ܐܝܐ — Page 109

SUPPLÉMENT

Aphérèse de la dern. lettre du nom propre grec au vocatif — 111

§ 3 – DIMINUTIF — 111

§ 4 – GENRE

I Dans les substantifs — 112

II Dans les adjectifs — 115

III Dans les noms grecs — 117

§ 5 – ADJECTIFS RELATIFS — 117

§ 6 NOMS COLLECTIFS — 120

§ 7 – NOMBRE

I Duel — 121

II Pluriel

1° Pluriel des substantifs et adjectifs sains — 122

2° Plur. des adj. et subst. terminés. par ܝܐ — 124

3° Plur. des adjectifs et subst. term. par ܐܝܐ — 126

Appendice I — 130

Appendice. II — 133

§ 8 – NOMS COMPOSÉS

I Noms comp. d'une particule subst. et d'un nom — 134

II Noms composés de deux noms — 135

ART. II – NOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

§ 1 – NOM SUJET — 136

§ 2 – NOM COMPLÉMENT

I Complément direct — 138

II Complément indirect — 139

§ 3 – NOM ATTRIBUT — 141

§ 4– NOM ANNEXÉ

I Annexion parfaite — 142

II Annexion imparfaite — 144

Supplément — syntaxe des appositifs — Page
Corroboratif 145
Conjonctif 147
Spécificatif 148
Adjectif 149
adj. comparatif 150
adj. superlatif 151

CHAPITRE III - PRONOM

ART. I - Pronom employé isolément

§ 1 - Pronoms personnels 153
I Pronoms pers. isolés 154
II Pronoms pers. suffixes 156
1° Pron. suffixes unis aux noms 157
Supplément - noms qui changent d'accents vaec Quelques pronoms 160
2° Pronoms suffixes annexés aux particules 163
3° Pron. suffixes annexés aux verbes 164
A / pron. suffixes annexés au prétérit 165
B / pron. suffixes annexés à l'aoriste 167
C / pron. suffixes annexés à l'impératif 169
D / pron. suffixes annexés à l'infinitif mimmé 171
§ 2. Pronoms démonstratifs 171
§ 3. Pronoms interrogatifs 174
§ 4. Pronom relatif 174
§ 5. Pronoms indéfinis 175

ART. II - Pronom employé dans la phrase

I Corroboratif du pronom 177
II Neutre logique 178

CHAP. IV - NOM DE NOMBRE

I Nom de nombre cardinal 180

Page

II Nom de nombre ordinal 184
III Valeur numérique des lettres 185

CHAP. V - PARTICULES

§ 1. Adverbe 187
§ 2. Préposition 189
§ 3. Interjection 192
§ 4. Conjonction 198

APPENDICE

LA POÉTIQUE ARAMÉENNE

I Remarques générales 194
II Licences poétiques 195

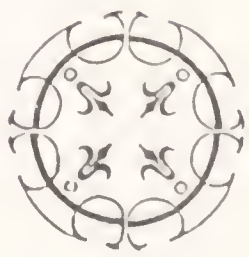

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES CONTENUES DANS CETTE GRAMMAIRE (*)

Accent (fig. valeur) 14. 20. 24
— (histoire) 14 (note); 24 (note)
— (quantité) 32
Accent (tonique) 87
Adjectif (place, accord) 434
Adjectif relatif 365
Admiratif 317
Adoucissement 3. 70. 81
Adverbe 547
Agent (nom de l') 218
Alaph (petit) 43
— (paragogique) 319
Annexion 417
Aoriste 196
Apostrophe 407
Aphérèse 355
Appositifs 424
Assimilation (dans les v. redoublés), 131
Assimilés (verbes) 145
Assimilés et défect. (v.) 177
Assimilés et hamzés à la 2e radicale 179
Attribut 415
Cas et déclinaison 318
Cohortatif 301
Collectif (nom) 372
Comparatif 440
Complément (direct) 408
— (indirect) 411
Composés (noms) 397
Concaves (verbes) 152
Concordance des temps 287
Conditionnel 310
Conjonctif 430
Conjonction 566
Contraction (des noms) 329
— (d'indétermination) [337. 350. 389
— (d'annexion) 340. 350
Corroboratif 424. 515
Déclinaison 318
— des pronoms 451
Défectueux (verbes) 157
Défectueux et hamzés 170
Défectueux et nounnés 174

(*) Les chiffres renvoient aux Nos du texte où la matière est ou commence à être traitée.

Défectueux et assimilés 177
Démonstratifs (pronoms) 499
Dérivés de trilitères (verb.) 109
Diminutif 356
Duel 375
Durcissement 3. 67. 75. 82

Enonciatif 415
Epicènes (noms) 361

Formes des noms 322
Forts (verbes) 126
Fusion (de mots) 10. 13
Futur (simple) 273
— (antérieur) 277

Genre (des noms) 358
— (des verbes) 187
Grecs (noms) 355. 364
Gutturales 5. 8. 9

Hamzés (verbes) 161
— et défectueux 170
— à 2e rad. et défect. 179

Imparfait 269
Impératif 206
Inchoatif 415
Indéfinis (pronoms) 514
Infinitif mimmé 240
Infirmes (lettres) 43. 49
Infirmes (verbes) 141
Interjection 562
Interrogatif (verbe) 302
Interrogatif (pronom) 508
Intransitifs (verbes) 123. 278
Irréguliers (verbes) 256
Isas 29

Jussif. 296

Lettres (forme, valeur) 1
Lettres (union dans l'écrit.) 2

Massore 88, note 1
Modes (des verbes) 184

Négatifs (verbes) 305
Neutre logique 519
Nom 322.. 328
Nom (de l'action) 242
— (de l'agent) 218
— (de l'instrument) 251
— (du lieu, du temps) 253
— (du patient) 232
Nom de nombre 520
Nombre (dans les noms) 375
— (dans les verbes) 188
Nounnés (verbes) 136
Nounnés et défectueux 174

Optatif 316
Orthographe 10

Participe 185
— nominal 229
— passé 232
Particules 547

Passé 264
Passif 117
Patient (nom du) 232
Permansif 222
Personnes (dans les verbes) 186
Personnel (pronom) 446
Pluriel (des nom et adj.) 377
Plus-que-parfait 276
Points de distinction 97
Points du pluriel 94
Pouḥamés 88
Préfixes (lettres) 63
Préposition 556
Prétérit (conjugaison) 189
Primitifs trilitères (verb.) 107
Prohibitif 299
Pronom 515
— personnel 446

Quadrilitères 114

Redoublement (des lettres) [4. 16. 26. 46
Redoublés (verbes) 127
Relatif (pronom) 512
Restrictif 309

Siâmé 94
Spécificatif 432
Suffixes (au nom) 453
— (aux particules) 472
— (aux verbes) 473
— (du présent) 476
— (du prétérit) 477
— (de l'aoriste) 485
— (de l'impératif) 490
— (de l'inf. mim.) 497
Suffixes (les 5) 464
Sujet 404
Superlatif 443

Tacites (lettres) 11
Taw final 78
Temps (des verbes) 183
Trait
— prétermissif 91
— propulsif 90
— vocalisateur 89
Transitif (verbe) 122

Valeur numér. des lettres 539
Verbes (division) 103
Vocatif 355. 406

Zélam dur (règles) 86

ADDITIONS ET CORRECTIONS

1° A la page 31, ligne 24, ajoutez ܬܠܝܬܐ *tiers* et ܬܠܝܬܝܐ *bête âgée de trois ans.*

2° Page 50, ligne 8, après le mot *primitive* ajoutez la note suivante :

Cette forme, comme on le voit, va contre la règle 131; car on devrait dire ܢܗܦܝ ; mais on a dit ܢܗܦܝ pour ne pas laisser croire à l'existence d'un verbe ܗܦ : ܢܗܦܝ analogue à ܟܦܚ : ܢܕܚܦ . Il en est de même de tous les verbes employés à cette forme.

3° Retrancher le dernier alinéa de la note de la page 54. Les deux exemples que nous y avons donnés comme nous autorisant à croire à la possibilité de l'existence primitive du waw dans les verbes concaves, s'expliquent très bien par la règle N° 59; ainsi ܒܝܬܐ est mis pour ܒܝܬܝܐ et ܥܘܡܐ pour ܥܘܡܝܐ . Tous ces noms sont donc de la forme ܦܥܠܐ (328); car la règle 59 nous commande, en pareils cas, de supprimer le iodh et de changer le ribas du waw en un rewah, et ces deux particularités paraissent bien évidentes dans la contraction qui elle seule nous fournit la racine des noms: ܥܘܡ . ܒܝܬ etc. (331, 2°) pour ܒܝܬ et ܥܘܡ , de la même manière qu'on dit ܢܟܬܘ pour ܢܟܬܘܡ etc. En conséquence, la forme ܦܥܠ de la page 77, ligne 2, doit être changée en ܦܥܠܐ , et le mot ܥܘܡ de la page 98, ligne 4, doit être supprimé.

PAGE	LIGNE					
13	11	au lieu de	hibas	lisez		ribas
28	9	— —	dense	—	—	danse
103	29	— —	isas	—	—	hibas
143	3	lisez ainsi la phrase :		ܗܘܝ ܦܥܠܐ ܕܐܝܟ ܡܢܝܢ ܕܢܦܩ ܡܢܝܢ		
187	1	au lieu de	quatrième	lisez		cinquième

NOTES EXPLICATIVES

1° (N° **32**) Il arrive souvent, qu'au milieu d'un mot, le zakaph accent long, soit suivi d'une lettre quiescente, ex. ܡܠܟܐ ; dans ce cas, faut-il compter ce zakaph comme un accent long (32) ou comme un accent dur (34) ? — Il faut le compter comme un accent long, parce que cette lettre quiescente était anciennement (47) mue légèrement : ܡܠܟܝ .

2° (1° du N° **33**) « L'accent long n'est jamais éliminé en Araméen » c'est-à-dire dans les conditions où cela arrive pour l'acent dur et l'accent léger, par la raison bien simple qu'il ne devient jamais léger; mais cela n'empêche pas: a / que l'accent long qui précède l'alaph final et qui est accidentel au radical du nom (cf. N° 321) ne puisse être éliminé et ne s'élimine réellement chaque fois qu'il y a contraction, ex. ܡܠܟ de ܡܠܟܐ . b / que l'alaph final disparaissant naturellement devant les suffixes, l'accent long qui affectait la lettre précédente, et qui n'existait qu'à cause de lui, ne disparaisse lui aussi par le fait même. De plus cet accent long disparu a néanmoins pour effet (contrairement à 67 2°) d'adoucir, comme s'il existait encore, le ܟ de la 2e personne, car v. gr. le mot ܡܠܟ dans ܡܠܟܟ équivaut pour le sens à ܡܠܟܟ , or le ܟ venant après ܡܠܟ, serait nécessairement adouci. Enfin c / il est évident que quand le iodh ou le waw déja marqués d'un hibas ou d'un ribas, viennent à recevoir un autre accent long (qui est toujours le zakaph), ce hibas et ce ribas doivent

nécessairement disparaître; ainsi nous disons ܐܶܬܬܰܚܶܐ pour ܐܶܬܬܰܚܰܐ de ܐܶܬܚܰܐ, et ܐܶܬܕܰܒܶܐ pour ܐܶܬܕܰܒܰܐ de ܐܶܬܕܰܒܶܐ.

3° Conformément au (N° 34), pour qu'un accent soit dur, il faut que la lettre qui le suit 1° soit *quiescente* comme ܡܶܠ dans ܡܶܠܟ 2° ne soit pas *quiescente* redoublée, comme le ܕ de ܡܶܕܕܶܡ (37); d'après la même règle 34, nous devons dire que tout accent suivi d'une lettre même *accentuée* redoublée, doi également être compté comme dur, car cette lettre redoublée accentuée peut se décomposer en une première quiescente et une deuxième accentuée; exemple : dans ܢܶܡܶܠ le ܶ a un accent dur parce qu'il est suivi d'une quiescente, le premier ܡ, ܢܶܡܶܠ étant mis pour ܢܶܡܡܶܠ.

4° Le mécanisme du N° 42 est expliqué dans l'avant-propos page II.

5° (N° 61). D'après cette règle il nous est permis de croire que le phatah de la dernière syllabe du passif de la forme ܡܶܦܶܠ (ܡܶܦܦܶܠ) est récent, et qu'auparavant il était remplacé par un zélam léger : ܡܶܣܶܐ pour ܡܶܣܶܐ . ܡܶܣܶܠ pour ܡܶܣܶܠ ; car si cette forme avait eu originairement un phatah, on devrait dire dans les verbes concaves ܡܶܣܰܐ d'après le N° 55, et non pas ܡܶܣܶܐ d'après le N° 61.

N.BÉDROS & BALIKJI
Barrakate Assyrie
ALEP

La division que nous suivons dans ce livre est la division rationnelle : la LETTRE, le MOT, la PHRASE; néanmoins nous n'avons pas traité séparément les deux dernières parties, mais les avons confondues et menées de front, afin de nous épargner à nous-mêmes des renvois et des redites, et de satisfaire immédiatement le lecteur, en lui mettant à la fois sous les yeux, tout ce qui peut concerner chacune des matières particulières traitées dans les deux parties.

PREMIÈRE PARTIE

ETUDE DES LETTRES ou PHONÉTIQUE

ART. I

LETTRES PROPREMENT DITES

I

NATURE DES LETTRES

1 - Le tableau suivant donne le nom des différentes lettres de l'alphabet, leur prononciation et leur transcription en lettres françaises (1).

Strang.	Orient.	Jacob.	Nom	Valeur	Transcrip.
ܐ	ܐ	ܐ	ܐܠܦ Alaph	A	a
ܒ	ܒ	ܒ	ܒܝܬ Bêth	B *dur*	b
ܓ	ܓ	ܓ	ܓܡܠ Gamal	G *dur*	g
ܕ	ܕ	ܕ	ܕܠܬ Dalath	D *dur*	d
ܗ	ܗ	ܗ	ܗܹ Hè	H *aspiré*	*h*

(1) Nous nous sommes abstenus de classer ces lettres par *familles*, cette classification étant à peu près la même dans toutes les langues sémitiques.

Strang.	Orient.	Jacob.	Nom	Valeur	Ttrascrip.
ܘ	ܘ	ܘ	ܘܳܘ Waw	W *anglais*	w
ܙ	ܙ	ܙ	ܙܰܝܢ Zaïn	Z	z
ܚ	ܚ	ܚ	ܚܝܬ Hèth	H *aspir. forte*	ḥ
ܛ	ܛ	ܛ	ܛܝܬ Tèth	T *emphatique*	ṭ
ܝ	ܝ	ܝ	ܝܳܕܺܝܐ Iodh	I	i
ܟ	ܟ	ܟ	ܟܰܦ Kaph	K *dur*	k
ܠ	ܠ	ܠ	ܠܰܡܕܺܝܐ Lamadh	L	l
ܡ	ܡ	ܡ	ܡܺܝܡ Mim	M	m
ܢ	ܢ	ܢ	ܢܘܢ Noun	N	n
ܣ	ܣ	ܣ	ܣܰܡܟܰܬ Semkath	Ç *faible*	ç
ܥ	ܥ	ܥ	ܥܶܐ ʿê	A *guttur. forte*	ʿ
ܦ	ܦ	ܦ	ܦܶܐ Pê	P *dur*	p
ܨ	ܨ	ܨ	ܨܳܕܶܐ Ṣâdhé	S *emphatique*	ṣ
ܩ	ܩ	ܩ	ܩܳܦ Koph	K *emphatique*	ḳ
ܪ	ܪ	ܪ	ܪܺܝܫ Rés	R	r
ܫ	ܫ	ܫ	ܫܺܝܢ Šin	Ch *(charité)*	š
ܬ	ܬ.ܬ.ܬ	ܬ.ܬ	ܬܳܘ Taw	T *dur*	t

2 – Toutes ces lettres, au nombre de vingt-deux, s'unissent graphiquement aux lettres qui les précèdent, ex. ܡܠܟܘܬܐ *reine*; mais les lettres ܕ . ܪ . ܘ . ܐ . ܙ . ܬ . ne s'unissent ni entre elles, ex. ܒܰܪܰܙܰܢ *leur cou*, ni aux lettres qui les suivent, ex. ܥܶܙܪܳܐ *secours*. ܥܰܪܕܳܐ *onagre*.

3 - Les lettres ܒ . ܓ . ܕ . ܟ . ܦ ont deux prononciations, l'une *dure* (ܡܪܟܟܐ) et l'autre *douce* (ܪܘܟܟܐ). La *première* est leur prononciation naturelle, et c'est celle qui est marquée dans le tableau précédent. D'après la *seconde* le ܒ B se prononçait, paraît-il, comme un V léger; mais les Orientaux de nos jours vont trop loin en le prononçant invariablement comme un simple *Waw* (1); et les Occidentaux ne sont pas moins repréhensibles en le prononçant toujours comme un *Bêth* (prononcez B). — Le ܓ G se prononce comme un R grasseyé ou un غ arabe; - le ܕ D comme le *Th* anglais ou un ذ arabe; - le ܟ K comme un خ arabe (kh) à aspiration forte et gutturale (*allem.* Ioch). - Le ܦ P se prononçait probablement comme le « ph » français ou un ف arabe. Mais les Orientaux prononcent toujours cette lettre comme un P, et ils en ont perdu complètement la prononciation douce; cependant dans les quelques mots suivants, où il se trouve toujours quiescent, ils le prononcent comme un *Waw* et lui mettent un trait semblable à une cédille : ܙܘܬܢܐ *raisins-secs*, ܙܘܥܢܐ *nausée*, ܙܘܦܐ *poix*, ܙܘܕܘܦܐ *averse*, ܥܕܘܬܐ *lentilles*, ܥܘܦܐ *type*, ܝܘܦܬ *Japhet*, ܝܘܚܐ *fluxus menstruus*, ܙܘܓܢܐ *lanterne*, ܙܘܥܐ *âme*, ܙܘܦܬܠܝ *Nephtali*, ܥܘܕܝܐ *supplication* (au sing. seulement), ܦܘܚܝܢܐ *yatagan*, ܦܘܚܝܠܐ *dossier*, ܒܘܚܝܠܬ *dans la pierre taillée*, ܙܘܓܐ *pelle*, et tout l'aoriste des verbes ܦܬܚ *il a ouvert* (ܝܦܬܚ), et ܦܓܥ *il a rencontré* (ܝܦܓܥ). Les Occidentaux tombent dans l'excès opposé, car chez eux tout ܦ se prononce toujours

(1) Nous devons avouer que cette prononciation est ancienne quoique fausse, parce que les Orientaux et les Occidentaux ont écrit et écrivent encore aujourd'hui ܙܘܕܘܒ *il a augmenté* (avec un waw) pour ܙܕܕܒ du verbe redoublé ܙܕ .

comme un « *ph* ». – Le ܬ T enfin se prononce comme un ث arabe.

4 – Lorsque ces lettres ont la prononciation *dure*, les Orientaux les marquent *en haut* d'un point noir isolé, ex. ܟ . ܦ . et les Occidentaux d'un point rouge joint à la lettre; et lorsqu'elles ont la prononciation *douce*, ce point se met en bas ܟ̣ . ܦ̣ .

De tout ce que nous venons de dire on peut inférer que l'araméen actuel a en réalité vingt-huit lettres. — Quand les lettres ܒܓܕܟܦܬ se lisent-elles dures ou douces ? Nous le verrons prochainement.

5 – Les quatre lettres GUTTURALES ܐ (prononcé) ܗ . ܚ . ܥ, quand elles sont finales et quiescentes, ne souffrent jamais de zélam (ë) à la lettre qui les précède (1); chaque fois donc que la règle exigerait cet accent, on le change en un phatah (*a*), ex. ܫܒܚ *il a glorifié* pour ܫܒܚ̈ . Il en est de même de la liquide ܪ, et cela, semble-t-il, parce-qu'on la prononçait jadis, ainsi que de nos jours, comme un léger غ ou un R grasseyé; ce qui la fait rentrer dans la classe des gutturales, ex. ܝܩܪ *il a honoré* pour ܝܩܪ̈ .

Ce phatah qui affecte les lettres gutturales, se maintient même dans le cas où elles viennent à être accentuées, ex. ܫܒܚܢܝ *glorifie-moi*, et dans le cas où le taw du féminin les suit immédiatement, ex. ܦܬܚܐ *portière*.

6 – Le TAW à prononciation douce (ث ه), s'adoucit davantage jusqu'à devenir un simple alaph, dans le cas où il termine un nom contracté mais non annexé, c'est-à-dire non pas en rapport

---

(1) Les lettres ܟ *kh* (خ) et ܓ *gh* (غ), ne sont pas comptées ici parmi les gutturales, parce que leur prononciation naturelle et ancienne est ܟ *k* (ك) et ܓ *g*, tandis que la prononciation douce ne leur est qu'accidentelle et récente.

de génitif (voy. Morphologie), ex. ܡܶܠܬܳܐ *parole* pour ܡܶܠܬܳܐ.ܕܶܡܘܬܳܐ *miracle* pour ܕܶܡܘܬܳܐ.

7 – La lettre ((ܩ)) était autrefois prononcée par les Orientaux comme un ܟ toutes les fois que, quiescente, elle était précédée ou suivie de ܦ ou de ܬ ; et comme un ܓ, devant un ܕ ou un ܪ. Mais cette règle basée sur l'euphonie a disparu de nos jours, et le Koph se prononce aujourd'hui comme il doit être prononcé, excepté dans les mots ܣܕܪܐ *ordre*, ܒܘܩܪܐ *holocauste* et leurs dérivés.

8 – La lettre « ܐ » se prononce comme un simple *alaph*, chez les occidentaux, si elle vient, quiescente, devant un ܘ, ex. ܐܬܘܕܝ *il s'est souvenu* (prononcez ܐܬܘܕܝ). Les mêmes Occidentaux prononcent l'alaph de ܩܪܝܐ *courge* comme un « ܕ », à cause du même mot araméen ܩܪܕܐ et arabe قرعة .

9 – Chez les Occidentaux encore, la lettre ܐ *se prononce comme un iodh* (ܝ), chaque fois que la lettre qui précède est mue par un zakaph, ex. ܪܘܚܐ *vent*, ou est un iodh, ex. ܣܓܝܐ *nombreux*, ou même que, un iodh venant après, l'alaph est accentué, ex. ܩܪܝܐ *appelle-moi* (fém.); elle *se prononce comme un waw* (ܘ) quand la lettre qui précède est un waw, ex. ܡܠܘܐ *matière*, ou même que, un waw venant après, l'alaph est accentué, ex. ܩܪܘܐ *ils m'ont appelé* (1).

II

ORTHOGRAPHE

10 – L'orthographe lexicologique et grammaticale de la langue Araméenne, après avoir subi dans les siècles passés une période mouvementée et laborieuse, semble être aujourd'hui définitivement fixée et comme

(1) Dans quelques anciens livres Orientaux, nous avons vu cette règle maintenue; il y avait ܛܒܝܢܐ *doux* ܢܚܡܬܐ *consolation* ܡܠܘܬܐ *matière etc.* pour ܛܒܝܢܐ , ܢܚܡܬܐ , ܡܠܘܬܐ, ce qui prouve que cette manière de prononcer est ancienne, quoique fausse.

stéréotypée chez les Orientaux et les Occidentaux; les règles en seront successivement exposées dans le cours de ce livre. Mais nous nous abstenons d'écrire un paragraphe spécial, pour les mots qui peuvent ou non s'unir ensemble; car cette liberté n'est nullement fondée sur le génie de la langue syriaque, mais uniquement sur le caprice de tel ou tel copiste, à qui il a plu de les unir ou de ne pas les unir.

Les uns se limitent à certains *cas généraux*, bien déterminés, et seront vus, au fur et à mesure, à propos du verbe, du pronom et des particules, ex. ܩܛܠܝܢ ou ܩܛܠܝܢܘܢ *vous tuez*. Les autres qui sont des cas tout-à-fait *isolés* et *fantaisistes*, ne pouvant se classer sous aucune rubrique générale, ne sauraient être énumérés dans une grammaire ex. ܫܒܚܐ ܠܟ ou ܫܒܚܐ ܠܟ *gloire à toi*, ܠܥܠܡ ܥܠܡܝܐ ou ܠܥܠܡܥܠܡܝܐ *jusqu'à l'éternité*.

Pratiquement, dans la composition, il faut éviter d'imiter ces copistes; mais il faut laisser les mots en question à l'état séparé.

III

LETTRES TACITES

1 – Comme nous le verrons dans la suite, quelques lettres ajoutées à certains noms et à certains pronoms, ne se prononcent pas; ce sont les lettres ܐ . ܗ . ܘ . ܝ . ܢ . ܟ . ܡ (1)

2 – Les noms *isolés* qui ont une de ces lettres sont les suivants :

Pour ܐ : ܪܙܐ *mystère* ܐܚܪܢܐ *dernier*. ܐܚܪܢܐ *autre*, ܐܚܘܢܐ *parent, ami*, ܐܢܫܐ *homme* et leurs dérivés.

Pour ܗ : ܪܘܡܝܐ ou ܪܘܡܐ *Rome*, ܩܪܝܗܐ *crédit*, ܝܗܘܕܝܐ *Juif*.

Pour ܘ : ܒܚܕܐ *ensemble* (chez les Orientaux seulement).

Pour ܝ : ܐܬܡܠ *hier* ܐܬܡܠ l'an passé, ܩܕܡܠ *avant-hier*, ܒܛܝܬܐ sécurité, ܒܟܝܐ *lamentation*.

---

(1) Ces lettres étaient certainement prononcées anciennement, et ce n'est que pour raison d'euphonie qu'elles furent insensiblement négligées: mais les copistes conservateurs et serviles, ne voulant pas déroger à l'ancienne manière d'écrire, en ont maintenu un grand nombre jusqu'à nos jours.

Pour ܡ : ܡܕܝܢܬܐ *ville*, ܓܒܪܐ *géant* (1), ܐܢܬܬܐ *femme*, ܫܢܬܐ *année*, ܐܢܬ *toi* etc. ܣܦܝܢܬܐ *barque*, ܓܒ *auprès de* ܦܥܡܬܐ, *fois;* chez les Orientaux seulement : ܠܒܘܢܬܐ *résine qui sert d'encens*; et chez les Occidentaux seulement : ܡܣܟܢܬܐ *pauvre* (fém.), ܩܢܝܬܐ *achetée*, ܓܙܒܪܐ *trésorier*.

IV

CRASE, CHANGEMET ET DISPARITION DE LETTRES.

13 – Deux mots peuvent se fondre en un seul, soit par assimilation et changement de consonnes, soit par contraction de voyelles, soit par assimilation et contraction à la fois, ex. ܡܢܥܠܡܐ *depuis l'éternité*, pour ܡܢ ܥܠܡܐ ; ܗܳܕܟܳܐ *ici* pour ܗܳܕܟܳܐ primitivement ܗܳܕܟܳܐ ; ܡܢܳܟ *d'ici* pour ܡܢ ܟ ; ܠܳܟܝܡ *donc* pour ܠ ܟܝܡ ; ܥܕܡܐ *jusqu'à maintenant* pour ܥܕ ܗܳܕܟܳܐ ; ܩܨܝܪܐ *court et potelé*, ܐܠܐ *à moins que* pour ܐܢ ܠܐ . Ces consonnes et ces voyelles peuvent s'assimiler et se contracter en un seul mot, ex. ܐܦܨ *je sortirai* pour ܐܢܦܨ, ܓܒ *il a volé* pour ܓܢܒ . ܓܫ *il a palpé* pour ܓܫܫ .

Nous verrons dans les différentes parties de la grammaire, quels sont les verbes et les particules qui sont sujets à ces changements. Il nous suffit de faire remarquer que la disparition d'une lettre dans un mot, est souvent compensée par le redoublement de la consonne voisine, ou bien est marquée par l'allongement ou l'altération de la voyelle précédente ou suivante.

---

(1) Ce noun épenthétique a été intercalé dans ce mot et ses dérivés, pour les distinguer de ܓܒܪܐ *homme* et ses dérivés.

ART. II

ACCENTS (VOYELLES)

§ 1

NATURE DES ACCENTS (1)

I

ACCENTS DES ORIENTAUX

14 - Les accents s'appellent ܦܬܚܐ, ܙܩܦܐ, ܙܩܘܦܐ, ܪܒܝܒܐ et sont au nombre de sept chez les Orientaux :

Accents (2)	Nom	Valeur	Exemple	Prononciation
̣	ܦܬܚܐ Phatah	a *bref*	ܥܡܡܢ	'amman
̣	ܙܩܦܐ Zakaph	à *long*	ܫܪܝܐ	Šrâia
̣	ܙܩܦܐ ܩܛܝܢܐ Zélam ouvert	é *bref*	ܢܙܒܝܢ	Nezbén
̣	ܙܩܦܐ ܪܒܝܐ Zélam dur	è *long*	ܗܪܝܐ	Hèrè
̣	ܚܒܝܨ Hibas	i *long*	ܣܪܝ	Sri
̣	ܪܒܝܨ Ribas	ou	ܩܘܛܠܘܢ	Koutloun
̣	ܪܘܚܐ Rewah	o	ܩܛܘܠ	Ktol

15 - Le PHATAH se compose de deux points, l'un sur et l'autre sous la lettre. Les Orientaux sont habitués depuis des siècles, à ne jamais mettre de phatah, mais bien un zakaph, devant le waw, même quand la règle l'exige;

(1) Nous admettons pour désigner les accents des Orientaux et des Occidentaux, les noms les plus employés de nos jours. Chacun sait quel désaccord régnait à ce sujet parmi les anciens grammairiens; mais ce désaccord roulant sur la seule terminologie, n'entraînait pas, comme quelques-uns l'ont cru, un désaccord réel touchant la manière de prononcer ces accents à travers les différentes époques.

(2) L'apparition de ces accents n'est peut-être pas antérieure à la première moitié du VIII siècle. Le nom de celui qui les inventa et en fit le premier usage nous est inconnu; ç'aura été, sans doute, un des successeurs médiats de Hnana d'Adiabène, à l'école de Nisibe (fin du VI siècle). Ce n'est qu'après des modifications considérables, que ces accents sont parvenus à la forme actuelle. Pour ce qui regarde leur histoire mouvementée, voir Merx, *Historia artis grammaticæ apud Syros;* cf. Duval : *Littérature Syriaque* p. 290 et sq.

ainsi ils écrivent ܐܘܕܝ *il a remercié,* ܡܝܬ *mort* pour ܐܘܕܝ et ܡܝܬ ; et cela parce que le waw étant une lettre très faible et très douce de sa nature, il ne saurait être redoublé chez eux, et par conséquent permettre la motion de la lettre précédente, par un accent dur tel que le phatah. Ils ont maintenu néanmoins la véritable règle 1° au *participe passé* mas. sing. des verbes trilitères à waw à la 2e radicale et défectueux, ex. ܝܒܫ *sec,* ܫܕܝ *ivre.* ܫܘܝ *égal,* pour le distinguer de la 3e personne fém. sing. du temps présent : ܝܒܫ *elle sèche,* ܫܕܝ *elle s'enivre,* ܫܘܝ *elle égale.* 2° au *participe nominal* de la forme ܦܥܠܢ, ex. ܢܚܬܐ *tisserand,* ܢܫܬܐ *gourmand,* ܢܝܒܐ *criard*; exception : ܥܩܝܠܐ *pervers.*

16 – Le phatah, quand il est suivi d'une lettre quiescente, se prononce comme un a bref, ex. ܡܠܟܢ *notre roi*; et quand il est suivi d'une lettre accentuée, il la redouble, ex. ܫܒܚ *il a glorifié,* ܥܡܢ *avec nous,* prononcez : *Šabbah et 'amman.*

À la dernière partie de cette règle il y a quelques exceptions :

17 – 1° Il y a un certain nombre de mots, dans lesquels le « ܕ » accentué n'est pas redoublé après un phatah, et cela parce que cette lettre est mise au rang des gutturales (5), lesquelles, chez les Hébreux, ne sont guère redoublées; ces mots sont les suivants : ܩܪܝܪܐ *froid,* ܡܪܝܪܐ *amer,* ܫܪܝܪܐ *véridique,* ܒܪܟ *il a béni,* ܩܪܒ *il a offert,* ܫܪܝ (1) *il a commencé*; suivent deux autres verbes ayant un « ܪ » : ܪܥܐ (1) *il a contenté,* ܐܝܬܪܥ (1) *il a raconté.*

18 – 2° De même, n'est pas redoublée la dernière lettre quiescente arrivant après un phatah, quand elle vient à être accentuée : le phatah devient un phatah léger, ainsi si le *hêth* de ܫܒܚ *il a glorifié,*

(1) excepté à l'impératif où il est redoublé.

et le *dalath* de ܕܚܕ *un* s'accentuent, le phatah ne les redoublera pas, ex. ܫܒܚܢܝ *glorifie-moi*, ܚܕܐ *il est un*.

19 – 3° N'est pas redoublée enfin la lettre des noms suivants : ܐܒܐ *père*, ܡܠܐܟܐ *ange* (pour ܡܠܐܟܐ comme ܡܫܝܚܐ) ܐܕܘܡ *Edom*, ܐܠܗܐ *Dieu*, ܚܕܘܬܐ *joie* (pour ܚܕܘܬܐ comme ܡܠܐܟܐ).

20 – Le ZAKAPH ou ܙܩܦܐ ܩܛܝܢܐ est formé de deux points mis *obliquement* de *gauche à droite sur* la lettre; il doit toujours être prononcé comme un *â* long, sans que jamais il redouble la lettre. Quelques Orientaux de nos jours, le prononcent à tort, quand il est suivi d'une lettre quiescente, comme un phatah, ex. ܣܗܕܐ sahda, *martyr*, pour sâhda.

21 – Le ZÉLAM qui se nomme encore ܙܩܦܐ ܪܚܝܩܐ est de deux sortes : l'un s'appelle *dur* et se compose de deux points placés *obliquement de droite à gauche* sous la lettre; il se prononce toujours comme un *ê* long, sans que jamais il redouble la lettre, ex. ܒܝܪܐ *puits* (bêra). L'autre consiste encore en deux points mais placés *horizontalement* sous la lettre; il se prononce comme un *é* très bref; les régles qui le régissent quant à sa prononciation, sont celles que nous avons données pour le phatah (16, 18): il *redouble* donc la lettre qui le suit, si elle est *accentuée*, ex. ܡܢܢܟ *de vous* (mennakh), à moins que quiescente tout d'abord, elle ne s'accentue après coup, qu'à raison de la flexion expliquée au N° 38, ex. ܩܒܠܢܝ *reçois-moi* (Kabbélaïn et non Kabbellaïn).

22 – Le REWAH est un point qui se met *sur* le Waw : ܘ ; il se prononce toujours comme un *o* long (cf. N° 29, 33). Le RIBAS qui s'appelle aussi ܪܒܨܐ est encore un point, mais qui se met *sous* le waw : ܘ ; il se

prononce comme un *ou* dur, s'il est suivi d'une lettre quiescente, ex. ܦܶܓܳܐ *pic*, et s'il est suivi d'une lettre accentuée il la *redouble*, à moins que, dans ce dernier cas, le mot ne soit *concave* ou dérivé d'un verbe tel, ex. ܒܶܙܳܐ *bazar*, ܦܶܓܳܐ *four* (des verbes concaves peu usités ܓܳܐ et ܒܳܙ).v. gr. ܩܶܒܳܠܳܐ *acceptation* (koubbala)

Les Orientaux de nos jours, ne redoublent pas la lettre accentuée qui suit le ribas; ils disent par ex. ܩܶܒܳܠܳܐ *acceptation* koubâla pour koubbâla; ils n'ont maintenu la véritable prononciation que dans les mots suivants : ܕܶܒܳܐ *sein*, ܪܶܒܳܐ *amour*, ܣܦܘܓܳܐ *éponge*(pour ܣܦܘܢܓܳܐ), ܐܶܪܙܳܐ *cédrat* (pour ܐܶܪܙܳܢܳܐ), enfin ܟܠ *tout* suivi des pronons suffixes, ex. ܟܠܢ *nous tous.*

23 - Le rewah et le ribas ne vont jamais *sans le waw*, excepté dans les deux mots fréquemment employés ܟܠ *tout* et ܡܛܠ *parceque.*

II

ACCENTS DES OCCIDENTAUX

24 - Les Occidentaux ont deux systèmes d'accents : le système Araméen, qui est le même que le précédent, et le système des lettres grecques. Le tableau suivant donne les cinq accents en usage, d'après les deux systèmes :

Araméens	Grecs		Nom	Valeur	Exemple	Prononciation
/	ά	ܦܬܚܳܐ	Phthoho	a	ܥܳܡܳܢ	‘amân
̣	ό	ܙܩܳܦܳܐ	Zkôpho	o	ܣܪܳܝܳܐ	srôio
̣̣ ̣̣	ή	ܪܒܘܨܳܐ	Rbôso	é	ܡܶܠܟܶܐ	Mélkè
̣	ί	ܗܒܘܨܳܐ	Hbôso	i	ܣܪܝܢ	Srin
̣ ̣	ύ	ܥܨܘܨܳܐ	‘esôso	ou	ܩܘܛܠܘܢ	Koutloun

25 - Les Occidentaux peuvent employer indifférem-

(1) Ces accents élaborés, très probablement, au couvent de *Karkaphtha*

ment l'un ou l'autre de ces deux systèmes; mais les deux systèmes ne doivent pas être employés à la fois dans un même mot; seuls le *waw* à *'isâs* et le *iodh* à *hibâs* sont susceptibles de l'un et l'autre système, quelque soit le genre d'accentuation des autres lettres, ex. ܦܘܡܐ *bouche*, ܒܘܠܐ *but*; avec cette particularité que si le 'isas correspond à un rewah des Orientaux, le point se met *sur* le waw, ex. ܡܚܠܬܘܢ *vous avez vaincu*. Ceux d'entre les Occidentaux quelque peu versés dans la langue, écrivent à bon droit, l'accent sur la lettre qui précède le waw et le iodh, ex. ܦܘܡܐ et non pas ܦܘ̈ܡܐ (2)

La prononciation des accents chez les Occidentaux, est à peu près la même que celle des Orientaux; il faut seulement remarquer que :

26 - 1° Les Occidentaux, et cela à tort, n'ont jamais de redoublement de lettres; ainsi au lieu de prononcer ܫܒܬܐ *sabbah*, ils disent *sabâh*.

27 - 2° Le zakaph, à tort aussi, se prononce toujours comme un O, ex. ܡܪܝܐ *Seigneur* (Moriô pour Mâria).

28 - 3° Le hibas peut être sur une lettre autre que le iodh, ex. ܨܠܨܠܐ *cymbale*. Nous pouvons même dire qu'en règle générale, la première lettre des mots trilitères concaves ou hamzés à la 2ᵉ radicale (167), qui a un zélam

---

(près de Rés'aina), suivirent de près l'apparition des accents Nestoriens. La tradition qui en attribue l'invention à Théophile d'Edesse († 785) paraît dénuée de fondement. Ils ne furent jamais en usage chez les Nestoriens, quoiqu'en dise l'abbé *Martin*.

(2) Les Occidentaux mettent les accents grecs *sur* ou *sous* la lettre, ex. ܡܚܠܬܘ̈ܢ ou ܡܚܠܬ̈ܘܢ. La première manière est plus employée par les modernes.

dur chez les Orientaux, est ponctuée toujours hibas chez les Occidentaux, ex. ܙܕܺܝܩܳܐ *juste* ܦܺܝܪܳܐ *fruit*, ܦܰܪܳܣܳܐ *bride*.

29 – Le rewah des Orientaux manque aux Occidentaux, et le rewah et le ribas des premiers sont remplacés chez les seconds par le ʿisas. Pour pouvoir distinguer duquel de ces deux accents, c'est-à-dire du ribas ou du rewah le ʿisas tient la place, *mais à la fin du mot seulement*, il faut nécessairement comparer le mot avec celui de la langue arabe; si l'on trouve dans ce dernier un *waw* long, il y a un hibas chez les Orientaux, ex. تكتبون ܬܟܬܒܘܢ *vous écrirez*, قوموا ܩܘܡܘ *levez-vous;* et si l'on trouve dans le mot arabe un damma (ُ), il y a un rewah chez les Orientaux ex. منهم ܡܢܗܘܿܢ *d'eux*, انتم ܐܢܬܘܿܢ *vous*, اكتب ܐܟܬܘܿܒ *j'écrirai*.

30 – Les Occidentaux ne mettent jamais de zakaph, mais toujours un *phatah*, avant le *waw*, quoique la forme du verbe, du nom ou du pronom exige un zakaph. La cause en est que, comme le zakaph tient réellement, chez eux, lieu d'un rewah, ils seraient obligés de prononcer le waw toujours *rewahé*; ce qui est contre toute règle; ainsi ils écrivent ܗܘܿ ou ܗܘܿ ܗܢܳܐ *c'est-celui-ci* (pour ܗܘܿ ܗܢܳܐ); ܩܪܘ *ils ont appelé* pour ܩܪܘ (cf N° 15). Le zakaph n'est admis que dans les noms et les verbes trilitères qui ont un waw à la 2ᵉ radicale *accentuée*, ex. ܫܘܿܦܳܐ *il est digne* ܫܘܿܬܳܐ *il s'enivre*.

III

QUANTITÉ ET MÉCANISME DES ACCENTS.

31 – Ce chapitre (voy. les num. 36 à 48) sert de base à toute notre grammaire et à tout le dictionnaire de la langue. Nous y suivons généralement la prononciation des *Orientaux*, laquelle en dehors de quelques formes *isolées* et des fautes de prononciation que nous avons déja signalées, ou que nous signalerons dans la suite, est la vraie et la primitive.

Les accents araméens sont de trois sortes: *longs* ܙܩܦܐ *durs* ܡܫܬܠܐ, *légers* ܡܫܒܩܐ.

32 – L'ACCENT LONG est celui qui est suivi d'une lettre infirme exprimée ou sous-entendue; il convient 1° à toute lettre ponctuée *zakaph*, ex. ܟܠܝܠܐ *diadème*, ܐܘܟܡܐ *oncle*, ܟܬܒ *écrivant*, ܡܪܛܘܪܐ *martyr*. 2° A tout *iodh à hibas* et à tout *waw à ribas*, quand ils ne sont pas suivis d'une lettre *redoublée* (22), ex. ܟܝܣܐ sac, ܬܟܬܒܝܢ *tu écriras*, (fém.), ܬܟܬܒܘܢ *vous écrirez*, ܒܙܪܐ *bazar* ܩܘܡܘ *levez-vous*. 3° A toute lettre mue par un *zélam dur*, et suivie d'un iodh ou d'un alaph, ex. ܪܝܚܐ *odeur*, ܒܝܥܐ *œuf*, ܦܐܪܐ *fruit*.

Ainsi l'accent des noms suivants n'est pas long mais *redoublé*: (22) ܩܒܘܬܐ *voûte* de ܩܒ. ܟܠܬܐ *mariée*, de ܩܒ. ܩܒܘܠܐ *acceptation*, de ܩܒ. ܩܘܪܒܢܐ *messe*, de ܩܪܒ (cf. N° 127 et sq.).

33 – **Remarques** : 1° L'accent long n'est jamais *éliminé* en Araméen. 2° Le rewah est toujours accent dur à *la fin du mot* ou un véritable damma arabe (29).

34 - L'ACCENT DUR ou fort, caractérise toute syllabe fermée par une consonne *muette* non redoublée; autrement dit, toute lettre accentuée suivie d'une *quiescente* non redoublée; ainsi le *mim* et le *kaph* de ܡܠܟܢ *notre roi*, et l'*alaph* de ܐܢܬ *-toi*, ont un accent dur; il en est de même des verbes suivants: ܢܩܛܠܟ *il tuera* (33, 2°), ܐܦܫܩ *il a interprété.*

35 - L'ACCENT LÉGER est celui qui se prononce *furtivement*, juste assez pour permettre l'émission de la consonne; il marque toute lettre qui n'est suivie ni d'une quiescente ni d'une voyelle longue. Les règles qui le régissent sont les suivantes :

36 - 1re **règle** : *Tout accent léger suivi d'un accent long ou dur doit être éliminé, et la lettre qui le porte reste quiescente.* Dans les exemples suivants, la lettre quiescente qui devrait être mue par un accent léger est marquée du signe ʌ : ܩܛܠ̂ *il a tué*, ܟܬܒ̂ *il a écrit*, ܩܝܠ̂ *il a vomi*, ܒܡܪ̂ *dans le Seigneur*, ܢܟܬܒ̂ *il écrit*, ܢܩܛܠ̂ *il tuera.*

De la notion de l'accent léger, découlent les deux cas de disparition d'accent que voici :

37 - **Premier cas** : *Accent redoublé qui devient léger et par suite disparaît :*

Toutes les fois qu'une lettre *quiescente* précédée d'une lettre *redoublée*, et mue par un phatah, un zélam ou un ribas, vient à recevoir un accent long ou dur, ce phatah, ce zélam et ce ribas *deviennent légers* et disparaissent; ainsi toutes et quantes fois que le ܒ de ܒܬܒ s'accentue, le bêth perd son accent et devient par ex. ܒܬܒܘܢ *ils*

l'ont glorifié pour ܐܰܓܰܫܰܘܗܝ ; il en est de même des mots suivants: ܩܰܒܰܠܬܳܐ *voûte*, pour ܩܰܒܰܠܬܳܐ , ܬܶܫܰܒܚܽܘܢ *vous glorifierez*, pour ܬܶܫܰܒܚܽܘܢ .

38 - Exception : Seule la 2ᵉ pers. mas. sing. de l'impératif de la forme ܦܰܥܶܠ , quand elle est unie à un pronom suffixe garde son accent léger, ex. ܩܛܶܠܝܗܝ (1) *tue-le*, ܫܰܒܚܢܝ *glorifie-moi* (cf. 18).

39 - **Second cas** : *Accent dur qui devient léger et disparaît aussi* :

Toutes les fois que la lettre quiescente qui suit un accent dur vient à être mue, cet accent dur devient léger et se perd, et la lettre qui le porte reste quiescente; ainsi si le ܠ de ܩܰܛܰܠ *il a accusé* s'accentue, l'accent dur du rés devient léger et se perd; il devient par ex. ܩܛܶܠܗ *il l'a accusé* pour ܩܛܶܠܗ ; il en est de même des verbes suivants : ܬܶܩܛܠܽܘܢ *vous tuerez* pour ܬܶܩܛܳܠܽܘܢ (33, 2°); ܬܶܟܬܒܽܘܢ *vous ferez écrire* pour ܬܶܟܬܳܒܽܘܢ .

40 - **Exception** : A la 2ᵉ pers. mas. sing. de l'impératif à toutes les formes dérivées et quadrilitères, quand elle est unie à un pronom suffixe, l'accent dur devenu léger ne disparaît pas, ex. ܩܛܰܠܗܝ (2) *accuse-le*.

---

(1) Voir la note suivante.

(2) Cette anomalie n'a été tolérée que pour distinguer cette personne de la 3ᵉ pers. du *fém. plur.* du même mode, dans laquelle on suit la règle et qui fait par conséquent ܩܛܠܗ *tuez-le*, ܩܛܰܠܗ *accusez-le* ; comme le serait également la 2ᵉ pers. mas. sing. si on avait fait disparaître l'accent léger : ܩܛܠܗ ܩܛܰܠܗ

41 – Il va sans dire que nous n'avons pas tenu compte, dans tout ce que nous venons de dire, des terminaisons que peuvent prendre le prétérit et l'impératif, ex. ܩܛܠܘ ou ܩܛܠܘܢ *ils ont tué*, ܫܒܚܬ ou ܫܒܚܝܢ *glorifiez*; car ces terminaisons étant tout-à-fait accidentelles, elles ne peuvent faire varier les autres accents.

42 – IIe **règle** : Si deux lettres consécutives ont chacune l'accent léger, alors, à raison de l'impossibilité de les rendre toutes deux quiescentes, on meut la première par un *phatah*, *si ces deux quiescentes sont au commencement du mot* ou bien, si la seconde en constitue la l^e radicale; et par un *zélam* si les deux quiescentes sont au *milieu* du mot.

Exemples (commencement du mot) : ܪܚܡܘܢܝ *ils m'ont aimé*, de ܪܚܡ. ܟܬܒܘܗܝ *ils l'ont écrite*, de ܟܬܒ. ܠܡܪܝܐ *et au Seigneur*. ܐܬܩܛܠܢܝ *je fus tué*, de ܩܛܠ. ܩܛܠ *qui a tué* (1). — Exemples (milieu du mot) : ܢܦܫ *âme* (ܢܦܫܐ) (2); ܡܠܟ *roi* (ܡܠܟܐ) (2); ܐܬܩܛܠܬܗ *elle t'a fait tuer* (de ܐܬܩܛܠ). ܐܪܚܩܬܟ *je t'ai éloigné*, (de ܐܪܚܩ).

43 – **Remarque:** Font exception à ces deux règles générales, les lettres infirmes ܐ. ܘ. , qui ne perdent jamais

---

(1) Le zélam de la 1e *pers. sing.* et de la 3e fem. sing. du prétérit des verbes trilitères (ܩܛܠܬ ܩܛܠܬ *j'ai tué, elle a tué*), ne contredit pas notre règle, car il n'existe que pour permettre de distinguer ces personnes des mêmes personnes de la forme augmentée ܐܬܩܛܠ lesquelles doivent necessairement se lire : ܐܬܩܛܠ ܐܬܩܛܠ .

(2) Si l'on avait dit ܡܠܟ et ܢܦܫ, le nom contracté (V. Morphologie) se confondrait avec le nom uni aux pronoms suffixes; la confusion serait plus complète avec le pronom de la 1e pers. du sing. (ܢ) qui ne se lit pas en syriaque : ܡܠܟܢ, ܢܦܫܢ.

au commencement du mot leur accent léger; car en Araméen comme en Arabe, c'est une règle fondamentale que les lettres infirmes ne deviennent jamais quiescentes au commencement du mot, ex. ܐܟܠ *il a mangé*, ܝܕܥ *il a su*, ܐܟܝܠ *mangé*; pour ܐܟܠ, ܝܕܥ, ܐܟܝܠ. Les Orientaux mettent souvent sur le iodh, en pareilles occurrences, un petit alaph, et cela avec raison, parce que, comme en Arabe, le iodh lettre infirme, n'est pas capable de supporter l'accent, mais a besoin d'un hamza pour lui servir de soutien, ex. ܝܫܘܥ *Jésus*, ܝܕܥ, ܝܫܪܝܠ *Israël* (1). Les Occidentaux mettent dans quelques noms un *gros* alaph ܐܝܫܪܐܝܠ, et dans les verbes, ils ne mettent rien.

Ces deux règles, avec leur remarque, suffisent à faire connaître l'accent léger dans les verbes, les noms et les pronoms, et peuvent servir à expliquer maintes difficultés autrement insolubles. Pour plus de clarté, nous en donnons ici quelques conclusions immédiates :

44 – 1° Toute lettre quiescente au *commencement* d'un mot, devrait être mue par un accent léger (36), car cette quiescence est, paraît-il, contraire au génie des langues sémitiques, ex. ܪܡܚܐ *fer de la lance*, ܫܠܡܐ *paix*, ܢܩܘܡ *nous nous lèverons*; pour ܪܡܚܐ, ܫܠܡܐ, ܢܩܘܡ.

45 – 2° Toute lettre quiescente précédée d'une autre également quiescente, devrait avoir un accent léger (36), ex. ܩܕܫܐ *sanctuaire*, ܐܪܢܒܐ *lièvre*, ܡܥܪܒܐ *occident*, ܡܫܬܘܬܐ *histoire*; pour ܩܕܫܐ, ܐܪܢܒܐ, ܡܥܪܒܐ, ܡܫܬܘܬܐ.

---

(1) Cet alaph disparaît nécessairement, si le iodh est précédé d'une autre lettre, ex. ܝܫܘܥ à *Jésus*.

46 – 3° Toute lettre quiescente *redoublée* ou provenant d'un verbe tel (127), était dans l'origine ponctuée légèrement, ex. ܓܢܳܐ *jardin*, ܩܘܪܩܳܐ *cruche*, ܓܰܙܳܐ *toison*; pour ܓܢܳܐ . ܩܘܪܩܳܐ , ܓܙܳܐ . Cette particularité, ainsi que la précédente (45), paraît bien évidente dans la contraction : ܩܕܫܳܐ , ܩܘܪܩܳܐ , ܓܙܳܐ ; et avec les pronoms suffixes: ܩܕܫܟܘܢ *votre sanctuaire*, ܓܙܳܝ *ma toison* etc.

47 – 4° Toute lettre quiescente précédée et suivie à la fois d'un accent long, était et devrait être accentuée légèrement, ex. ܩܳܡܝܢ *ils se lèvent*, ܫܠܝܡܳܐ *saine*, ܟܳܬܒܝܢ *ils écrivent*, pour ܩܳܝܡܝܢ , ܫܠܝܡܳܐ , ܟܳܬܒܝܢ .

48 – L'Arabe seul peut aider à discerner si dans les noms *trilitères sains* (126) qui offrent une certaine difficulté, *la 2e radicale* avait un accent léger; car l'Arabe n'a pas comme l'Araméen actuel perdu l'accent léger; ainsi ܒܪܳܕ بَرَد *grêle*, ܟܬܦ كَتِف *épaule*, ܥܪܳܒ غُرَاب *corbeau*, avaient l'accent léger, tandis que ܬܠܓ ثَلْج *neige*, ܥܨܒ عُنْب, ne l'avaient point. Pour les mots qui n'ont pas leur équivalent radical en Aarabe, voyez N° 72.

§ 2

I

FIXATION ET PERMUTATION DES LETTRES ܐ . ܘ . ܝ D'APRÈS LEURS ACCENTS.

Les lettres ܐ, ܘ, ܝ, sont quelquefois de simples voyelles ou des *matres lectionis*, et quelquefois de véritables consonnes; on pourra les distinguer les unes des autres d'après les règles suivantes :

49 – Elles sont de véritables *consonnes*, dans tous

les mots où elles conservent les mêmes accents qu'elles avaient, en tant que radicales, dans le verbe; ainsi le *waw* de ܢܬܦܫ *il poussera* (de ܦܫܐ), et le *iodh* de ܝܕܝܥܬܐ *connaissance* (de ܝܕܝܥ), sont de véritables consonnes.

50 - Elles sont de simples *voyelles*, c'est-a-dire des *matres lectionis* 1° dans tout mot qui ne provient pas d'un verbe, ex. ܦܘܡܐ *bouche*, ܣܟܝܢܐ *couteau*, ܗܠܝܢ *ceux-ci*; 2° dans tout mot provenant d'un verbe, mais qui ne les a pas à son radical, ex. ܩܘܕܫܐ *objet saint*, ܪܘܚܡܐ *amour*, ܕܚܠܬܐ *terreur*; de ܩܕܫ, ܪܚܡ et ܕܚܠ.

51 - Cette seconde règle ne vaut pas: A / pour *l'alaph*, dans le cas où il est accentué, car alors il équivaut à une consonne gutturale et a la valeur du hamza arabe, ex. ܐܡܐ *mère*, ܐܟܘܠܬܐ *manducation*; B / pour le *waw*, dans le cas où il est quiescent ou est mu par un accent autre que les homogènes ribas et rewah, ex. ܟܘܪܣܝܐ et ܟܘܪܣܝܐ *casque*; C / pour le *iodh*, dans le cas où il est mu par un accent autre que les homogènes hibas et zélam léger, et de plus, dans le cas où il est quiescent et non précédé d'un zélam, ex. ܪܝܫܐ *trachée-artère*, ܐܝܟܐ *où* ?. Dans tous ces cas l'alaph, le waw et le iodh sont de véritables consonnes.

52 - Lorsque ces lettres ne sont ni véritables consonnes, ni simples voyelles, elles deviennent d'après certaines positions dans les formes verbales et nominales, des *lettres infirmes*, c'est-à-dire des consonnes faibles sujettes à permutations et disparitions. Ces divers changements sont fixés par les règles suivantes basées aussi en dernière analyse sur *l'euphonie*.

53 - 1re **règle**: Quand la *dernière* radicale et lettre

d'un verbe ou d'un nom est un iodh *quiescent*, et que d'autre part, la lettre qui précède est ponctuée *zakaph* (accent hétérogène), ce iodh se change en alaph, lequel disparaît devant un *suffixe;* ainsi ܩܪܐ *il a appelé* devient ܩܪܐ et ܩܪܝܬ *elle a appelé* (pour ܩܪܝܬ primitivement ܩܪܝܬ); d'après cela ܩܪܘ *ils ont appelé*, est mis pour ܩܪܝܘ primitivement ܩܪܝܘ .

Conclusion : Si le iodh n'est pas quiescent v. gr. ܩܪܝܐ *appellation*, ou que la lettre précédente soit mue par un accent autre que le zakaph v. gr. ܩܪܝܬ *tu as appelé*, ou enfin que le suffixe soit lui-même un iodh v. gr. ܩܪܝ *appelle* (fém.), pour ܩܪܝ , le iodh ne change en rien.

54 - IIe **règle** : Le iodh ne peut jamais terminer un mot dont la pénultième est ponctuée *zélam* (accent hétérogène) : on le change alors en un *alaph*, et cela pour se conformer à l'usage qui veut que tous les mots soient terminés par un alaph quand la pénultième a un zélam, ex. ܨܦܝܪܐ *pur* pour ܨܦܝܪ, ܢܒܝܒܐ *il élira* pour ܢܒܝܒ .

Le cas de ce iodh changé en alaph est, comme on le voit par les exemples, général dans les verbes et les noms défectueux (141, 157); mais lorsque cet alaph cesse d'être la dernière lettre du mot, le iodh d'origine reparaît, ex. ܢܒܝܒܝܟ *il t'élira*. ܨܦܝܪܐ *pure*.

55 - IIIe **règle** : *Au milieu* des mots, le iodh non redoublé, ponctué phatah, et qui devient pour raison d'euphonie quiescent, se change en un alaph, non écrit mais représenté seulement par un *zakaph* sur la lettre qui le précède; ainsi nous disons ܩܝܡ *il s'est levé*, pour ܩܝܡ ; mais le waw

dans les mêmes conditions, ne permute et ne s'élimine jamais, ex. ܥܒܰܫ *il a poussé*, et non pas ܥܶܫ.

56 - IVe **règle**: Quand la conjugaison des verbes ou la flexion de la dernière radicale d'un nom, amène la rencontre de *deux iodhs* : le premier *quiescent* et le second ponctué *hibas*, ex. ܡܝܬܳܐ *mort*, ܥܒܕܝܢ *mes serviteurs*; alors ou bien ces deux iodhs sont terminaux ou bien non : dans le premier cas, le second iodh perd son accent et s'assimile au premier ܥܒܕܝ ; dans le second cas le premier iodh disparaît, et la lettre qui précède le second prend un *zélam* dans les verbes et dans les adjectifs, et un *hibas* dans les substantifs, pour les distinguer des adjectifs; ainsi le verbe ܬܩܪܝܢ *tu appelleras* (fém.) devient ܬܩܪܝ ; l'adjectif ܥܕܝܢ *purs* comme ܥܕܠܝ, devient ܥܕܝ ; mais le substantif ܥܕܝ comme ܥܕܠܝ reste ܥܕܝ .

57 - Exceptions: 1° Afin d'éviter des confusions homographiques que l'on comprendra mieux en Morphologie (233, 238), ces deux iodhs sont maintenus à la forme ܦܥܝܠ des verbes *concaves* (152), ex. ܡܝܬ mort, ܡܝܬ *frappé de vertige*; et cela pour distinguer cette forme de la forme ܦܥܠ où l'on dit selon la règle 56 : ܡܝܬ. ܡܝܬ, pour ܡܝܬ et ܡܝܬ. 2° Pour les mêmes raisons, ils peuvent être maintenus ou non à la 2e pers. *mas.* sing. de *l'impératif* des verbes *défectueux* trilitères (157), avec pronoms suffixes, ex. ܫܐܠܝܢ ou ܫܐܠ *demande-moi;* mais si cette personne était du genre féminin, le premier iodh se changerait en un alaph, ex. ܫܐܠܝ.

58 - Ve **règle** : Quand la conjugaison du verbe concave (152) amène la rencontre d'un iodh quiescent et d'un waw, simple accent *rewahé*, le iodh disparaît et le waw change son rewah en un *ribas*; ainsi ܢܫܘܐ *il compatira* (comme ܢܦܠܐ) devient ܢܫܘ , et ܢܩܘܡ *il se lèvera* ܢܩܘ.

59 – VIe **règle** : Quand enfin la conjugaison du verbe défectueux amène la rencontre d'un iodh quiescent et d'un waw ponctué *ribas*, le iodh disparaît et le ribas du waw se change en un *rewah*; ainsi ܢܒܚܪܘܢ *ils choisiront* devient ܢܒܚܘ ; ܢܩܪܘܢ *ils appelleront* devient ܢܩܪܘ.

60 – Ce iodh pourtant, parcequ'il évite une confusion homographique, est maintenu :

1° à la 3e pers. plur. du prétérit des verbes défectueux augmentés, avec pronoms suffixes, ex. ܒܚܪܘܗܝ *ils l'ont fait choisir*; cependant il se changerait dans le même cas en un alaph, si le verbe défectueux était simple, ex. ܒܚܘܗܝ *ils l'ont choisi*, pour ܒܚܘܗܝ primitivement ܒܚܪܘܗܝ

2° Dans tous les cas où il est redoublé, ex. ܡܬܩܪܐ *remplaçant*.

3° Chaque fois qu'il était ponctué zakaph avant l'apparition du waw, ex. ܡܕܝܢܘܬܐ *hérésie*, de ܡܕܝܢܐ *hérétique*.

61 – VIIe **règle** : Le iodh non redoublé, mu par un zélam léger, chaque fois qu'il suit une lettre quiescente *au milieu* du mot, change son zélam hétérogène en un hibas homogène, ex. ܢܗܝܡ pour ܢܗܝܡ *il fut levé*, ܢܝܡ pour ܢܝܡ *il a levé*.

62 – Ces règles, avec celles que nous verrons dans la morphologie (145, 166), expliquent suffisamment toutes les transformations des lettres infirmes dans la langue Syriaque. C'est surtout lorsque ces lettres sont mues par des accents hétérogènes, ou qu'elles sont quiescentes, ou précédées d'un phatah, qu'elles n'éprouvent guère de changement, car elles équivalent alors à de véritables consonnes (51), et partant il semble bien qu'elles ne peuvent pas être regardées comme de simples *diphtongues*; ainsi le *waw* de ܡܘܬܐ *mort*, le *iodh* de ܒܝܬܐ *maison* ܢܝܚܐ *repos*, ne sont pas des diphtongues, pas plus que le lamadh de ܡܠܟܐ *roi* et le rés de ܒܪܩܐ *éclair*, ܥܪܘܕܐ *onagre*, bien qu'à l'œil ils en aient l'air; ce qui a été cause d'ailleurs que quelques savants leur ont donné conventionnellement ce nom.

II

ACCENTS DANS LES LETTRES PRÉFIXES : ܒܟܘܠܗܘܢ

63 - Ces lettres qui s'appellent ܒܟܘܠܗܘܢ s'ajoutent au mot : a / ܒ avec le sens de *dans, par;* b / ܟ avec le sens de *qui, du, des, pour que*; c / ܘ avec le sens de *et*; d / ܠ avec le sens de *pour, au, par*. Leur liaison s'effectue d'après les règles suivantes :

64 - PREMIER CAS. Si le mot commence par une *quiescente*, et que cette quiescente soit précédée d'*une* de ces quatre lettres, cette dernière prend un phatah (42), ex. ܒܡܫܝܚܐ *dans le Christ*, ܘܡܫܝܚܐ *et le Christ*, ܕܡܫܝܚܐ *du Christ*, ܠܡܫܝܚܐ *au Christ*. Si la quiescente commençant le mot, est précédée de *deux* de ces mêmes lettres, la première de ces *deux* lettres reste quiescente et la seconde prend l'accent (36), ex. ܒܕܡܫܝܚܐ *dans la chose du Christ*. Dans le cas où elles sont *trois* de suite, la première et la troisième prennent l'accent et la deuxième reste quiescente (36), ex. ܠܒܕܡܫܝܚܐ *à la chose qui est dans le Christ*; si elles se présentent les *quatre* à la fois, la deuxième et la quatrième prennent l'accent et les deux autres restent quiescentes (36; 42), ex. ܘܠܒܕܡܫܝܚܐ *et à la chose qui est dans le Christ*.

65 - DEUXIÈME CAS. Si le mot commence par une *accentuée*, et qu'*une* seule des quatre lettres précédentes lui soit ajoutée, cette dernière reste quiescente (36), ex. ܠܒܝܬܐ *à la maison*; mais s'il y a *deux* lettres ajoutées, la première a l'accent et la seconde est quiescente (42), ex. ܘܠܒܝܬܐ; et s'il y en a *trois*, la première et la troisième restent

quiescentes et la deuxième prend l'accent (36), ܟܕܒܚܢܐ ; enfin s'il y a les *quatre* lettres à la fois, la première et la troisième prennent l'accent et les deux autres restent quiescentes (42; 36), ex. ܟܕܒܚܢܐ. Par les règles des N°s 36, 42, on peut expliquer pourquoi les règles de ce second cas, sont le renversement de celles du premier.

66-Nous faisons remarquer que si le mot commence par un alaph accentué précédé de *deux* de ces lettres, cet alaph donne son accent à la seconde lettre ajoutée, et la première reste quiescente, ex. ܐܒܐ *et du père* (de ܐܒ). ܐܠܗܐ *et à Dieu* (1). Chez les Occidentaux, pour que cela ait lieu, il suffit d'une seule lettre ajoutée : ܐܠܗܐ, ܐܚܐ.

Dans le cas particulier où cet alaph a un zakaph et le mot est un verbe, l'alaph ne prête pas son accent à la lettre précédente, mais suit la règle générale (65), ex. ܠܡܐܡܪ *à celui qui dit*. En poésie on fait comme l'on veut, selon le besoin du vers.

Nota : 1. Dans les mots ܫܬܐ *six*, ܫܬܝܢ *soixante*, ܫܬܐ *registre*, et quelquefois ܚܕ *peut être*, ces lettres ajoutées, au lieu d'un phatah (42), prennent un zélam, ex. ܫܬܝܐ *sixième*, ܠܫܬܐ *au registre*; et cela parce que ces mots s'écrivaient et peuvent s'écrire encore aujourd'hui ܐܫܬܐ, ܐܫܬܝܢ, ܐܫܬܐ, ܐܚܕ avec un alaph prosthétique à zélam, et que par conséquent l'alaph disparaissant, le zélam passe à la lettre ajoutée.

Nota : 2. Les Orientaux dans les mots ܝܗܘܕܐ *Judas*, ܝܗܘܕ *Judée*, ܪܘܡܐ *Rome*, ܕܝܬܝܩܐ *testament*, peuvent à volonté mettre un phatah aux lettres ajoutées, et dire par exemple ܠܪܘܡܐ ou ܠܪܘܡܐ *aux Romains*, ܝܗܘܕܝܐ ou ܝܗܘܕܝܐ *par les Juifs*, ܕܝܬܝܩܐ ou ܕܝܬܝܩܐ *et le testament*.

---

(1) La cause en est la difficulté de la prononciation de l'alaph, consonne *gutturale*, que les Araméens ont souvent considéré à tort, comme une lettre infirme ou un simple accent.

III

DURCISSEMENT ET ADOUCISSEMENT DES LETTRES ܒܓܕܟܦܬ D'APRÈS LEURS ACCENTS.

(VOIR CE QUE NOUS AVONS DIT AU N° 3)

67-RÈGLE DU DURCISSEMENT. Les lettres ܒܓܕܟܦܬ ont la prononciation dure 1° quand elles viennent au *commencement* du mot, ex. ܒܪܐ *fils*, ܟܠ *tout*, ܬܘܪܐ *bœuf*. 2° Quand elles viennent après une lettre quiescente *au milieu* du mot, ex. ܩܕܫܐ *sanctuaire*, ܡܕܟܐ *sein*, ܒܪܟܬܐ *bénédiction*, ܒܪܟܐ *pic*. 3° Quand elles sont redoublées, ex. ܟܬܒ *il a écrit*, ܪܚܡܐ *amour*, ܦܐܪܐ *fruit*.

68 - *Explication* : Si la lettre redoublée perd son redoublement (18) et même son accent (37), elle reste néanmoins dure, ex. ܟܬܒܢܝ *écris-moi*, ܬܟܬܒܢ *tu m'écriras*, ܪܒ *grand*, ܦܪܝܓܪܐ *courrier*, ܦܥܡܐ *clochette*. Tels sont tous les noms *redoublés* terminés par ܐܐ (46), et ceux dont on a retranché une lettre (13), ex. ܡܚܬܐ *épieu*, ܡܪܒܬܐ *voûte*, ܡܓܠܬܐ *faucille* (pour ܡܓܠܠܬܐ), ܡܪܘܚܐ *esprit* (pour ܡܪܘܚܬܐ), ܡܪܕܝܐ *hérisson* pour ܡܪܕܝܝܐ.

69 - Nous avons vu dans le chapitre des accents que le phatah, le zélam ouvert et le ribas redoublent la lettre; mais voici une règle pratique pour le cas du ribas : tout ribas qui vient après la première lettre du mot, durcit la la lettre *accentuée* qui le suit, ex. ܡܘܬܐ *dommage*; hormis ܒܗܬܐ *béatitude*, ܕܘܕܝܐ *marmite*, ܡܗܬܬܐ *serviette*, ܡܘܬܐ *mûrier*, *conscience*; tout autre ribas, ainsi que tout rewah, adoucit la lettre suivante, ex. ܡܠܟܘܬܐ *royaume*, ܢܨܝܒܝܢ *Nisibe*.

Mots isolés qui font exception à la règle: ܒܪܙܠܐ *plomb*, ܡܠܟܘܬܐ *royal*, ܫܥܬܐ *instant*, ܐܪܟܐ(1) *cigogne*, ܥܪܒܘܢܐ(2) *gage*, ܩܕܪܐ *marmite*, ܪܡܚܐ *lance*, ܡܠܬܐ *phrase*, ܩܛܘܠܬܐ *perdrix*; et tous les mots dérivés de ܫܬܐ(3) *six*; enfin le pluriel des noms suivants et de leurs dérivés : ܡܕܒܪܐ *désert*, ܫܒܛܐ *tribu*, ܢܩܒܬܐ *femelle*, ex. ܫܒܛܬܐ, ܫܒܛܬ, ܫܒܛܗ, ܫܒܛܟ (Voy. Contraction des noms).

70 – RÈGLE DE L'ADOUCISSEMENT. Ces mêmes lettres sont douces, quand elles viennent après un accent dur, ex. ܥܠܬܐ *aile*, ܓܒܪܐ *homme*; ou après un accent long, ex. ܟܠܝܠܐ *couronne*, ܛܒܬܐ *grâce*; ou après un accent léger, ex. ܠܟܬܒܐ à *l'écrivain*, ܡܟܬܒ *il écrit*, ܡܥܪܒܐ *occident*.

71 – *Explication* : Mais comment distinguer si dans les noms sains (126), après un phatah, un zélam ouvert ou un ribas, elles étaient redoublées et doivent être par conséquent dures, comme dans ܟܪܟܐ *talent*, ou si elles étaient essentiellement quiescentes et doivent être par suite adoucies, comme dans ܓܒܪܐ *homme* ? — Elles doivent être redoublées dans les noms suivants seulement : ܟܪܟܐ *talent*, ܡܚܬܐ *bouclier*, ܥܕܬܐ *aire* (pour ܥܕܕܬܐ), ܨܦܪܐ *oiseau*, ܡܚܬܐ et ܡܚܬܐ *claie*, ܡܪܬܐ *lot*, ܦܢܟܬܐ *auberge* (pour ܦܢܕܟܬܐ).

72 – Pour les mots trilitères à dernière dure ou douce,

(1) Chez les Occidentaux seulement. (2) Chez les Orientaux seulement. (3) Le taw est en réalité redoublé comme en arabe سنة, سنون.

voyez d'abord le N° 48, et ajoutez que chaque fois qu'on est libre en Arabe d'accentuer ou de ne pas accentuer la seconde radicale, la troisième est toujours dure en Araméen, ex. ܡܠܟܐ ملِك ou ملْك *roi*, ܟܒܕܐ كبِد ou كبْد *foie*; et les noms qui n'ont pas de racine correspondante en Arabe, ont tous, la 3ᵉ radicale dure, excepté les suivants : ܐܠܦܐ *barque*, ܚܕܬܐ *cité*, ܓܒܬܐ *empan*, ܟܒܬܐ *plat*, ܡܠܚܐ *humidité*, ܨܒܬܐ *outre*, ܫܪܒܬܐ *fondement*, ܣܪܝܕܐ *casque*, ܨܦܝܕܐ *dense*.

73 – **Exceptions** : 1° Au permansif trilitère (218 et suiv.) actif et passif, quoique la lettre qui précède la 3ᵉ radicale ait été mue anciennement par un accent léger, la lettre suivante néanmoins est dure, ex. ܟܬܒܘ *ils écrivent*, ܡܟܬܒܝܢ *ils sont écrits*; mais elle suit la règle générale, c'est-à-dire qu'elle s'adoucit, dans les verbes suivants : ܨܠܒ *il a crucifié*, ܫܒܩ *il a pansé*, ܦܠܓ *il a divisé*, ܟܒܫ *il s'est aggloméré*, ܣܟ *il a entouré d'une haie*, ܫܠ *il a eu peur*, ܥܒܛ *il a encombré*, ex. ܨܠܒܝܢ *ils crucifient*, ܨܠܒܘܗܝ *ils l'ont crucifié*.

74 – 2° Si les lettres ܒ et ܟ sont placées de telle manière qu'elles exigent l'adoucissement, et qu'elles soient suivies d'un taw dur, l'euphonie exige qu'elles soient elles-mêmes dures, ex. ܐܟܬܘܒܐ *descente* (pour ܐܟܬܘܒܐ) ܐܟܬܘܒܝܬ *rels*; ceci n'aura pas lieu si le taw dur précède, ex. ܐܬܬܐ *femme*, ܐܬܬܐ *grade*. – L'euphonie exige encore que lorsque les lettres préfixes (63) sont suivies de *deux* dentales (ܬ ܕ ܛ), la première de ces dentales soit dure, ex. ܘܒܕܒܚܐ *et de la victime*, ܘܒܕܝܢܐ *et de la religion*,

ܟܬܝܦܝܢ *aux mamelles.* — Que si la lettre initiale est l'alaph des formes réfléchies, les mêmes règles valent, ex. ܐܬܕܟܪ *il s'est souvenu,* ܐܬܛܒܥ *il s'est noyé,* ܐܬܢܦܚ *il a sangloté.*

Mots isolés qui font exception à la règle : ܒܝܬܐ *maisons,* ܣܢܝܐ *abcès,* ܟܘܬܢܐ *chemise,* ܐܬܪܐ *seuil.*

75 - APPLICATION DES RÈGLES 67 ET 70 A QUELQUES CAS PARTICULIERS :

1° Donc, à la forme ܦܥܠ, les lettres radicales sont dures ou douces, selon que la lettre qui les précède est quiescente ou accentuée, ex. ܐܟܬܘܒ *j'écrirai,* ܟܬܒܘܗܝ *ils l'ont écrit,* ܐܬܟܬܒ *sois écrit,* ܛܥܐ *elle se trompe,* pour ܛܥܝܐ (du verbe redoublé ܛܥܝ 127). — A la forme ܦܥܝܠ la deuxième radicale est toujours dure et la troisième toujours douce, ex. ܟܬܝܒ — A la forme ܐܦܥܝܠ la deuxième et la quatrième lettre sont douces et les deux autres dures, ex. ܐܟܬܝܒ. — Enfin à toutes les autres formes, la première radicale s'adoucit lorsqu'une préformante la précède, ex. ܢܟܬܝܒ, ܡܟܬܝܒ, à moins que cette préformante ne soit un alaph à *zélam dur* suivi d'une lettre accentuée, ce qui ne se présente qu'à la première personne du singulier de l'aoriste de la forme ܦܥܝܠ et des verbes concaves (152) trilitères, ex. ܐܟܬܝܒ *j'écrirai,* ܐܩܝܡ *je me repentirai.*

76 - 2° Donc la première lettre des pronoms suffixes ajoutés au nom, sans intercalation du iodh, est toujours douce, ex. ܟܬܒܟܘܢ *votre livre,* et avec intercalation du iodh, toujours dure, ex. ܟܬܒܟܬܟܘܢ *vos livres.*

77 – 3° Donc le taw des adjectifs terminés par ܬܳܐ est toujours doux, ex. ܓܒܪܬܳܐ *guerrier*.

78 – RÈGLES SPÉCIALES DU TAW FINAL. Le taw précédé d'une lettre accentuée ou redoublée comme ܐܶܣܬܳܐ *aisselle*, ܐܳܕܳܬܳܐ *remerciement*, ܐܳܒܬܳܐ *tante*, ainsi que le taw précédé de deux quiescentes, comme ܫܒܛܳܐ *tribu*, rentre dans les deux règles précédentes 67, 70; il en est de même du taw du nom d'action (242) des verbes assimilés (145) trilitéres, ex. ܢܨܳܐ *soin*; excepté ܢܳܛܳܐ *vomissement*, ܥܕܬܳܐ *église* (pour ܥܕܝܬܳܐ 74). Les règles donc que nous donnerons concerneront le taw en dehors de ce double cas.

79 – 1re **règle** : Tout taw qui fait partie de la *racine* même du mot est dur, ex. ܩܶܒܪܳܐ *fond*, ܒܶܝܬܳܐ *maison*, ܓܽܘܒܳܐ *fosse*. Est dur aussi le taw final de tout autre mot, pourvu que la pénultième ait un accent *autre* que le phataḥ, ex. ܪܽܘܚܳܢܳܝܬܳܐ *spirituelle*, ܡܳܪܬܳܐ *tante maternelle*, ܡܶܪܚܶܡܬܳܐ *aimée*. ܢܶܣܡܳܬܳܐ *miracle*, ܛܽܒܝܬܳܐ *délicieuse*, ܥܳܒܕܬܳܐ *ouvrière* ܪܽܚܡܬܳܐ *amie*. – Exceptions : ܫܥܬܳܐ *heure*, ܥܩܬܳܐ *angoisse*, ܒܪܬܳܐ *pupille*, ܫܪܝܬܳܐ *entablement*, ܡܽܠܬܳܐ *saleté* (66 Not.), ܝܪܬܳܐ *héritier* (1).

80 – IIe **règle** : Les autres mots terminés par ܬܳܐ, dont la pénultième est mue par un phatah, s'ils sont trilitères, c'est-à-dire des formes ܦܶܥܠܬܳܐ et ܦܳܥܠܬܳܐ, ont le taw doux, ex. ܥܠܝܡܬܳܐ *jeune fille*, ܡܠܚܬܳܐ *terrain salin*; exceptions : ܡܕܝܢܬܳܐ *terre habitée*, ܡܪܝܬܳܐ *gouffre*, ܐܝܬܳܐ *île*, ܡܬܩܠܬܳܐ *pesanteur*. – Quant aux quadrilitères et dérivés, ils ont le

(1) ܡܫܝܚܬܳܐ *mesure* et ܡܛܠܬܳܐ *goutte* sont mis pour ܡܫܝܚܬܳܐ et ܡܛܠܠܬܳܐ.

taw dur, ex. ܡܥܒܕܬܐ *assujettie*, ܠܗܘܬܐ *flamme*, ܐܢܚܬܐ *gémissement;* tels sont généralement les mots qui commencent par un ܡ ou un ܢ ou un ܐ *serviles*, ou un alaph à phatah, ou qui ont leur seconde radicale redoublée ex. ܓܘܓܬܐ *gosier* ܐܡܬܐ et ܐܝܠܬܐ *biche*. Font exception: ܡܥܛܬܐ *ouïe*, ܡܪܟܒܬܐ *chariot*, ܡܣܒܬܐ *pensée* ܡܪܝܬܐ *ami*, ܡܪܛܬܐ *crâne*, et chez les occidentaux seulement ܡܥܠܬܐ *entrée*, lesquels ont le taw doux.

81 – Dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici touchant le durcissement et l'adoucissement, nous n'avons pas tenu compte de la lettre *alaph précédée d'un zélam dur*, laquelle, à tort, n'est considérée par les Araméens que comme un simple accent long, et d'ailleurs ne se prononce pas, ex. ܢܒܕܘ *ils périront*, ܒܟܐ *douleur*, ܚܪܐ *libre* (c'est comme s'il y avait ܢܒܕܘ, ܒܟ, ܚܪ). Il suit de là que, quand un mot est terminé soit par un alaph long, soit même par tout autre accent *long*, la première lettre du mot suivant s'adoucit (70), ex. ܡܪܝܐ *Seigneur de tout*, ܗܢܐ ܒܪܐ *cet enfant*, ܗܘܝ ܕܒܪܢ *c'est lui qui nous a faits* (1). – Pareillement, avec un accent autre que le hibas, à la dernière radicale des verbes défectueux, la terminaison *taw* suivie d'un pronom suffixe est douce, ex. ܩܪܝܬܟ *je t'ai appelé*; mais ܙܒܢܬܟ *je t'ai contenté* au contraire.

82 – Il y a quelques homographes qui changent de sens, selon que leur lettre est dure ou douce; ce sont les suivants : ܡܕܒܪܐ *désert* et ܡܕܒܪܐ *cigogne*; ܒܗܬܐ *honte* et ܒܗܬܐ *miséricorde*; ܓܪܒܐ *galeux* et ܓܪܒܐ *gale;* ܐܒܐ *père* et ܐܒܐ *abbé d'un couvent;* et les adjectifs ܪܡܐ *haute*, ܛܒܐ *bonne*, ܡܨܒܐ *posée*, pour les distinguer des substantifs : ܪܡܐ *mamelon*, ܛܒܐ *bonté*, ܡܨܒܐ *trésor*.

83 – Le point qui marque le durcissement et l'adoucissement se met sur n'importe quelle lettre du mot, excepté la première, et

(1) Les Orientaux de nos jours ont perdu cette règle.

chez les Orientaux, ܢ pronom suffixe, ex. ܒܡܪܝܐ *dans le Seigneur*, ܒܝܬܗ *ta maison.*

SUPPLÉMENT

I

POSITION DES ACCENTS

84 - Les accents des noms et des verbes, selon leurs diverses transformations et formes, seront indiqués à chaque chapitre de notre grammaire; chaque fois donc qu'il ne sera pas fait mention d'accents, on devra conclure que les noms et les verbes qui font partie de la règle, ont les mêmes accents que les exemples cités à la suite de la règle.

85 - Les mots du dictionnaire qui se modèlent sur les formes que nous indiquons, ont les mêmes accents qu'elles; les accents des formes non indiquées, sont indiqués par tout bon dictionnaire. Enumérons seulement les règles du zélam dur qui seul a des règles fixes.

86 - *Est dur* :

1° Le zélam qui précède le iodh et l'alaph, ex. ܢܨܒܝܢ *ils veulent*, ܐܝܟܢܐ *alors*, ܦܝܪܐ *fruit;* et cela quoique l'alaph soit apocopé, ex. ܡܫܟܝܐ (1) *oreiller.*

2° Le zélam de l'alaph de l'aoriste suivi d'une lettre accentuée (75; 1°), ex. ܢܐܡܪܟ *j'annoncerai*, ܢܩܘܡ *je me lèverai.*

3° Le zélam de la première lettre de tout mot bilitère auquel est annexée la première pers. sing. du pronom personnel suffixe, ex. ܡܢܝ *de moi.*

---

(1) C'est à tort que les Orientaux mettent ce zélam devant l'alaph quiescent des verbes et des noms hamzés (162), ex. ܫܐܠܝ *j'ai demandé*, ܫܐܠܐ *demandes*, pour ܫܐܠܝ, comme ܡܠܝ, et ܫܐܠܐ comme ܡܫܟܐ. voyez en la cause au N° 66 (*note*) et 81.

4° Le zélam qui précède le taw du prétérit, à la 1e personne du singulier, ex. ܩܛܠܬܝ *j'ai tué*, ܐܬܩܛܠܬܝ *je fus tué*. Ce zélam est inexplicable scientifiquement (1).

5° Le zélam de la 2e radicale du participe présent des verbes trilitères, ex. ܟܬܒ *il écrit*, ainsi que le zélam des noms contractés de la forme ܦܥܠ ex. ܫܗܕ *martyr*, de ܫܗܕܘܬܐ. Tout cela est encore moderne et sans base (1), excepté pour les verbes et les noms défectueux, ex. ܨܒܐ *il veut*, ܛܥܐ *égaré*, pour ܨܒܝ et ܛܥܝ (54; 86, 1°).

6° Le zélam qui précède le pronom ܗ de la 3e pers. mas. sing. et le pronom ܟ de la 2e pers. fém. sing. ex. ܟܬܒܗ *son livre*, ܟܬܒܟ *je t'ai écrite* (1).

II

ACCENT TONIQUE

87 - En Araméen, l'accent tonique tombe sur la *dernière* ou *l'avant-dernière* syllabe; il tombe sur la dernière syllabe, dans le cas où elle est fermée par une ou deux consonnes, ex. ܩܛܠܬ *que tu as tué*, ܟܬܒܝܢ *des livres*, ܩܛܠܢܝ *tue-moi*, ܩܛܠܝ *j'ai tué*, ܩܛܠܝܢ *nous tuons*; il tombe sur l'avant-dernière syllabe, sans pouvoir jamais rétrograder plus loin, dans le cas où la dernière est fermée par une voyelle, ex. ܟܬܒ *livre*, ܡܠܟܐ *rois*, ܡܠܦܢܘܬܐ *enseignement*, ܡܪܚܡܢܘܬܐ *compassion*.

ART. III

AUTRES SIGNES RELATIFS A LA LECTURE

88 - Les Araméens avaient, outre les accents ci-

(1) Il nous est permis néanmoins de conjecturer une explication : les Araméens appuyant fortement sur la dernière syllabe fermée par une consonne,

dessus, d'autres signes qu'ils employaient pour le phrasement de la lecture. Tous ces signes, en usage principalement dans la massore (1), s'appelaient ܦܘܗܡܐ ; ces *pouhamés* étaient de deux sortes : quelques-uns, répondant aux accents rhétoriques des Hébreux, se composaient d'un ou de plusieurs points séparant les différents membres d'une phrase, et en indiquant la valeur syntaxique, pour la facilité de la lecture; ils étaient plus de quarante, et ne sont guère employés de nos jours; nous n'en parlerons donc pas. D'autres, en usage aujourd'hui, sont de deux sortes également: les *traits* ܡܫܚܠܦܐ et les *gros points* ܢܩܛܐ ܪܒܐ.

I

TRAITS

Ces traits sont au nombre de trois : ܡܫܚܠܦܢܐ *vocalisateur*, ܡܕܚܦܢܐ *propulsif*, ܡܥܒܪܢܐ *prétermissif*.

89 - Le trait **vocalisateur** se met *sous* une quiescente précédant une des neuf suivantes : ܒܓܕܟܬ ܪܚܡܠܦ également quiescente (il se met aussi *entre* les deux lettres); il a pour effet de mouvoir cette lettre par un zélam idéal, ex. ܚܟܡܬܐ *sagesse* (lisez ܚܶܟܡܬܐ hekhemtha), ܣܠܡܐ *échelle*, ܝܠܝܕ *il est né*, ܢܚܬܦ *il a été saisi*.

---

ont changé le zélam léger très faiblement prononcé, en un zélam dur qui s'adapte mieux à la longueur de l'accent tonique.

(1) Les premiers travaux sur la massore remontent à l'école d'Edesse et datent du V° siècle. — Chez les *Nestoriens*, ils furent introduits par Narsai à l'école de Nisibe, et furent sensiblement modifiés par ses successeurs jusque vers le milieu du IX° siècle, temps où ils nous paraissent être définitivement fixés. — Chez les *Jacobites*, l'essor imprimé par Jacques d'Edesse († 708) et les moines du couvent de Karkaphtha, porta les soins orthoépiques à un tel degré de perfection, que les travaux postérieurs ne purent apporter que des modifications de détail aux travaux de ces maîtres. Pour plus de détails, voir **Merx**, *Historia artis grammaticæ apud Syros.*

90 - Le trait **propulsif** a un effet tout contraire au précédent; il se met non sous mais *sur* une lettre quiescente précédant une autre quiescente *étrangère* aux neuf susdites; son effet est d'unir la prononciation des deux quiescentes en une seule émission de voix, ex. ܐܶܬܗܰܒܘ *il a été pillé*, ܐܶܬܗܰܙܘ *il a été empilé*, ܡܰܫܬܳܝܳܐ *théâtre*, ܡܰܫܬܳܝܳܐ *boisson*; lisez *etheb-zez*, *mast-ia* etc.

91 - Le trait **prétermissif** est celui qui se met sur une lettre tacite ou qui ne se lit pas (11, 12), ex. ܓܰܒܪܳܐ *homme*, ܓܶܒܪܳܐ *géant*. Dans le cas de *deux* de ces lettres, les Orientaux ne mettent aucun trait; ainsi le *hé* et le *iodh* de ܩܛܠܘܗܝ *ils l'ont tué*, ܟܬܒܘܗܝ *ses livres*, n'ont pas de prétermissif; et dans le cas de *trois*, ils en mettent un sur la troisième lettre, ex. ܩܛܠܝܢ ܓܒܪܳܐ *vous tuez*.

92 - **Exceptions.** On met un propulsif à la place d'un vocalisateur :

1° sur l'avant-dernière lettre de la 1ᵉ personne du pluriel, au prétérit des verbes, ex. ܩܛܠܢ *nous avons tué* (pour ܩܛܠܶܢ).

2° sur l'avant-dernière lettre de l'impératif passif de la forme trilitère primitive, à toutes les personnes, quand elles sont sans *noun*, ex. ܐܶܬܕܟܰܪ *souviens-toi*.

3° sur l'avant-dernière lettre des noms trilitères de la forme ܦܰܥܠܳ annexés au pronom suffixe de la 1ᵉ personne du singulier, ex. ܦܓܪܝ *mon corps*.

4° Sur toute lettre quiescente qui suit un waw quiescent, ex. ܢܰܡܬܳܐ *sommeil*, ܒܶܓܪܘܗܘܢ *leur cou* (15).

Mots isolés qui font encore exception. Le mot ܕܰܒܚܳܐ *sacrifice*, prend un vocalisateur pour un propulsif; au contraire, on met un propulsif à la place d'un vocalisateur aux mots suivants : ܡܳܪܝܳܢܳܐ *baptiste*, ܡܰܫܬܳܢܳܐ *propulsif*, ܪܒܥܘܗܘܢ *leur quart*, ܟܢܥܳܢ *Canaan*, ܒܶܗܝܬܳܐ *bête* (pour distinguer ce nom de ܚܰܝܝܳܐ *vie*).

93 – Toutes ces règles n'existent complètes que chez les Orientaux; car les Occidentaux n'ont gardé que le prétermissif lequel, chez eux, peut se mettre aussi bien *sous* la lettre, ex. ܐܝܟܐ *toi* ou ܐܝܟܐ (25, *note*); et pour ce qui regarde les deux autres traits, ils mettent indifféremment l'un ou l'autre, selon qu'ils prononcent les deux lettres en question en une seule émission de voix ou en les distinguant. Cependant lorsque la deuxième quiescente est un *alaph*, ils donnent toujours à la première un zélam écrit, ex. ܐܡܪܝܢ *on dit* pour ܐܡܪܝܢ ; et lorsqu'elle est un *waw*, la première requiert un 'isas écrit, ex. ܢܬܪܡܘܢ *ils pousseront* pour ܢܬܪܡܘܢ ; enfin lorsqu'elle est un *iodh*, la première prend un hibas écrit aussi, ex. ܐܝܬܝܕܝܥ *il est reconnu* pour ܐܝܬܝܕܝܥ (9; 66; 81).

II

GROS POINTS

Ils se subdivisent en points marquant le pluriel, et en points changeant la valeur et le sens du mot, selon leur position au dessus ou au dessous du mot.

A) POINTS DU PLURIEL

94 – Ces points, qui s'appellent ܣܝܡܐ *siâmé*, sont au nombre de deux et se mettent horizontalement sur les mots dont il va être question; ils se mettent :

1° sur tout nom qui devient pluriel, soit par un changement d'accent seulement, comme ܡܠܟܐ *roi* ܡܠܟܐ, soit par un changement d'accent et de lettre à la fois, ex. ܚܝܘܬܐ *serpent* ܚܘܝܐ.

Exceptions : Ne prend pas le siâmé tout nom mas. plur. employé *adjectivement*, et cela si on le *contracte*,

ex. ܐܠܝܢ ܒܢܝܢ ܙܕܝܩܝܢ *ces enfants sont justes;* mais s'il est employé *substantivement* il reprend le siâmé, ex. ܗܢܐ ܥܣܪܐ ܙܕܝܩܝܢ *il y a ici dix justes.*

2° Sur la 2e et la 3e personne *féminin* pluriel, dans tous les verbes et à tous les temps, ex. ܩܛܠܬܝܢ *vous avez tué*, ܢܩܛܠܢ *elles tueront*; excepté, chez les Orientaux, quand la 3e pers. est sans terminaison, ce qui ne se présente qu'au prétérit, ex. ܩܛܠ *elles ont tué*, mais ܩܛܠܝܢ prend le siâmé; et même dans ce dernier cas, si le verbe est trilitère défectueux à *alaph*, ils mettent le siâmé comme les Occidentaux, ex. ܩܪܘ *elles ont appelé* de ܩܪܐ, mais ܫܒܘ *elles se sont réjouies*, ܦܪܘ *elles ont délivré*; de ܫܒܐ et ܦܪܐ le rejettent.

3° Sur tout nom collectif qui s'écrit au pluriel comme au singulier, ex. ܪܡܫܐ *reptile*. Cependant les Orientaux ne mettent jamais de points aux trois noms : ܓܒܪܐ *homme* ou *hommes*, ܫܡܝܐ *ciel* ou *cieux*, ܥܦܪܐ *oiseau* ou *oiseaux*, à moins qu'ils ne soient annexés à un nom ou simplement contractés, ex. ܓܒܪܬ ܐܠܗܐ *les hommes de Dieu*, ܓܒܪܝܢ; tandis que les Occidentaux leur en mettent chaque fois qu'ils sont considérés comme des pluriels.

4° Sur tout nom pluriel qui n'a pas de singulier, ex. ܡܝܐ *eaux*.

5° Sur tout nom de nombre annexé à un pronom suffixe, ex. ܬܪܝܢ *nous deux* (mas. fém.), ܬܠܬܟܘܢ *vous trois*. Quand le nom de nombre n'est pas annexé, les Occidentaux mettent encore le siâmé, si ce nom est du féminin, ex. ܐܪܒܥ ܢܫܐ *quatre femmes*; mais les Orientaux ne le

mettent en aucun cas, hormis dans les neuf noms de nombre depuis onze jusqu'à vingt, quand ils sont féminins et terminés par un zélam, ex. ܐܪܒܥܬܥܪܐ *quatorze.*

95 – Les particules, quelle que soit leur nature, ne prennent jamais de points, chez les Orientaux ex. ܥܠܝܗܘܢ *autour d'eux.* Les Occidentaux mettent des points aux particules suivantes, mais à l'état annexé seulement : ܟܡܘ *vis-à-vis,* ܥܠ *autour,* ܟܠ *terme d'appel au secours,* ܒܠܝ *sans,* ex. ܥܠܘܗܝ *autour de lui.*

96 – Ni le pronom, ni les adverbes suivants ne peuvent prendre le siâmé : ܠܥܠܡܝܢ *jusqu'à l'éternité,* ܕܠܥܠܡ *véridique,* ܠܥܘܠܡ et ܡܢܥܠܡ *dès le commencement.*

Nota : 1. S'il y a dans le mot un ܐ on ne met qu'un seul point qui, uni au point du rés constitue le siâmé, ex. ܐܢܫܐ *hommes*; dans le cas de deux ܐ, le point se met sur le second, ex. ܐܡܝܢܐ *véridiques.*

Nota : 2. En règle générale, le siâmé se met sur n'importe quelle lettre; mais ordinairement sur les lettres du milieu, et jamais sur le pronom auquel est annexé le nom, ex. ܡܠܟܬܗܘܢ *leurs rois* et non ܡܠܟܬܗܘܢ.

B/ POINTS DE DISTINCTION

97 – Ces points ont précédé et remplacé anciennement les accents d'aujourd'hui; ils étaient indispensables, avant l'apparition des accents, pour distinguer les homonymes et les homographes. L'usage n'a conservé que les suivants:

98 – DANS LES VERBES. On met un point, *en bas,* entre la 1ᵉ et la 2ᵉ radicale du *prétérit* des verbes trilitères primitifs, ex. ܩܛܠ *il a tué*; à la première personne ce point se met en haut, ex. ܩܛܠܬ *j'ai tué.*

2° Item et pour les mêmes verbes, un seul point est mis en *haut*, entre la 1ᵉ et la 2ᵉ radicale du *participe présent*, ex. ܩܳܛܶܠ *il tue.*

3ᵉ Les Orientaux mettent *deux* points horizontaux, toujours obligatoires, *sous* le taw de la 3ᵉ pers. fém. sing. du prétérit de tous les verbes, ex. ܩܛܠܬ *elle a tué*, ܐܶܬܩܛܠܬ *elle fut tuée*. Les Occidentaux, dans le même cas, séparent ces deux points, et mettent l'un au dessous, l'autre au dessus du taw ܩܛܠܬ; ou même se contentent du dernier seul ܩܛܠܬ.

99 – Pour ce qui est de *l'aoriste*, les Orientaux ne mettent jamais de points. Les Occidentaux, dans la forme ܢܶܩܛܶܠ mettent quelquefois un gros point entre la 1ᵉ et la 2ᵉ lettre, non seulement de l'aoriste ܢܶܩܛܶܠ mais des participes présent et passé ܩܳܛܶܠ ; item pour la forme ܦܶܥܶܠ, excepté que ce point se met entre la 2ᵉ et la 3ᵉ lettre ex. ܢܶܦܥܶܠ , ܦܶܥܶܠ , ܦܳܥܶܠ . — Les mêmes, dans les trilitères défectueux, au participe passé contracté, mettent un point au dessus et un point au dessous, entre la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale ,ex. ܡܶܟܶܠ *doux.*

100 – DANS LES NOMS. Les Orientaux et les Occidentaux mettent un point sur les noms suivants : ܥܳܒܕܳܐ *action*, ܕܳܝܳܢܳܐ *juge*, ܥܳܩܶܠܬܳܐ *pervers*, pour les distinguer de ܥܒܕܳܐ *serviteur*, ܕܝܢܳܐ *jugement*, ܥܩܶܠܬܳܐ *perversité* etc. etc. — Les Orientaux seuls mettent deux points sous ܫܶܡܳܐ *signe*, ܥܘܒܪܳܐ *embryon*, pour les distinguer de ܫܡܳܐ *il est venu*, de ܥܳܩܶܠܬܳܐ et ܥܒܪܳܐ .

101 – DANS LES PRONOMS. Les *Orientaux* mettent deux points sous les mots suivants ܗܽܘ *lui*, ܗܽܝ *elle*,

ܗܘܳܐ *il est devenu*, quand le hé est prononcé, et dans le cas contraire, un seul : ܘܳܐ · ܘܺܐ · ܗܘܳܐ ; à la 3ᵉ personne du fém. sing. du verbe ܗܘܳܐ, les deux points du waw remplacent ceux du taw : ܗܘܳܬ · ܗܘܺܬ *elle est devenue* (1). — Les Occidentaux ont ces mêmes particularités, seulement ils ne mettent qu'un seul point *sous* le pronom, ex. ܘ · ܘ̇; de plus, ils mettent un point *sur* le noun de ܐܢܳܐ *moi* quand l'alaph est prononcé, sinon le point se met *au-dessous*: ܐܢܳܐ. – Les Orientauxet les Occidentaux mettent un point *sous* ܗܢܘܢ *eux*, pour le distinguer de ܗܢܘ̈ *ceux-là*; et un point, toujours obligatoire, *sur* le *hé* pronom suffixe *féminin*, ex. ܟܬܒܗ *son livre*, ܩܛܠܬܗ *je l'ai tuée*. — De plus, un seul point est mis *sur* les pronoms démonstratifs ܗܳܢ, ܗܳܠ, pour les distinguer de ܗܢ, ܗܠ.

102 – DANS LES PARTICULES. Les Occidentaux mettent une espèce de *chadda* oblique sur le waw de ܐܘ̈ *ô*, pour le distinguer de ܐܘ *ou*.

---

(1) Les deux mots ܒܗ *par lui*, ܠܗ *à lui*, n'ont qu'un point, parce que le hé qui est prononcé n'est pas celui du pronom, mais bien celui de ܒ̈ et de ܠ̈ (ܒ̈ ܗ · ܠ̈ ܗ); celui du pronom a disparu (voy. Morphologie).

DEUXIÈME PARTIE

ETUDE DU MOT ou MORPHOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

VERBE

ART. 1

VERBE EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

DIVISION DU VERBE

I

103 - Le verbe araméen ܦܥܠܐ, se divise en *primitif* ܦܥܠ ou ܐܦܥܠ; et en *dérivé* ܦܥܠܬܐ ou ܦܥܠܢܐ.

104 - Le verbe *primitif* est ou bien *trilitère* ܬܠܝܬܝܐ ܫܪܫܐ; c'est-à-dire à trois lettres à la racine, ex. ܩܛܠ *il a tué*, ou bien *quadrilitère* ܪܒܝܥܝܐ ܫܪܫܐ; c'est-à-dire à quatre lettres à la racine, ex. ܐܬܪܓܡ *il a traduit* (sed vide infrà).

105 - Le verbe *dérivé* est celui qui se forme du primitif par l'addition d'une ou de plusieurs lettres, comme ܐܩܛܠ qui se forme de ܩܛܠ en y ajoutant un alaph.

106 - Tout verbe soit primitif soit dérivé, suivant ses lettres radicales, peut être FORT ou INFIRME ou HAMZÉ. Le verbe *fort* donne lieu aux verbes *sains*, *redoublés* et *nounnés*, et le verbe infirme est *concave*, *défectueux* ou *assimilé*.

II

FORMES DES VERBES PRIMITIFS TRILITÈRES

107 – Leurs formes (ܩܶܛܠܳܐ ou ܦܰܥܳܠܳܐ) sont au nombre de sept, suivant la nature de l'accent qui affecte la seconde radicale, au prétérit et à l'aoriste. Or la seconde radicale peut être mue soit au PRÉTÉRIT soit à L'AORISTE par un *phatah*, ex. ܩܛܰܠ *il a tué*, ܢܶܪܚܶܡ *il aimera*; ou par un *zélam* ex. ܦܰܠܶܓ *il a adoré*, ܢܶܦܠܶܓ *il fera*; ou par un rewah, ex. ܩܦܰܨ *il a frissonné*, ܢܶܩܛܠܳܐ *il tuera*. Ces différentes combinaisons d'accents à l'un et à l'autre de ces temps, ne peuvent donner lieu en Araméen qu'a sept formes qui sont les suivantes (1) :

Accents	Aoriste	Prétérit	Traduction
1° Phatah au prétérit et rewah à l'aoriste	: ܢܶܟܬܳܒ	: ܟܬܰܒ	*il a écrit*
2° Phatah au prétérit et zélam à l'aoriste	: ܢܶܦܠܶܓ	: ܦܠܰܓ	*il a fait*
3° Phatah au prétérit et phatah à l'aoriste	: ܢܶܦܬܰܚ	: ܦܬܰܚ	*il a ouvert*
4° Zélam au prétérit et phatah à l'aoriste	: ܢܶܪܚܶܡ	: ܪܚܶܡ	*il a aimé*
5° Zélam au prétérit et rewah à l'aoriste	: ܢܶܨܛܳܒ	: ܨܛܶܒ	*il s'est tu*
6° Rewah au prétérit et à l'aoriste	: ܢܶܩܦܳܨ	: ܩܦܰܨ	*il a frissonné*
7° Zélam au prétérit et à l'aoriste	: ܢܶܝܬܶܒ	: ܝܬܶܒ	*il s'est assis*

108 – Remarques. a / On voit par là que tous les verbes ont la première radicale quiescente; voy. N° 36.

b / Tout verbe dont la troisième radicale est une gutturale, ne peut avoir de zélam ni au prétérit ni à l'aoriste (5).

c / Pour qu'un verbe soit susceptible de la troisième forme, la langue arabe exige que la 2ᵉ ou la 3ᵉ radicale soit une gutturale; il n'en est pas de même en Araméen.

(1) Ces formes n'existent généralement au complet que dans les verbes *sains*; nous verrons plus loin combien les autres genres de verbe peuvent en recevoir.

d / Les formes qui ont le plus de verbes sont, en descendant : A / la première et la troisième; B / la quatrième; C / la deuxième; D / la cinquième; E / la sixième et la septième qui ont les seuls verbes qui leur servent de paradigmes.

III

FORMES DES VERBES DÉRIVÉS

109 - Le verbe primitif trilitère admet onze formes dérivées :

Lettres ajoutées au radical	Radical prim.	Exemples	Formes	
Redoublement des 2e radicale	ܦܥܠ :	ܦܥܥܠ :	ܦܥܠ :	1
Alaph (ܐ)	ܫܡܥ :	ܐܫܡܥ :	ܐܦܥܠ :	2
Semkath (ܣ)	ܦܪܣ :	ܣܦܪܣ :	ܣܦܥܠ :	3
Sin (ܫ)	ܟܬܒ :	ܫܟܬܒ :	ܫܦܥܠ :	4
Répétition des 2e et 3e radicale.	ܫܠܡ :	ܫܠܡܡܠ :	ܦܠܡܡܠ :	5
Alaph et Taw (ܐܬ)	ܦܥܠ :	ܐܬܦܥܠ :	ܐܬܦܥܠ :	6
Redoublement de la 2e radicale et ܐܬ	ܦܥܠ :	ܐܬܦܥܥܠ :	ܐܬܦܥܥܠ :	7
Alaph, Taw et Alaph (ܐܬܐ)	ܫܡܥ :	ܐܬܐܫܡܥ :	ܐܬܐܦܥܠ :	8
Alaph, Semkath et Taw (ܐܣܬ)	ܦܪܣ :	ܐܣܬܦܪܣ :	ܐܣܬܦܥܠ :	9
Alaph, Sin et Taw (ܐܫܬ)	ܟܬܒ :	ܐܫܬܟܬܒ :	ܐܫܬܦܥܠ :	10
Répétition des 2e et 3e radicale et ܐܬ	ܫܠܡ :	ܐܬܫܠܡܠܡ :	ܐܬܦܠܡܠܡ :	11

110 - D'après ce tableau où le « ܦ » représente la première radicale, le « ܥ » la deuxième et le « ܠ » la troisième, il est facile de voir quelles sont les lettres ajoutées au radical, pour la formation de chaque forme, et surtout la place que ces lettres y occupent (1).

---

(1) Les formes ܐܬܦܥܠ . ܐܬܦܠܡܠ . ܦܠܡܡܠ . ܐܦܥܠ . ܣܦܥܠ n'existent pas en Arabe; mais par contre les formes arabes افعَلّ . انفعَل . تفاعَل . فاعَل . افعالّ . افعنلَل ne sont pas représentées en Araméen.

111 – Remarques. a / Les formes à deux syllabes ont toujours un zélam à l'avant dernière lettre du prétérit et de l'aoriste, ex. ܐܫܬܠܚ, excepté le cas où la 3ᵉ radicale est une gutturale (5); celles à trois syllabes prennent un phatah à toutes les lettres (hormis ܐܢ qui ne change jamais), ex. ܐܫܬܠܚ. Mais l'aoriste actif de la 5ᵉ *forme* prend un zélam à la 2ᵉ radicale répétée : ܐܫܬܠܚ ܐܫܬܠܚ, car en réalité ce temps n'a que deux syllabes, la première lettre n'étant accentuée que pour raison d'euphonie.

112 – b / Ce n'est pas à dire que dans la langue actuelle, tout verbe puisse avoir toutes ces formes, mais seulement qu'il n'en est pas un qui ne soit susceptible de l'une d'elles. En dehors donc des règles qu'on trouvera dans cette grammaire pour la dérivation des formes, c'est le dictionnaire qui doit servir de guide.

113 – c / Il y a plusieurs verbes qui changent de sens en changeant de forme, ex. ܫܕܪ : ܫܕܪ *il a envoyé*, et ܫܕܪ : ܫܕܪ *il a ôté ses habits*; ܫܕܪ *il est devenu fou*, et ܫܕܪ *il s'est transporté*; ܫܕܪ *il s'est penché*, et ܫܕܪ *il a prié*; ܫܕܪ *il a dansé*, et ܫܕܪ *il a gémi*.

IV

FORMES DES VERBES QUADRILITÈRES

114 – Il est très contestable que dans ces verbes qui se conjuguent absolument comme ܫܕܪ et ܫܕܪ, les quatre lettres soient radicales; car il est certain qu'un grand nombre de ceux qu'on croyait quadrilitères primitifs, sont reconnus aujourd'hui comme de véritables trilitères d'où ces

prétendus quadrilitères primitifs sont dérivés, au moyen de l'insertion d'une des lettres serviles suivantes. ܐ . ܘ . ܝ . ܡ . ܢ . ܬ . ܗ . ܐ . (cf. *verbes dérivés*). ܐ (item).

115 – Après ces considérations, les verbes quadrilitères peuvent être classés selon les formes suivantes :

Lettres Serviles	Primitifs	Exemples	Formes
Res (ܐ)	ܟܬܒ	ܢܐܟܬܒ :	1 : ܦܥܝܠ :
Waw (ܘ)	ܟܬܒ	ܢܘܟܬܒ :	2 : ܦܘܥܠ :
Iodh (ܝ)	ܟܬܒ	ܢܝܟܬܒ :	3 : ܦܝܥܠ :
Mim (ܡ)	ܟܬܒ	ܡܢܟܬܒ :	4 : ܦܡܝܥܠ :
Noun (ܢ)	ܟܬܒ	ܢܟܬܒ :	5 : ܦܢܥܠ :
Taw (ܬ)	ܟܬܒ	ܐܬܟܬܒ :	6 : ܐܬܦܥܠ :
Répétition de la dernière radicale	ܟܬܒ	ܢܟܬܒܒ :	7 : ܦܥܠܠ :
Répétition des 1e et 2e radicale	ܟܬܒ	ܢܟܬܟܬܒ :	8 : ܦܥܠܦܥܠ :
Hé (ܗ)	ܟܬܒ	ܐܟܬܒ :	9 : ܐܦܥܠ :
Iodh (ܝ)	ܟܬܒ	ܢܟܬܝܒ :	10 : ܦܥܠ :
Alaph (ܐ)	ܟܬܒ	ܢܟܬܐܒ :	11 : ܐܦܥܠ :

116 – Remarques. a / Les formes 8, 7, 10 sont plus en usage que les autres; viennent au second rang les formes 1, 4, 2.

b / La plupart des autres verbes quadrilitères, très rares d'ailleurs, qui ne rentrent dans aucune de ces formes, sont, semblerait-il, d'origine étrangère.

c / Le passif de ces formes est commun aux formes trilitères dérivées.

V

VERBES PASSIFS, TRANSITIFS ET INTRANSITIFS

117 – I Les formes que nous venons de voir, avaient

dans la langue Sémitique *primitive*, les deux voix active et passive, marquées seulement par des différences de vocalisation. L'Araméen *moderne* n'a plus de *voix passive* (ܡܶܠܬܳܐ ܫܥܘܬܳܐ) ; les formes *réfléchies* en tiennent lieu d'après les règles suivantes :

118 - a / Ajoutez un ܐܶܬ au commencement de la voix active (ܡܶܠܬܳܐ ܡܶܬܩܛܶܠܬܳܐ); pour les changements d'accents qu'éprouve alors le verbe, voir N° 111, ex. ܐܶܬܩܛܶܠ *il fut tué*, de ܩܛܶܠ .

119 - b / Si la première radicale est précédée d'un alaph servile (ce qui n'a lieu que dans la forme ܐܶܦܥܶܠ), cet alaph se change en taw; ce qui donnera deux taws pour le passif de cette forme, ainsi ܐܶܬܚܶܦ devient ܐܶܬܬܚܶܦ (pour ܐܶܬܐܶܬܚܶܦ) . Font exception deux verbes qui conservent leur alaph : ܐܶܡܰܢ *il a cru* devient ܐܶܬܐܶܡܰܢ, et ܐܶܬܰܡܶܠ *il a été célibataire* ܐܶܬܐܶܬܰܡܶܠ .

120 - c / Si la première radicale du verbe est une sifflante (ܣ . ܙ . ܫ) ou une chuintante (ܨ), elle se met, pour raison d'euphonie, avant le taw; ainsi ܐܶܬܩܰܛܰܪ *il a brûlé* devient ܐܶܨܛܰܪ pour ܐܶܬܨܛܰܪ ; et alors le taw se change en « ܛ » devant un ܣ, et en « ܕ » devant un ܙ ; ainsi ܣܰܟܰܠ *il a crucifié* devient ܐܶܣܛܰܠ pour ܐܶܣܬܰܠ, et ܙܰܪܰܥ *il a semé* ܐܶܙܕܰܪ . Mais s'il y a *deux taws* (ce qui n'a lieu qu'avec la forme ܐܶܦܥܶܠ), le verbe n'éprouve aucun changement, ex. ܐܶܬܬܚܶܦ *il fut pris*, ܐܶܬܬܡܰܟ *il fut soutenu*, ܐܶܬܬܣܰܟܰܠ *il fut crucifié*, ܐܶܬܬܙܰܪܰܥ *il fut semé*; de ܐܶܬܚܶܦ . ܐܶܬܡܰܟ . ܐܶܬܣܰܟܰܠ . ܐܶܬܙܰܪܰܥ .

121 - De tout ce qui vient d'être dit, nous pouvons inférer que, grammaticalement parlant, la forme dérivée ܢܶܦܥܶܠ *n'est que le passif* de ܦܥܶܠ ; la forme ܢܶܦܬܰܚ de ܦܬܰܚ ; la forme ܢܶܐܶܦܬܰܚ de ܐܶܦܬܰܚ ; la forme ܢܶܗܶܦܬܰܚ de ܗܶܦܬܰܚ ; la forme ܢܶܥܶܦܬܰܚ de ܥܶܦܬܰܚ ; enfin la forme ܢܶܦܬܰܚܬܰܚ de ܦܬܰܚܬܰܚ ; c'est de cette manière que la plupart des fois, ces formes augmentées sont désignées dans les chapitres ultérieurs.

122-II Le verbe **transitif** s'appelle ܡܶܠܬܳܐ ܡܥܰܕܝܳܢܳܝܬܳܐ. Est transitif :

a/ Tout verbe qui régit un nom sans particule, ex. ܟܬܰܒܬܳܐ ܟܬܰܒܬܺܝ *j'ai écrit une lettre.*

b/ Tout verbe susceptible d'un pronom suffixe, ex. ܟܬܰܒܬܳܐ ܟܬܰܒܬܺܝܗܝ *la lettre, je l'ai écrite.*

123 - Est accidentellement (1) intransitif ܡܶܠܬܳܐ ܕܰܚܕܳܬܳܝܳܬ: *premièrement*, tout verbe qui ne régit le nom que par le moyen d'une particule, *deuxièmement* tout verbe qui ne souffre pas de pronom suffixe comme régime, ex. ܫܰܒܰܩ ܡܶܢ ܡܕܺܝܢܬܳܐ *il quitta la ville*, ܫܰܒܰܩ ܠܶܗ *il le railla.*

124 - *Est essentiellement* (1) *intransitif* :

a/ Tout verbe assimilé trilitère (145), excepté ܝܰܠܕ *il a enfanté*, ܝܰܪܬ *il a hérité*, ܝܰܢܩ *il a tété*, ܝܰܕܥ *il a su*, ܝܰܗܒ *il a donné.*

b/ Tout verbe trilitère *défectueux* terminé par un iodh, ex. ܡܰܥܝ *il s'est gâté.*

c/ Tout verbe modelé sur les huitième et onzième formes dérivées.

---

(1) Ces deux termes seront expliqués au N° 278 et sqq.

d / Tout verbe indiquant un état, une qualité bonne ou mauvaise inhérente ou non au sujet, ex. ܐܰܕܰܡ *il a rougi*, ܛܰܒܶܐܠ *il a été avare*, ܪܰܕܰܦ *il a couru*, ܩܳܡ *il s'est levé*, ܚܰܠܰܐ *il a été malade.*

125 - Aucun de ces verbes, essentiellement intransitifs, ne peut avoir de passif, à moins de passer d'abord à une forme à sens transitif, d'après des règles particulières exposées dans l'Art. II.

VI

VERBES FORTS

126 - Ils sont comme nous l'avons dit, de trois espèces : a / les Verbes *sains* (1) ܦܰܥܠܳܐ ܫܠܡܳܐ ; b / les verbes *redoublés*; c / les verbes *nounnés*. Il n'y a rien à dire ici des verbes sains qui nous ont servi de type dans tout ce qui précède; il nous reste donc à traiter des redoublés et des nounnés.

1°

VERBES REDOUBLÉS

127 - NATURE. Le verbe redoublé (ܦܥܠܳܐ ou ܦܥܠܳܐ ܕܡܫܠܡ), est celui dont la 2ᵉ et la 3ᵉ radicale sont les mêmes, mais confondues en une seule; ainsi nous disons ܓܰܙ *il a volé* pour ܓܰܙܙ.

128 - FORMES PRIMITIVES. Dans les verbes redoublés *trilitères*, le prétérit n'ayant que deux lettres, ne peut avoir qu'un phataḥ sur la première de ces lettres; mais l'aoriste admet tout autre accent, ex. ܓܰܙ *il a volé* ܢܶܓܙ. ܩܰܛ *il a coupé* ܢܶܩܛ. ܛܰܥ *il s'est trompé* ܢܶܛܥ (forme rarement employée).

(1) Le Verbe sain est celui dont la forme trilitère primitive ne contient ni un alaph guttural, ni une lettre infirme, ni un noun à la 1ᵉ radicale ni enfin une lettre redoublée.

129 - Dans les verbes redoublés *quadrilitères*, le prétérit se modèle sur la huitième forme quadrilitère, ex. ܐܶܬܰܙܰܥ *il a agité*, de ܙܰܥ ; fait exception ܐܶܬܰܪܰܒ *il a augmenté*, de ܪܰܒ qui s'écrit avec un waw (3).

130 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ fait ܦܰܥܶܝ et au passif ܢܶܦܬܰܥ ; la forme ܢܶܦܥܶܠ fait ܢܶܦܥܶܝ et au passif ܢܶܬܦܰܥ. Les verbes redoublés ne sont susceptibles d'aucune autre forme.

131 - RÈGLES DE L'ASSIMILATION. Les règles de l'assimilation de la deuxième radicale à la troisième, dans les verbes redoublés et dans leurs dérivés (noms ou adjectifs), sont les suivantes :

1re **règle** : La 2e radicale disparaît, c'est-à-dire qu'elle s'assimile à la 3e, toutes les fois qu'elle est quiescente, ou mue par un accent dur (phatah, zélam ouvert ou rewah); et si la lettre qui précède la 2e radicale est quiescente, elle prend l'accent de cette 2e radicale. *Exemples pour la lettre quiescente* : ܓܢܳܐ *jardin*, pour ܓܢܢܳܐ comme ܓܢܳܐ . ܡܰܓܢܳܐ *vol* pour ܓܢܳܐ comme ܡܰܓܢܳܐ . — *Pour l'accent dur* : ܢܳܓܶܐ *il a fait voler*, pour ܢܳܓܢܶܐ comme ܢܳܨܰܒ . ܓܳܢܳܒ *il a volé*, pour ܢܳܓܢܳܒ . ܢܶܓܢܳܒ *il volera*, pour ܢܶܓܢܳܒ .

132 - Exceptions : La deuxième radicale ne s'assimile pas graphiquement à la 3e dans les noms suivants : ܒܚܳܪܶܐ *mers*, ܒܚܳܪܶܐ *peuples*, ܡܶܬܚܳܪܬܳܐ *remèdes*, ܚܳܬܳܢ ou ܚܳܬܳܢܳܐ *belles-sœurs*, ܒܶܬܳܢ ou ܒܶܬܳܢܳܐ *causes*, ܚܶܬܳܢ *moustiquaires*, ܒܶܬܳܢ *supérieur*, ܚܳܪܳܢ *ronce*; pour ܒܚܳܪ . ܒܚܳܪ etc.

133 - IIe **règle** : Par contre, chaque fois que la 2e

radicale est mue par un accent long (zakaph, zélam dur, hibas), il n'y a pas assimilation, ex. ܓܢܢܐ *jardinier*, ܥܢܢܐ *nuée*. ܨܝܢܐ *pur*, ܣܘܢܐ *pavillon* (1).

134 – De ces deux règles, nous conclurons que dans les verbes redoublés : A / *il y a assimilation*, à la forme primitive de la voix active, ex. ܦܨ ; à l'impératif passif de cette forme, ex. ܢܦܨ , ainsi qu'à la forme dérivée ܐܦܨ active et passive; B / *il n'y a pas assimilation*, au passif de la forme primitive, ex. ܢܦܨ (l'impératif excepté), ni à la forme ܦܨ active et passive, ni aux participes nominal et passé, ex. ܦܨܢܐ (1). ܦܨܢܐ , ni aux formes quadrilitères, ex. ܦܦܨܨ *il a réduit en servitude.*

135 – Remarque. A tout ce que nous venons de dire, il n'y a que le seul verbe ܪܚܡ *il a eu pitié* qui fasse exception; car à l'aoriste de la forme primitive, il fait ܢܪܚܡ pour ܢܪܚܡ , et à l'impératif ܪܚܡ au lieu de ܪܚܡ ; et cela pour le distinguer de l'aoriste du verbe ܚܝܐ *il a vécu*, qui fait irrégulièrement ܢܚܐ pour ܢܚܐ .

2°

VERBES NOUNNÉS

136 – NATURE. Le verbe nounné ܡܢܝܢ ܦܥܠ est celui dont la première radicale est un *noun*. La règle qui le régit ainsi que les noms qui en dérivent régulièrement est la suivante :

---

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui substituent faussement au ribas des mots de cette catégorie, un rewah, car ils lisent ܣܘܢܐ . ܥܢܢܐ pour ܣܘܢܐ et ܥܢܢܐ. Les Occidentaux ont ici la bonne prononciation. Pour comprendre la raison de toutes ces règles, il faut se reporter au chapitre de la quantité des accents, N° 31 et sq.

137 - **Règle** : Toutes les fois que le noun est *quiescent* au milieu du mot, il disparaît, *forcément* pour le plus grand nombre des verbes, ex. ܢܦܩ *il est sorti* ܢܦܩܘܢ pour ܢܦܩܘܢ, et *librement* pour les autres, ex. ܢܛܪ *il a gardé* ܢܛܪܘܢ ou ܢܛܪܘܢ. Quant à savoir quels sont ceux qui perdent le noun forcément ou librement, c'est le dictionnaire qui doit renseigner; en tous cas, si on veut aller au plus sûr, on n'a qu'à retrancher toujours le noun.

138 - **Exceptions** : Il n'y a que les quelques verbes suivants qui ne peuvent jamais perdre le noun : ܢܗܪ *il a lui*, ܢܒܥ *il a jailli*, ܢܗܡ *il a mugi*, ܢܙܘ *il s'est mortifié*, ܢܛܫ *il a rayonné*, ܢܫܝ *il s'est illustré*, ܢܫܪ *il a été clair*, ܢܦܘ *il a regimbé*, ܢܫܛ *il a eu l'âme*, ܢܟܫ *il a mordu*, ܢܫܒ et ܢܫܟ *il a faibli*, ܢܙܕ *il a pulvérisé*, ܢܙܕ *il a sommeillé*, ܢܚܬ *il a creusé*, ܢܙܠ *il a regimbé*, ܢܚܬ *il a sangloté*.

139 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, le verbe nounné peut avoir à la 2ᵉ radicale un phatah, comme ܢܦܚ *il a soufflé*, ou un zélam, comme ܢܫܒ *il a faibli*. A l'aoriste il peut avoir tous les accents, ex. ܢܦܩ : ܢܦܩ. ܢܫܕ *il a attiré* ܢܫܕ . ܢܬܟ *il a suivi* ܢܬܟ.

140 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܥܠ fait ܢܦܩ et au passif ܐܬܦܥܠ . la forme ܐܦܥܠ : ܐܦܩ (pour ܐܦܥܠ) et au passif ܐܬܐܦܥ (pour ܐܬܐܦܥ). Les verbes nounnés ne peuvent avoir aucune autre forme.

VII

VERBES INFIRMES

141 - On appelle *infirme* ܚܠܝܢܐ le verbe dont une ou deux radicales sont des lettres infirmes, ܐ ou ܝ. Le verbe qui en a deux est appelé doublement infirme. Ces lettres peuvent former soit la 1ᵉ radicale, soit la 2ᵉ, soit la 3ᵉ.

142-Dans le premier cas, le verbe s'appelle ܡܫܘܝܐ ܕܝܕܥ; nous l'appelons *assimilé*, parce que, comme en Arabe, il ressemble au verbe sain dans sa conjugaison, ex. ܝܕܥ *il a connu.*

143 - Dans le deuxième cas, il s'appelle ܚܠܝܐ ܡܝܡܝܢܐ; nous l'appelons, comme les Arabes, *concave*, ex. ܩܡ *il s'est levé*, pour ܩܝܡ.

144 - Dans le troisième cas, il s'appelle ܚܠܝܐ ܢܩܝܨܐ ; nous l'appelons, comme les Arabes, *défectueux*, ex. ܒܚܪ *il a choisi*, pour ܒܚܝܪ.

1°

VERBES ASSIMILÉS

145 - NATURE. Le (ܘ) ne constitue la première radicale que dans les cinq verbes suivants, dont deux sont dérivés ܘܥܕܐ *il a donné rendez-vous*, ܘܪܕ *il a fleuri*, deux quadrilitères ܘܟܟܐ *il a sangloté*, ܡܬܘܪܕܝܢ *il s'est épanoui*, et un trilitère primitif, mais qui ne s'emploie qu'au participe verbal indéclinable ܘܠܝ (de l'inusité ܘܠ), *il faut.*

Reste donc le iodh, en dehors de ces cinq verbes, pour constituer en Araméen le verbe assimilé dont voici les règles pour les verbes et les noms qui en dérivent régulièrement :

146 - 1° Le iodh qui commence un mot assimilé, et

est suivi d'une lettre *accentuée* prend toujours un hibas(43), ex. ܐܒܶܝܰܬ *il a été noir*, ܝܒܶܫ *il a été sec.*

147 - 2° Le iodh quiescent, et ne commençant pas un mot assimilé, se change en *waw*, ex. ܢܳܗܒܶܝ . ܢܳܗܒܶܫ pour ܢܗܒܶܝ ܢܗܒܶܫ de ܐܒܶܝ . ܝܒܶܫ . ܠܳܐܳܬܳܐ *session*, pour ܠܳܐܳܬܳܐ de ܝܳܬܶܒ .

Exceptions : ܝܒܶܛ *il a tété* reste ܢܗܒܶܛ pour ܢܳܗܒܶܛ (rarement employé), et ܝܒܶܠ reste toujours ܢܗܒܶܠ *il a gémi*; ܝܠܶܦ *il a appris* devient ܢܠܶܦ pour ܢܳܗܠܶܦ.

148 - 3° Mais si la lettre qui précède le iodh quiescent ci-dessus, est ponctuée zélam, le iodh se change, dans les *verbes*, en alaph; ce zélam est un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez Occidentaux (28), ex. ܝܳܪܶܬ *il a hérité* ܢܳܪܶܬ . ܝܳܪܳܬܳܐ . Exceptions : ܝܳܕܶܥ *il a su* devient à l'aoriste ܢܳܕܶܥ , et ܝܳܬܶܒ *il s'est assis* ܢܳܬܶܒ .

149 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, la 2ᵉ radicale n'a que le zélam, ex. ܝܳܪܶܬ ; excepté si la 3ᵉ est une gutturale (5), ex. ܝܳܩܶܪ *il a été lourd*. A *l'aoriste* trilitère, elle n'a que le phataḥ; le seul verbe ܝܳܬܶܒ qui fait ܢܳܬܶܒ fait exception; ex. ܢܳܩܶܪ . ܢܳܪܶܬ .

150 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ ne fait pas exception, ex. ܢܳܩܶܪ et au passif ܢܳܗܳܩܶܪ ; ni la forme ܦܰܥܰܠ : ܢܳܩܰܪ et au passif ܢܳܗܳܩܰܪ .

151 - Remarque. Il y a plusieurs verbes des formes ܦܰܥܶܠ et ܦܰܥܶܠ qui n'ont pas de forme primitive, ex. ܢܳܦܶܩ *il a avoué*, et au passif ܢܳܗܳܦܶܩ . ܦܳܨܶܩ *il a délivré*, et au passif ܢܳܨܳܦܶܩ . ܢܳܦܶܩ *il s'est achevé* ܢܳܗܳܦܶܩ . ܩܪܶܒ *il a offert* ܢܳܩܪܶܒ . Les verbes assimilés n'admettent pas d'autres formes.

2°

VERBES CONCAVES

152 - NATURE. Le verbe concave a deux lettres, comme les verbes redoublés, mais au lieu d'un phatah, il porte toujours un zakaph (55), ex. ܨܳܡ *il a jeûné*, pour ܨܰܡَ . ܢܚܳܬ *il est descendu* pour ܢܚَܬ . Un seul verbe mû par un hibas fait exception : ܡܺܝܬ *il est mort* ܡܰܝܺܝܬ, pour ܡܳܝܺ qui est aussi employé (1).

153 - FORMES PRIMITIVES. Dans ces formes simples trilitères, le *prétérit* est ce que nous venons de dire; quant à *l'aoriste*, il ne peut prendre que le ribas (58), et la préformante est quiescente (36), ex. ܢܩܘܡ *il se lèvera*, pour ܢܩܳܡ; mais à la 1ᵉ pers. du singulier, la préformante prend un zélam dur (43, 86), ex. ܐܩܘܡ . Un seul verbe à hibas fait exception : ܫܺܝܡ *il a mis* ܢܫܺܝܡ (pour ܢܫܺܝܡ).

154 - FORMES DÉRIVÉES. Dans toutes les formes dérivées la lettre infirme est un iodh; ainsi la forme ܦܰܝܕ

---

(1) D'après les règles que nous avons données au N° 53 et sq. le syriaque actuel ne paraît pas avoir eu de verbes concaves à waw à la 2ᵉ radicale. Cela peut ressortir de deux preuves principales. *Premièrement*, les verbes dérivés et toutes les autres formes nominales ou verbales des concaves, ne reconnaissent que le *iodh*, comme l'on pourra facilement le voir par ce que nous dirons prochainement (154); or si le waw faisait partie du radical primitif, il reparaîtrait certainement dans ces formes, comme en arabe قوّم etc. de قام . *Secondement*, les verbes soi-disant concaves qui à la forme trilitère ont un waw à la 2ᵉ radicale, gardent ce waw partout et toujours, et sont en tout considérés comme de véritables verbes sains (55, 156), le waw n'y éprouvant jamais ni permutation ni transformation.

Nous ne voulons pas prétendre pour cela que *primitivement* la langue Araméenne n'ait pas eu de verbes concaves à waw; quelques noms d'action des verbes concaves ayant en sus de leur forme ordinaire à iodh, la forme فعلة à waw, comme ܨܘܡܳܐ *état* de ܨܳܡ , ܨܘܡܳܐ jeûne de ܨܳܡ, semblent insinuer le contraire.

fait ܛܝܒ (forme rare) et au passif ܐܝܛܝܒ . ܦܥܠ fait ܛܝܒ (forme très employée) pour ܛܝܒ (61), et au passif ܐܝܛܝܒ (pour ܐܝܛܝܒ) . Il n'y a pas d'autres formes pour les verbes concaves.

155 - Remarques. a / Le passif de la forme primitive et de la forme ܦܥܠ se confondent; ainsi ܫܒ fait au passif ܐܫܬܒ (pour ܐܫܬܒ), et ܐܫܒ fait aussi ܐܫܬܒ(pour ܐܫܬܒ) . Le verbe ܫܡܥ fait irrégulièrement ܐܫܬܡܥ dans le sens *d'obéir*, et ܐܫܬܡܥ dans le sens de *daigner, être convaincu.*

156 - b / Les verbes appelés *improprement* concaves, qui à la forme primitive ont un waw, comme ܫܘܩ *il a désiré*, ܫܘܩ *il a poussé*, ne perdent jamais ce waw; ils doivent donc être considérés comme de véritables verbes sains; à *l'aoriste* trilitère ils ne peuvent prendre que le phataḥ. Leur forme ܦܥܠ est donc ܫܘܩ . ܫܘܩ et au passif ܐܫܘܩ . ܐܫܘܩ ; la forme ܦܥܠ : ܫܘܩ . ܫܘܩ et au passif ܐܫܘܩ . ܐܫܘܩ .

3°

VERBES DÉFECTUEUX

157 - NATURE ET FORMES. Le verbe défectueux trilitère, primitif, est terminé au *prétérit* par un *alaph* précédé d'un zakaph, ex. ܒܚܪ *il a choisi* pour ܒܚܪ (1) (53), ou par un *iodh* à hibas, ex. ܐܒܝ *il est pourri.*

(1) Il faut, selon nous, renoncer à admettre que le Syriaque pût avoir, comme l'arabe, des verbes défectueux à waw (voir le *premièrement* de la note des verbes concaves). C'est donc le *iodh* et le *iodh* seul qui constituait anciennement les verbes défectueux araméens cf. N° 53 et sq. ainsi ܒܚܪ était primitivement ܒܚܝ et non pas ܒܚܘ .

158 – Aux autres formes soit actives soit passives, le *prétérit* se termine par un iodh à hibas, ex. (ܦܥܶܝܠ): ܦܥܶܒ . ܦܥܶܒ et au passif ܢܶܦܥܶܒ . ܢܶܦܥܶܒ . (ܢܶܦܥܶܝܠ): ܢܶܦܥܶܒ . ܢܶܦܥܶܒ et au passif ܢܶܢܦܥܶܒ . ܢܶܢܦܥܶܒ . (ܥܶܦܥܶܝܠ): ܥܶܦܥܶܒ et au passif ܢܶܥܦܥܶܒ . (ܦܶܥܶܝܠ) : ܦܶܥܶܒ *il a bâti* et au passif ܢܶܦܶܥܶܒ ; ce sont les seules formes dont le verbe défectueux soit susceptible.

159 – De même, qu'il soit trilitère ou quadrilitère, ou dérivé actif ou passif, il se termine à *l'aoriste* par un alaph précédé d'un zélam (54), ex . ܢܶܦܥܶܐ . ܢܶܦܥܶܐ . ܢܶܦܥܶܐ . ܢܶܦܥܶܐ . ܢܶܦܥܶܐ . ܢܶܦܥܶܐ (1). etc. (pour ܢܶܦܥܶܒ . ܢܶܦܥܶܒ etc).

160 – Remarque. Quatre verbes défectueux, dans quelques-uns de leurs dérivés nominaux, deviennent hamzés, ce sont: ܣܢܶܐ *il a haï*, ܣܦܶܐ *il a joui*, ܣܦܶܐ *il a rempli*, et ܣܦܶܒ *il s'est augmenté;* ainsi le participe nominal du verbe ܣܢܶܐ devient ܣܢܶܐ , son participe passé devient ܣܢܶܐ pour ܣܢܶܐ (lequel est employé aussi), et son nom d'action ܣܢܶܐ . Les verbes ܣܦܶܐ et ܣܦܶܒ font, à leur adjectif qualificatif, ܣܦܶܐ *délicieux* et ܣܦܶܒ *nombreux*; enfin le verbe ܣܦܶܐ fait à son nom d'action ܣܦܶܐ ou ܣܦܶܐ .

VIII

VERBES HAMZÉS

161 – On appelle verbe hamzé (ܦܥܶܠܐ ܕܐܶܠܦ), celui qui a à une de ses radicales un alaph guttural et prononcé.

---

(1) Au lieu d'un zélam dur (86, 1°, 5°), les Orientaux de nos jours mettent faussement sous la lettre qui précède l'alaph de ces formes, un zélam ouvert.

1°

VERBES HAMZÉS A LA 1e RADICALE

162 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* la 1e radicale est toujours mue par un zélam, lequel ne redouble pourtant pas la 2e radicale, bien que celle-ci soit invariablement ponctuée phatah (43), ex. ܐܟܰܠ *il a mangé. Font exception*, chez les Orientaux seulement, trois verbes qui peuvent s'écrire aussi avec un phatah, ce sont : ܐܟܰܪ *il a gardé rancune*, ܐܟܰܝ *il a assiégé*, ܐܟܰܕ *il a rencontré.*

163 - A *l'aoriste* la deuxième radicale ne peut avoir qu'un *phatah*, ex. ܢܶܐܡܰܪ *il dira* (de ܐܶܡܰܪ), ou un *rewah*, ex. ܢܶܐܟܶܠ *il mangera* (de ܐܶܟܰܠ). Chez les Occidentaux, lorsque la 2e radicale a un rewah, la première est mue par un zélam, ex. ܢܶܐܟܶܠ, et lorsqu'elle a un phatah, ce zélam se convertit en un hibas (28), ex. ܢܳܐܡܰܪ.

164 - Comme en Arabe, l'alaph hamzé se retranche pour raison d'euphonie, à la 1e personne du singulier de *l'aoriste*; ainsi nous disons ܐܶܟܶܠ *je mangerai*, ܐܶܡܰܪ *je dirai*, pour ܐܶܐܟܶܠ. ܐܶܐܡܰܪ.

165 - Le passif de cette forme suit la règle; ainsi ܐܶܟܰܠ devient ܐܶܬܐܟܶܠ (93). Le seul verbe ܐܶܚܶܕ *il a saisi* qui fait ܐܶܬܐܚܶܕ pour ܐܶܬܐܚܶܕ, fait exception.

166 - FORMES DÉRIVÉES. La forme ܦܰܥܶܠ se déduit régulièrement, ex. ܐܶܟܶܠ *il a fait souffrir*, passif : ܐܶܬܐܟܶܠ. Il faut seulement remarquer que l'alaph passe son accent à la lettre qui le précède, si elle est quiescente; ainsi ܐܶܚܶܕ *il a fait saisir*, fait ܡܶܬܐܚܶܕ, tout comme si le verbe

était ܐܲܡܺܝܕ et non pas ܐܲܡܺܝܕ. Aux formes ܐܲܘܺܝܕ et ܐܲܘܺܝܕ l'alaph se change en *waw* comme dans les verbes assimilés (147), ex. ܐܲܘܟܶܠ *il a fait manger*, ܐܲܘܒܶܕ *il a fait périr*, ܐܲܘܫܶܒ *il s'est arriéré* pour ܐܲܡܟܶܠ · ܐܲܡܒܶܕ etc.

N. B. Dans les chapitres ultérieurs, quand il sera question des verbes hamzés, il faut entendre toujours par là les verbes hamzés à la 1e radicale, car les autres ne diffèrent en rien des verbes sains.

2°

VERBES HAMZÉS A LA 2e RADICALE

167 - FORMES PRIMITIVES. Au *prétérit* trilitère, ces verbes ont toujours un zélam, ex. ܫܲܐܶܠ *il a été vieux*; excepté, bien entendu, le cas où la 3e radicale est une gutturale, ex. ܕܲܐܶܒ *il a eu honte*.

A *l'aoriste* ils ont toujours un phatah, ex. ܢܶܕܲܐܶܒ · ܢܶܫܲܐܶܠ.

168 - FORMES DÉRIVÉES. Les formes dérivées n'offrent aucune difficulté, ainsi ܦܲܝܶܕ fait ܦܲܐܶܕ passif: ܐܶܬܦܲܐܶܕ. (ܐܲܦܝܶܕ: ܐܲܦܐܶܕ passif: ܐܶܬܦܲܐܶܕ. D'ailleurs ces verbes n'ont dans la langue actuelle que les deux formes dérivées susdites.

3°

VERBES HAMZÉS A LA 3e RADICALE

169 - Ces verbes ne sont pas très nombreux, et ont tous au *prétérit* et à *l'aoriste* un phatah à toutes les formes (5). Les plus employés sont les suivants : ܚܲܘܶܪ *il a été livide*, ܡܲܫܲܚ *il a été sale*, ܡܲܫܲܚ *il a consolé*, ܡܲܫܲܚ *il a dirigé*. Leurs formes n'offrent aucune difficulté, et on peut les considérer comme de véritables verbes *sains*.

IX

VERBES HAMZÉS ET DÉFECTUEUX

170 - On appelle hamzés et défectueux, les verbes

dont la 1ᵉ radicale est un alaph, et la dernière une lettre infirme (ܐ), ex. ܐܬܐ *il est venu.*

171 - FORMES PRIMITIVES. Au prétérit et à l'aoriste trilitères, la *1ᵉ radicale* est accentuée comme celle des verbes hamzés à la première radicale. Deux verbes seulement font exception chez les Orientaux, et prennent nécessairement un phataḥ à la 1ᵉ radicale, ce sont : ܐܲܟ *il a gémi*, ܐܲܦ *il a fait le pain.* Pour ce qui est de la 2ᵉ *radicale*, voir les verbes défectueux.

172 - FORMES DÉRIVÉES. la forme ܦܸܥܶܠ est régulière, ex. ܐܲܣܰܒ *il a guéri*, ܐܲܝܰܒ *il a porté*, ܐܲܟܰܢ *il a réuni*; et au passif : ܐܶܬܐܲܣܰܒ . ܐܶܬܐܲܝܰܒ . ܐܶܬܐܲܟܰܢ . A la forme ܐܲܦܸܥܶܠ le verbe ܐܲܬܐ fait ܐܶܬܝܰܬ (pour ܐܶܬܝܰܬ), et au passif ܐܶܬܝܰܬ . Il n'y a guère que ce verbe qui soit employé à cette forme.

173 - Remarque. Il ne faut pas oublier que, comme dans les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale, le alaph renvoie son accent, dans la forme ܦܸܥܶܠ, à la lettre précédente, si celle-ci est quiescente, ex. ܐܲܣܰܒ ܐܲܢܳܐ *je guéris* de ܐܲܣܰܒ .

X

VERBES NOUNNÉS ET DÉFECTUEUX

174 - On nomme ainsi les verbes qui ont un *noun* à la 1ᵉ radicale et une lettre infirme à la dernière, ex. ܢܲܛܰܪ *il a oublié.* Ils se conjuguent quant à la 1ᵉ radicale, pour le prétérit et l'aoriste, à la manière des verbes nounnés; quant à la 3ᵉ radicale à l'instar des verbes défectueux. La forme ܦܸܥܶܠ fait donc ܢܲܛܰܪ passif : ܢܶܛܛܰܪ; et ܢܲܛܰܪ : ܢܲܦܸܥܶܠ passif : ܢܶܛܛܰܪ (pour ܢܲܛܰܪ . ܢܶܛܛܰܪ (137)) .

175 - A l'impératif de la forme primitive le noun disparu à l'aoriste *reparaît* irrégulièrement, ex. ܢܫܒ *oublie* pour ܫܒ de ܢܫܒ .

176 - Remarque. Il n'y a qu'un seul verbe qui à l'aoriste conserve le noun : ܢܕܐ *il a été humide* ܢܢܕܐ pour ܢܕܐ .

XI

VERBES ASSIMILÉS ET DÉFECTUEUX

177 - Ils suivent à la fois la règle des assimilés et des défectueux, ainsi ܢܡܚ : ܢܢܡܚ *il a juré*, ܢܟ : ܢܢܟ *il a poussé*, font à la forme ܢܟܝ : ܢܡܚ et ܢܡܚ (147), et au passif : ܢܡܚܝܬ . ܢܟܝܬ .

178 - Remarque. On peut unir et conjuguer ces verbes de deux manières : ܢܡܚ et ܢܟ comme ܢܚܠ , ou ܢܡܚ et ܢܟ comme ܢܦܩ (157).

XII

VERBES ASSIMILÉS ET HAMZÉS A LA 2e RADICALE

179 - Ils se forment et se conjuguent au prétérit et à l'aoriste, simples ou dérivés, selon les règles des assimilés et des hamzés; ainsi ܢܓܒ *il a désiré* fait à son passif ܢܐܝܓܒ ; la forme ܢܟܝܠ fait ܢܓܒ et au passif ܢܐܝܓܒ, ou encore irrégulièrement ܢܐܓܒ (mais pour ce verbe seulement) et jamais ܢܐܝܓܒ .

180 - L'aoriste trilitère fait à cause des deux alaphs ܐܓܒ *je désirerai*, ܬܐܓܒ *tu désireras*, ܢܐܓܒ *il désirera* etc.

181 - De cette catégorie de verbes, est le verbe ܐܟܠ

de l'inusité ܠܐܝܢܐ (145) *il est nécessaire*, qui ne se conjugue qu'au participe verbal, ex. ܠܝܢܐ ܠܝ *il me faut*, ܠܝܢܐ ܠܟܘܢ *il vous faut.*

182 - REMARQUE. Il y a encore dans la langue Araméenne de rares verbes à la fois hamzés à la 2ᵉ radicale et défectueux, ex. ܡܐܡܪ *il a réprimandé*; ou concaves et défectueux ex. ܚܝܐ *il a vécu.* Ils suivent tous les règles de chacune de ces espèces de verbes prises isolément. Signalons seulement le verbe auxiliaire ܗܘܐ *il est devenu* qui fait à l'aoriste trilitère ܢܗܘܐ ou ܢܗܘ *il sera*, ܬܗܘܐ ou ܬܗܘ *tu seras* (mas.), ܬܗܘܝܢ ou ܬܗܘܝ *tu seras* (fém.); aux autres personnes il se conjugue régulièrement et sans *syncope.*

§ 2

CONJUGAISON DU VERBE

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

183 - LES TEMPS. Le verbe Araméen n'a que deux temps : *le prétérit* ܦܥܠ ܦܥܠܬ, et *l'aoriste* ܦܥܠ ܢܦܥܘܠ. Le prétérit indique une action passée, l'aoriste une action qui s'accomplira. Le *présent* s'exprime par le participe verbal appelé ܦܥܠ ܦܥܘܠ qui en réalité marque indifféremment une action présente ou future.

184 - LES MODES. Il n'y a que *l'indicatif* et *l'impératif* appelé ܦܥܘܠ. L'infinitif ܦܥܘܠܐ n'existe pas en réalité chez les Araméens; ce n'est donc qu'accidentellement que *l'infinitif mimmé* ܡܢ ܕܢܦܥܘܠ indique quelquefois le mode subjonctif; le *nom d'action* ܫܡܐ ܕܦܥܘܠܐ désigne un nom abstrait d'action, d'état ou de qualité.

185 - Le participe présent français s'exprime par le *nom d'agent* ܥܒܕܐ ܕܒܝܕܐ et le participe passé par le *nom de patient* ܥܒܕܐ ܕܥܒܝܕ , On doit ajouter à ces deux participes, le participe nommé ܕܥܒܝܕ ܕܒܝܕ ܕܥܒܕܐ qui répond, quant à la forme et quelquefois quant au sens, au participe futur passif des Latins.

186 - LES PERSONNES . Il y a trois personnes dans la conjugaison Araméenne: ܦܥܠܢ ܩܕܡܝܐ *1e personne*, ܦܥܠܬ ܐܢܬ 2e *personne*, ܦܥܠܬ ܐܢܬܬ 3e *personne*.

187 - LES GENRES. Il y a trois genres dans le verbe Araméen: le *masculin* ܕܒܪ , le *féminin* ܕܒܪܬ et le *commun* ܐܢܬ (à la fois mas. et fém.).

188 - LES NOMBRES. Il y a seulement deux nombres : le *singulier* ܡܠܬܐ et le *pluriel* ܡܠܝܢ .

II

CONJUGAISON DU PRÉTÉRIT

(DANS TOUS LES VERBES ET A TOUTES LES FORMES)

189 - Les terminaisons sont :

	Singulier	Pluriel
Prem. pers. « 2 genres	ܢ	ܢ ou ܝ
Deux. pers. sm « « sf	ܬ ܬ	ܬܘܢ ܬܝܢ
Trois. pers. sm « « sf	X ܬ	ܘ ou rarement ܝ X ou rarement ܬ

190 - **Règle générale** : Le prétérit, avec ces terminaisons, n'éprouve aucune modification, aucun changement d'accents, et cela à n'importe quelle personne et dans n'importe quelle espèce ou forme de verbe. Cependant à la *1e personne du singulier*, et à la *3e personne du féminin singulier*, les lettres qui précèdent ces terminaisons, subissent dans certains verbes quelque changement, comme nous allons le dire, à raison de la disparition de l'accent léger.

191 - 1° A LA 1e PERSONNE DU SINGULIER :

a / *La première radicale* des seuls verbes trilitères primitifs suivants : sains, hamzés, assimilés et redoublés prend d'après N° 42 (note) un zélam, ex. ܟܬܒܬܝ *j'ai écrit*, ܝܕܥܬܝ *j'ai appris*. Dans les autres verbes et formes de verbes, cette radicale n'éprouve aucun changement, ex. ܟܬܒܬܝ *j'ai écrit* de ܟܬܒ . ܫܡܥܬܝ de ܫܡܥ . ܐܬܩܛܠܬܝ de ܐܬܩܛܠ . Cependant si elle vient (comme cela a lieu dans quelques formes réfléchies), entre deux quiescentes, elle prend un phatah (42), ܐܬܩܛܠܬܝ (1) *j'ai été tué*, de ܐܬܩܛܠ .

b / De plus d'après N° 36 la *2e radicale* reste quiescente dans tous les verbes et à toutes les formes de verbes, qui ont plus de deux lettres, ex. ܟܬܒܬܝ . ܟܬܒܬ . ܐܬܟܬܒ etc. de ܟܬܒ . ܟܬܒ . ܐܬܟܬܒ .

c / La *3e radicale* prend un zélam dans tous les verbes, et à toutes les formes de verbes, et exige dans les formes dérivées que la lettre qui la précède soit quiescente, ex. ܟܬܒܬܝ . ܟܬܒ . ܐܬܟܬܒ . Les seuls verbes terminés en *iodh*, soit primitifs soit dérivés, font exception, car le ḥibas se maintient toujours sous le iodh (33, 1°), ex. ܫܒܚܬܝ *je me suis réjoui*, ܫܒܚ ; de ܫܒܚ et ܫܒܚ etc.

---

(1) Dans ce cas, les passifs des formes ܦܥܠ et ܦܥܠ se confondent, ex. ܐܬܩܛܠ de ܐܬܩܛܠ , et ܐܬܩܛܠ encore de ܐܬܩܛܠ .

192 – 2° A LA 3e PERSONNE DU FÉMININ SINGULIER :

a / La *1e radicale* des verbes trilitères seulement, excepté (N° 33, 1°) les concaves primitifs, prend un zélam, ex. ܡܶܠܟܶܝ . ܡܶܒܟܶܝ . à moins que, comme il est dit ci-dessus, elle ne soit entre deux quiescentes, ex. ܢܶܗܘܿܦܟܶܝ .

b / La *2e radicale* suit la première personne du singulier, sans aucune exception.

c / La *3e radicale* prend avec tous les verbes et formes de verbes, un phatah, ex. ܡܶܠܟܶܝ . ܢܶܗܘܿܦܟܶܝ .

193 – REMARQUE. Aux règles précédentes il n'y a que les seuls verbes défectueux *à alaph* qui fassent exception, mais à leur forme trilitère primitive seulement ; dans ces verbes, l'alaph disparaît toujours aux terminaisons, et il se change à la *1e pers. sing.* en un iodh précédé d'un zélam, ex. ܒܚܝܬ , et *aux autres personnes*, en un iodh précédé d'un phatah, ex. ܒܚܝܬܐ ; cependant il se change en waw dans ܒܚܘ *ils ont choisi*, et en taw dans ܒܚܬ *elle a choisi* (se référer pour comprendre la raison de ces altérations au N° 53 et sqq.).

194 – Les Occidentaux mettent un iodh à la 3e pers. fém. plur. ܩܛܠܝܢ *elles ont tué*, pour ܩܛܠ ; mais ce iodh n'a aucune raison d'être (cf. pronoms suffixes).

195 – Le *waw* de la 3e per. mas. plur. ne se prononce maintenant que dans les verbes défectueux ; ainsi il ne se prononce pas dans ܩܛܠܘ *ils ont tué*, mais il se prononce dans ܒܚܘ *ils ont choisi*.

III

AORISTE (FORMATION ET CONJUGAISON)

196 – FORMATION. L'aoriste se forme du prétérit, au moyen des lettres préformantes que voici :

		Singulier	Pluriel
1e pers.	2 genres	ܐ	ܢ
2e pers.	2 genres	ܬ	ܬ
3e pers.	sm	ܢ	ܢ
«	sf	ܬ	ܢ

197 - Ces préformantes restent quiescentes, si la *première lettre* du prétérit dont elles font partie, est *accentuée*, ainsi ܟܬܒ fait ܢܟܬܒ *il écrira*; hormis si la préformante est un alaph (43, 86), ex. ܐܟܬܒ *j'écrirai*.

Mais si la 1e lettre du prétérit est *quiescente*, les préformantes se meuvent par un zélam ouvert, ex. ܢܟܬܘܒ *j'écrirai* de ܟܬܒ.

198 - Dans la forme dérivée ܐܬܦܥܠ et dans toutes les formes réfléchies qui commencent par un alaph *servile*, les préformantes de *l'aoriste* se substituent à cet alaph en en prenant l'accent; ainsi ܐܬܟܬܒ devient ܢܬܟܬܒ et non ܢܐܬܟܬܒ. ܐܬܚܕܝ devient ܢܬܚܕܝ et non ܢܐܬܚܕܝ.

199 - En dehors de ces préformantes, il y a encore des *terminaisons* qui s'ajoutent aux personnes que voici :

2e pers. fém. sing.	ܝ
2e et 3e pers. fém. plur.	ܝ
2e et 3e pers. mas. plur.	ܘ

200 - CONJUGAISON. **Règle générale** : Unir simplement ces préformantes et terminaisons, au verbe à conjuguer, sans rien changer à ce dernier; seulement, pour ce qui est des terminaisons, comme elles font que l'accent de la 2e radicale devient léger, ce dernier disparaît en laissant sa lettre quiescente (36); ainsi

ܢܶܟܬܒܘܢ de ܢܶܟܬܽܘܒ devient ܢܶܟܬܒܘܢ, et ܢܶܩܛܠܘܢ devient ܢܶܩܛܠܘܢ ; donc avec *l'accent long* à la 2ᵉ radicale il n'y a aucun changement (33, 1°), ex. ܢܶܫܬܕܘܢ *ils mettront* de ܫܬܶܕ.

201 - Exception : Les seuls verbes *défectueux trilitères à alaph* font exception à cette règle générale; car leur alaph est remplacé par *un iodh* précédé d'un zélam à la 2ᵉ pers. fém. sing (56), ex. ܬܶܩܪܝ *tu liras* pour ܬܶܩܪܐ, et par *un waw* à la 2ᵉ et 3ᵉ pers. mas. plur. (59), ex. ܬܶܩܪܘ *vous lirez* pour ܬܶܩܪܐ, et enfin par un *iodh ponctué zakaph* à la 2ᵉ et 3ᵉ per. fém. plur. (51), ex. ܢܶܩܪܝ *elles liront*, ܬܶܩܪܝ *vous lirez*.

202 - Remarques. a / Avec la terminaison ܘ, les verbes *défectueux*, trilitères ou quadrilitères, à la forme simple ou dérivée, quand ils sont terminés en iodh, perdent ce iodh, et le waw de ܘ prend un *rewah* chez les Orientaux, au lieu d'un ribas, ex. ܬܶܒܟܘ *vous élirez* pour ܬܶܒܟܝ, ܢܒܟܘ *ils feront pleurer* pour ܢܒܟܝ (cf. N° 59).

203 - b / Chaque fois que la préformante « ܬ » s'ajoute à une forme passive de ܦܥܶܠ, elle évince le premier des trois taws ajoutés, ex. ܬܶܟܬܒܘܢ *vous serez écrits* pour ܬܶܬܬܒܘܢ de ܢܶܬܬܒܽܘ passif de ܢܶܟܬܽܘ.

204 - Certains peu versés dans la langue syriaque, ajoutent faussement un *iodh* à la fin de la 3ᵉ pers. fém. sing. ex. ܬܶܢܬܝ *elle portera* pour ܬܶܢܬܐ, ܬܶܩܛܠܝ *elle tuera* pour ܬܶܩܛܠ ; si ce iodh avait une raison d'être, il serait maintenu avec les pronoms suffixes, où pour ܬܶܩܛܠܝ, par exemple, *elle te tuera*, nous devrions dire ܬܶܩܛܠܝ, et avec les verbes défectueux, où pour ܬܶܢܬܝ, nous devrions dire ܬܶܢܬܝ ou mieux ܬܶܢܬ.

205 – Quelques occidentaux ajoutent, faussement encore, après la 1e radicale de l'aoriste des verbs redoublés, *un alaph*, ex. ܢܬܥܐ *il demeurera* pour ܢܬܥ. Cet alaph est ajouté même dans les noms, ex. ܚܕܬܐ *nouvelle* pour ܚܕܬ.

IV

IMPÉRATIF (FORMATION ET CONJUGAISON).

206 – TERMINAISONS :

2e pers. mas. plur. ܘ ou rarement ܘܢ
« « fém. plur. ܬܝ ou rarement ܬܝܢ
« « fém. sing. ܝ ou rarement ܝܢ

207 – Les verbes défectueux ont des terminaisons qui diffèrent quelque peu :

2e pers. mas. plur. ܘ ou rarement ܘܝ
« « fém. plur. ܬܝ ou rarement ܬܝܢ
« « fém. sing. ܝ ou rarement ܝܢ et plus rar. ܐܝ

208 – **Règle générale.** L'impératif se forme de l'aoriste par la *suppression* de la préformante avec son accent, ex. ܩܛܘܠ *tue* de ܢܩܛܘܠ. ܕܥ *sache* de ܢܕܥ, avec *réapparition*, dans les formes dérivées, de la lettre *ajoutée* que la préformante avait fait précédemment disparaître, ex. ܐܩܛܠ *fais tuer* de ܢܩܛܠ pour ܢܐܩܛܠ (198).

209 – RÈGLES PARTICULIÈRES. a/ Dans les trilitères *hamzés* à la 1e radicale, quand l'aoriste est marqué par un *rewah*, l'alaph quiescent, après suppression de la préformante, prend un phatah; il prend un *zélam* quand l'aoriste a un phatah (43), ex. ܐܟܘܠ *mange* de ܢܐܟܘܠ de ܢܐܟܠ. ܐܡܪ *dis* de ܢܐܡܪ de ܢܐܡܪ.

210 - b / Dans les trilitères *assimilés*, après réapparition du iodh éliminé à l'aoriste, il faut accentuer la lettre qui suit par un *phatah*, apparemment pour distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܝܠܕ *enfante* de ܝܘܠܕ de ܝܠܕ.

211 - c / Dans les trilitères *défectueux*, le iodh qui avait été remplacé à l'aoriste par un alaph, reprend sa place à l'impératif, avec un ḥibas; mais dans les formes dérivées il reste toujours remplacé par l'alaph précédé d'un zakaph, apparemment encore pour aider à distinguer l'impératif du prétérit, ex. ܒܚܪ *choisis* de ܒܚܪ; mais ܐܒܚܪ *fais choisir* de ܐܒܚܪ.

212 - b/ Pour la même raison diacritique, la *1e radicale* de l'impératif passif, dans les trilitères primitifs, prend un *phatah*, les concaves exceptés, ex. ܢܗܘܒ *sois écrit* de ܢܗܒ.

213 - A l'impératif passif des verbes trilitères défectueux, les Orientaux ajoutent à la fin du mot, un *iodh* tout-à-fait oiseux, ex. ܢܗܘܟܝ *maintiens-toi*. Chez les Occidentaux, la 2e radicale, c'est-à-dire la lettre qui précède le iodh prend un phatah, ex. ܢܗܘܟܝ.

214 - Chez les mêmes Occidentaux, pour éviter une confusion homographique, mais contrairement à la règle générale (208), tous les verbes en dehors des défectueux dont nous venons de parler et des concaves, à n'importe quelle forme qu'ils appartiennent, ne prennent à *la 2e radicale de l'impératif passif* aucun accent; ainsi ils lisent ܐܗܘܕܝ pour ܐܗܘܕܝ et ܐܗܘܕܝ ; mais en vue de faciliter une prononciation si difficultueuse, ils maintiennent l'accent sur certains verbes des plus

employés, comme ܐܶܪܚܶܡ *aie pitié*, ܐܶܬܚܰܢܰܢ *supplie*, ܐܶܬܬܰܩܰܦ *fortifie-toi*.

215 – Pour raison d'euphonie, l'alaph initial des verbes ܐܶܬܳܐ *il est venu* ܐܶܬܝܳܐ et ܐܶܙܰܠ *il est allé* ܐܶܙܰܠ, se supprime devant toutes les terminaisons; on dit ܬܳܐ . ܬܝܳܐ etc. et ܐܶܙܰܠ avec un *zélam*, ܐܶܙܶܠ . ܐܶܙܶܠ etc.

216 – Dans le verbe ܪܳܗܰܛ *il a couru*, le hé précède très souvent le rès; ainsi on dit ܪܳܗܛܳܐ *cours* pour ܪܳܗܛ .

217 – Le verbe ܐܶܬܦܰܢܶܐ *se retourner*, s'écrit avec ou sans iodh quand on s'adresse à Dieu, ex. ܐܶܬܦܰܢ ou ܐܶܬܦܶܢ ܡܳܪܝ *retourne-toi Seigneur*; il perd le iodh dans les autres cas.

V

PARTICIPES

1°

NOM DE L'AGENT ou PARTICIPE VERBAL (FORMATION ET DÉCLINAISON)

218 – Ire **règle :** Dans les VERBES TRILITÈRES il est comme en arabe, de la forme ܦَܥِܝܠ (1), ex. ܦَܥِܝܠ . ܦَܩِܝܕ . ܦَܩِܝܕ ; de ܦܰܥܰܠ . ܦܰܩܰܕ . ܦܰܩܶܕ ; et si la 3e radicale est une gutturale, la 2e prend un phatah comme à l'ordinaire (5), ex. ܦَܬِܚ *il ouvre*.

219 – Seulement dans les trilitères *redoublés* et *concaves*, on intercale un alaph à zélam entre la 1e et la 2e radicale, ex. ܦَܐِܡ de ܦَܡ . ܦَܐِܘ de ܦَܘ ; mais chaque fois que, dans la conjugaison, la dernière lettre s'accentue, cet

(1) Ce participe verbal de la forme ܦَܥِܝܠ, serait, selon nous, la contraction (329 et sqq.) de la forme ܦَܥَܠَܢ du participe nominal (cf. ci-après); ainsi ܦَܪِܝܩ ܐَܢَܐ par exemple, *je sauve*, ne serait que la forme contractée de ܦَܪَܩَܢ *sauveur*. De la sorte ܦَܪِܝܩ ܐَܢَܐ aurait littéralement le sens de *je suis sauveur*.

alaph *disparaît* dans les verbes redoublés, et se change en un *iodh* quiescent dans les concaves, ex. ܟܘܝܡ . ܟܘܡ . ܡܝܡܪ . ܡܡܪ . L'alaph est maintenu pourtant dans le verbe ܥܠ *il est entré*, ex. ܥܠܝܡ .

220 - Dans les verbes *défectueux*, soit trilitères, soit quadrilitères, soit même dérivés, le participe verbal prend un alaph à zélam à la fin, ex. ܡܚܕܐ *il se réjouit*, mais comme cet alaph remplace un iodh (54), il redevient iodh chaque fois qu'il ne termine pas le mot, ex. ܡܚܕܝܢ *nous nous réjouissons*, ܡܒܕܩܝܢ *nous distrayons*.

221 - IIe règle : Dans toutes les formes *dérivées* des trilitères, et dans les verbes quadrilitères et leurs dérivés, il se forme de l'aoriste, par la substitution d'un *mim* à la préformante, ex. ܡܦܩܕ de ܢܦܩܕ. ܡܫܬܕ de ܢܫܬܕ, d'où il suit que le mim prend l'accent de la préformante, hormis toutefois le cas où celle-ci est un *alaph* accentué uniquement pour raison d'euphonie (43) ; dans ce cas le mim reste quiescent (36), car l'euphonie ne demande pas qu'il soit accentué, ex. ܡܫܡܥ *qui fait lever* de ܢܫܡܥ.

222 - On distingue deux sortes de participes verbaux : l'un est toujours *séparé*, et constitue le véritable temps présent; l'autre que nous pourrions appeler *permansif*, est toujours annexé à un nom qui lui sert de régime, et n'indique aucun temps déterminé; il ne sert donc pas à la conjugaison.

223 - PARTICIPE SÉPARÉ. Il se décline avec les pronoms personnels *isolés* (1), et cela comme les noms,

(1) Mais il faut remarquer que, employé à toute la 3e *personne*, ce participe est le plus souvent sans pronom, ex. ܩܛܠ *il tue* et très rarement ܗܘ ܩܛܠ . ܩܛܠܝܢ *ils tuent*, ܩܛܠܐ *elle tue*. ܩܛܠܢ *elles tuent*.

c'est-à-dire avec tous les changements d'accents et disparitions de lettres que ceux-ci comportent. Il n'y a donc qu'à se reporter au chapitre de ces pronoms, pour voir comment ils se déclinent *avec le nom.*

224 – REMARQUE. On peut, comme nous le verrons pour les noms, unir de la manière suivante les pronoms avec ce participe, et cela à toutes les formes: ܟܬܒܢܐ ou ܟܬܒ ܐܢܐ *j'écris* mas. ܟܬܒܬܐ ou ܟܬܒ ܐܢܐ *j'écris* fém. ܟܬܒܢܝܢ ou ܟܬܒ ܢܚܢܢ *nous écrivons* mas. ܟܬܒܝܢ ou ܟܬܒ ܢܚܢܢ *nous écrivons* fém. ܟܬܒܬ ou ܟܬܒ ܐܢܬ *tu écris* mas. ܟܬܒܬ ou ܟܬܒ ܐܢܬ *tu écris* fém. ܟܬܒܬܘܢ ou ܟܬܒ ܐܢܬܘܢ *vous écrivez* mas. ܟܬܒܬܝܢ ou ܟܬܒ ܐܢܬܝܢ *vous écrivez* fém. Ces deux manières d'écrire les pronoms ne s'emploient strictement qu'avec les pronoms que nous venons d'énumérer, et pas encore avec les verbes nommés, quand cette union amènerait deux noms, ex. ܡܫܩܠܢܐ *je porte.*

225 – On peut aussi *contracter* la 1e pers. du féminin singulier, à toutes les formes, et dire par ex. ܟܬܒܬ · ܟܬܒ ܐܢܐ et enfin ܟܬܒ *j'écris:* ܩܡܬ · ܩܡ ܐܢܐ et enfin ܩܡ *je me lève.*

226 – Dans une énumération elliptique de verbes au participe séparé, le pronom isolé peut être placé après le dernier verbe seulement, ou après le premier, ex. ܐܒܘܟ ܡܫܒܚܝܢ ܡܫܒܚ ܡܫܒܚ ܐܢܬ *avec ton Père tu es exalté, loué, glorifié.*

227 – Les Araméens ne goûtent pas fort l'emploi des participes présent et passé des formes *réfléchies* à ܐܬ ; souvent ils lui substituent le participe de la forme *trilitère*, quoique le verbe soit intransitif et qu'il ne soit même pas usité à cette forme trilitère, ex. ܡܒܛܚ *il se confie*, de ܐܬܬܒܛܚ du peu usité ܒܛܚ . ܡܒܪܟ *béni*, de l'inusité en ce sens : ܒܪܟ .

228 – PARTICIPE ANNEXÉ. C'est un véritable nom, qui se décline par conséquent à la manière des noms contractés et annexés, ex. ܟܬܒ ܟܬܒܐ *qui écrit la lettre* (mas.),

ܟܬܒܐ ܟܬܒܐ *qui écrit la lettre* (fém.), ܟܬܒܝܢ ܟܬܒܝܢ *qui écrivent la lettre* (mas.), ܟܬܒܬܐ ܟܬܒܬܐ *qui écrivent la lettre* (fém.); (son emploi est indiqué au chapitre du *Nom* N° 421 et sqq.).

2°

PARTICIPE NOMINAL

229 – Ce participe qui est aussi un véritable nom, et ne tient jamais la place d'un verbe, est dans tous les verbes *trilitères* (en dehors de quelques intransitifs que nous verrons ci-après N° 230), de la forme ܦܥܠܢ, ex. ܩܛܠܢ *assassin*, ܩܪܝܢ *lecteur*, ܡܠܦܢ *savant* ܓܢܒܐ *voleur*, de ܩܛܠ . ܩܪܐ . ܡܠܦ . ܓܢܒ . Dans les verbes *quadrilitères* et tous les *dérivés*, il se forme de la 3ᵉ pers. fém. sing. du participe verbal, par l'addition du suffixe « ܢ », ex. ܡܫܟܚܢܐ *qui fait écrire* de ܡܫܟܚܬ 3ᵉ pers. fém. sing. de ܡܫܟܚ. ܡܫܟܚܢܐ *qui sera écrit* de ܡܫܟܚ.

230 – Ce participe ne peut pas se former des verbes qui désignent une qualité bonne ou mauvaise inhérente; ainsi de ܫܚܪ *il a été noir*, ܣܡܩ *il a été rouge*, on ne peut pas dire ܫܚܪܢ . ܣܡܩܢ; pour cela on emploie des adjectifs qualificatifs ܫܚܪܐ *noir* ܣܡܩܐ *rouge*.

231 – En dehors de sa forme ordinaire dont il a été question, il peut encore avoir dans quelques verbes, d'autres formes exprimant très souvent un sens fréquentatif et augmentatif :

a / ܦܥܠܢ, ex. ܝܪܬܢ *héritier*, ܦܪܩܢ *sauveur*, ܐܣܝܢ *médecin*, ܪܥܝܢ *pasteur*, ܒܪܝܢ *créateur*, ܣܗܕܐ *martyr*.

b / ܦܥܠܢ, ex. ܠܥܢܢ *qui maudit*, ܩܢܝܢ *zélé*, ܦܪܫܐ *cavalier*, ܙܟܝܐ *vainqueur*; pour les mots de métiers, cette forme est à peu

près la seule usitée, sans exprimer toutefois un sens intensitif, ex. ܢܓܪܐ *menuisier*, ܡܫܡܫܢܐ *commerçant*,

c / ܦܥܠܢܐ, ex. ܡܬܝܕܥܢܐ et ܡܬܝܕܥܢܐ *savant*, ܡܫܝܢܐ *beau*, ܡܫܘܚܠܦܢܐ *versatile*.

d / ܦܥܠܐ et quelquefois ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܬܝܠܐ *directeur*, ܡܚܕܝܐ *qui réjouit*, ܡܪܓܙܐ *qui se fâche*, ܡܬܪܥܡܐ *récalcitrant*, ܡܟܫܦܐ *sorcier*.

e / ܦܥܠܢܐ ou ܦܥܠܢܐ (en supprimant le *mim*) ܡܬܪܓܡܢܐ *interprète*, ܦܩܕܢܐ *intendant*, ܡܪܚܡܢܐ *miséricordieux*, ܡܒܪܟܢܐ *bienheureux*.

f / ܦܥܠܐ (en supprimant le mim et le noun), ܡܫܬܦܐ *allié*, ܡܬܪܓܡܢܐ *interprète*, ܡܬܩܢܐ *intendant*, ܡܪܝܐ *chef*.

3°

NOM DU PATIENT ou PARTICIPE PASSÉ (FORMATION et DÉCLINAISON).

232 - Ire **règle** : Ce participe ne se tire que des formes et des verbes *actifs* (sed vide N° 236); dans les verbes *trilitères* il est de la forme ܦܥܝܠܐ, avec certaines modifications d'après la nature des verbes. a / verbes sains : ܩܛܝܠܐ *tué* de ܩܛܠ ; b / verbes nounnés : ܢܓܝܚܐ *égorgé* de ܢܓܚ ; c / verbes redoublés : ܓܘܝܙܐ *volé* de ܓܙܘ ; d / verbes concaves : ܨܝܒܐ *peint* (pour ܨܝܝܒܐ N° 57) de ܨܒܥ; e / verbes hamzés : ܐܝܟܠܐ (la 1e rad. s'accentue légèrement N° 43) *mangé*, de ܐܟܠ ; f / verbes défectueux : ܩܪܝܐ *appelé* de ܩܪܐ ; g/ verbes assimilés : ܢܝܚܐ *né* (146) de ܢܚܐ.

233 - IIe **règle** : Dans les verbes *quadrilitères* et dans toutes les formes *dérivées*, mais à sens non réfléchi, il se forme du participe présent par le changement du zélam en *phatah*, ex. ܡܬܬܪܓܡ *il est assujetti* de ܡܬܪܓܡ *il a assujetti*,

234-IIIe **règle** : On décline ce participe en tout comme

le participe présent, en lui maintenant toutefois son phataḥ, ex. ܡܩܒܠ ܐܢܐ ou ܡܩܒܠܢܐ *je suis reçu* de ܡܩܒܠ ܐܢܐ *je reçois*; mais dans ce cas, comme la dernière lettre s accentue et que par suite l'avant dernière reste quiescente (36), il arrive que les deux participes se confondent et ne se distinguent que par le contexte; ainsi ܡܫܥܒܕܝܢ peut avoir le sens de *ils assujettissent* (présent) ou de *ils sont assujettis* (part. pass.). Cette confusion a lieu même si la dernière lettre est quiescente mais *gutturale* (5) ܡܒܪܟ *concassant* ou *concassé*.

235 – Remarquons une autre fois en passant que l'alaph du participe passé des verbes défectueux est remplacé ici aussi par un iodh, parce que la lettre qui le précède a un *phataḥ* (51, 62), ex. ܡܫܬܝ *il est méprisé* de ܡܫܬܐ *il méprise*.

236 – Le participe passé contracté des verbes trilitères suivants a un sens actif, c'est-à-dire le sens du participe présent : ܣܝܡ *il a monté*, ܕܟܪ *il s'est souvenu*, ܠܒܫ . ܠܒܫ . ܠܒܫ *il a revêtu*, ܦܫܛ *il a ôté ses habits*, ܛܥܢ *il a porté*, ܩܒܠ *il a pris*, ܐܚܕ *il a saisi*, ܚܒܩ *il a embrassé*, ܐܚܙ *il a saisi*, ܡܨܐ *il a pu*, ܩܢܐ *il a possédé*, ܨܒܐ *il a eu besoin*; et *quelquefois* seulement : ܚܒܪ . ܡܒܪ *il a entouré*, ܥܢܝ *il a tourmenté*, ܡܟܝ *il a subjugué*, ܡܒܪ *il a conduit*, ܐܬܟܠ *il s'est confié*, ܡܟܠ *il a trompé*, ex. ܛܥܢ ܐܢܐ *je porte*, ܡܣܬ ܐܢܬ *tu montes*, ܡܨܝܢ *nous pouvons*, ܩܢܝܬܘܢ *vous possédez*.

237 – Les verbes concaves ܝܕܥ . ܝܕܥ *il a connu*, ܝܠܕ *il a été natmel*; *il a pu*, ܨܒܐ *il a voulu* etc. mais qui aujourd'hui ne sont plus que très-rarement employés avec ce sens à la forme trilitère, ces verbes, au participe passé de la forme ܐܦܥܠ, ont également un sens actif, ex. ܡܕܥ ܐܢܐ *je connais*, ܡܕܥ ܐܢܬ *tu connais*, ܡܨܝܢ *nous pouvons*.

238 – En dehors de sa forme ordinaire, le participe passé a encore dans quelques verbes les formes suivantes :

a / ܦܥܠܐ (forme rare) ex. ܦܨܝܚܐ *concassé*; mais cette forme, dans les verbes intransitifs, indique toujours, comme le participe nominal, un sens intensitif, ex. ܚܫܝܬܐ *taciturne*.

b / ܦܥܘܠܐ Le participe passé de cette forme a le plus souvent le sens d'un substantif, et non d'un adjectif, ܦܘܓܐ *monture*, ܦܨܝܬܐ *concassé* (ou simplement *farine*), ܣܢܝܐ *haï* (ou simplement *ennemi*).

c / ܦܥܥܘܠܐ forme plus rare qui, elle aussi, a le sens d'un substantif, ex. ܦܓܓܘܠܐ *objet rond* (ou *balle, sphère*), ܦܣܠܘܬܐ *subalterne*.

239 – Il faut observer que ܡܦܗܡܢܐ avec *adoucissement* du kaph, a le sens d'un participe passé, ou *objet qui peut être compris*, tandis que ܡܦܗܡܢܐ avec *durcissement* du même kaph, le sens du participe présent ou *celui qui comprend*; de même ܡܓܓܘܠܐ a le sens de *roulé dans les linges* de ܓܓܘܠ; et ܡܬܬܘܠܐ le sens de *vagabond* de ܬܬܘܠ (verbe intransitif).

VI

INFINITIF MIMMÉ

240 – Ire **règle** : Dans les verbes *trilitères* on forme cet infinitif de l'aoriste, en remplaçant la préformante de ce dernier par un *mim* qui conserve l'accent de cette préformante, ex. ܡܦܩܕ de ܢܦܩܕ ; alors la pénultième prend ou bien un phatah, ou bien un zakaph : un *phatah* avec les verbes sains, redoublés, nouninés et hamzés, ex. ܡܦܩܕ de ܢܦܩܕ . ܡܦܪܩ de ܢܦܪܩ . ܡܦܪ *pour fuir* (137) de ܢܦܪ . ܡܒܪ (86) de ܢܒܪ . un *zakaph* avec les verbes concaves et défectueux, ex. ܡܩܡ de ܩܡ ; ܡܦܩܢ (pour ܡܦܩܢ 53) de ܢܦܩ .

241 – IIe **règle** : Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, on forme encore l'infinitif mimmé de

l'aoriste, mais en donnant un ribas à la dernière lettre et un zakaph à l'avant-dernière, ex. ܡܥܒܕܘܗܝ de ܢܥܒܕܘܗܝ . ܡܚܟܝܗ de ܢܚܟܝ . ܡܚܬܡܗ de ܢܚܬܡ . ܡܝܐܕܘܗ de ܢܐܕܘܗ .

L'emploi de cet infinitif sera indiqué aux N°s 292, 293, 424.

VII

NOM D'ACTION

Le nom d'action désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe, sans aucune relation avec l'idée de temps et de personnes.

242 – Ire **règle** : Pour leur nom d'action, les verbes TRILITÈRES, outre des formes particulières, plus ou moins propres à chacun, ont tous une forme commune qui est la forme ܦܥܠܐ (1) ; exemples :

a / VERBES SAINS : ܩܛܠܐ de ܩܛܠ *il a tué* ; ܥܒܪܐ de ܥܒܪ *il a commis une injustice*, ܬܠܢܐ de ܬܠܢ *il a murmuré*; plusieurs de ces verbes, ont en sus, un autre nom d'action de la forme ܦܥܘܠܬܐ , ex. ܥܒܪܘܬܐ . ܬܠܘܢܬܐ .

b / VERBES REDOUBLÉS ET NOUNNÉS : ܣܡܡܐ de ܣܡ *il s'est appuyé*, ܚܒܒܐ de ܚܒ *il a emdommagé*, ܢܦܩܐ de ܢܦܩ *il est sorti* (2).

c / VERBES CONCAVES : ܢܝܚܐ de ܢܝܚ *il s'est reposé*, ܨܝܪܐ de ܨܝܪ *il a peint*, ܨܝܕܐ de ܨܝܕ *il a chassé*; plusieurs de

(1) Cette forme est la seule employée aujourd'hui dans le syriaque vulgaire.

(2) Nous n'avons pas rencontré le nom d'action des verbes ܚܒ *il a pâti*, ܢܩ *il a perforé*, ܢܦ *il a soufflé* ; il doit être sans doute ܚܒܒܐ . ܢܩܩܐ . ܢܦܦܐ car ܚܒ . ܢܩ . ܢܦ sont plutôt des substantifs concrets qui dérivent, comme plusieurs autres, de ces verbes.

ces verbes ont encore un autre nom d'action à *waw*, modelé sur ܦܘܩܕܢܐ, ex. ܛܘܡܬܐ et ܢܘܫܐ de ܛܡܬ et ܢܫ.

d / VERBES DÉFECTUEUX : ܒܘܫܬܐ de ܒܘܫ *il a été malheureux*, ܩܘܪܝܐ de ܩܪܐ *il a appelé*, ܚܘܛܬܐ de ܚܛܐ *il a péché*.

e / VERBES HAMZÉS A LA 1e RADICALE : ܐܝܘܠܐ (43) de ܐܙܠ *il est allé*, ܐܝܟܠܐ de ܐܟܠ *il a mangé*. Ces verbes comme les verbes sains, ont parfois les formes suivantes : ܐܙܘܠܐ *marche*, ܐܡܫܟܢܐ *gouvernement*, ܐܡܟܠܐ *manducation*, ܡܙܘܠܐ et ܡܙܘܠܘܬܐ (même sens) etc.

f / VERBES ASSIMILÉS. Comme un iodh infirme commence ces verbes, et que les Araméens évitent l'emploi du iodh *hibasé* (43) au commencement du mot, il suit de là que les verbes assimilés ne peuvent pas suivre la règle générale; la plupart de leurs formes sont modelées sur les noms suivants : ܝܠܕܘܬܐ *enfantement*, ܡܝܩܪܘܬܐ *pesanteur*, ܝܩܕܢܐ *incendie*, ܝܕܥܬܐ *connaissance*.

IIe **règle:** Dans les *quadrilitères* et les formes *dérivées*, le nom d'action a deux formes :

243 - *1re forme* : Elle consiste à supprimer l'alaph du participe nominal dérivé et à ajouter à la fin le suffixe abstrait ܘܬܐ, ex. ܡܫܬܚܪܘܬܐ de ܡܫܬܚܪܢܐ (229) et ܡܬܚܕܕܘܬܐ *assujettissemet* de ܡܬܚܕܕܢܐ.

244 - *2me forme* : Elle met un ribas après la première lettre du prétérit du verbe, un zakaph à la pénultième et à la lettre qui précède l'alaph, ex. ܡܗܦܟܢܐ *accusation* de ܡܗܦܟ. ܡܗܦܟܢܐ de ܡܗܦܟ. Mais il faut remarquer que les formes réfléchies, c'est-à-dire les verbes passifs, et les verbes de la forme ܦܥܝܠ, ne sont jamais

employées à cette 2me forme; ainsi on ne peut pas dire ܡܦܩܕܢܐ de ܦܩܕ et ܡܫܬܕܢܐ de ܫܬܕ.

245 - A cette dernière forme, les verbes qui avaient un waw au prétérit, en prennent deux, ex. ܡܘܕܝܢܐ *promesse* de ܝܕܝ, ܡܘܡܢܐ *preuve* de ܡܝܡ : le premier waw est un simple accent (50) et le second une consonne (51).

246 - Il n'arrive pas toujours que ces deux formes de nom d'action aient un sens transitif, soit doublement soit simplement, à l'instar des verbs dont elles proviennent; parfois elles sont employées dans un sens intransitif et purement énonciatif, ex. ܡܘܕܥܐ *sens* de ܝܕܥ *faire comprendre*, ܡܕܥܕܡܐ *histoire* de ܟܬܒ *faire écrire*.

247 - La forme ܦܥܝܠ, nom d'action arabe de la forme ; se retrouve très-souvent en Araméen, ex. ܦܥܝܠܐ *supplice* de ܦܥܐ. ܥܝܠܐ *tourment* de ܥܝܠ. ܦܥܝܠܐ *trouble* de ܦܥ. ܥܕܝܠܐ *secours* de ܥܕܐ.

Inutile de parler ici des autres formes beaucoup plus rares de noms d'action, relevant plutôt du caprice que d'une règle fixe.

248 - III**e** **règle** : Tous les adjectifs et tous les participes, soit passifs soit nominaux, à quelques formes de verbes qu'ils appartiennent, peuvent devenir *noms abstraits*, ou noms analogues, pour le sens, aux noms d'action, et cela par l'addition du suffixe paragogique ܘܬܐ, ex. ܛܒܐ *bon* ܛܒܘܬܐ *bonté*; ܙܕܩܐ *juste* ܙܕܩܘܬܐ *justice*; ܒܪܝܐ *créateur* ܒܪܝܘܬܐ *création*; ܩܛܝܠ *assassiné* ܩܛܝܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat*; ܩܛܠܐ *assassin* ܩܛܠܘܬܐ *action de la personne qui inflige l'assassinat*; ܡܩܛܠܢܘܬܐ *action de la personne qui fait infliger l'assassinat*; ܡܩܛܠܘܬܐ *état de la personne qui souffre l'assassinat sur les ordres d'un mandant.*

249 - Pour donner une forme négative à tous ces mots, on n'a qu'à les faire précéder de la particule ܠܐ (1). ex. ܠܐ ܥܘܠܬܐ *injustice.*

250 - Les noms suivants subissent un léger changement par suite de l'addition de ce suffixe : ܣܒܐ *vieux* fait ܣܒܘܬܐ *vieillesse*; ܐܝܬܐ *être* fait ܐܝܘܬܐ *essence*; ܡܗܝܡܢܐ *fidèle* fait ܗܝܡܢܘܬܐ *foi*; ܡܘܕܥܢܐ *moniteur* fait ܡܘܕܥܢܘܬܐ *monition.*

VIII

NOM D'INSTRUMENT ܫܡܐ ܕܥܒܕܐ

251 - Le nom qui indique l'instrument dont on se sert pour faire l'action exprimée par le verbe, affecte plus fréquemment les formes suivantes :

a / ܡܦܥܠܐ, ex. ܡܠܚܬܐ *fourchette*, ܡܫܚܬܐ *instrument pour mettre dans l'œil un collyre*; ܡܙܪܐ *van*; ܡܓܪܐ pour ܡܓܪܬܐ (137) *faucille.*

b / ܡܦܥܠܐ, ex, ܡܢܫܪܐ scie, ܡܚܛܐ *aiguillon.*

c / ܡܦܥܠܐ et ܡܦܥܠܬܐ ex. ܡܚܛܐ *instrument pour injecter un remède dans le nez*, ܡܟܢܬܐ *balai*, ܡܚܛܐ *seringue.*

d / ܡܦܥܠܬܐ, ex. ܡܚܛܐ *broche.* ܡܟܢܬܐ *balai.*

252 - Les noms d'instrument ne se forment que des verbes actifs; le dictionnaire apprend quelle est la forme employée pour chacun. Pourtant les noms d'instrument dérivés des verbes défectueux, sont ordinairement de la forme ܡܦܥܠܐ.

IX

NOM DE TEMPS ET DE LIEU (ܫܡܐ ܕܙܒܢܐ ܘܐܬܪܐ)

253 - Le *temps* où une chose se fait est indiqué généralement

(1) Et cela bien qu'il existe dans la langue d'autres mots ayant le même sens. ex. ܥܘܠܬܐ et ܥܘܠܬܐ *injustice.*

par la forme ܡܦܩܢܐ, ex. ܡܦܩܢܐ *temps où le soleil se lève,* ܡܥܪܒܢܐ *où il se couche;* quelquefois aussi on met ܒܝܬ devant le nom, ex. ܒܝܬ ܝܠܕܐ *temps de la Nativité.*

254 – Le *lieu* où une chose se fait, s'indique fréquemment par la forme suivante :

ܡܦܩܢܐ, ex. ܡܥܕܢܐ *habitation,* ܡܕܡܟܐ *chambre à coucher,* ܡܦܩܐ pour ܡܦܩܢܐ (137) *lieu d'où l'on sort,* ܡܥܠܐ pour ܡܥܠܢܐ *par où l'on monte,* ܡܝܬܒܐ *où l'on s'assied.* Avec les verbes concaves le mim est quiescent, ex. ܡܩܡ *lieu où l'on se met* (pour ܡܩܡܢ).

255 – Cependant le plus souvent, pour exprimer le nom de lieu, on met la particule ܒܝܬ devant le nom, ex. ܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ou ܒܝܬ ܡܣܝܪܘܬܐ *prison,* ܒܝܬ ܡܫܩܠܐ *encrier,* ܒܝܬ ܟܢܘܬܐ *musée.*

§ 3

VERBES IRRÉGULIERS

En dehors des six verbes suivants, l'Araméen n'a pas de verbes irréguliers dans leur conjugaison.

256 – VERBE ܝܗܒ *il a donné.* Le hé de ce verbe ne se prononce pas, chez les Orientaux, dans tout le prétérit trilitère, ex. ܝܗܒܬ *j'ai donné* ܝܗܒܬ. Cette anomalie euphonique n'a lieu, chez les Occidentaux, que lorsque le bêth qui suit le hé est *accentué* : ܝܗܒܬ·ܝܗܒ·. Ce verbe fait à l'aoriste ܢܬܠ (très peu employé) pour ܢܬܠ (149); ce temps est remplacé le plus souvent par l'aoriste du verbe ܢܬܠ (inusité au prétérit) qui fait ܢܬܠ et se conjugue comme les verbes redoublés. L'infinitif mimmé fait ܡܝܗܒ pour ܡܗܒ ; mais il est plus fréquemment remplacé par ܡܝܬܠ de ܢܬܠ. Le nom d'action fait ܡܬܠܐ mais c'est surtout ܡܬܠܐ qui en tient la place. L'impératif :

ܒܢܐ et rarement ܒܢܝ. Le participe verbal fait ܒܢܝܐ et se décline avec le hé *prononcé*. Le passif fait ܐܬܒܢܝ; dans cette forme, lorsque le bèth est accentué, le hé ne se prononce pas chez les Orientaux. Le verbe ܒܢܐ qui, comme on le voit, est mis pour ܒܢܝ n'a pas les formes ܦܥܠ et ܐܦܥܠ.

257-VERBE ܚܝܐ *il a vécu*. Au prétérit trilitère, il se conjugue comme les verbes défectueux, tout en gardant les deux iodhs, lorsque la règle l'exige : ܚܝܝܬ . ܚܝܝܬ . ܚܝܐ . ܚܝܝܢ . ܚܝܝܬܘܢ . ܚܝܘ . A l'aoriste il fait ܢܚܐ . ܢܚܝ . ܢܚܝ (135) etc. et se conjugue comme les verbes défectueux. A l'impératif : ܚܐ . ܚܘ . ܚܝ etc. A l'infinitif mimmé : ܡܚܝܐ ; les Occidentaux lisent faussement cet infinitif, comme encore l'aoriste, avec un hibas : ܡܚܝ . ܢܚܝ . Au participe verbal ܚܝܐ etc. mais on dit au pluriel masculin ܚܝܝܢ, et au pluriel féminin ܚܝܝܢܝܬ etc. La forme ܦܥܠ manque; la forme ܐܦܥܠ fait ܐܚܐ, et le reste n'offre pas de difficulté.

258 - VERBE ܐܬܚܒܐ *il a bu*. La forme trilitère ܚܒܐ est très peu employée et est remplacée par cette forme anormale ܐܬܚܒ . On dit donc : ܐܬܚܒܝ . ܐܬܚܒ . ܐܬܚܒܝ etc. comme dans les verbes défectueux à iodh. L'impératif fait ܐܬܚܒ avec un phatah au taw; ܐܬܚܒ . ܐܬܚܒ etc. On peut encore dire à l'impératif : ܚܒ . ܚܒ . ܚܒ etc. Le passif fait ܐܬܚܒܐ *il a été bu*, et n'offre aucune difficulté. La forme ܦܥܠ fait ܚܒ avec le sens *d'ourdir un tissu*, et son passif ܐܬܚܒ . ܐܦܥܠ : ܐܚܒ *il a fait boire*, et son passif : ܐܬܚܒܐ.

259 - VERBE ܐܙܠ *il est allé*. Au prétérit, au présent et à l'aoriste, chaque fois que le lamadh de ce verbe devrait être accentué, il reste quiescent et c'est le zaïn qui en prend l'accent, ex. ܙܠܟܢ . ܐܙܠ , mais : ܙܠܢ . ܐܙܠ . Le nom d'action : ܐܙܠܐ ; les Occidentaux ne prononcent pas le lamadh et lisent ܐܙܠܐ . Aux autres temps et modes, ce verbe est régulier; de plus, lorsqu'il signifie *être utile*, le lamadh se prononce partout et toujours.

260 - VERBE ܐܫܟܚ *il a trouvé* (forme anormale de l'inusité ܫܟܚ). Au prétérit : ܐܫܟܚ . ܐܫܟܚ . ܐܫܟܚ etc. Au participe verbal : ܐܢܐ ܫܟܚ . ܡܫܟܚܢ etc. Au participe nominal : ܡܫܟܚܢ . Au participe passé : ܫܟܝܚ . A l'infinitif mimmé ܡܫܟܚ . Au nom d'action : ܫܟܚ et ܡܫܟܚܘܬܐ . Au passif : ܐܫܬܟܚ . La forme ܦܥܠ manque. ܦܥܠ : ܫܟܚ et son passif : ܐܫܬܟܚ .

261 - VERBE ܣܠܩ *il est monté*. Au prétérit trilitère il est régulier. A l'aoriste trilitère, il fait ܢܣܩ (le lamadh disparaît), et se conjugue absolument comme les verbes redoublés. A l'impératif : ܣܩ . A l'infinitif mimmé : ܡܣܩ . Au nom d'action : ܣܩܐ . A la forme ܦܥܠ : ܣܠܩ : au nom d'action ܣܠܩܐ : au passif ܐܣܬܠܩ . A la forme ܐܦܥܠ : ܐܢܣܩ ; au passif ܐܬܬܣܩ ou ܐܬܬܣܠܩ . Le reste est régulier.

262 - Le verbe ܡܛܝ avec le sens de *il faut* (de l'inusité ܡܛ) est invariable ; les pronoms personnels suffixes commençant par un lamadh tiennent lieu de genres et de nombres, ex. ܡܛܝ ܠܝ *il me faut*, ܡܛܝ ܠܟܘܢ

il vous faut. Avec le sens de *il est dû*, ce verbe se décline au participe verbal : ܦܳܝܶܨ . ܦܳܝܨܺܝܢ . ܦܳܝܨܺܝܬ . ܦܳܝܨܶܐ , ex. ܟܬܒܶܐ ܗܳܠܶܝܢ ܦܳܝܨܺܝܢ ܠܝ *ces livres me sont dûs.* La forme ܦܳܝܶܨ fait ܦܳܝܶܨ dans le sens *d'approuver* etc.

263 – Le verbe ܐܺܝܬܳܝ *il y a* (si on peut l'appeler verbe), est le seul verbe Araméen *sans flexion.* Il reste invariablement ܐܺܝܬܳܝ avec le sens *d'avoir*; mais quand il a le sens *d'être* , il se traite comme les noms avec pronoms suffixes déclinés pluriellement; (v. pronom), ex. ܐܺܝܬܳܝܢܳܝ *je suis*, ܐܺܝܬܳܝܟ *tu es*, ܐܺܝܬܳܝܗܝ *il est* etc. A la forme négative il fait ܠܳܝܬ ܐܺܝܬܳܝ ou simplement ܠܳܝܬ , et se comporte alors pour l'un et l'autre auxiliaire comme la forme positive.

ART. II

VERBE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

I

DIFFÉRENTES MANIÈRES D'EXPRIMER LES TEMPS DES VERBES.

264 – I Pour exprimer le temps PASSÉ en dehors du prétérit ordinaire, il est permis d'employer le participe passé masculin, contracté d'après les règles que nous donnons à propos du nom; les changements de genre, de nombre et de personne, sont toujours marqués dans ce cas à la suite du participe, par les pronoms précédés d'un lamadh, le participe lui-même restant invariable, ex. ܫܡܺܝܥ ܠܝ *j'ai entendu* (pour ܫܡܺܝܥܢܳܝ); ܫܡܺܝܥ ܠܟ *tu as entendu* (pour ܫܡܺܝܥܬ); ܫܡܺܝܥ ܠܟܘܢ *vous avez entendu.*

265 – Cette forme cependant n'est pas usitée dans les verbes *intransitifs* ni dans les verbes du N° 236 dont le

participe passé trilitère a le sens du participe présent; on ne peut donc pas dire : ܟܒܝܠܢ ܟܒ *j'ai porté*; ܣܝܡܢ ܟܒ *j'ai monté*; ܐܙܝܠ ܟܒ *je suis allé.*

266 – Si le verbe a un régime exprimé, on est libre de le faire accorder ou non, en genre et en nombre, avec ce régime, ex. ܡܢ ܕܠܐ ܡܛܒܠܐ ܒܗ ܡܥܡܕܢܝܬܐ ou bien ܡܢ ܕܠܐ ܡܛܒܠ ܒܗ ܡܥܡܕܢܝܬܐ *celui qui n'a pas reçu le baptême;* ܐܢܬܬ ܠܐ ܣܘܐ ܠܓܦܐ ܕܠܐܝܢ ou bien ܠܐ ܐܚܘܬܢ ܠܓܦܐ *Mes frères, n'avez-vous pas trouvé de femme mariée?.*

267 – Avec le verbe *être* séparé, c'est-à-dire non employé comme auxiliaire, le mot qui sert d'attribut se contracte le plus généralement, et est suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant toutefois muet), ex. ܚܝܠܢ ܗܘܝܢ *jétais malade* (mas.), ܚܝܠܬ ܗܘܝܬ *jétais malade* (fém.) et cet attribut s'accorde en genre et en nombre avec ce verbe.

268 – Remarque. Le participe présent trilitère du verbe ܐܡܪ *il a dit*, s'emploie très souvent pour exprimer le parfait, ex. ܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐܟܐ *l'ange lui dit* pour ܐܡܪ.

269 – II Pour exprimer L'IMPARFAIT *actif*, on emploie le participe verbal suivi du verbe ܗܘܐ conjugué (le hé restant muet), ex. ܐܡܪ ܗܘܝܢ *je disais*; ܐܡܪܝܢ ܗܘܝܢ *nous disions*; et pour exprimer l'imparfait *passif*, on met dans les mêmes conditions, le participe passé, ex. ܡܬܩܒܠ ܗܘܝܢ *j'étais reçu.*

270 – Pour rendre l'imparfait du verbe *avoir* employé absolument, c'est-à-dire sans régime, on emploie le verbe ܐܝܬ invariable, suivi du verbe ܗܘܐ invariable aussi, et des pronoms suffixes précédés d'un lamadh, ex.

ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܟܝ *j'avais*, ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܟܡܝܢ *vous aviez* (fém.).

271 - Mais si le verbe *avoir* a un régime exprimé, on est libre de laisser le verbe ܠܘܬ invariable, ou de le faire accorder avec ce régime, ex. ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܟܝ ܡܫܚܬܐ *j'avais des remèdes* ou ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܟܝ .

272 - S'il s'agit de l'imparfait du verbe *être*, le *verbe* ܠܝܬܝ prend les pronoms suffixes déclinés pluriellement, et le verbe ܠܘܬ se conjugue comme les verbes défectueux à alaph, ex. ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܥܨܠܢܐ *j'étais paresseux*. ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܠܘܢ *vous étiez*; ܠܝܬܝ ܠܘܬ ܗܝ *elle était*.

273 - III Le FUTUR, en dehors de sa forme ordinaire qui est l'aoriste, peut encore s'exprimer par le temps présent, c'est-à-dire par le participe verbal, ex. ܟܬܒ ܐܢܐ ܠܡܚܪ *j'écrirai demain*, ou ܟܬܒܢܐ .

274 - Le futur du verbe *avoir* employé sans régime, se rend par le futur du verbe ܢܗܘܐ (ܢܗܘܝ) avec les pronoms suffixes, comme ci-dessus N° 270, ex. ܢܗܘܝ ܠܝ *j'aurai*, avec un régime, voyez ci-dessus N° 271, ex. ܢܗܘܝ ܠܝ ܒܬܐ *j'aurai des maisons* ou ܢܗܘܝ ܠܝ .

275 - Quant au futur du verbe *être*, on emploie celui du verbe ܢܗܘܐ conjugué à toutes les personnes, ex. ܢܗܘܝܢ ܙܕܝܩܐ *ils seront justes*.

276 - IV Pour exprimer le PLUS-QUE-PARFAIT de n'importe quel verbe, on adjoint au prétérit de ce verbe, conjugué, le prétérit du verbe ܠܘܬ conjugué aussi, ex. ܐܟܠܬ ܗܘܝܬ *j'avais mangé*; ܐܟܠܬ ܗܘܝܬ *tu avais mangé*; ܐܟܠܬܘܢ ܗܘܝܬܘܢ *vous aviez mangé*

277 - V Pour exprimer le FUTUR ANTÉRIEUR, on emploie le futur du verbe ܐܬܐ conjugué, suivi du prétérit du verbe à conjuguer, ex. ܐܬܐܝܬ ܐܟܠܬ *j'aurai mangé*; ܐܬܐܝܬ ܐܟܠܬ *tu auras mangé*; ܐܬܐܝܬܝܢ ܐܟܠܬܝܢ *vous aurez mangé*.

II

CHANGEMENT DE SENS ET DE FORMES DANS LES VERBES.

Nous distinguons deux sortes de verbes intransitifs :

278 - 1° Ceux qui sont *parfaitement* ou *essentiellement* intransitifs, c'est-à-dire, qui expriment une action qui se pose tout entière dans le sujet, ex. ܫܪܐ *il a dormi* ܗܠܟ *il a marché*. Ces verbes ne sauraient avoir de vrai *complément* ni direct ni indirect : il est bien entendu que nous ne considérons pas comme complément indirect, le complément *circonstantiel*, v. gr. *j'ai dormi sur ma chaise*. Ils ne sauraient non plus avoir de passif, excepté, bien entendu, quand ils sont employés à une des deux formes augmentées causatives ܐܦܥܠ et ܐܫܬܦܥܠ, ex. ܫܪܐ *il a dormi*, ܐܫܪܐ *il a fait dormir*, ܐܫܬܪܐ *il fut fait dormir*.

279 - 2° Ceux qui sont *imparfaitement intransitifs*, c'est-à-dire ceux qui expriment une action qui sort et se termine hors du sujet. Dans les uns, cette action ne peut absolument que se terminer au dehors, ex. ܗܝܡܢ *il a cru*, ܟܦܫ *il s'est moqué*. Ces verbes demandent un complément indirect, avec une des particules copulatives suivantes ܒ, ܠ, ܥܠ, ܥܡ, ܡܢ, ܠܘܬ, ܒܝܬ, ܥܠ ܦܡ ܠܘܬ.(1) dont

(1) Les quatre premières sont d'un usage beaucoup plus fréquent.

l'usage et le dictionnaire fixent le choix, ex. ܒܗܘܐ ܠܗ *il s'est moqué de lui*, ܐܬܦܠ ܠܗ *il l'a blasphémé*. Ils sont susceptibles de la forme passive après suppression de la particule, ex. ܐܬܦܠ *il fut blasphémé*, ܐܬܗܝܡܢ *il fut cru*, ܐܬܒܗܘ *on se moqua de lui*.

Dans les autres, l'action exprimée par le verbe peut à la fois se porter au dehors, ou demeurer au dedans, ex. ܚܝܠ *il a ri*, ܡܠܠ *il a parlé* ou bien ܚܝܠ ܠܗ *il a ri de lui*, ܡܠܠ ܠܗ *il a parlé de lui*. Selon l'un ou l'autre cas, on appliquera ce que nous venons de dire des verbes parfaitement intransitifs ou des imparfaitement intransitifs dont l'action ne peut que se terminer au dehors, ex. ܚܝܠ *il a ri*. ܚܝܠ ܠܗ *il a ri de lui*, ܐܬܚܝܠ *il fut ri* (raillé).

280 - Ire **règle** : En dehors des verbes et des formes de verbes dont il a été question au N° 124 et qui sont essentiellement intransitifs, il n'y a pas de règle fixe pour distinguer si telle ou telle forme de verbe a un sens transitif ou intransitif; l'usage et le contexte de la phrase peuvent seuls ici servir de guide, ex. ܐܬܡܪܬ *il a relaté*; mais ܐܬܡܪܬ *il fut emmené*; ܐܬܚܕܝ *il s'est encouragé*, mais ܐܬܩܛܠ *il a été tué*.

281 - IIe **règle** : Mais les verbes intransitifs des formes ܦܥܠ . ܐܦܥܠ . ܐܬܦܥܠ . ܗܦܥܠ, ont encore un sens transitif, ex. ܐܪܚܩ *il s'est* ou *il a éloigné*, ܐܩܡܬ *il s'est* ou *il a arrêté*.

282 - IIIe **règle** : Tout verbe intransitif peut être suivi, pour plus d'élégance, des pronoms suffixes précédés

d'un lamadh (1), ex. ܐܙܠ ܠܗ *il s'en est allé*, ܙܠ ܠܟ *va-t-en*, ܐܙܠܘ ܠܗܘܢ *ils s'en iront.*

283 – IVe **règle** : Pour obtenir le passif des formes *réfléchies* à ܐܬ initial et à sens actif, on ajoute à ces verbes un second Taw, ex. ܐܬܝܗܒ *il a promis*, ܐܬܬܝܗܒ *il fut promis*, ܐܬܝܕܥ *il a connu*, ܐܬܬܝܕܥ *il fut connu.*

284 – Ve **règle** : La forme dérivée ܦܥܠ des verbes dont la forme simple est *transitive*, a toujours un sens fréquentatif et intensitif, et la forme ܐܦܥܠ un sens doublement transitif, ex. ܩܛܥ *il a coupé*, ܦܩܛܥ *il a coupé en plusieurs morceaux*, ܐܦܩܛܥ *il a fait couper.*

285 – VIe **règle** : De même, a aussi un sens intensitif et augmentatif la cinquième forme dérivée, ex. ܡܙܓ *il a mêlé* et ܡܙܥܙܓ *il a mêlé bien et plusieurs fois* (combiner).

286 – Quand un verbe intransitif augmenté est peu ou point usité à la forme simple, cette dernière est remplacée quelquefois par le passif (ܐܬܦܥܠ) et plus souvent par le passif de la 1e forme augmentée, ex. ܐܬܟܒܒ *il s'est encouragé* (de l'inusité ܟܒܒ) ܐܬܒܛܚ *il s'est confié* ܐܬܪܡܡ *il s'est élevé* des peu usités ܒܛܚ et ܪܡ.

III

RÈGLES QUI REGISSENT DEUX OU PLUSIEURS VERBES QUI SE SUIVENT.

287 – Deux hypothèses sont possibles :

Ou bien le premier verbe influe sur l'action des verbes suivants (avec ou sans préposition ou conjonction),

(1) Ceci a même lieu, mais moins fréquemment, pour les verbes transitifs sans régime, ex. ܫܡܥܬ ܠܗ *j'ai entendu*

ex. *je veux que vous fassiez cela* : ou bien il n' y influe pas et exprime la simple constatation du fait exprimé par les verbes suivants, ex. *Je crois qu'il est parti.*

288 – PREMIER CAS. *Influence du premier verbe sur l'action des autres.*

1re **règle.** Les verbes suivants ou *dépendants* se mettent à *l'aoriste* précédé d'un dalath, ex. ܦܩܕܗܘ ܕܢܦܩ ܠܒܝܬܗ *il lui ordonna de retourner à la maison.*

289 – Remarque 1 : Après le premier verbe à *l'impératif*, on peut très-bien supprimer le dalath devant l'aoriste, et même, dans ce cas, changer l'aoriste en participe verbal, ex. ܐܚܘܢ ܢܫܒܥܝܢ ܒܢܝܢ *laissez les enfants se rassasier.* ܐܡܪ ܠܗܘܢ ܕܢܣܒܘܢ ܟܢܦܝܗܘܢ *dis leur de prendre leurs ailes.*

290 – La même chose peut avoir lieu après tout autre temps du premier verbe (surtout après la 3e pers.) si ce verbe est un des trois verbes ܡܨܐ *il a pu*, ܫܪܐ *il a commencé*, ܐܚܐ *il a laissé*, ex. ܠܐ ܡܨܝܢܢ ܠܡܩܛܠ ܥܡ ܣܗܕܐ *je ne puis pas combattre les martyrs*; ܡܨܝܐ ܠܡܦܪܩ ܠܕܡܬܟܠܝܢ ܒܗ *il peut sauver ceux qui se confient en lui.*

291 – Remarque 2 : le ܕ peut être élégamment précédé de ܠܡܢܬ, et quelquefois des particules copulatives ܡܕܡ et ܠܡܐ, quand il y a rapport de causalité à effet entre le 2e et le 1e verbe, ex. ܐܬܝܬ ܠܡܢܬ ܬܬܢܚܡܘܢ *je suis venu afin que vous soyez consolés.*

292 – IIe **règle.** Quand l'action des verbes dépendants est faite par le même sujet que celle du premier verbe, il est élégant de mettre ces verbes à *l'infinitif mimmé*; cela est tout-à-fait *nécessaire* quand le premier verbe est impersonnel ou est employé comme tel, ex. ܡܨܐ ܠܡܩܛܠܗ *il veut le tuer*; ܡܫܪܐ ܠܡܐܣܝܗ *est-il permis de guérir ?*

293 – Remarque. Ces infinitifs mimmés sont nécessairement précédés d'un *dalath*, quand le premier verbe demande la particule ܡܢ, ex. ܠܐ ܫܒܩ ܡܨܠܝܢ ܡܢ ܕܨܠܝܢ *il ne cessait de prier.*

DEUXIÈME CAS. *Le premier verbe n'influe nullement sur l'action des autres.*

294 – **Règle:** Les verbes subordonnés, dans ce cas, se mettent non à l'aoriste, mais au mode et au temps exigés par le sens de la phrase, avec ܕ comme préfixe, ex. ܡܫܬܪܐ ܕܐܟܠ *je crois qu'il a mangé.*

295 – Nous faisons observer, d'une manière générale, que dans les phrases comme celles-ci : *ce qui a été fait, fut fait pour...* ou bien, *si je suis malade, je le suis parce que...* comme le premier verbe est déjà exprimé dans la 1re proposition, il peut être omis dans la seconde, ex. ܕܥܒܝܕ : ܕܥܒܝܕ ܠܡܥܒܕ ou bien ܕܥܒܝܕ ܠܡܥܒܕ : ܕܥܒܝܕ *ce qui a été fait* (fut fait) *pour accomplir.*

IV

JUSSIF, PROHIBITIF ET COHORTATIF

296 – I Pour commander, on peut, en dehors de la forme ordinaire de l'impératif, employer le verbe ܝܕܥ à la 2e personne du prétérit, suivi du participe présent du verbe à conjuguer, ex. ܝܕܥܬ ܡܦܠܚ *sache;* ܝܕܥܬܘܢ ܡܦܠܚܝܢ *sachez* (mas.) ܝܕܥܬܝܢ ܡܦܠܚܢ *sachez,* (fém.).

297 – Remarque. Le commandement à la 1e et à la 3e personne, se rend par l'aoriste conjugué, ex. ܢܬܝܪܬ ܢܬܪܬ *tuons l'héritier,* ܢܫܒܚ ܣܦܘܬܝ *que mes lèvres louent.*

298 – Ici encore, on peut se servir du prétérit du verbe ܝܕܥ, avec le participe présent du verbe, ex. ܝܕܥ ܢܬܠܦ *qu'elle apprenne;* ܝܕܥܘ ܒܢܝܢܫܐ ܕܨܠܝܢ *que les hommes prient,* ܝܕܥܢ ܡܨܠܝܢ *faisons.*

299 – II La particule du *prohibitif* (ܬܠܝܬܝܐ) est ܠܐ suivi de l'aoriste, ex. ܠܐ ܡܨܠܝ *ne prie pas*; ܠܐ ܢܦܠ *qu'il ne parte pas.*

300 – REMARQUE. On peut employer encore le verbe ܨܒܐ comme ci-dessus, ex. ܠܐ ܨܒܐ ܟܣܦܐ *qu'il n'aime pas l'argent.* ܠܐ ܢܥܒܕ ܗܕܐ *ne faisons pas cela.*

301 – III Le plus souvent le *cohortatif* suit la règle exposée au N° 297; pourtant il a une particule à lui, employée plus rarement, qui est ܢܐ enclitique, ex. ܙܠܚ ܢܐ *ceins-toi,* ܢܐ ܨܘܡ ܢܐ *je jeûnerai,* ܢܐܡܪ ܢܐ ܠܡܠܟܐ *disons au roi.*

V

INTERROGATIF

PREMIER CAS: *L'interrogation est directe* :

302 – Les pronoms interrogatifs, s'il y en a, précèdent logiquement leur verbe, ex. ܡܢ ܐܬܐ *qui est venu?,* ܡܢܐ ܐܝܬ ܠܟ *qu'as-tu ?* .

303 – Pour interroger sans pronoms, on se sert des particules ܗܠ . ܗܠܡܐ . ܡܢ, excepté que cette dernière se met presque toujours après le premier mot de la phrase, ce premier mot serait-il lui même une autre particule interrogative, ex. ܗܠ ܐܢܐ ܡܫܝܚܐ *ne suis-je pas chrétien ?* , ܗܠܡܐ ܐܪܝ ܐܢܬ ܡܢ ܐܒܗܢ ܝܥܩܘܒ *es-tu plus grand que notre père Jacob ?* ܡܢܘ ܡܢ *qui donc ?* ܡܢܐ ܡܢ ܥܒܕ *qu'a-t-il fait ?* .

REMARQUE. Les auteurs s'affranchissent souvent de cette règle

et négligent de se servir de particules; c'est au lecteur à deviner par le contexte que la phrase est interrogative.

DEUXIÈME CAS : *L'interrogation est indirecte* :

304 - Les pronoms interrogatifs précèdent toujours leur verbe comme ci-dessus. — Le *Si* interrogatif et dubitatif se rend par les particules passées ou par ܕܝܢ précédées le plus souvent d'un ܕ quand le verbe principal a le sens de *demander*, ex. ܡܫܐܠܝܢ ܗܘܘ ܕܝܢ ܐܝܟܢܐ ܠܡܐܣܝܗ *ils demandaient si l'on pouvait guérir*, ou bien ܕܐܫܐܠ ܠܡܐܣܝܗ .

VI

NÉGATIF ET RESTRICTIF

305 - I En règle générale, la particule négative (ܡܫܡܫܢܝܬܐ) est ܠܐ , ex. ܠܐ ܥܒܕܝܗ ܗܘܝܢ *je n'ai pas fait cela*. Dans le cas de deux ou de plusieurs propositions négatives se succédant immédiatement, la deuxième particule peut être ܘܠܐ précédé ou non d'un waw, ex. ܠܐ ܡܠܠܝܗ ܘܠܐ ܡܚܝܢܐ ou bien ܠܐ ܡܚܝܢܐ *je n'ai ni menti ni juré*.

306 - Le *ni* répété suit toujours cette règle, quand il affecte le sujet du verbe, ex. ܠܐ ܐܒܘܟ ܘܠܐ ܐܡܟ ܐܬܝܢ *ni ton père ni ta mère ne sont venus*; quand il affecte le régime ou un mot qualifiant d'une manière quelconque le verbe, comme le verbe a déja sa négation (ܠܐ) le premier *ni* peut être omis à volonté, ex. ܠܐ ܡܝܕܥ ܐܢܐ ܐܒܘܟ ܘܠܐ ܐܡܟ *je ne connais ni ton père ni ta mère* ou bien ܠܐ ܡܝܕܥ ܐܢܐ ܐܒܘܟ ܠܐ ܐܡܟ .

307 - La négation *intensitive* : *ce n'est pas... que*, prend élégamment un ܐܶܠܳܐ après la particule ou bien ܐܶܠܳܐ lequel contracté avec ܠܳ fait ܠܳܐ, ex. ܠܳ ܐܶܠܳܐ ܕܥܒܕܝܗ *ce n'est pas cela que j'ai fait*, ܠܳܐ ܡܢ ܕܡܐ ܢܗܘܝܢ *ce n'est pas du sang qu'ils sont nés.*

308 - La locution : *que... ne pas* après les verbes craindre, prendre garde, douter, soupçonner etc. se traduit par ܕܢܛܪ . ܕܢܛܪ ou ܕܡܐ suivis de *l'aoriste*, ex. ܚܘܝ ܕܢܛܪ ܐܚܘܟ ܕܠܐ ܢܐܡܪ ܠܐܢܫܐ *aie soin que ton frère ne dise à personne....*

309 - II Les particules restrictives ܐܠܐ *si ce n'est... sinon* se rendent par ܕܠܐ seul ou suivi d'un ܕܡ, ex. ܒܐܝܟܐ ܡܢ ܬܪܥܐ ܕܠܐ ܒܐܬܟܢ *à quelle porte frapperons-nous, si ce n'est à la tienne?* ܠܐ ܫܪܘ ܕܠܐ ܕܡ ܠܝܫܘܥ *ils n'ont trouvé que Jésus*. La locution *en dehors de* se rend toujours par ܡܢܟܐ ܡܢ .

VII

PROPOSITION CONDITIONNELLE ET SA SUBORDONNÉE

310 - I PROPOSITION CONDITIONNELLE : On la rend par les particules ܕܡ . ܕܐܢ (suivie presque toujours d'un *dalath*), et ܕܟܝ, ex. ܕܡ ܬܐܟܠ ܢܬܟ *si tu manges*; ou bien ܕܐܢ ܬܐܟܠ ܢܬܟ etc.

311 - Les particules suivantes assimilables à *si* demandent toutes un dalath après elles : ܟܠ ܕܡܐ *toutes les fois que...* ܡܛܠ ou ܡܛܠ.ܕ.ܟܠ ܡܛܠ *là où*, ܥܕܡܐ *tant que...* ܡܛܠ *lorsque... ce qui...*

312 - Le conditionnel négatif *si... ne*, s'exprime par

ܐܠܘܠܝ avec dalath facultatif, ex. ܐܠܘܠܝ ܡܪܝܐ ܙܒܐܘܬܢ ܠܢ ܫܪܝܬܐ *si le Seigneur des Armées ne nous avait laissé un reste*, ܐܠܘܠܝ ܡܪܝܐ ܕܩܡ ܠܢ *Si le Seigneur ne s'était pas levé pour nous.*

313 - II PROPOSITION SUBORDONNÉE : La proposition dépendante de la conditionnelle s'exprime de la manière suivante :

a / Après *si, suivi du présent*, le verbe de la proposition subordonnée se met au temps réclamé par le sens général de la phrase, c'est-à-dire au présent ou à l'aoriste, suivant que la condition est actuellement réalisée, ou ne doit l'être que plus tard, ex. ܐܢ ܗܕܐ ܡܠܬܐ ܐܡܬ ܐܢܬܠܟ ܐܠܦ ܕܝܢܪܐ *si cette chose est vraie je vous donne mille dînars.* ܐܢ ܡܪܝܟ ܐܒܐ ܢܡܘܬ ܐܢܬܝܠܟ ܠܒܪܐ *si ton père meurt demain, je vous adopterai* (237).

314 - Cependant avec la *3e personne* de l'un ou de l'autre verbe, soit de la conditionnelle, soit de la subordonnée, le verbe de la subordonnée se met quelquefois au *prétérit*, ex. ܐܢ ܚܢܢܬܟ ܠܐ ܐܬܝܗܒ ܠܢ ܢܐܒܕܝܢ *si ta miséricorde ne te supplie, nous périrons.*

315 - b / Après *si, suivi de l'imparfait* ou *du plus-que-parfait*, le verbe de la subordonnée se met régulièrement à l'imparfait, ex. ܐܠܘ ܐܝܬ ܠܝ ܡܐܬܐ ܐܥܒܕ ܨܕܩܬܐ *si j'étais riche, je ferais des aumônes.*

VIII

OPTATIF ET ADMIRATIF

316 - I L'OPTATIF se rend 1° par les particules suivantes : ܐܠܘܠܝ (suivi ordinairement de ܕܝ), et ܠܘܠ,

ex. ܕܝܢ ܐܝܟ ܕܢܗܘܐ ܠܝܫܡܥܐܝܠ ܗܘܐ *plût à Dieu qu'Ismaël eût vécu !* ܠܘܠ ܕܗܘܝܬ ܩܪܝܪܐ *plût à Dieu que tu fusses froid*; 2° par les locutions ܡܢ ܕܝܢ ܕܢܬܝ (suivi le plus souvent d'un dalath et de l'aoriste) ; ܡܢ ܕܝܢ ܢܬܠ ܠܝ ou ,ex. ܡܢ ,ܡܢ ܕܝܢ ܕܢܬܝ ܕܢܥܒܕ ܠܝ *fasse le ciel que j'obtienne cela !* ܡܢ ܕܝܢ ܢܬܠ ܠܝ ܡܥܝܢܬܐ ܕܕܡܥܬܐ *qui me donnera des fontaines de larmes !* ܡܢ ܕܝܢ ܗܘܐ ܐܚܝ ܐܢܬ ܠܝ *fasse le ciel que tu sois mon frère !*

317 - II L'ADMIRATIF s'exprime aussi au moyen de particules qui sont 1° *à l'état isolé* : ܐܘ exigeant ordinairement aprés lui un lamadh uni au substantif qui suit, ex. ܐܘ ܠܡܣܬܐ *oh ! le repas !* Il s'emploie pour marquer aussi bien l'horreur que l'admiration — ܐܝܢ qui va ordinairement sans lamadh, et ne s'emploie que pour marquer l'admiration, ex. ܐܝܢ ܒܪܢܫܐ *oh ! le mortel !*

2° *à l'état subordonné*, c. à. d. conjointement à un qualificatif (bon ou mauvais) qu'elles affectent en le relevant : ܐܝܟ et ܕܡܐ . Précédées (cette dernière surtout) de ܐܘ, elles expriment un sens plus intense, ex. ܐܝܟ ܫܦܝܪ ܡܫܟܢܟ *combien est beau ton tabernacle !* ܐܘ ܕܡܐ ܛܥܝܬܝ *combien je me suis trompé !.*

CHAPITRE DEUXIÈME

NOM

ART. 1.

NOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

§ 1

FORMES DU NOM

I

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

318 - I La langue Araméenne n'a pas de désinences particulières, pour marquer les cas dans les noms; certaines particules préfixes en tiennent lieu, comme nous le verrons à l'art. II.

319 - II Tous les noms Araméens, excepté ceux que nous indiquerons ci-dessous, sont terminés par un alaph paragogique précédé d'un zakaph au singulier et d'un zélam au pluriel, ex. ܡܠܟܐ *roi*, ܡܠܟܶܐ *rois*. Cet alaph caractérise le nom, en tant que celui-ci exprime la chose par excellence, l'absolu, l'universel, la totalité, le genre et l'espèce, ex. ܟܠܒܐ ܚܒܝܒܐ ܗܘܐ ܠܒܪܢܫܐ *le chien est l'ami de l'homme*, ܟܠܒܐ ܚܝܐ ܛܒ ܡܢ ܠܝܬܐ ܡܝܬܐ *un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.*

320 - Quand il s'agit de l'individu, du particulier, l'alaph demeure, mais il faut que le sens soit *particularisé* 1° soit par le contexte, ex. (*j'avais un chien et un mouton*) ܘܟܠܒܐ ܡܝܬ ܐܬܡܠܟ *et le chien est mort hier.* 2° Soit par une particule ou un pronom individualisant, ex.

ܟܠܒܐ ܗܢܐ *ce chien*, ܟܠܒܐ ܚܕܐ *un certain chien*, ܟܠܒܐ ܢܦܠ ܒܡܝܐ *un chien est tombé dans l'eau*. 3° Soit par un affixe jouant le même rôle, ex. ܩܛܠܬ ܠܟܠܒܝ ܟܠܒ *j'ai tué mon chien.*

321 – La valeur de cet alaph final ainsi déterminée, il devient évident que, pour obtenir la racine d'un nom, il faut, après suppression de l'alaph, le ramener à l'état construit, d'après les règles que nous allons bientôt exposer; ainsi la racine du nom *roi* est ܡܠܟ (à l'état construit) et non pas ܡܠܟܐ (à l'état emphatique).

Les noms qui n'ont pas cet alaph paragogique, sont d'origine étrangère, et, pour la plupart, des *noms propres* d'hommes, de villes, de montagnes, de pays, d'étoiles, de plantes et de mois, ex. ܦܘܠܘܣ *Paul* ܟܘܟܒ *Vénus*.

Tout nom primitif, en Araméen, est ou bilitère ou trilitère; le trilitère peut avoir, et lui seul, des dérivés.

II

FORMES PRIMITIVES

322 – Les noms *bilitères*, c'est-à-dire ceux qui ont deux lettres au radical, ne proviennent pas de verbes, ex. ܦܘܡܐ *bouche* (50), ܬܝܬܐ *mamelle*, ܐܝܕܐ *main* (pour ܝܕܐ), ܐܒܐ *père*, ܐܚܐ *frère*, ܥܡܩܐ *fond* (pour ܥܡܩ), ܬܐܬܐ *figuier* (avec noun et taw au radical).

323 – Les noms *trilitères*, ou à trois lettres radicales, proviennent de verbes. Ils ne peuvent affecter, que les trois formes : ܦܥܠܐ . ܦܘܥܠܐ . ܦܥܠܐ, et jamais une forme à 2ᵉ radicale accentuée, cf. N°. 36. Exemples :

1° ܦܥܠܐ : a / V. sains: ܩܘܕܫܐ *objet saint*. b / Concaves:

ܪܘܚܐ *esprit.* c / Redoublés : ܪܚܡܐ *amour.* d / Défectueux : ܟܠܒܐ *petit chien.* e / Hamzés : ܣܓܝܐ (1) *nombreux,* ܐܘܪܚܐ *chemin.*

2° ܦܥܠܐ : a / Sains : ܡܠܟܐ *roi.* b / Concaves : ܨܘܡܐ *jeûne,* ܟܝܠܐ *mesure,* ܕܘܪܐ *siècle.* c / Redoublés : ܥܡܐ *peuple.* d / Défectueux : ܫܝܚܐ *évêque.* e / Hamzés : ܩܪܝܐ *courge.* ܣܚܝܐ *sale.* f / Assimilés : ܒܪܐ *enfant.*

3° ܦܥܠܐ : a / Sains : ܡܠܟܐ *conseil.* b / Concaves : ܪܝܫܐ *tête,* ܕܝܢܐ *jugement,* ܕܐܒܐ *loup,* ܪܝܚܐ *odeur.* c / Redoublés : ܩܢܐ *nid.* d / Défectueux : ܓܙܠܐ *rapine.* e / Hamzés : ܨܚܝܐ *moitié du mois.*

324 – Tous ces noms, quand ils reçoivent le taw du féminin, subissent quelques légers changements d'accents exigés par les règles exposées aux N°s 36, 42. L'accent de la première radicale pourra, en certains cas, comme on le verra, ne pas être transposé, ex. ܡܠܟܬܐ *reine* de ܡܠܟܐ, et en d'autres cas être transposé, ex. ܚܒܝܒܬܐ *amie* de ܚܒܝܒܐ. — Pour ce qui regarde en particulier les noms défectueux, leur 2e radicale, pour raison d'euphonie, devra toujours être accentuée, ex. ܚܕܘܬܐ *joie* pour ܚܕܘܬܐ (comme ܡܠܟܬܐ), ܩܝܬܐ *contrée* pour ܩܝܬܐ (comme ܨܚܝܬܐ). – Dans les noms assimilés, la 1e radicale est presque toujours apocopée, ex. ܝܩܬܐ *application* pour ܝܝܩܬܐ (de ܝܝܩ).

III

FORMES DÉRIVÉES

Les noms de cette catégorie, comme nous l'avons déja

(1) On rencontre quelquefois ce mot et ses semblables, ayant, mais à tort, le zakaph sur la lettre qui précède l'alaph : ܣܓܝܐ . ܣܓܝܐ (66; 81).

dit, dérivent tous des trilitères, et cela de deux manières :

325 – La **première manière** consiste à intercaler dans le nom trilitère, à la place qui lui est assignée par l'usage, soit un *accent long* : zakaph, zélam dur, hibas et ribas, ex. ܣܗܕܐ *martyr*, ܡܘܥܕܐ *promis*, soit un accent qui *redouble* : phatah, zélam ouvert et ribas, ܦܪܝܣܐ *foule*; d'où un grand nombre de formes dérivées que nous avons déja pour la plupart mentionnées dans le chapitre du verbe. – L'usage apprendra lesquels des noms de ces nombreuses formes, sont susceptibles du taw du féminin, avec les changements, bien entendu, commandés par le N° 36, ex. ܦܪܝܣܬܐ et ܣܗܕܬܐ.

326 – La **seconde manière** de faire dériver les noms, d'après laquelle se forment également les noms dérivés de verbes quadrilitères, consiste à insérer dans le mot, à une place indiquée par l'usage, une des lettres serviles indiquées au N° 114, ex. ܦܣܦܣܐ *agrafe*, ܡܫܥܒܕܘܬܐ *assujettissement*. La plupart des formes qui découlent de ce mode de dérivation, ont été mentionnées au chapitre des verbes (participes, nom d'action, de temps et de lieu etc.).

327 – Plusieurs noms dérivés peuvent se former d'après ces deux manières *à la fois*; ainsi dans ܡܘܫܒܐ *flot*, le mim est justifié par la seconde manière, et le vaw par la première manière, car la racine est ܫܒܠ. – Le dictionnaire seul apprendra quels sont les noms à double dérivation.

Les grammairiens Araméens (Bar zou'bi, Barhebrœus etc.), en traitant des formes des noms, confondent entre elles les lettres radicales et les lettres serviles; même le taw du féminin, l'alaph paragogique, le waw et le iodh, simples accents (50 et sqq.), sont comptés par eux comme lettres radicales (Sic !).

328 – Le nom est divisé par les grammairiens Araméens, en *substantif* ܫܡܐ ܡܬܩܢܢܐ ; *adjectif* ܫܡܐ ܫܘܬܦܝܐ ; *nom propre* ܫܡܐ ܕܝܠܝܗ ; *nom commun* ܫܡܐ ܕܡܬܬܩܪܐ. Le nom commun est à son tour, concret ܩܢܘܡܐ ; abstrait ܡܗܘܬܐ ; collectif ܟܢܘܫܬܐ . Nom concret : ܣܦܪܐ *livre*, nom abstrait : ܡܬܬܝܠܬܐ *vertu*, nom collectif : ܥܡܐ *peuple*.

§ 2

CONTRACTION ou ÉTAT CONSTRUIT DES NOMS

329 – La contraction consiste soit à élider, soit à retrancher une ou plusieurs voyelles ou consonnes à la fin du nom; ainsi ܡܠܟܐ devient ܡܠܟ, et ܩܪܝܬܐ *village* ܩܪܝܐ . Cette contraction, comme nous le verrons dans la suite, est employée à trois fins principales :
1° comme simple ornement du style, ex. ܥܣܪܐ ܕܚܙܝܬ ܠܗ *les dix justes que j'ai vus.* 2° Pour marquer le rapport du nom avec son complément déterminatif, autrement dit le rapport d'annexion, ex. ܣܦܪ ܛܠܝܐ *le livre de l'enfant.* 3° Pour indéterminer parfois le nom, ex. ܐܝܬ ܓܒܪ *un homme est venu.*

Dans les noms singuliers non terminés par ܐ, il n'y a qu'un seul mode de contraction à ces trois fins ; mais pour les autres noms, le mode de contraction *d'annexion* diffère des deux autres.

I

CONTRACTION DES NOMS *SINGULIERS* NON TERMINÉS PAR ܐ

330 – Ire **règle :** On contracte les noms dont la *pénultième est accentuée*, en retranchant invariablement l'alaph final et en rendant quiescente la lettre qui le

précède, ex. ܫܠܳܡܳܐ *paix* ܫܠܳܡ . ܟܢܳܪܳܐ *lyre* ܟܢܳܪܳܐ . ܒܪܺܝܬܳܐ *créé* ܒܪܺܝܬ .

Les adjectifs hamzés et défectueux du N° 160 perdent leurs deux alaphs, ex. ܣܓܺܝܐܳܐ *nombreux* ܣܓܺܝ (pour ܣܓܺܝܐ). Cette anomalie est expliquée aux N°s 66, 81.

331 – IIe **règle** : Les noms dont la *pénultième est quiescente*, se contractent comme il suit :

1° DANS LES NOMS BILITÈRES, la pénultième prend un zélam, ex. ܫܡܳܐ *nom* ܫܡ . ܒܪܳܐ *fils* ܒܪ (5) ; ܐܺܝܕܳܐ *main* (pour ܐܺܝܕܳܐ, 43) fait ܐܺܝܕ . ܐܳܒܳܐ *père* et ܐܳܚܳܐ *frère* ne se contractent pas chez les Occidentaux, mais les Orientaux disent régulièrement ܐܳܒ . ܐܳܚ .

2° DANS LES NOMS TRILITÈRES DES DEUX FORMES ܦܰܥܠܳܐ et ܦܰܥܶܠܳܐ. – Les noms *sains*, comme aussi les *défectueux*, reçoivent un zélam à la 2e radicale, tandis que la première devient quiescente (42), ex. ܡܶܠܟܳܐ *roi* ܡܠܟ . ܡܶܠܟܳܐ *conseil* ܡܠܟ . ܒܚܺܝܪܳܐ *élu* ܒܚܺܝܪ (pour ܒܚܺܝܪ 54). Ce zélam est remplacé par un phatah, quand la 3e radicale est une gutturale (1), ex. ܦܶܚܬܳܐ *fleur* ܦܚܬ (5). – Les noms *concaves* à waw prennent un rewah, et ceux à iodh prennent un zélam dur chez les Orientaux (86), et un hibas chez les Occidentaux (28), ex. ܝܳܡܳܐ *jour* ܝܡ . ܚܺܝܠܳܐ *force* ܚܺܝܠ . ܚܺܝܠ (2). – Les noms *hamzés* à la 1e radicale, chan-

---

(1) Et exceptionnellement dans les noms suivants ܥܺܕܳܢܳܐ *temps*, ܓܦܬܳܐ *vigne*, ܚܩܠܳܐ *champ*, ܣܺܟܠܳܐ *ignare*, ܙܩܢܳܐ *barbe*, ܒܺܝܫܳܐ *vil*, ܕܪܺܓܳܐ *degré*, ܕܳܗܒܳܐ *or*, ܕܺܒܫܳܐ *miel*, ܚܬܢܳܐ *gendre*, ܫܦܺܝܪܳܐ *beau*, ex. ܚܩܠ ܕܡܳܐ *le champ du sang*.

(2) Chez les Occidentaux ܪܽܘܚܳܐ *esprit*, ܓܽܘܢܳܐ *couleur*, prennent un phatah : ܪܽܘܚ . ܓܽܘܢ .

gent le zélam léger en un zélam dur, la 2ᵉ radicale prenant un phatah (43), ex. ܒܪܟܐ *barque* ܒܪܟܝ. Ceux à phatah à la 1ᵉ radicale, le gardent, tout en prenant un phatah à la 2ᵉ radicale, comme ci dessus, ex. ܐܪܥܐ *terre* ܐܪܥܝ. (1) — Les noms *assimilés* suivent la règle même des noms sains, excepté que leur iodh prend invariablement un hibas (146), ex. ܝܠܕܐ *enfant*, ܝܠܕܝ . ܝܪܚܐ *mois* ܝܪܚܝ (5).

3ᵉ Dans les noms TRILITÈRES de la forme ܩܛܠܐ. Pour contracter ces espèces de noms, on rend la 1ᵉ radicale quiescente, en prêtant son accent à la 2ᵉ; dans ce cas le ribas du waw devient un rewah chez les Orientaux, ex. ܓܘܫܡܐ *corps* ܓܫܡ ; et pour ce qui regarde les noms hamzés, comme le hamza ne saurait être quiescent, il garde son accent (43), la 2ᵉ radicale prenant néanmoins un phatah, ex. ܪܝܫܐ *mâle* ܪܝܫ . ܪܘܚܐ *longueur* ܪܘܚ.

4ᵉ Dans les noms DÉRIVÉS de la forme ܩܛܘܠܐ, la 1ᵉ radicale garde son accent (33, 1°), la 2ᵉ prenant un zélam, ex. ܡܪܛܘܪܐ *martyr* ܡܪܛܘܪ . ܫܪܝܪܐ *reillant* ܫܪܝܪ (5). Suivent cette règle les noms défectueux de cette forme, ex. ܥܘܠܐ *malheureux* ܥܘܠ (pour ܥܘܠܐ 51). Le nom ܥܠܡܐ *monde* fait ܥܠܡ et surtout ܥܠܡ, et ܗܪܟܐ *ici* fait ܗܪܟ. ܗܪܟ et ܗܪܟ.

332 — IIIᵉ **règle** : On contracte les noms qui ont *deux lettres quiescentes*, c'est-à-dire la pénultième et l'antépénultième, en donnant un phatah à la pénultième (46), ex. ܩܕܝܫܐ *sanctuaire* ܩܕܝܫ . ܟܘܪܣܝܐ *chaise* ܟܘܪܣܝ .

(1) Le mot ܐܠܦܐ *mille* prend néanmoins un zakaph à l'alaph et un zélam au lamadh : ܐܠܦ.

— Suivent la même règle : 1° les noms de la forme ܦܥܠܬܐ, ex. ܦܥܠܬܐ *exaction* ܦܥܠܬ . 2° Les participes passés des formes ܦܥܝܠ et ܢܦܥܝܠ, ex. ܡܟܣܝܐ (de ܟܣܐ *il a couvert*) ܡܟܣܐ . ܡܟܬܒܐ (de ܢܟܬܒ *il a écrit*) ܡܟܬܒ . 3° Tous les noms des susdites formes dont on a retranché une lettre (68;137), ex. ܡܦܩܐ *sortie* ܡܦܩ (pour ܡܢܦܩܐ), ܡܩܒܠܐ *réception* ܡܩܒܠ (pour ܡܢܩܒܠܐ). — Le seul mot grec ܛܘܦܐ *type*, dont la contraction est ܛܘܦ, avec un zélam, fait exception à cette règle.

333 — IVe **règle** : Tous les autres noms, de formes étrangères aux formes mentionnées dans les règles précédentes, se contractent d'après la première règle (330) c. à. d. que leur dernière lettre devient quiescente, ex. ܓܦܪܝܢܐ *cyprès* ܓܦܪܝܢ . ܥܠܡܐ *jeune homme* ܥܠܡ .

334 — Ve **Règle** : Tout *substantif* trilitère à 1e radicale accentuée, reste sans contraction si cette radicale est un waw, ex. ܥܒܕܐ *serf*, ou même si la 3e radicale est un waw ou un iodh, ex. ܫܝܫܐ *beau-temps*, ܟܝܢܐ *moulin*. Exceptions : ܫܦܪܐ *cyprès* ܫܦܪ . ܢܝܚܐ *gémissement* ܢܝܚ . ܒܛܝܚܘܬܐ *sécurité* ܒܛܝܚ .

335 — Remarques. 1° Tous les noms grecs employés en Araméen et rentrant dans une des formes précédentes, se contractent d'après les règles propres à ces formes, excepté que ceux terminés par un iodh à zakaph ou à phatah ne se contractent pas, ex. ܐܝܘܬܐ *essence*.

2° Les noms terminés par un *noun* précédé d'un zélam ou d'un alaph long, reprennent le plus souvent, avant le noun, le iodh d'origine, ex. ܐܚܪܝܢ *autre* ܐܚܪ . ܙܕܝܩܢ *juste* ܙܕܝܩ . ܡܣܟܝܢ *pauvre* ܡܣܟܝܢ . Les Occidentaux mettent dans ce cas un ʿisas sur le iodh, ex. ܐܚܪܝ̈ܢ . ܡܣܟܝ̈ܢ .

3° Les grammairiens Araméens énumèrent plusieurs noms concaves trilitères à waw qui, d'après eux, ne doivent pas se contracter; pour nous, nous avons rencontré, dans les auteurs, la plus grande partie de ces noms employés à l'état contracté, ex. ܡܘܬܐ *mort* ܡܘܬ. Il faut donc suivre encore dans ce cas la règle générale (Sed vide infra N° 347 nota).

4° Il ne faut pas oublier que les noms du N° 71 sont quadrilitères à deux quiescentes, et que par conséquent ils suivent dans leur contraction la règle du N° 332; ainsi ܟܘܟܒܐ *talent* fait ܟܘܟܒ et non pas ܟܘܒ comme ܟܘܟ.

336 – Mots isolés qui font exception à l'une ou à l'autre des cinq règles précédentes. – ܡܪܝܐ *Seigneur* fait ܡܪܝ régulièrement; il ne se dit à l'état emphatique que de Dieu, et ne se relie jamais à son complément déterminatif par le moyen d'un dalath; ainsi on ne peut pas dire ܡܪܝܐ ܕܫܡܝܐ *Seigneur du Ciel*; on emploie dans ce cas et pour toutes les autres acceptions de ce nom, le mot ܡܪܝ, ex. ܡܪܝ ܕܫܡܝܐ. — Le mot ܠܠܝܐ *nuit* (mis pour ܠܠܝܐ comme ܡܘܬܐ) fait à la contraction d'indétermination ܠܠܝ, et à la contraction d'annexion ܠܠܝ ou ܠܠ qui ne s'emploie guère que dans la locution ܠܠ ܘܝܘܡܐ *nuit et jour*. — Les noms ܡܠܬܐ *parole*, ܡܫܟܢܐ *tente*, font irrégulièrement chez les Orientaux ܡܠܬ. ܡܫܟܢ et régulièrement chez les Occidentaux ܡܠܬ. ܡܫܟܢ. — Le mot ܣܓܝܐ *beaucoup* n'a que la contraction d'annexion ܣܓܝ, ex. ܣܓܝ ܐܢܫܐ *plusieurs hommes*.

II

CONTR. DES NOMS *PLURIELS* NON TERMINÉS PAR ܐ

A) CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

337 – Nous faisons rentrer ici les noms féminins qui, bien que terminés au singulier par un taw, le rejettent néanmoins au pluriel, ex. ܓܢܬܐ *jardin* ܓܢܬ, ainsi que

tous les noms soit masculins soit féminins qui ont au pluriel un zélam au taw, ex. ܒܫܝܬܐ *habit* ܒܫܝܬܐ . ܐܣܦܘܬܐ *écume* ܐܣܦܘܬܐ .

338 - Ire **règle**: Pour contracter les noms qui suivent, on retranche l'accent de la dernière lettre et on ajoute à la suite un iodh à hibas (1) suivi d'un noun; ce sont les noms suivants :

a/Tous les noms, soit adjectifs soit substantifs, terminés au pluriel par un zélam, ex. ܡܠܟܐ *rois* ܡܠܟܝܢ . ܒܫܝܬܐ *habits* ܒܫܝܬܝܢ . ܓܢܬܐ *jardins* ܓܢܬܝܢ .

b/Tous les *substantifs* (mais non les adjectifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph précédé d'un phatah, ex. ܒܪܢܫܐ *enfants* ܒܪܢܫܝܢ . ܡܫܬܝܬܐ *boissons* ܡܫܬܝܝܢ .

c/Tous les noms pluriels qui n'ont pas de singulier, ainsi que les noms qui s'emploient au singulier comme au pluriel (cf. N° 393), ex. ܡܝܐ *eaux* ܡܝܢ . ܣܘܣܘܬܐ *chevaux de haras* ܣܘܣܘܝܢ . Fait exception le mot ܓܒܪܐ qui fait ܓܒܪ *un homme* au singulier, et ܓܒܪܝܢ *des hommes* au pluriel.

339 - IIe **règle**: Pour contracter les *adjectifs* (non les substantifs) terminés au pluriel par un iodh à zakaph; au lieu d'un hibas, comme ci-dessus, on met un zélam dur *avant* le iodh, ex. ܟܕܝܢܐ *purs* ܟܕܝܢ . ܡܫܠܡܢܐ *parfaits* ܡܫܠܡܝܢ .

---

(1) Ce iodh provient, paraît-il, de l'ancien pluriel chaldéen qu'on formait régulièrement en insérant un iodh à zakaph avant l'alaph; ainsi de ܠܫܢܐ *langue* on disait ܠܫܢܝܢܐ .

B. CONTRACTION D'ANNEXION.

Elle se fait d'après les deux règles suivantes :

340 - Ire **règle :** Les noms qui font l'objet de la 1e règle ci-dessus N° 338, rejettent le noun, mais prennent un phatah avant le iodh, ex. ܡܠܟܬ . ܢܫܡܬ . ܟܢܬ . ܚܢܬ . ܡܢܗܬ . ܡܬ . ܐܢܬ . ܐܡܬ .

341 - IIe **règle :** Les noms qui font l'objet de la 2e règle N° 338, rejettent d'abord le zélam et le noun, prennent un second iodh, sont remis à la forme du singulier et reçoivent finalement un phatah au premier iodh, ex. ܡܢܗܝܬ . ܡܢܝܬ . ܡܢܝܬ (La forme du singulier est ܡܢܗ . ܡܢܝ . ܡܢܝ).

342 - Nous pensons, d'accord avec les grammairiens modernes, que les noms contractés en ܝ ne sont à proprement parler qu'un pluriel du nom singulier, et ce dernier à l'état construit; ainsi ܓܒܪܝܐ *hommes* n'est qu'un simple pluriel de ܓܒܪ . car on dit, dans un sens indéterminé ܐܬܘ ܓܒܪܝܐ *des hommes sont venus*, de la même manière qu'on dit ܐܬܐ ܓܒܪ *un homme est venu*; tandis que ܐܬܘ ܓܒܪܐ a la plupart des fois le sens déterminé de «*les hommes sont venus*». Ajoutez qu'on emploie *adjectivement* ces noms pluriels terminés en ܝ, tout aussi bien qu'on le fait quand ils sont au singulier, à l'état construit; ainsi nous disons ܡܠܟܐ ܓܒܪܝܐ *les rois sont puissants*, de la même manière que nous disons ܡܠܟܐ ܓܒܪ *le roi est puissant*; tandis que ܡܠܟܐ ܓܒܪܐ a presque toujours le sens de «*les rois puissants*».

III

CONTR. DES NOMS *SINGULIERS* TERMINÉS PAR ܐ

A. CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET DE PUR ORNEMENT.

343 - Ire **règle :** Les noms masculins (excepté les

concaves), dans lesquels le taw est radical et non la marque du féminin, ne se contractent pas au singulier, ex. ܒܘܫܬܐ *habit*. Exception : ܒܝܬܐ *maison*, fait à la contraction d'indétermination ܒܝܬ, et à la contraction d'annexion ܒܝܬ. ܫܒܝܬܐ fait pour les deux modes de contraction ܫܒܝ.

344 - IIe **règle** : Les noms terminés au singulier par le taw du féminin mais qui le *rejettent* au pluriel et sont affectés en outre d'un zélam à la lettre qui précède le taw, prennent dans la contraction un zakaph, au lieu du zélam, à cette lettre qui précède le taw, ex. ܣܥܪܐ *cheveu* plur. ܣܥܪ *cheveux*. contrac. ܣܥܪ ; de même ܡܠܬܐ *parole* ܡܠܬ : ܡܠܐ.

345 - IIIe **règle** : Les noms qui conservent le taw du féminin singulier, et ne prennent au pluriel *qu'un zélam à ce taw*, se contractent comme s'ils rejetaient ce taw : ils suivent donc la règle précédente; ainsi ܚܘܒܐ *dommage* qui fait au pluriel ܚܘܒܬ, se contracte comme si le taw était éliminé ܚܘܒ : il fait donc ܚܘ.

346 - IVe **règle** : Quant aux noms également terminés par un taw, mais qui au pluriel *prennent un zakaph* avant ce taw, ils se contractent par la suppression du taw et de son accent, pourvu que 1° un waw ou un iodh précède immédiatement ce taw. 2° Que le ribas de ce waw ou le ḥibaṣ de ce iodh, soit essentiel et non accidentel (1).

Nous entendons par accent accidentel, celui qui n'existe que pour raison d'euphonie (324). Cet accent est celui des noms trilitères qui proviennent des verbes défectueux; en effet ces noms comparés à ceux qui viennent des verbes sains, ont la dernière radicale quiescente, l'accent léger ayant disparu (36); ainsi si nous comparons ܒܗܝܬܐ *joie* de ܒܗܝ et ܡܠܟܬܐ *reine* de ܡܠܟ, nous trouverons le kaph quiescent; donc le waw devrait être lui aussi quiescent (ܒܗܝܬܐ). Font exception ܕܡܘܬܐ *comparaison* de ܕܡܐ pour ܕܡܝܬܐ. ܐܪܥܐ *contrée* de ܐܪܥ pour ܐܪܥܬܐ ; car on dit à la contraction ܕܡܘ et ܐܪܥ pour ܕܡܘ et ܐܪܥ. Tout autre accent est essentiel.

3° Que ce nom soit un substantif et non un adjectif. Ex. ܡܠܟܘܬܐ : ܡܠܟܘܬ *royaume.* ܐܘܕܝܬܐ : ܐܘܕܝܐ *remerciment.* ܡܗܝܡܢܘܬܐ : ܡܗܝܡܢܘܬ *lit.* ܡܬܚܢܢܘܬܐ : ܡܬܚܢܢܘܬ *mortification.*

347 – V^e **règle:** Mais si une de ces trois conditions fait défaut, on met d'abord le nom au pluriel, puis on en retranche le taw, exemples : a / contre la 1re condition ܝܩܪܐ *gloire* ܝܩܪܬܐ et enfin ܝܩܪ . ܐܪܡܠܬܐ *veuve* ܐܪܡܠܬܐ et enfin ܐܪܡܠ . b / contre la 2e condition ܚܕܘܬܐ *joie* ܚܕܘܬܐ et enfin ܚܕܘ . ܦܓܘܬܐ *médisance* ܦܓܘܬܐ : ܦܓܘ . c / contre la 3e condition ܚܝܠܢܘܬܐ *forte* ܚܝܠܢܘܬ : ܚܝܠܢܘ . ܡܚܕܪܢܘܬܐ *hideuse* ܡܚܕܪܢܘ : ܡܚܕܪܢܘ .

Exceptions. ܡܫܚܐ *mesure* fait ܡܫܚ , et ܦܪܨܘܦܐ *visage* ܦܪܨܘܦ . ܫܢܬܐ *année* fait ܫܢܬ . ܒܪܟܬܐ *lac* ܒܪܟ . ܐܪܬܐ *empan* ܐܪܬ . ܡܕܝܢܬܐ *village* ܡܕܝ . ܒܪܬܐ *fille* et ܐܚܬܐ *sœur* ne se contractent pas.

Nota : La contraction d'indétermination, au masculin et au féminin, n'est pas très employée; c'est l'usage seul qui indique quels sont les noms à taw ou sans taw qu'on peut contracter.

B / CONTRACTION D'ANNEXION DE CES MÊMES NOMS.

348 – Ire **règle :** Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un zakaph, change ce zakaph en un phatah et prend un taw final, à la contraction d'annexion; ainsi ܫܥܬܐ *heure* fait ܫܥܬ . ܫܢܬ *année* ܫܢ . ܝܩܪܬܐ *gloire* ܝܩܪ . ܡܠܟ : ܡܠܟ . ܡܚܕܪܢܘ : ܡܚܕܪܢܘ . ܡܕܝ *village* fait ܡܕܝ .

349 – IIe **règle :** Tout nom terminé à la contraction d'indétermination par un waw ou par un iodh, se contracte en prenant simplement un *taw* après ce waw et ce iodh, ex. ܡܠܟܘܬܐ : ܡܠܟܘܬܗ . ܒܝܬܐ : ܒܝܬܗ .

Le mot ܐܚܪܬܐ *autre* qui suit pour la contraction d'indétermination la règle générale (346) ܐܚܪܢܐ et surtout ܐܚܪܬܐ, n'a pas de contraction d'annexion.

IV

CONTRACTION D'INDÉTERMINATION ET D'ANNEXION DES NOMS *PLURIELS* TERMINÉS PAR ܐܝܢ

350 – Viennent ici tous les noms, masculins ou féminins, qui n'ont pas de taw au singulier, mais qui en prennent un au pluriel, ex. ܪܥܝܐ *berger* ܪܥܝܢܐ . ܐܪܥܐ *terre* ܐܪܥܝܢܐ .

351 – Ire **règle :** A la contraction d'indétermination, le taw et l'alaph se changent en un *noun* quiescent, ex. ܡܠܟܘܬܐ . ܡܫܬܐ . ܡܫܬܐ . ܒܝܬܐ . ܐܪܥܐ .

352 – IIe **règle :** A la contraction d'annexion, ce noun est remplacé par un taw, ex. ܐܪܥܗ . ܒܝܬܗ . ܡܠܟܘܬܗ . ܡܫܬܗ . ܡܫܬܗ etc.

353 – Remarques. a / Tout *substantif* singulier sans taw qui a deux pluriels, l'un régulier sans taw et l'autre irrégulier avec un taw, se contracte le plus souvent d'après le pluriel régulier seulement; ainsi ܝܘܡܐ *jour* qui a deux pluriels ܝܘܡܝ et ܝܘܡܝܢܐ, fait à la contraction ܝܘܡ . ܝܘܡܝ . ܝܘܡܝ et non pas ܝܘܡ . ܝܘܡ . Mais on peut contracter les *adjectifs*, d'ailleurs très-rares, qui ont deux pluriels, d'après les règles de l'un et de l'autre pluriel; ainsi ܒܪܝܐ

petite (plur. ܙܥܘܪܬܐ et ܙܥܘܪܝܬܐ) fait à la contraction ܙܥܘܪ, ou ܙܥܘܪ . ܙܥܘܪ, ou ܙܥܘܪ, etc.

b / Les adjectifs féminins suivants, en prenant la désinence de la contraction d'annexion, affectent le sens d'adverbes : ܪܒܬܐ *grande* ܪܒ *beaucoup*; ܐܚܪܬܐ *dernière* ܐܚܪ *finalement*; ܩܕܡܬܐ *première* ܩܕܡ *premièrement*; ܚܝܬܐ *vivante* ܚܝ *en vie.*

c / Les noms suivants ne s'emploient qu'à l'état construit d'annexion, unis à un autre nom avec lequel ils forment un complexe inséparable. Ils ont tous les formes ܡܘܥܕ et ܡܘܥܕܐ et la plupart le sens d'adverbes de temps et de lieu : ܡܫܥܐ ܕܫܥܐ *instant*; ܡܪܚܩ ܫܥܐ *espace d'une heure* etc. ܡܫܬܐ ܕܚܝ *aliment qui soutient le corps exténué n'ayant plus qu'un souffle de vie*; ܡܪܚܩ ܓܪܐ *espace d'un jet de pierre*; ܡܫܥܐ ܕܩܪܝܐ *moment du chant du coq*; ܡܫܢܬܐ ܫܢܬܐ *fin de l'année*; ܡܚܙܐ ܚܙܐ *espace qu'embrasse l'œil*; ܡܬܢܚܡܢܐ ܕܢܦܫ *consolation*; ܡܒܛܚܢܐ ܒܛܚ *confiance*; ܡܪܡܝܢܐ ܕܪܡܝ *secours*; ܡܚܙܝܢܐ ܕܚܙܝ *hypocrisie* ܡܬܬܝܬܐ ܕܬܝܬ *excuse, introduction.*

354 – Les noms suivants sont contractés d'après la contraction d'indétermination et d'annexion, au singulier et au pluriel.

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind, plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܡܠܟܬ	ܡܠܟܝܢ	ܡܠܟ	ܡܠܟ	ܡܠܟܐ
ܒܝܬ	ܒܝܘܬ	ܒܝ	ܒܝ	ܒܝܬܐ
ܒܩܥ	ܒܩܥ	ܒܩܥ	ܒܩܥ	ܒܩܥܐ
ܒܢ	ܒܢ	ܒܢ	ܒܢ	ܒܢ

Contr. d'ann. plur.	Contr. d'ind. plur.	Contr. d'ann. sing.	Contr. d'ind. sing.	
ܐܶܬܚܰܡܬܳܢ	ܐܶܬܚܰܡ	ܐܶܬܚܰܡܬܳܐ	ܐܶܬܚܰܡ	ܐܶܬܚܰܡܬܳܐ
ܢܶܚܡܶܬ	ܢܶܚܡܶܢ	«	«	ܢܶܚܡܶܐ
ܟܶܬܶܢ	ܟܶܬܶܢ	ܟܶܬܳܐ	ܟܶܬ	ܟܶܬܳܐ
ܢܶܩܛܶܢ	ܢܶܩܛܶܢ	ܢܶܩܛܳܐ	ܢܶܩܛ	ܢܶܩܛܳܐ

SUPPLÉMENT

APHÉRÈSE DE LA DERNIÈRE LETTRE DU NOM PROPRE GREC EMPLOYÉ AU VOCATIF (ܩܳܛܶܦ)

355 - Les Occidentaux suivent les règles mêmes du vocatif grec; ainsi de ܬܺܐܳܦܺܝܠܽܘܣ ils disent ܬܺܐܳܦܺܝܠܶ *ô Théophile*; mais les Orientaux mettent à tort un phatah à la dernière lettre ܬܺܐܳܦܺܝܠܶ ; fait exception pourtant chez ces derniers ܐܳܦܺܝܠܳܣ car ils disent régulièrement ܐܳܦܺܝܠ.

Dans les noms terminés en ܳܐ, on se contente, chez les uns et les autres, de retrancher simplement le ܐ, ex. ܐܶܩܘܺܝܠܳܐ *Aquilas* ܐܶܩܘܺܝܠ .

§ 3

DIMINUTIF ܨܶܓܺܝܪ .

356 - Ire **règle** : On forme le diminutif dans les noms *masculins*, en retranchant l'alaph paragogique et en ajoutant le suffixe ܳܐܳ ou ܳܢܳ, ex. ܐܺܚܳܐ ou ܐܺܚܳܢܳ *petit frère*; ܟܶܠܒܳܐ ou ܟܶܠܒܳܢܳ *petit chien* de ܐܺܚ et de ܟܶܠܶܒ . — On peut ajouter, mais dans le langage familier seulement, les deux suffixes à la fois, comme aussi le même répété, ex. ܐܺܚܳܐܳܢܳ ou ܐܺܚܳܢܳܢܳ; mais jamais ܐܺܚܳܐܳܐ avec deux ܳܐ .

357 - IIe **règle** : Dans les noms *féminins*, après avoir retranché l'alaph paragogique, on ajoute le suffixe féminin ܝܬܐ, ex. ܒܪܬܐ *petite fille* de ܒܪܐ — Ici encore on peut répéter ce suffixe, qui devient ܝܬܐ, ex. ܒܪܬܐ .

EXCEPTIONS A LA Ire RÈGLE : ܛܥܡܐ *appât* fait ܛܥܡܬܐ . ܦܥܡܐ *clochette* ܦܥܡܬܐ . ܛܥܢܐ *grasseyeur* ܛܥܢܬܐ . ܙܩܢܐ *menton* (inusité) ܙܩܢܬܐ .

REMARQUE. En règle générale, les substantifs terminés en ܬܐ ne sont pas susceptibles des terminaisons du diminutif, ex. ܕܪܟܡܬܐ *drachme*, ܚܛܬܐ *pépin*.

§ 4

GENRE (ܓܢܣܐ)

I DANS LES SUBSTANTIFS

Les noms, comme les verbes, sont susceptibles de trois genres : le masculin ܕܟܪܐ, le féminin ܢܩܒܬܐ et le genre commun ܟܠܝܢܐ .

Le genre des noms se reconnaît en Araméen à la signification ou à la terminaison.

358 - I Sont *féminins* d'après la *signification* :

a / Tous les noms propres de femmes, ex. ܡܪܝܡ *Marie*.

b / Tous les noms communs qui désignent des femelles, ex. ܥܙܐ *chèvre*, ܐܬܢܐ *ânesse*.

c / Les noms de provinces, de villes, ex. ܡܨܪܝܡ *Egypte*, ܢܨܝܒܝܢ *Nisibe*.

d / Les noms des lettres de l'alphabet, ex. ܐܠܦ *Alaph*.

e / Les noms des points cardinaux, ex. ܬܝܡܢܐ *sud*, ܝܡܝܢܐ *la droite*.

f / Les noms des parties doubles du corps, ex. ܥܝܢܐ *œil*; excepté les suivants qui sont masculins: ܐܝܕܐ *mamelle*, ܕܪܥܐ *bras*, ܦܬܟܐ *aile*, ܢܒܝܐ *dent canine*, ܐܝܟܐ *coude*.

359 - II Sont *féminins* d'après la *terminaison* :

a / Les substantifs indéclinables terminés par un iodh, ex. ܥܟܘܒܝ *araignée*.

b / Tous les noms, très nombreux, qui sont terminés par un taw servile, c. a. d. ne faisant pas partie du radical du verbe, ex. ܚܙܝܬܐ *vue*, ܛܝܣܬܐ *vol*, ܐܝܩܪܬܐ *gloire* (de ܚܙܝ . ܛܝܣ . ܩܪܝ) . Le nom serait au contraire masculin, si le taw était radical, ex. ܒܝܬܐ *maison*, ܠܒܫܐ *habit*, ܦܫܬܐ *gouffre* (de ܒܝܬ . ܠܒܫ . ܦܫܛ) .

Font *exception* les cinq noms suivants : ܐܦܪܬܐ *écume*, ܥܦܬܐ *scorie*, ܦܬܐ *cep*, ܥܘܠܬܐ *injustice*, ܐܬܐ *terre cuite* (de ܦܪܬ . ܥܘܠ . ܦܬ . ܐܬ et ܐܬ (1)). Remarquons aussi que le mot ܡܪܬܐ *colère* est du féminin, parce qu'il est mis pour ܡܪܝܬܐ (provenant du verbe assimilé primitif ܡܪܝ ; comme ܡܪܝܬܐ de ܡܪܝ ; il ne provient donc pas de ܡܪܝܘܬܐ).

360 - III *Sont masculins* : a / En règle générale, tous les noms non compris dans les règles précédentes, ex. ܐܬܢܐ *âne*, ܟܬܒܐ *livre*, ܕܝܡܪܐ *Tigre*.

b / Les noms, en très petit nombre, terminés en taw et se rapportant à des êtres mâles, ex. ܡܪܝܕܥܬܐ *ami*, ܡܫܬܡܫܬܐ *parent*.

c / Tous les noms, de plantes surtout, qui ne sont pas

---

(1) En réalité ܥܦܬܐ et ܐܦܪܬܐ proviennent des verbes primitifs défectueux ܥܦܬ et ܐܦܪ ; et ܦܬܐ . ܐܬܐ . ܐܬܐ sont mis pour ܦܬܐ comme ܐܬܐ . ܐܬܐ . ܐܬܐ comme ܐܬܐ .

terminés par un alaph, ex. ܡܪܘܡܐ *grenadier sauvage.* Fait exception ܛܦܪܐ *câprier.*

361 – IV *Sont des deux genres :* La plupart des noms collectifs désignant des animaux; et même quelques noms relevant des règles précédentes. Il serait inutile de dresser une liste complète des noms des deux genres; nous nous contentons d'énumérer dans la liste suivante les noms rigoureusement féminins qui sont en dehors des deux règles des N°s 358, 359.

ܟܘܦܐ coupe	ܦܪܥܐ dartre	ܐܘܪܚܐ chemin
ܟܘܡܢܝܐ compagnie	ܟܘܢܒܝܬܐ cloitre	ܓܠܘܬܐ expatriation
ܥܠܥܐ côte	ܥܠܦܐ barque	ܦܪܟܐ tapis
ܛܩܣܐ liturgie	ܛܠܦܐ boutonniere	ܠܒܫܐ habit
ܣܦܘܓܐ eponge	ܣܦܝܪܐ épieu	ܣܦܝܪܐ sphère
ܛܪܝܐ hyène	ܐܪܥܐ terre (1)	ܟܪܟܡܐ curcuma
ܐܬܪܐ indigestion	ܦܐܐ (2) face	ܚܛܐ graines de vesces
ܚܨܪܐ natte	ܓܠܦܐ drapeau	ܓܗܢܐ gehenne
ܥܡܘܕܐ pilier	ܟܘܦܐ outre	ܦܪܘܡܐ troupe; mur
ܙܘܝܬܐ coin	ܫܥܬܐ instant	ܫܐܘܠ enfer
ܣܪܒܠܐ voile	ܦܪܝܙܐ poix	ܐܪܟܐ (3) empan
ܠܫܢܐ palais de la bouche	ܚܩܠܐ champ	ܛܝܪܐ oiseau
ܡܚܝܪܐ prix	ܡܫܢܓܪܐ mesange	ܐܒܢܐ pierre
ܬܒܘܬܐ arche	ܟܒܕܐ foie	ܕܘܒܪܐ ruche
ܦܠܓܐ district	ܟܝܢܐ pleiades	ܡܪܐ pelle; gerbe
ܛܠܢܬܐ talent (poids)	ܟܪܣܐ ventre	ܡܢܐ ustensile
ܡܐܐ cent	ܡܓܢܐ bouclier	ܡܛܥܢܐ charge

(1) Narsai l'a-t-il employé au masculin, voir Narsai opp. vol. I, p. 225.

(2) En réalité c'est une partie double.

(3) Dans ce mot le taw doit être considéré comme servile, le verbe primitif est ܐܪܟ, la preuve en est que le taw est doux.

ܟܘܟܬܐ écuelle	ܡܢܩܪܐ hibou	ܫܒܚܬܐ cantique à Marie
ܢܡܠܬܐ fourmi	ܢܥܡܬܐ autruche	ܢܦܫܬܐ âme (1)
ܥܨܬܐ bois de la meule	ܡܫܓܪܬܐ javelot	ܣܦܬܐ extrémité d'une terrasse.
ܡܢܬܐ mesure	ܫܟܝܢܬܐ couteau	ܣܦܪܐ espèce d'oiseau
ܫܒܛܬܐ bouclier.	ܣܠܡܢܬܐ belette	ܦܘܓܡܬܐ yatagan
ܥܢܒܬܐ grappe	ܥܢܢܬܐ nuée	ܥܢܬܐ brebis
ܥܢܒܬܐ raisin	ܥܢܦܬܐ tige	ܥܢܦܬܐ huppe; criniere
ܡܕܒܪܬܐ désert	ܡܕܘܢܬܐ brouillard	ܡܛܪܬܐ dent molaire
ܦܬܝܬܐ deux bœufs attelés.	ܦܠܦܠܬܐ poivre	ܦܬܬܐ antienne
ܦܓܬܐ pagode	ܥܓܠܬܐ moineau	ܩܕܪܬܐ marmite
ܦܠܬܐ pou	ܩܢܡܬܐ muscade ; styrax	ܩܪܝܟܬܐ crochet
ܛܚܢܬܐ moulin	ܪܡܚܬܐ lance	ܪܗܛܬܐ troupeau de juments
ܪܡܝܬܐ mauve	ܪܡܛܬܐ pièce d'étoffe	ܫܠܝܬܐ cadavre
ܡܪܕܬܐ émeute	ܫܪܝܬܐ terre habitée.	

Nous n'avons pas cherché à relater dans ce tableau, tous les noms féminins dérivés en dernière analyse de la contraction d'indétermination des noms féminins singuliers, (344 et sqq.), car le nom qui est du féminin avant la contraction, ne cesse pas de l'être après, ex ܥܕܝܬܐ *heure* ܥܕܝܢ, et enfin ܥܕܝ : ܥܕܝ . ܒܘܪܝܬܐ *nombril* ܒܘܪܝ et enfin ܒܘܪ : ܒܘܪ . ܟܘܠܝܬܐ *insecte* ܟܘܠܝ : ܟܘܠܝ (2).

Les noms *épicènes* c'est-à-dire qui servent à la fois à désigner le mâle et la femelle, comme ܢܩܪܐ *hibou*, sont suivis du mot ܕܟܪܐ s'ils sont mâles, et alors le nom est masculin, et du mot ܢܩܒܬܐ s'ils sont femelles, et le nom devient féminin, suivant la règle (358).

II

DANS LES ADJECTIFS

362 – Règle générale: On forme le féminin dans

(1) Quelques auteurs l'ont employé au masculin.

(2) Cet alaph final des noms fém. sing. contractés, était dans l'origine (N° 6) un taw adouci.

les adjectifs, même pris substantivement, en les contractant et y ajoutant un taw à zakaph, ex. ܥܬܝܒܐ *odieux* ܥܬܝܒܬܐ *odieuse*. ܪܒܐ *grand* ܪܒܬܐ . ܪܘܚܢܐ *spirituel* ܪܘܚܢܝܬܐ *spirituelle*. ܬܪܥܐ *portier* ܬܪܥܬܐ (5). ܡܫܒܚܐ *glorifié* ܡܫܒܚܬܐ . ܚܒܝܒܐ *ami* ܚܒܝܒܬܐ . Le iodh apocopé des noms défectueux trilitères reparaît ici, comme nous l'avons fait remarquer (54), ex. ܛܒܐ *gracieux* ܛܒܝܬܐ . ܨܦܝܐ *pur* ܨܦܝܬܐ . ܐܒܝܕܐ *perdu* ܐܒܝܕܬܐ ; ainsi que l'alaph des noms hamzés, ex. ܡܬܝܩܐ *délicieux* ܡܬܝܩܬܐ et non pas ܡܬܝܩܬܐ .

363 – REMARQUES. A / Les adjectifs substantifs en noun, prennent un iodh à hibas avant le taw (iodh provenant sans doute d'un ancien adjectif relatif), ex. ܡܠܦܢܐ *professeur* ܡܠܦܢܝܬܐ. ܡܪܚܡܢܐ *miséricordieux* ܡܪܚܡܢܝܬܐ . B / Les adjectifs trilitères sains de la forme ܦܥܠ , en devenant féminins, ne perdent pas leur accent, comme dans la contraction : la première radicale prend donc un phatah et les deux autres restent quiescentes, ex. ܦܫܝܛ *corrompu* ܦܫܝܛܬܐ . ܟܠܒܐ *chien* ܟܠܒܬܐ . Font exception les noms suivants qui suivent la règle générale : ܥܒܕܐ *jeune homme* ܥܒܕܬܐ . ܚܒܝܒܐ *ami* ܚܒܝܒܬܐ . ܚܕܬܐ *nouveau* ܚܕܬܬܐ . ܨܥܒܐ *ardu* ܨܥܒܬܐ .

EXCEPTIONS : ܐܚܪܐ *autre* ܐܚܪܬܐ (le noun disparaît). ܦܪܕܐ *mulet* ܦܪܕܬܐ . ܣܘܣܐ *cheval* ܣܘܣܬܐ . ܚܡܐ *beau-père* ܚܡܬܐ . ܐܪܝܐ *lion* ܐܪܝܬܐ . -- Les noms dont le masculin et le féminin diffèrent radicalement sont

les suivants : ܥܒܕܐ *serf* ܐܡܬܐ *serve*; ܐܒܐ *père* ܐܡܐ *mère*; ܓܒܪܐ *homme* ܐܢܬܬܐ *femme*; ܥܬܪܐ *bouc* ܥܙܐ *chèvre*; ܟܒܫܐ *bélier* ܥܢܐ *brebis*.

III

DANS LES NOMS GRECS

364 – Sont féminins :

1° Tous les noms terminés par un phatah chez les Occidentaux, ex. ܣܪܟܐ *chaire*.

2° Tous les noms terminés par un iodh à zakaph chez les Orientaux et à phatah chez les Occidentaux, ex. ܐܘܣܝܐ ܐܘܣܝܐ *essence*.

3° Tous les noms terminés par un zélam dur chez les Orientaux et par un hibas chez les Occidentaux, ex. ܕܝܬܝܩܐ ܕܝܬܝܩܐ *testament*.

4° Les noms terminés par le suffixe ܝܬܐ ou ܝܐ, ex. ܐܢܬܝܬܐ *anathème*, ܣܝܪܝܐ *sirène*.

REMARQUE. La plupart des autres noms grecs sont du masculin; ceux qui sont d'un usage fréquent et du genre féminin sont mentionnés dans notre liste des noms féminins (361).

§ 5

ADJECTIF RELATIF (ܨܝܓܐ).

L'adjectif relatif est celui qui indique les rapports d'origine, de pays, de famille, de métier, de secte etc.

365 – L'adjectif relatif peut affecter trois terminaisons : ܝܐ . ܝܢܝܐ . ܝܐ qui s'ajoutent à la fin des mots, d'après les règles suivantes, après suppression de l'alaph final et

accentuation de la lettre précédente par un zakaph :

366 - LE IODH s'ajoute à tout nom, surtout aux noms propres d'hommes et aux ethniques de villes, de provinces, ex. ܡܫܝܚܐ *Christ* ܡܫܝܚܝܐ *chrétien*, ܡܘܨܠ *Mossoul* ܡܘܨܠܝܐ *Mossouliotte* (1). Seulement un adjectif, terminé ainsi par un iodh, ne saurait être employé substantivement, excepté dans le cas où il vient d'un nom propre; ainsi on ne peut pas dire ܪܘܚܢܝܐ dans le sens de *les spirituels* de ܪܘܚܐ *esprit*.

367 - LE NOUN-IODH peut s'ajouter de même à tout nom, avec cette différence 1° que cette forme *d'adjectif* ne s'emploie presque jamais pour les noms propres d'hommes et pour les ethniques; ainsi on ne peut pas dire ܡܫܝܚܝܐ . ܐܬܘܪܝܐ . 2° que l'adjectif ainsi formé peut s'employer substantivement, ex. ܪܘܚܢܝܐ *les spirituels* ou simplement *spirituels*. -- Cette forme d'adjectif s'emploie généralement dans les noms terminés par un taw et dans les noms bilitères, ex. ܐܡܘܬܝܐ *religieux* de ܐܡܘܬܐ, et ܫܢܝܐ *différent* de ܫܢ .

368 - LE NOUN s'ajoute seulement aux noms suivants: ܪܘܚܐ *esprit*, ܦܓܪܐ *corps*, ܢܘܪܐ *feu*, ܢܗܝܪܐ *lumière*, ܫܡܝܐ *ciel*, ܓܫܡܐ *corps*, ܐܪܥܐ *terre*, ܛܘܒܐ *béatitude*, ܟܪܣܐ *ventre*, ܥܕܬܐ *église*, ܣܦܬܐ *lèvre*. Ces noms avec

---

(1) Cependant on dit ܡܨܪܝܐ *Égyptien*, ܥܒܪܝܐ *Israélite*, ܐܘܪܗܝܐ *d'Édesse*, ܕܡܫܩܝܐ ou ܕܡܣܩܝܐ *de Damas*, ܩܦܕܘܩܝܐ *de Cappadoce*, ܢܨܝܒܝܐ *de Nisibe*, ܡܣܘܦܘܬܡܝܐ *Mésopotamien*, ܓܙܪܝܐ *de Djéziré*, ܡܪܘܝܐ *de Merw*, ܡܢܝܟܝܐ *Manichéen*, ܒܒܠܝܐ *Babylonien*, ܐܪܒܝܠܝܐ *d'Arbelles*. de ܡܨܪܝܡ . ܥܒܪܝܐ . ܐܘܪܗܝ . ܕܡܫܩ . ܕܡܣܩ . ܩܦܕܘܩ . ܢܨܝܒ . ܡܣܘܦ ܬܡܝ . ܓܙܪ ou ܓܙܪܝ . ܡܪܘ . ܡܢܝ . ܒܒܠ . ܐܪܒܝܠ .

le noun de l'adjectif, ont le plus souvent un sens substantif, ex. ܕܘܫܢܐ *les spirituels.* Les huit premiers peuvent aussi être employés comme adjectifs, ex. ܥܘܬܪܐ ܕܘܫܢܐ *richesse spirituelle.*

369 – Remarques. a/ Il y a en Araméen une autre particule ܕܝ, qui précédée d'un dalath, donne au nom propre (surtout d'homme) qui la suit, le sens d'un collectif, ex. ܕܝܐܠܛܘܢܝܐ *les Platoniciens*, ܕܝܐܬܪܐ ܕܐܦܪܝܡ *les élèves, les compagnons* ou *les partisans de St Ephrem.*

b/ Aux différentes formes du participe présent, du participe nominal, du participe passé et de l'adjectif qualificatif, on ne peut ajouter aucune des particules relatives précédentes; ainsi on ne peut pas rendre adjectif relatif les noms suivants: ܚܛܝܐ *pécheur*, ܚܛܐ *tailleur*, ܣܗܕܐ *martyr*, ܡܚܝܐ *auteur*, ܟܬܒܐ *écrit*, ܟܬܒܐ *écrivain* ܙܟܝܐ *pur*, ܫܦܝܪܐ *beau.*

370 – Exceptions. L'adjectif relatif des noms suivants: ܐܒܐ *père*, ܐܡܐ *mère*, ܐܡܬܐ *servante*, ܚܡܐ *beau-père*, ܙܘܝܬܐ *angle*, ܐܪܡ *Aram*, ܫܡܐ *nom*, ܐܢܬܬܐ *femme*, ܡܕܝܢܬܐ *ville*, ܚܢܘܬܐ *boutique*, ܐܠܦܐ FAIT: ܐܒܝܬܐ *paternel*, ܐܡܝܬܐ *maternel*, ܐܡܬܝܬܐ *de servante*, ܚܡܝܬܐ *de beau-père*, ܙܘܝܬܝܬܐ *angulaire*. ܐܪܡܝܬܐ *Araméen* et ܐܪܡܝܬܐ *païen* ou *Araméen*, ܫܡܝܬܐ *nominal*, ܐܢܬܝܬܐ ou ܐܢܬܬܝܬܐ *féminin*, ܡܕܝܢܝܬܐ *citadin*, ܚܢܘܬܝܬܐ *boutiquier*, ܐܠܦܝܬܐ *migrant.*

371 – Notons en passant, à titre de curiosité, la dérivation tout-à-fait étrange des noms suivants : ܓܙܐ *trésor*, ܡܘܣܝܩܐ *musique*, ܩܝܬܪܐ *guitare*, ܒܝܬܐ *chambre*, ܓܢܬܐ et ܦܪܕܝܣܐ *jardin*, ܪܝܚܐ *odeur*,

ܟܦܪܐ *village*, ܣܦܝܢܬܐ *navire*. CAR ON DIT : ܓܙܒܪܐ etc. *trésorier*, ܡܘܣܝܩܝܐ *musicien*, ܛܒܠܐ *joueur de guitare*, ܦܝܠܦܘܣܐ *valet de chambre*, ܓܢܢܐ et ܦܠܚܝܢܐ *jardinier*, ܡܣܝܢܐ *odoriférant*, ܟܦܪܝܐ *villageois*, ܡܠܚܐ *pilote*.. (1)

Les Araméens forment quelquefois des adjectifs relatifs, même avec des pronoms et des particules, ex. ܡܢܢ . ܡܢܢܢ . ܡܢܢ . ܡܢ . de ܡܢ . ܡܢܢ . ܡܢ . ܡܢ .

§ 6

NOMS COLLECTIFS (ܫܡܗܬܐ ܕܟܠܝܠܘܬܐ)

Ils sont de deux sortes : *noms de pluralité* (ܫܡܗܬܐ ܕܡܫܬܟܚܐ) et *noms semblables aux noms de pluralité* (ܫܡܗܬ ܕܡܫܬܟܚܐ) .

372 – I Les premiers sont ceux dont la signification même, au singulier, renferme l'idée de collection, ex. ܥܡܐ *peuple*, ܚܝܠܐ *armée*. – Les mots de ce genre n'ont pas de nom d'unité; on exprime ordinairement ce dernier, en faisant précéder le nom de ܒܪ, ex. ܒܪ ܡܢ ܥܡܐ *un homme du peuple*.

373 – II Les seconds sont ceux dont la forme plurielle est indispensable pour exprimer l'idée de collection; tels sont les noms de *fruits* et *d'arbres*. – Le nom d'unité se forme, dans ce cas, comme en arabe, par l'addition d'un taw à la fin du collectif ou pluriel, ex. ܥܢܒܬܐ *raisin*

(1) Nous n'avons pas tenu compte, dans cette liste, des noms grecs ou Araméens qui, tout en ayant une dérivation irrégulière, en ont une autre régulière, comme ܣܛܠܝܛܐ ou ܣܛܠܝܛܝܢܐ *stylite* de ܣܛܠܝܛ .— D'ailleurs tous ces noms à forme irrégulière ne sont pas de vrais adjectifs; car leur adjectif relatif suit en tout les règles exposées précédemment, ex. ܩܝܬܪ ܛܒܠܝܢܝܐ *cordes de violon*.

ܥܢܒܐ *un grain de raisin*; ܬܐܢܐ *figues* ܬܐܢܬܐ *une figue*; ܬܡܪܐ *palmiers* ܬܡܪܬܐ *un palmier*; ܒܨܠܐ *oignons* ܒܨܠܬܐ *un oignon*. — Mais pour un grand nombre des noms de ce genre, on ne leur connaît pas jusqu'à présent de nom d'unité, ex. ܦܠܦܠܐ *poivre*; nom d'unité ??.

374 — III Nous devons ajouter à ces deux collectifs, les noms que nous pourrions appeler ܡܕܡܝܢ ܕܝܚܝܕܝܐ *semblables aux noms* d'UNITÉ; ce sont des noms collectifs singuliers qui se forment par l'addition du suffixe ܝܐ ; tout, comme en français on dit la *gentilité* pour l'ensemble des gentils, ex. ܢܒܝܐ *les prophètes*, ܫܠܝܚܐ *les apôtres*, ܬܠܡܝܕܐ *les disciples* (1); de ܢܒܝ . ܫܠܝܚ . ܬܠܡܝܕ . — Dans les noms de nombre, ܝܐ perd son waw : on ajoute donc seulement un taw au masculin, ex. ܬܪܝܣܪܐ *les douze* (apôtres etc.), ܥܣܪܐ *une dizaine* (de chapelet etc.).

§ 7

NOMBRE

Il y a en Araméen trois nombres : le singulier ܡܫܬܢܐ . le duel, le pluriel ܡܫܬܢܝܢ .

I

DUEL

375 — On formait jadis le duel, suivant toute vraisemblance, en ajoutant au nom un iodh précédé d'un zélam, et suivi d'un noun, ex. ܡܠܟܝܢ *deux rois*. Cette forme

(1) Ces noms collectifs peuvent donc se confondre avec les noms d'action terminés également en ܐܘܬܐ . Le sens de la phrase aidera à distinguer les uns des autres.

s'est perdue à travers les âges, et aucune trace n'en est restée ; quatre mots seulement semblent avoir échappé à l'oubli : ܬܪܝܢ et ܬܪܬܝܢ *deux*, ܡܐܬܬܝܢ *deux-cents*, ܡܨܪܝܢ *les deux Egyptes* (l'inférieure et la supérieure). Une phrase encore des Saintes Ecritures (Reg. IV,1) semble indiquer un duel ܡܬܬܝܢ ܟܝܠܐ ܕܫܥܪܐ *et deux mesures d'orge pour une drachme*; mais les copistes, ne l'ayant pas comprise, ont changé le duel ܡܬܬܝܢ *deux mesures* en ܡܬܝܢ *des mesures*.

376 - Aujourd'hui pour exprimer le duel, on met ܬܪܝܢ devant le nom masculin, ex. ܬܪܝܢ ܓܒܪܐ *deux hommes*, et ܬܪܬܝܢ devant le nom féminin, ܬܪܬܝܢ ܢܫܐ *deux femmes*.

II

PLURIEL

Pour plus de clarté et de précision, nous ferons des noms Araméens trois catégories : 1° les noms sains (i. e. terminés ni par un iodh ni par un taw). 2° les noms terminés par ܝ . 3° les noms terminés par ܐ .

1°

PLURIEL DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS SAINS

377 - **Règle générale** : On forme le pluriel de ces noms, en marquant la dernière lettre d'un zélam dur, ex. ܡܠܟܐ *roi* ܡܠܟܐ *rois*; ܫܦܝܪܐ *beau* ܫܦܝܪܐ *beaux*.

378 - Remarque. Les noms non terminés par alaph, n'ont pas la forme plurielle; quelquefois on les marque des deux points caractéristiques du pluriel, mais sans aucun autre changement, ܛܥܝܬ *erreurs* de ܛܥܝܬ . Seuls

les noms des lettres de l'alphabet, bien que non terminés par alaph, suivent la règle générale, ex. ܝܘܕܝܐ *des iodhs*, ܛܝܬܝܐ *des têths*.

379 – Exceptions. Les *adjectifs* qualificatifs, pris même substantivement, n'admettent aucune exception. Nous donnons ci-après la liste des *substantifs* qui n'ont pas de pluriel régulier ; il serait oiseux de mentionner ceux qui, ayant un pluriel régulier, en ont encore un autre irrégulier. Qu'il nous suffise de faire remarquer, 1° que la plupart des noms féminins sans la lettre taw ; 2° que plusieurs des noms des deux genres; 3° qu'un grand nombre des noms masculins, peuvent, outre le pluriel régulier, en former un autre avec un taw et quelquefois avec un noun, ex. ܚܩܠܐ *champ* ܚܩܠܬܐ ou ܚܩܠܬܢܐ. ܝܘܡܐ *jour* ܝܘܡܬܐ ou ܝܘܡܢܐ. ܚܡܪܐ *vin* ܚܡܪܬܐ ou ܚܡܪܢܐ.

ܐܪܚܐ vent ܐܪܚܬܐ
ܐܒܐ père ܐܒܘܬܐ
ܐܒܐ : ܐܒܗܬܐ patriarches
ܐܘܪܚܐ chemin ܐܘܪܚܬܐ
ܐܝܕܐ main factice (1) ܐܝܕܬܐ
ܐܝܕܐ manche; anse (1) ܐܝܕܬܐ
ܐܡܐ mère ܐܡܗܬܐ
ܐܚܪܢܐ autre ܐܚܪܝܬܐ
ܐܣܛܐ stade ܐܣܛܘܬܐ
ܐܪܥܐ terre ܐܪܥܬܐ
ܒܪܐ fils ܒܢܝܢ
ܓܒܪܐ homme ܓܒܪܢܐ
ܚܒܠܐ corde ܚܒܠܬܐ
ܚܒܬܐ ustensile ܚܒܬܬܐ

ܐܘܪܚܐ manière ܐܘܪܚܬܐ
ܚܡܐ beau-père ܚܡܘܬܐ
ܟܒܕܐ foie ܟܒܕܬܐ
ܟܪܣܐ ventre ܟܪܣܬܐ
ܡܪܐ Seigneur ܡܪܝܬܐ
ܢܦܫܐ âme ܢܦܫܬܐ
ܣܘܟܪܐ javelot ܣܘܟܪܬܐ
ܣܡܐ remede ܣܡܝܢ
ܪܓܠܐ jambe ܪܓܠܬܐ
ܥܝܢܐ source (1) ܥܝܢܬܐ
ܦܪܫܐ lit ܦܪܫܬܐ
ܫܡܐ nom ܫܡܗܬܐ ou ܫܡܗ
ܬܝܬܐ mamelle ܬܝܬܬܐ

(1) En ce sens seulement.

2°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܝ

380 – A / **Règle** COMMUNE A CERTAINS *adjectifs et substantifs* : Prennent un zélam seulement, suivant la règle précédente, les adjectifs, substantifs et noms d'action dont la lettre qui précède le iodh est accentuée, ex. ܟܘܢܝܐ *blâme* ܟܘܢܝܐ . ܡܢܝܐ *moine* ܡܢܝܐ . ܪܘܚܢܝܐ *spirituel* ܪܘܚܢܝܐ . Fait exception ܪܓܠܐ *trépied d'une marmite* ܪܓܠܐ .

381 – B / **Règles** PROPRES AUX *ADJECTIFS* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE PRÉCÉDENTE :

1° Tout adjectif défectueux de la forme ܦܥܠܐ renvoie l'accent de sa première radicale à la seconde (36) ex. ܕܟܝܐ *pur* ܕܟܝܐ . ܨܚܝܐ *serein* ܨܚܝܐ .

2° Dans tout adjectif défectueux de la forme dérivée ܐܦܥܠܐ, ainsi que dans tout participe passé quadrilitère commençant par un mim, la lettre qui précède le iodh prend simplement un phatah (33, 1°), ex. ܐܒܝܐ *égaré* ܐܒܝܐ . ܡܫܠܡܐ *complet* ܡܫܠܡܐ . ܡܫܢܐ *détesté* ܡܫܢܐ .

382 – C / **Règles** DU PLURIEL POUR LES *substantifs* QUI NE RENTRENT PAS DANS LA RÈGLE 380 :

1° Tout substantif défectueux de la forme ܦܥܠܐ, a un pluriel régulier, d'après la règle des adjectifs de cette même forme, ex. ܥܓܠܐ *bouc* ܥܓܠܐ . ܐܝܠܐ *daim* ܐܝܠܐ . Font EXCEPTION ܐܪܝܐ *lion* ܐܪܝܐ . ܩܪܝܐ *froid* ܩܪܝܐ . ܡܚܬܐ *grosse aiguille* ܡܚܬܐ .

2° Tout substantif défectueux de la forme ܦܥܠܐ, a pareillement un pluriel régulier formé d'après la règle des adjectifs de la même forme, ex. ܡܪܝܐ *Seigneur*, ܡܪܝܢ. ܪܝܡܐ *ruisseau* ܪܝܡܐ. Exception: ܐܣܝܐ *médecin* ܐܣܝܐ. En dehors de ce pluriel régulier, la plupart de ces noms ont un autre pluriel terminé en ܐܝܐ, ex. ܚܙܢܐ *échanson* ܚܙܢܐ et ܚܙܢܝܐ. ܡܪܝܐ *seigneur* ܡܪܝܢ et ܡܪܝܐ.

3° Les substantifs et les noms d'action de la forme ܦܥܠܐ font leur pluriel en changeant le zakaph du iodh en un zélam, ex. ܒܠܝܐ *deuil* ܒܠܝܢ. ܐܣܝܐ *guérison* ܐܣܝܢ. Exception: ܚܘܝܐ *serpent* ܚܘܝܐ.

4° Tout substantif trilitère de la forme ܦܥܠܐ, et tout quadrilitère dont la 1e radicale est mue par un hibas ou un rewah, changent le iodh de ܝ en un second waw suivi de ܐ; et alors il faut accentuer la lettre qui précède (15,30), ex. ܐܘܪܐ *crèche* ܐܘܪܐ. ܒܝܬܐ *siège* ܒܝܬܐ. Exception: ܚܫܘܟܐ *obscurité* ܚܫܘܟܐ.

5° Tout substantif qui ne rentre dans aucune de ces règles, suit la règle générale des noms sains (378), ex. ܡܚܙܝܐ *spectacle* ܡܚܙܝܐ. ܥܘܠܬܐ *injustice* ܥܘܠܬܐ. Exceptions: ܡܪܒܐ *champ de concombres* ܡܪܒܐ. ܡܪܕܐ *van* ܡܪܕܐ. ܡܙܠܬܐ *fourchette* ܡܙܠܬܐ. ܡܪܫܝܬܐ *oreiller* ܡܪܫܝܬܐ.

Nota. ܠܝܠܐ *nuit* est mis pour ܠܝܠܐ, et fait ܠܝܠܐ et quelquefois ܠܝܠܐ.

3°

PLURIEL DES ADJECTIFS ET DES SUBSTANTIFS TERMINÉS PAR ܐ

383 - A / PLURIEL DES ADJECTIFS :

1° Tout adjectif trilitère féminin, retourne à son état primitif du masculin singulier, ex. ܦܪܝܨܬܐ *pure* ܦܪܝܨܐ (de ܦܪܝܨ) . ܛܒܬܐ *bonne* ܛܒܐ (de ܛܒ) . Exception : ܐܚܪܬܐ *autre* (pour ܐܚܪܝܬܐ) ܐܚܪܬܐ ou ܐܚܪܝܬܐ .

2° Tous les autres adjectifs prennent simplement un zakaph avant le taw, ex. ܥܕܬܐ *vraie* ܥܕܬܐ . ܕܘܒܬܐ *volée* ܕܘܒܬܐ . ܪܘܚܢܬܐ *spirituelle* ܪܘܚܢܬܐ . ܪܘܚܢܝܬܐ (même sens) ܪܘܚܢܬܐ .

384 - Remarque. Les adjectifs suivants des formes ܦܥܠܬܐ et ܦܥܠܬܐ peuvent encore prendre un iodh avant le taw : ܥܒܪܬܐ *passagère*, ܝܡܝܢܬܐ *adroite*, ܫܡܝܢܬܐ *gourmande*, ܡܪܕܬܐ *rebelle*, ex. ܥܒܪܝܬܐ . Peuvent prendre également ce iodh, les noms employés au diminutif avec un taw, ex. ܥܠܝܡܬܐ *agnelle* ܥܠܝܡܝܬܐ .

B / PLURIEL DES SUBSTANTIFS :

385 - **Premier cas.** La dernière lettre est accentuée.

a / L'accent est un zakaph ou un zélam :

Si le nom est un nom *abstrait* et qu'il ait un des sens du verbe d'où il vient, son taw se meut simplement par un zélam, ex. ܚܙܝܬܐ *vue* ܚܙܝܬܐ ; mais si ce nom est *concret*, ou même est un nom abstrait, mais qui a un sens différent du verbe dont il provient, il prend un waw mû

par un zakaph, avant le taw, ex. ܚܕܐ *pouce* ܚܕܬܐ . Suit la même règle tout nom bilitère à dernière accentuée d'un zakaph, ex. ܡܐ *essence* ܡܬܐ , et dans ce cas, la lettre faible que le taw avait fait éliminer, reparaît, ex. ܐܚܬܐ (pour ܐܚܬܐ) *sœur* ܐܚܬܬܐ . Exceptions : ܐܬܐ *signe* ܐܬܬܐ . ܐܬܐ *fièvre* ܐܬܬܐ .

b / L'accent est un hibas ou un ribas :

Si le mot est *trilitère*, la 1ᵉ radicale, laquelle est quiescente, prend un zélam, et la lettre précédant le taw se meut par un zakaph (N° 383, 2°, ex. ܕܡܘܬܐ *ressemblance* ܕܡܘܬܬܐ . ܓܒܬܐ *contrée* ܓܒܬܬܐ . Exceptions : ܚܒܬܐ *aillage* ܚܒܬܬܐ . ܚܫܬܐ *rameau* ܚܫܬܬܐ . ܚܛܬܐ *corde pour mesurer* ܚܛܬܬܐ . ܓܕܬܐ *pelisse* ܓܕܬܬܐ . — Mais si le mot est quadrilitère ou dérivé, le iodh et le waw, comme il a été dit, rejettent leur accent et prennent un zakaph, ex. ܛܒܬܐ *grâce* ܛܒܬܬܐ . ܐܘܕܝܬܐ *remercîment* ܐܘܕܝܬܬܐ . Exceptions : ܢܒܝܬܐ *prophétie* ܢܒܝܬܬܐ . ܓܕܬܐ *hamac* ܓܕܬܬܐ .

c / L'accent est un rewah :

Si le mot est *trilitère*, le waw et la lettre qui le précède prennent un zakaph (383 2°), ex. ܨܠܘܬܐ *prière* ܨܠܘܬܬܐ ; exception : ܡܚܘܬܐ *coup* ܡܚܘܬܬܐ . Mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, le taw est affecté d'un zélam, sans aucun autre changement, ex. ܐܪܘܬܐ *rigole* ܐܪܘܬܬܐ .

386 – **Deuxième cas :** la dernière lettre est quiescente.

a / La pénultième a un rewah :

Si le nom est *trilitère*, son rewah se change en un phatah (15,30), ex. ܠܦܬܐ *grapillon* ܠܦܬܐ ; mais s'il est *quadrilitère* ou *dérivé* le waw avec son accent disparaît, ex. ܡܘܕܥܬܐ *miracle* ܡܘܕܥܬܐ (1). Exception : ܩܘܩܐ *jarre* ܩܘܩܐ.

b / La pénultième a un hibas :

Si le mot est *trilitère* soit hamzé, soit sain, soit redoublé, il prend un zakaph à la lettre qui précède le taw, ex. ܐܝܠܢܐ *arbre*, ܐܝܠܢܐ ; exceptions : ܚܝܛܐ *natte* ܚܝܛܐ ܒܝܥܐ (dans le sens de) *œuf* ܒܝܥܐ (vide infrà). Et si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé* ou concave trilitère, il prend un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܟܝܣܐ *sac* ܟܝܣܐ. ܟܘܢܝܬܐ *chemise* ܟܘܢܝܬܐ. Exceptions : ܙܝܬܐ *tourbillon* ܙܝܬܐ. ܒܝܫܐ *fruit non mûr* ܒܝܫܐ (vide infrà).

c / La pénultième a un ribas ou un zakaph :

Si le mot est *trilitère* la lettre qni précède le taw prend un zakaph, ex. ܥܪܘܒܬܐ *vendredi* ܥܪܘܒܬܐ (2). Exceptions : ܪܓܠܐ *tarse* ܪܓܠܐ. ܡܚܛܐ *aiguillon* ܡܚܛܐ. ܕܘܟܬܐ *lieu* ܕܘܟܬܐ. ܣܘܣܬܐ *jument* ܣܘܣܬܐ. ܓܡܪܐ *charbon ardent* ܓܡܪܐ. ܚܛܬܐ *grain* ܚܛܬܐ

---

(1) Certains copistes orientaux écrivent quelques-uns des mots de cette catégorie avec un ribas, ex. ܣܗܕܘܬܐ *seuil* pour ܣܗܕܘܬܐ ; mais ils se trompent ; car si tel était l'accent au singulier, on devrait dire au pluriel ܣܗܕܘܬܐ, puisque le ribas est un accent long qui ne disparait pas (33) ; l'arabe d'ailleurs vient souvent à l'appui de ce que nous disons : on dit : اسكفة et non اسكوفة. Chaque fois donc que dans un mot le waw disparait au pluriel, il faut en conclure que son accent était au singulier un rewah et non un ribas.

(2) Pour les mots redoublés de cette classe voir les exceptions.

ܫܢܐ *dent molaire* ܫܢܬܐ et ܫܢܝܬܐ (1); mais si le mot est *quadrilitère* ou *dérivé*, on intercale un iodh à zakaph avant le taw, ex. ܒܪܝܫܝܬܐ *baguette* ܒܪܝܫܬܐ. Exceptions : ܡܫܚܝܬܐ : ܡܫܚܬܐ . ܗܝܡܢܘܬܐ *foule* ܗܝܡܢܬܐ . ܐܘܪܬܐ *son* ܐܘܬܐ (cf. infrà). ܙܕܝܩܬܐ *sac* ܙܕܝܩܬܐ.

d | La pénultième a un phatah :

Si le mot est *trilitère*, il prend simplement un zakaph avant le taw, ex. ܚܫܐ *zéphir* ܚܫܬܐ . Exceptions : ܙܚܐ *rancune* ܙܚܬܐ . ܦܓܐ *page* ܦܓܬܐ . ܣܦܐ *lèvre* ܣܦܬܐ. ܪܐܬܐ *poumon* ܪܐܬܬܐ . ܡܫܐ *mesure* ܡܫܬܐ . ܓܢܒܐ *vol* ܓܢܒܬܐ . ܨܘܬܐ *soin* ܨܘܬܬܐ . mais s'il est *quadrilitère*, la pénultième perd son accent (36), ex. ܙܘܪܬܐ *boutonnière* ܙܘܪܬܬܐ . ܡܕܥܬܐ *connaissance* ܡܕܥܬܬܐ . Exceptions : ܥܪܦܠܐ *brouillard* ܥܪܦܠܬܐ . ܫܝܢܬܐ *palais de la bouche* ܫܝܢܬܬܐ .

337 - Remarques. a / Si le mot est trilitère et que sa 1ᵉ radicale soit quiescente, la 2ᵉ radicale prête son accent à la 1ᵉ, ex. ܚܨܠܬܐ *récolte* ܚܨܠܬܬܐ . ܢܗܪܬܐ *rivière* ܢܗܪܬܬܐ. Exceptions : ܕܒܠܬܐ *galette de figues sèches*, ܕܒܠܬܬܐ (cf. infrà). ܢܦܫܬܐ *haleine* ܢܦܫܬܬܐ . ܣܢܝܩܬܐ *sanglot* ܣܢܝܩܬܬܐ (pour ܢܦܫܬܬܐ et ܣܢܝܩܬܬܐ). Mais si la première lettre de ces mots est un mim servile, le taw disparaît avec son accent et la lettre qui le précède prend un zélam, ex. ܡܥܪܬܐ *grotte* ܡܥܪܬܬܐ .

b / Si le taw des mots trilitères des formes ܦܥܠܬܐ . ܦܥܠܬܬܐ . ܦܥܠܬܬܐ . ܦܥܠܬܬܐ est dur ou radical, il est toujours

(1) ܚܫܦܬܐ *fouet* et ܥܬܝܩܬܐ *âge* sont mis pour ܚܫܦܝܬܐ et ܥܬܝܩܝܬܐ.

affecté d'un zèlam, sans éprouver aucun autre changement; ex. ܒܶܝܬܳܐ *habit* ܒܶܝܬܳܐ . Exceptions : ܒܶܝܬܳܐ *maison* ܒܶܝܬܳܐ . ܓܦܬܳܐ *cep* ܓܦܬܳܐ . ܓܶܢܬܳܐ *terre ensemencée* ܓܶܢܬܳܐ . ܓܶܢܬܳܐ *brique* ܓܶܢܬܳܐ . ܓܒܢܬܳܐ *fromage* ܓܒܢܬܳܐ (1).

338 – **Troisième cas** : *La dernière et l'avant-dernière lettre sont quiescentes* :

La dernière lettre prend un zakaph, ex. ܦܰܪܰܒܠܳܐ *parabole* ܦܰܪܰܒܠܳܐ . ܡܰܚܰܬܳܐ *serment* ܡܰܚܰܬܳܐ .

APPENDICE I

339 – I Il y a quelques noms, surtout des deuxième et troisième cas, qui forment leur pluriel par le rejet du taw; cela a lieu généralement pour les noms trilitères redoublés; mais nous pensons que ce pluriel n'est que le pluriel de la *contraction d'indétermination*. Ainsi ܛܶܪܶܒܶܢܬܳܐ *térébinthe* doit faire certainement ܛܶܪܶܒܶܢܬܳܐ, et le pluriel ܛܶܪܶܒܶܢܬܶܐ est le pluriel de la contraction d'indétermination ܛܶܪܶܒܶܢܬ : de la même manière ܓܶܢܬܳܐ doit faire ܓܶܢܬܳܐ et le pluriel ܓܶܢܬܶܐ n'est que le pluriel d'indétermination ܓܶܢܬ (2). On pourrait donc, selon nous, former le pluriel de

(1) Ce nom qui parait ici au pluriel, faisait anciennement partie du radical; ainsi ܓܶܢܬ est mis pour ܓܶܢܬ etc.

(1) Pour étayer notre opinion, il nous suffit de faire remarquer qu'il est impossible d'expliquer autrement l'apocope de ce taw qui déroge à toutes les lois de la philologie syriaque. Pour les substantifs qui prennent un iodh avant le taw comme ܐܶܒܝܡܬܳܐ, il est permis de dire qu'ils pouvaient avoir ce iodh même au singulier (ܐܶܒܝܡܬܳܐ), comme l'attestent, pour bien des cas, les manuscrits que nous avons eus sous les yeux, contrairement aux données des dictionnaires d'aujourd'hui. Mais pour ce retranchement du taw, nous ne trouvons aucune autre explication plausible. D'ailleurs la lecture de quelques auteurs nous a démontré que plusieurs mots de cette catégorie (où l'on croyait le retranchement du taw nécessaire), pouvaient suivre en tout la règle générale qui n'oblige qu'à mettre un zakaph avant le taw

tous ces noms suivant les règles précédentes; malgré cela et pour plus d'utilité pratique, nous allons dresser une liste à peu près complète des noms qui rejettent *nécessairement* le taw au pluriel, c'est-à-dire qui n'ont pas d'autre pluriel; d'autres beaucoup plus nombreux le rejettent à *volonté*, c. à. d. peuvent suivre la règle générale.

ܡܬܪܐ mètre	ܫܘܪܐ muraille	ܛܪܒܝܢܬܐ térébinthe
ܒܝܥܬܐ œuf	ܓܙܐ toison	ܠܒܘܫܐ habit
ܛܥܡܐ tact	ܓܢܬܐ jardin	ܦܛܝܪܐ galette de figues
ܦܪܚܐ fleur	ܐܘܪܐ oie	ܥܪܐ et ܥܫܪܐ poil
ܒܨܝܪܐ herbe sèche	ܒܘܕܗܐ pagode	ܬܪܝܣܐ fourreau
ܡܪܝܐ goutte	ܚܪܒܐ ventouse	ܦܠܛܐ plateau
ܟܝܢܐ assiette	ܣܥܪܐ et ܣܥܪܐ poil	ܪܡܚܐ épieu
ܫܥܪܐ grain d'orge	ܫܘܠܐ folie	ܓܪܐ et ܓܘܪܐ lot
ܩܨܐ son	ܩܠܡܐ et ܩܠܡܐ encrier	ܩܪܝܢܐ ricin
ܬܠܝܬܐ ver solitaire	ܫܘܫܢܐ lis	ܐܪܝܐ sang coagulé
ܐܦܝܐ isthme du nez	ܛܝܪܐ nombril	ܡܪܝܐ insecte
ܪܨܘܢܐ lacet	ܦܬܝܬܐ pan	ܩܨܘܡܐ concombre

390 – II Nous ajouterons ici les mots isolés qui forment le pluriel d'une manière tout-à-fait irrégulière. ܒܪܬܐ *fille* ܒܢܬܐ . ܫܢܬܐ *année* ܫܢܝܢ . ܐܡܬܐ *servante* ܐܡܗܬܐ . ܐܡܬܐ *peuplade* ܐܡܘܡܐ . ܡܕܝܢܬܐ *capitation* ܡܕܝܢܬܐ . ܡܪܝܕܬܐ *ami* ܡܪܝܕܐ .

391 – III Quelques noms sont inusités au pluriel, tels sont :

1° les noms de vertu et de vice, ex. ܓܐܘܬܐ *orgueil*.

2° les noms de métaux, considérés comme tels, ex. ܦܪܙܠܐ *fer*.

3° la plupart des noms collectifs de plantes qui n'ont pas de nom d'unité, ex. ܣܘܡܐ *ail*.

4° ܐܢܬܬܐ *femme*. ܫܪܪܐ *vérité*. ܕܝܘܬܐ *encre*. ܫܦܪܐ *beauté du visage*. ܫܡܢܐ *raisiné*. ܫܘܢܢܐ *graisse*. ܫܥܘܢܐ *cire*. ܦܪܚܐ *fleur*.

392 – IV Par contre, il y a des noms inusités au singulier, tels sont(1):

ܙܘܝܬܐ angle	ܦܐܐ visage	ܬܒܠܐ assaisonnement
ܒܘܥܝܢܐ bulle d'eau	ܟܘܠܠܐ chaton	ܒܬܘܠܬܐ virginité
ܫܘܩܐ rues	ܫܘܒܚܐ hauts-faits	ܦܘܛܝܐ patisserie
ܚܝܐ vie	ܫܘܝܐ les uns et les autres	ܚܪܘܬܐ liberté
ܚܘܪܬܐ fort de la chaleur	ܡܢܝܢܐ mets	ܫܛܪܢܓܐ jeu d'échecs
ܡܚܬܐ asile; grotte	ܚܘܪܬܐ baie	ܡܢܝܢܐ étape
ܡܝܐ eau	ܥܘܬܪܐ richesse	ܢܫܐ femmes
ܫܘܩܐ rues	ܟܪܝܣܐ culot	

393 – V Enfin il y a des noms qui s'écrivent de la même manière et ont les mêmes accents, tant au pluriel qu'au singulier, ex. ܓܒܪܐ *homme* ou *hommes*. ܫܡܝܐ *ciel* ou *cieux* ܒܥܝܪܐ *bête* ou *bêtes*. ܪܡܫܐ *reptile*. ܪܟܒܐ *bête* ou *bêtes de monture*; et quelquefois ܥܢܐ *brebis*. ܨܦܪܐ et ܥܘܦܪܐ *oiseau*.

394 – VI Nous avons vu que plusieurs noms masculins au singulier, avaient un pluriel féminin, et vice ver-

(1) Nous n'avons pas mentionné les noms de plantes et de fruits, ex. ܥܕܫܐ *lentilles*. ܦܠܦܠܐ *poivre* (cf. N° 373), ni les participes nominaux et passés, lesquels employés au féminin pluriel et pris substantivement, ont une acception quelquefois différente des verbes dont ils viennent, ex. ܡܠܠܬܐ *paroles oiseuses* de ܡܠܠ *il a bavardé*.

sâ : pour reconnaître leur genre, il faut s'en rapporter au singulier et jamais au pluriel.

395 - VII Plusieurs noms non terminés en taw ont deux pluriels, l'un régulier et l'autre irrégulier (ce dernier formé par l'addition finale d'un iodh, d'un noun ou d'un taw); ainsi ܐܝܕܐ *main* fait ܐܝܕܝܐ et ܐܝܕܢܐ . ܒܘܣܡܐ *encens* ܒܘܣܡܝܐ et ܒܘܣܡܢܐ . ܝܘܡܐ *jour* ܝܘܡܝܐ et ܝܘܡܢܐ . Or plusieurs grammairiens considèrent le premier pluriel comme le pluriel du *petit nombre* (جمع القلّة), qui s'emploie pour désigner des objets qui s'étendent de 1 à 10, et le second comme le pluriel du *grand nombre* (جمع الكثرة). En pratique, on ne tient guère compte de cette règle.

APPENDICE II

396 - Les noms grecs qui ont une forme araméenne, suivent les règles du pluriel araméen. Une difficulté se présente donc pour les noms suivants :

1° Tout nom grec terminé en ܬܐ, reste invariable, ex. ܦܘܩܕܢܬܐ *sentence* ܦܘܩܕܢܬܐ .

2° Tout nom terminé en ܘܢ, rejette le semkath, et son waw prend régulièrement un ribas chez les Occidentaux, et irrégulièrement un rewah chez les Orientaux, ex. ܣܘܢܗܕܘܣ *synode* ܣܘܢܗܕܘܣ . ܣܘܢܗܕܘܢ .

3° Tout nom terminé en ܐ, rejette cette terminaison et prend à sa place un alaph précédé d'un zakaph chez les Orientaux, et d'un phatah chez les Occidentaux, ex. ܐܘܢܓܠܝܘܢ *Evangile* ܐܘܢܓܠܝܘܢ . Exception : ܦܨܩܐ *chapitre* ܦܨܩܐ .

4° Tout nom terminé par un iodh à zakaph chez les Orientaux, et à phataḥ, chez les Occidentaux, prend un semkath à la place de l'alaph, ex. ܐܝܬܘܬܐ *essence* ܐܝܬܘܬܝܐ.

5° Tout nom terminé chez les Occidentaux par un alaph précédé d'un phataḥ, prend le plus souvent un ܝ avant l'alaph, ex. ܕܘܓܡܐ *dogme* ܕܘܓܡܝܐ.

Remarque. Les Syriens Occidentaux, plus proches des hellènes, transcrivent, en règle générale, plus correctement les mots grecs que les Syriens Orientaux; sauf toutefois le cas du zélam dur que les Occidentaux changent très souvent en un ḥibaṣ, ex. ܕܝܬܝܩܐ *testament*.

§ 8

NOMS COMPOSÉS (ܫܡܗܬܐ ܡܪܟܒܬܐ)

L'Araméen est plus riche en noms composés que toutes les autres langues sémitiques. Ces noms sont de deux espèces : 1° noms composés d'une *particule substantive* et d'un nom, 2° noms composés de *deux noms*.

I

NOMS COMPOSÉS D'UNE PARTICULE SUBSTANTIVE ET D'UN NOM.

397 - Les particules substantives qui entrent dans la composition des noms sont les suivantes : ܒܪ *fils; maître.* ܒܪܬܐ *fille; maîtresse.* ܪܒ *grand.* ܓܒܪ *mari; homme.* ܡܪܝ *maître.* ܪܝܫ *tête; général.* ܥܠܝܬ *le haut.* ܒܝܬ *lieu.* Exemples : ܒܪ ܢܫܐ *homme.* ܒܪܬܐ ܡܠܬܐ *parole.* ܪܒ ܚܝܠܐ *général.* ܓܒܪ ܒܪܐ *adversaire.* ܡܪܝ ܚܘܒܐ *créancier.* ܪܝܫ ܒܝܬܐ *baliste.* ܥܠܝܬ ܒܝܬܐ *toit.* ܒܝܬ ܒܪܐ *école.* — Le pluriel de ces noms composés se forme d'après les règles suivantes :

398 – Ire **règle :** Dans tout nom se composant des particules suivantes : ܒܰܥܠ . ܒܰܥܰܠ . ܒܰܪ . ܒܶܝܬ . ܐܰܒܳܗ , les *deux* éléments du composé prennent la forme du pluriel qui leur convient, sauf que le premier a toujours le pluriel de la contraction d'annexion, ex. ܡܶܠܶܐ ܒܪܳܝܶܐ *paroles.* ܒܶܝܬ ܐܒܳܗܳܬܳܐ *généraux.*

399 – IIe **règle :** Dans les noms composés de la particule ܒܰܥܰܠ, le *dernier* membre prend seulement la forme du pluriel, ex. ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ ܣܦܪܶܐ *école* ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ ܣܦܪܶܐ .

400 – IIIe **règle :** Dans les noms composés de toutes les autres particules substantives, c'est la particule seule qui prend la forme du pluriel, ex. ܒܰܥܰܠ ܕܝܢ *antagoniste* ܒܰܥܰܠ ܕܝܢ . Exception : ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ *ennemi* ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ .

401 – Remarque. De tous ces noms composés, on peut former un nom abstrait, par l'addition du suffixe ܘܬܳܐ au second membre (248), ex. ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ ܐܒܳܗܳܬܳܐ *intendance* (1). – Pour ces noms abstraits, c'est toujours le second membre qui prend la forme du pluriel, ex. ܒܰܥܰܠ ܒܶܝܬ ܐܒܳܗܳܬܳܐ .

II

NOMS COMPOSÉS DE DEUX NOMS

402 – Le premier nom est le plus souvent un participe présent, ex. ܡܰܪܝܰܢ ܡܶܠܶܐ *calomniateur*, ou bien un infinitif mimmé, ex. ܡܶܬܩܳܦܳܐ *punition*, ou encore un nom d'action, ex. ܡܰܪܝܳܐ ܛܳܒܳܐ *remerciement*; et très

(1) Narsai pourtant a attaché, dans le mot ܪܒ ܟܗܢܘܬܳܐ *souverain pontificat*, le suffixe ܘܬܳܐ au premier membre et a dit ܪܒ ܟܗܢܘܬܳܐ . Narsai *opp. vol.* II, p 23.

rarement un substantif ordinaire, ex. ܣܘܢܐ ܒܪܢܫܐ *centaure*. — Dans le cas du participe présent, c'est toujours lui qui prend la forme du pluriel, ex. ܡܫܟܚܝܢ ܡܕܡܐ , et dans le cas de l'infinitif mimmé ou du nom d'action, c'est toujours le second membre du complexe qui prend cette forme (1), ex. ܡܕܡܐ ܠܡܫܟܚܘܬܐ .

403 - Théorie des noms composés. De cette étude des noms composés, on peut inférer que dans certains noms composés, mais ceux surtout composés d'une particule substantive et d'un nom, la fusion des éléments a été assez intime pour que le mot donnât naissance, à son tour, à des dérivés, substantifs abstraits pour la plupart, qui affectent tous la terminaison ܘܬܐ ; comme on l'a vu encore par les exemples qui ont précédé, cette terminaison ne s'attache pas au terme qui indique l'action ou l'état, ou qui devrait la recevoir si les deux éléments avaient conservé leur existence distincte; elle s'ajoute purement et simplement au complexe indissoluble qu'ils forment.

ART. II

NOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Le nom peut être, dans la phrase, ou sujet, ou complément, ou attribut, ou annexé.

§ 1

NOM SUJET (nominatif ܫܡܐ ܕܡܪܝܐ)

404 - Il peut se mettre indifféremment avant ou après le verbe ou l'adjectif (2); mais dans tous les cas, ce

(1) On dit cependant ܡܫܟܚܝ ܕܒܝܬ *punitions* pour ܡܫܟܚܝ employé aussi.

(2) Excepté, bien entendu, lorsqu'il y a amphibologie.

verbe et cet adjectif doivent s'accorder avec lui en genre et en nombre, ex. ܐܚܬܝ ܐܙܠܬ *ma sœur est partie* ou ܐܙܠܬ ܐܚܬܝ.

405 – Remarques. 1° Si le sujet vient après le verbe ou l'adjectif, on peut toujours mettre ce verbe et cet adjectif au masculin, le sujet serait-il même du féminin, à condition toutefois qu'ils soient séparés du sujet par un mot quelconque, ex. ܐܝܟ ܕܒ ܠܟܢܝܗ *une fille m'a rencontré* ou ܐܝܟ. – On peut, dans ce cas, mettre le verbe ou l'adjectif au mas. sing. quoique le sujet soit au pluriel, ex. ܟܘܟܒܐ ܡܢ ܟܘܟܒܐ *des étoiles sont rangées en lui* ou ܟܘܟܒ.

2° Si le sujet est un collectif singulier désignant un être raisonnable *réellement* ou *figurativement*, on peut toujours mettre le verbe ou l'adjectif au pluriel masculin, bien que le sujet soit du singulier et même du féminin, ex. ܟܠܗ ܕܥܡܐ ܩܕܝܫ *toute la multitude est sainte*, ou ܟܘܟܒ. ܥܡܐ ܐܟܠ *le peuple mange*. ܠܐ ܙܪܥܝܢ ܠܐ ܚܨܕܝܢ ܥܦܪܐ *les oiseaux ne sèment ni ne fi'ent*.

3° Par contre, si le nom a une forme plurielle, et qu'il ne désigne qu'un objet singulier, on peut mettre le verbe et l'adjectif au singulier, ex. ܦܪܟܬ ܐܬܪܐ ܕܗܝܟܠܐ *le voile du temple se déchira*.

4° S'il y a plusieurs sujets dans la phrase, et qu'ils soient tous mis après le verbe, on peut faire accorder celui-ci en genre et en nombre, soit avec le premier sujet seulement, soit avec le plus noble, ex. ܡܪܝܐ ܕܒܝܬܗ ܘܥܒܕܘܗܝ ܗܘܘ ܐܝܟ ܐܢܫܐ ܙܟܝܐܐ *le maître et ses serviteurs avaient la figure de gens chastes* (1).

(1) Ceci a même souvent lieu dans le cas où le verbe *suit* les sujets, ex. ܦܘܪܥܢܐ ܘܡܬܠܐ ܕܥܒܕܘ ܠܗ ܠܡܣܢܐ *la punition et les menaces lui ont fait haïr le péché*; mais nous n'oserions le conseiller comme une règle à suivre.

5° On peut considérer, en Araméen, le nom joint par la particule ܥܡ *avec*, comme s'il était joint par la particule conjonctive «ܘ», et mettre par conséquent le verbe qui suit au pluriel, ex. ܢܦܫܐ ܥܡ ܦܓܪܐ ܡܪܝܐ ܡܨܠܝܢ *l'âme te supplie avec le corps, Seigneur !*

406 – Nom employé a la forme vocative. La particule ordinaire du vocatif est ܐܘ ; mais le plus souvent on l'emploie sans particule ; pour le renforcer on se sert des compellatives ܐܘ . ܐܝ et quelquefois de ܡܪ , ex. ܐܘ ܐܝܠܗܐ ܕܪܚܡܢܐ O *miséricordieux Seigneur !*

407 – Le mot en apostrophe est le plus souvent à l'état emphatique; cependant si ce mot est un adjectif, il peut être contracté et précédé d'un dalath, ex. ܐܘ ܕܡܬܓܐܐ ܒܛܥܝܬܐ *O toi* (âme) *qui t'enorgueillis de l'erreur.* -- Ce dalath disparaît quelquefois en poésie, ou quand on veut donner plus d'énergie à la phrase, ex. ܐܘ ܡܫܒܚ ܘܡܫܬܒܚ *O adorable et honorable !*

§ 2

NOM COMPLÉMENT (ܫܡܘܫܐ ܕܝܠܗ)

I

COMPLÉMENT DIRECT (ACCUSATIF)

408 – Le complément direct n'a pas, comme en d'autres langues, un accusatif qui le distingue du sujet; la plupart des fois, il vient dans la phrase sans aucune particule distinctive, pouvant précéder ou suivre indifféremment le verbe, ex. ܚܛܝܬܐ ܡܬܚܠܫܝܢ ܠܡܠܟܘܬܐ *les péchés énervent les nations.* Très souvent pourtant, il se trouve précédé d'un lamadh, *obligatoire* dans les cas suivants :

1° Avec tout verbe qui marque mouvement et changement, ex. ܐܙܠܘ ܠܒܙܪܐ *ils sont allés au bazar.* ܐܬܚܘܠܬ ܠܒܝܫܐ *il s'est changé en mal.* ܢܗܘܐ ܠܚܘܪܒܐ *il sera à ruine.*

2° Avec le temps présent ou le participe verbal, ex. ܡܫܡܥ ܐܢܐ ܠܡܣܟܢܐ *j'exauce les pauvres.*

3° Avec le participe passé actif (236), suivi des pronoms isolés explétifs, ex. ܡܪܝܐ ܗܘ ܠܥܠܡܐ *le Seigneur gouverne le monde*; mais s'il n'y a pas dans la phrase de pronoms isolés, la position du lamadh devient facultative, ex. ܡܪܝܐ ܗܘ ܠܥܠܡܐ ou ܥܠܡܐ (1).

4° Devant le pronom suffixe servant de complément et précédant le verbe, ex. ܠܟ ܚܫܝܢܝ *c'est toi que j'ai aimé.*

409 - Le lamadh ne se met, dans aucun cas, devant un complément indéterminé, ex. ܙܒܢܘ ܠܢ ܠܚܡܐ *achetez-nous du pain*; en exceptant, toutefois, le cas, ci-dessus mentionné, de verbes indiquant mouvement ou changement.

410 - Remarques. 1° En dehors de ces règles, on peut indifféremment mettre ou ne pas mettre le lamadh. 2° On ne peut pas, logiquement parlant, faire précéder le verbe de son complément, en cas d'amphibologie.

II

COMPLÉMENT INDIRECT

411 - DATIF. La particule du datif est le *lamadh*; or l'annexion de ce lamadh est obligatoire, dans le cas où dans la phrase il n'y a qu'un seul complément et que

(1) Mais ordinairement les deux participes, présent et passé, n'exigent pas le lamadh quand ils sont annexés (228), ex. ܡܫܝܚܐ ܦܪܝܩ ܥܠܡܐ *Le Sauveur des mondes est glorieux.*

ce complément est indirect, ex. ܡܪܝܐ ܐܡܪ ܠܡܪܝ *le Seigneur dit à mon Seigneur.* ܗܒܘ ܠܡܣܟܢܐ *donnez aux pauvres.*

412 – Le lamadh se met également, mais non obligatoirement, devant le complément indirect, quand, outre ce dernier, le verbe a encore un complément direct, ex. ܗܢܐ ܡܠܦ ܠܡܠܦܐ ܡܕܥܬܐ *celui-ci enseigne aux ignorants la doctrine de la vérité.* – Mais ce lamadh disparaît ordinairement devant le complément indirect, et à plus forte raison devant le complément direct, si l'un et l'autre sont un pronom suffixe, quand même le verbe marquerait mouvement, ex. ܐܫܠܡ ܢܕܪܝ *je te payerai mes vœux.* De la même manière on dit avec les verbes intransitifs ܡܢܘ ܗܘܐ *que s'est-il donc arrivé?* ܡܛܠ ܕܐܬܐ ܙܥܬܐ *la colère m'est arrivée.* Cependant avec le verbe *changer* et les verbes qui ont le même sens, le second complément prend nécessairement le lamadh, ex. ܐܫܬܢܝܬ ܠܒܝܫܐ *je t'ai changé en mal.*

413 – Après les verbes *dire*, *donner*, on peut, à la place de ce lamadh, mettre devant le complément, surtout si ce complément est un pronom, les particules ܕܐܡ . ܠܘܬ ex. ܗܟܢܐ ܐܡܪ ܡܪܝܐ ܕܥܠܡܐ ܠܬܠܡܝܕܘܗܝ ܠܘܬ *ainsi parla le sauveur des mondes à ses disciples.* ܡܛܠ ܕܡܚܠ ܠܗ ܡܢ ܚܛܗܝܗ ܕܝܗܒ ܠܗ *il l'encouragea par le motif de la rémission des péchés qu'il lui octroya.*

414 – ABLATIF. Les particules les plus employées sont ܠ . ܒܠܬ . ܡܢ . ܕ ; l'usage seul apprend laquelle de ces quatre particules il faut mettre après chaque verbe, ex. ܟܬܒܐ ܕܥܒܝܕ ܠܦܝܠܣܘܦܐ *livre composé par le philosophe.* ܡܪܝܬܢ ܥܒܝܕܐ ܡܢ ܫܘܪܐ *notre jument a*

été volée par les voleurs. ܢܗܘܝܢ ܡܒܪܟܝܢ ܡܪܝ *nous serons bénis par vous, Seigneur.*

§ 3

NOM ATTRIBUT

415 – L'attribut s'appelle ܡܫܡܢܐ *énonciatif*, et son sujet ܫܘܬܦܐ *inchoatif*. Or il y a trois manières de faire accorder l'énonciatif avec l'inchoatif; il peut s'accorder :

1° sans *aucune particule*; mais l'inchoatif doit se mettre alors à l'état construit (1), ex. ܙܒܢܐ ܡܝܬܝܢ *le temps est gueux.* ܗܢܐ ܚܒܝܒܝ *celui-ci est mon ami.* ܩܕܝܫ ܐܢܬ *tu es saint.*

2° Au moyen des *pronoms disjonctifs* suivants, qui doivent être placés après l'adjectif (2) : ܗܘ (mas. sing.), ܗܝ (fém. sing.), ܗܢܘܢ (mas. plur.), ܗܢܝܢ (fém. plur.); et alors si l'énonciatif est un adjectif, le plus ordinairement il se contracte, ex. ܙܒܢܐ ܗܘ ܡܝܬܝܢ *le temps est gueux* ܕܝܢܝܟ ܗܢܘܢ ܫܪܝܪܝܢ *tes jugements sont équitables.* ܛܒܬܟ ܗܝ ܛܒ *ta grâce est bonne.*

3° A l'aide de la particule ܕܝܠ déclinée comme ci-dessus (263), avec les pronoms suffixes, ex. ܙܒܢܐ ܡܝܬܝܢ ܕܝܠܗ *le temps est gueux.* ܢܦܫܐ ܕܝܠܗ ܡܠܝܠܐ *l'âme est raisonnable.*

416 – Remarques. 1° On peut toujours mettre, comme on le voit par les exemples précédents, l'inchoatif après

(1) En poésie, l'énonciatif peut ne pas se mettre à l'état construit, si le mètre du vers l'exige, ex. ܩܕܝܫ ܐܢܐ *je suis saint.*

(2) On ne les place guère avant l'adjectif que pour le corroborer.

l'énonciatif; ce qui ne pourrait pourtant se faire, si la phrase offrait amphibologie. 2° Pour le genre et le nombre de l'énonciatif, voir ci-dessus § 1.

§ 4

NOM ANNEXÉ ou COMPLÉMENT DU NOM.

I

ANNEXION PARFAITE.

417 - Le complément du nom, qu'on nomme encore complément d'annexion (ܫܘܬܦܐ ܕܡܠܬܐ), s'entend de tout substantif qui en détermine un autre, en indiquant soit le possesseur d'une chose, ou la chose possédée; soit la matière dont une chose est faite, ou la forme de la matière; soit le rapport de cause à effet, ou d'effet à cause; soit l'objet ou le temps d'une action etc. Le substantif déterminé par ce complément s'appelle *annexé* (ܡܠܬܐ ܕܫܘܬܦܐ), et le rapport existant entre les deux s'appelle ܡܠܬܐ .

Il y a en Araméen deux manières d'exprimer le rapport d'annexion :

418 - Ire **Manière:** Laisser le premier nom à l'état emphatique et faire précéder le second d'un dalath, ex. ܟܬܒܐ ܕܐܠܗܐ *le livre de Dieu*, ܒܥܙܐ ܕܕܗܒܐ *bague en or.*

419 - IIe **Manière:** Contracter le premier nom selon le mode d'annexion, conséquemment omettre le dalath devant le second, ex. ܟܬܒ ܐܠܗܐ . ܬܪܥ ܪܚܡܐ *la porte de la miséricorde.*

420 - Remarques. 1° A la première manière, on peut séparer les deux termes d'annexion, ex. ܡܠܟ ܕܒܝܬܗ

ܐܓܒܘܗܝ ܕܨܠܘܬܢ ܒܝܕ ܦܪܩܠܝܛܐ ܕܒܚܪܬ ܡܢܢ *agrée notre supplication par l'entremise du protecteur que tu as choisi parmi nous.* ܟܠܗ ܥܠܡܐ ܕܡܨܪܝܢ ܡܝܬܘ ܒܚܕ ܫܥܬܐ *tous les animaux de l'Egypte périrent à l'instant.* — Il est même élégant de les séparer par l'adjectif, s'il y a lieu, ex. ܡܠܟܐ ܪܒܐ ܕܒܝܬ ܫܘܒܚܐ *le grand roi de la gloire.* — On peut aussi, par hyperbate, mettre le nom complément le premier, ex, ܚܢܢ ܐܚܘܗܝ ܕܒܪܗ *nous sommes les frères de son fils.* ܕܫܝܡܘܢ ܗܘܬ ܐܢܬܬܐ *la barque était de Simon.*

2° Si l'annexé peut avoir deux contractions, l'une d'indétermination et l'autre d'annexion, et qu'il soit employé dans la phrase à la contraction d'indétermination, le dalath se met nécessairement devant le nomcomplément, ex. ܛܝܒܘܬܐ ܕܡܪܝܐ *la grâce du Seigneur.* Mais si l'annexé est employé à la contraction d'annexion, le dalath s'omet toujours, ex. ܛܝܒܘܬܗ ܡܪܝܐ . On retranche également le dalath devant les noms *sains singuliers*, qui ont une forme de contraction commune aux deux modes ex. ܡܠܟ ܡܠܟܐ *le roi des rois*, et jamais ܡܠܟ ܕܡܠܟܐ . Cependant on dit : ܡܥܢܐ ܕܪܘܚܐ ou ܪܘܚ *le sens spirituel*, et ܟܘܪܣܝ ܕܡܫܝܚܐ *le trône du Christ.*

3° L'annexion tient élégamment lieu d'adjectif, ex. ܓܒܪܐ ܕܥܒܝܕܬܐ *homme de merveille*, pour ܓܒܪܐ ܡܥܒܕ . ܓܒܪܐ ܕܫܡܗܬܐ *géants de renommée*, pour ܓܒܪܐ ܫܡܗܝܐ .

II

ANNEXION IMPARFAITE.

421 – Le rapport d'annexion dont nous avons traité jusqu'ici et dont l'antécédent est un substantif, est appelé *annexion parfaite* ܟܠܝܠܘܬܐ ܫܠܡܬܐ, ou *annexion logique* ܟܠܝܠܘܬܐ ܣܒܪܢܝܬܐ. Nous appelons *annexion imparfaite* ou *grammaticale* ܟܠܝܠܘܬܐ ܕܬܪܥ ܡܠܬܐ, le rapport d'annexion dont l'antécédent est un adjectif qualificatif, un participe passé ou enfin un participe présent annexé, employés comme qualificatif.

422 – **Règle :** Ces deux participes et cet adjectif doivent toujours se contracter par mode d'annexion, et suivre leur antécédent en genre et en nombre, ex. ܓܒܪܐ ܪܡܐ ܩܐܡܬܗ *homme haut de taille.* ܐܢܬܬܐ ܪܡܬܐ ܩܐܡܬܗ *femme haute de taille.* ܒܢܝܢ ܪܡܝܢ ܩܐܡܬܗ *enfants hauts de taille.* ܒܪܐ ܩܛܝܠ ܐܒܘܗܝ *enfant dont le père est assassiné.* ܝܘܣܦ ܕܐܡܗ ܡܪܝܢ ܐܬܐ *Joseph, dont la mère est malade, est venu.*

423 – Remarques. 1° Au lieu du participe annexé, on peut toujours employer le participe nominal mais à l'état emphatique seulement et suivi d'un dalath, ex. ܩܛܠܐ ܕܐܢܫܐ *assassin d'hommes*; on ne pourrait donc pas le contracter et dire ܩܛܠ ܐܢܫܐ. Cependant les deux participes nominaux suivants se contractent : ܡܘܠܕܐ *géniteur* ܡܘܠܕ *prédicateur*, ex. ܡܘܠܕ ܫܡܝܢ. ܡܘܠܕ ܕܡܐ (1).

2° L'adjectif s'annexe en Araméen non seulement

(1) On dit encore quelquefois ܡܫܦܟ ܕܡܐ *qui verse le sang* pour ܡܫܦܟ ܕܡܐ.

aux substantifs, mais encore à des particules suivies d'un substantif, ex. ܡܪܝܡ ܕܗܘܬ ܒܬܘܠܬܐ *Marie toujours Vierge.* ܓܒܪܐ ܪܚܝܩܐ ܡܢ ܐܠܗܐ *hommes éloignés de Dieu.* ܢܫܐ ܥܠܝܐ ܡܢ ܥܠܡܐ *femmes supérieures au monde.*

SUPPLÉMENT

SYNTAXE DES APPOSITIFS

Les appositifs sont au nombre de quatre en Araméen : le *corroboratif* ܬܘܬܦܐ, le *conjonctif* ܡܫܬܡܫܢܐ, le *spécificatif* ܡܦܪܫܢܐ, et l'adjectif ܫܡܝܢܐ (1).

CORROBORATIF

424 - VERBE. On corrobore le verbe de deux manières : 1° en le faisant précéder ou suivre de son infinitif mimmé, ex. ܡܛܝܣ ܛܝܣ *il vola.* ܡܚܝܕ ܚܝܕܢܝ *le Seigneur me châtia.* Cette manière de corroborer le verbe n'est souvent employée que comme ornement de style. -2° En le répétant purement et simplement, ex. ܢܬܠܗ ܢܬܠܗ ܠܥܩܪܗ ܠܥܩܪܗ *démolissez-la jusque dans ses fondements.* Si le verbe est suivi d'un adjectif, on le corrobore en le faisant précéder ou suivre de son nom d'action, ex. ܙܥܦ ܙܥܦܘܬܐ ܙܥܦ *il s'est grandement fâché.* ܡܝܬ ܡܘܬܐ ܡܝܬ *il mourut d'une mort misérable.*

NOM. Le nom se corrobore de plusieurs manières, selon le rôle qu'il joue :

425 - A / On corrobore le nom **sujet** de deux

(1) Le terme permutatif (البدل) des arabes, que Barhébræus appelle ܡܬܬܦܐ, est si rarement employé dans notre langue, qu'il ne mérite pas de faire l'objet d'un paragraphe spécial.

manières : 1° en le faisant précéder des pronoms isolés, ex. ܗܘܝ ܡܠܟܐ ܒܪܡܐ ܗܢܐ *le roi lui-même dit cela.* 2° En le faisant suivre des mots ܒܥܝܢ ، ܐܝܟ ، ܡܢܗܢ (avec le préfixe bêth) que l'on fait accorder en genre et en nombre avec le nom, ex. ܡܠܟܐ ܕܐܬܐ ܒܪܡܐ *le roi lui-même vint*(1).

426 – B / On corrobore le nom **complément** d'une seule manière, c'est-à-dire en le faisant précéder d'un lamadh, avec addition au verbe des pronoms suffixes, qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom, ex. ܐܬܝܠܝܗ ܠܥܒܕܟ *exemple ton serviteur.* ܠܐ ܬܥܠ ܠܥܒܕܟ *ne fais pas entrer ton serviteur* (de ܥܒܕܟ ܠܐ ܬܥܠ et ܠܐ ܬܥܠ ܥܒܕܟ). -- Dans le cas des verbes régissant le nom par le moyen d'une particule, on donne les pronoms suffixes à la particule, et on répète cette dernière devant le nom, ex. ܠܥܝܣܘ ܠܗ ܐܬܪܡܘ *ils se moquèrent de Jésus.* ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܡܕܝܢܬܐ *ils sortirent de la ville.* ܐܡܪ ܠܗ ܠܐܒܝ *dis à mon père.*

427 – Remarques. a / On peut, pour renforcer le corroboratif, répéter la particule, mais en ayant soin de les séparer l'une de l'autre par ܕܝ ex. ܐܡܪ ܠܗ ܕܝ ܠܗ ܠܐܒܝ . b / Avec la particule ܡܢ on peut mettre un dalath devant le nom, ex. ܢܦܩܘ ܡܢܗ ܕܡܕܝܢܬܐ ou ܡܢܗ ܡܕܝܢܬܐ .

428 – C/ On corrobore le nom **annexé** de deux manières : 1° en joignant le pronom suffixe au premier nom, et en mettant un dalath devant le second, ex. ܡܪܗ ܕܡܕܝܢܬܐ *le maître de la ville.* ܓܐܘܬܐ ܕܥܘܠܬܐ *l'orgueil des pervers.* 2° En séparant les deux noms par la

(1) Avec le mot ܡܢܗܢ le bêth se retranche quelquefois.

particule ܕܝܠ affectée du pronom suffixe, le second nom prenant le préfixe ܕ, ex. ܟܬܒܐ ܕܝܠܗ ܕܡܠܦܢܐ *le livre du professeur.*

429 – On peut, ici aussi, renforcer le corroboratif, en répétant la particule ܕܝܠ, et en les séparant l'une de l'autre par ܕܒܝ, ex. ܐܒܪܗܡ ܕܝܠܗ ܕܒܝܬ ܕܝܠܗ ܕܐܒܝܗ ou ܐܒܪܗܡ ܕܝܠܗ ܕܒܝܬ ܕܝܠܗ ܕܡܠܦܢܐ ou ܐܒܝܗ.

CONJONCTIF.

La particule du conjonctif est un : ܘ. Le premier mot de la phrase conjonctive s'appelle ܡܠܬܐ ܕܡܠܦܢܐ, et le second ܡܠܬܐ.

430 – I En dehors de ce que nous avons dit jusqu'ici, nous n'avons à faire sur cette matière que les remarques suivantes :

1° Dans une énumération, surtout elliptique, on peut se dispenser de mettre la copule waw, devant chacun des noms, ex. : ܡܪܝܐ ܕܝܠܢ ܡܠܟܐ : ܫܡܗ ܕܝܠܗ ܝܘܚܢܢ : ܫܡܝܢ ܕܝܠܗ ܕܢܒܝܐ : ܫܡܗ ܕܝܠܗ ܫܡܝܢ *majestueux est le général St Jean, doux de nom, illustre parmi les prophètes, célèbre parmi les apôtres.*

2° De même, dans la phrase conjonctive comprenant deux verbes de suite, le second verbe reste ordinairement sans copule, quand le premier indique le temps où s'accomplit l'action du second, ex. ܢܒܝܐ ܩܕܡܝܢ ܡܠܠܘ *les prophètes l'ont décrit précédemment.* — Le second verbe ne prend pas non plus la copule, quand il n'est qu'un permutatif du premier, ex. ܐܙܠܢ ܠܘܬܗ ܘܡܠܠܬܗ *je suis allé chez lui et lui ai parlé.*

431 -II Quant aux particules, non conjonctives, comme ܕ . ܒ . ܠ, etc. employées simultanément avec le waw, leur emploi dans la phrase conjonctive se règle comme il suit :

1° Si le second mot de la phrase conjonctive est un *nom*, la particule qui *suit* toujours le waw, est facultative, ex. ܣܝܡ ܠܒܟ ܕܦܓܪܟ ܘܒܢܦܫܟ *sois attentif en corps et en esprit*, ou ܕܦܓܪܟ ܘܢܦܫܟ .

2° Mais si le second mot est un *pronom*, cette particule devient obligatoire, ex. ܟܒܘܕܐ ܠܗ ܘܠܕܝܫܠܚܗ *gloire à lui et à celui qui l'a envoyé*; on ne peut donc pas dire ܘܠܕܝܫܠܚܗ ܘܠܗ .

3° Si la particule est ܠܐ, elle se répète devant le second mot, quand celui-ci est un nom ou un pronom. ex. ܠܐ ܒܫܡܝܐ ܠܐ ܒܐܪܥܐ ܘܠܐ ܒܕܘܟܬܐ *ne jure ni par le ciel ni par la terre*, et jamais ܠܐ ܒܐܪܥܐ ܘܒܕܘܟܬܐ ; mais elle est facultative, quand ce mot est un verbe, ex. ܠܐ ܬܫܬܩܛ ܘܠܐ ܬܫܬܝܐ *ne le tais pas et ne le tranquillise pas*, ou ܠܐ ܬܫܬܩܛ ܘܬܫܬܝܐ .

SPÉCIFICATIF (التمييز) .

Le spécificatif est un terme employé pour restreindre et déterminer le sens d'un mot.

432 - 1° Le terme spécificatif qui indique le poids, la mesure, la superficie, la matière, est ordinairement sans particule, tant au singulier qu'au pluriel, ex. ܫܬܐ ܕܩܡܚܐ ܫܬܐ *six mesures de farine*, ܦܘܡܗ ܦܬܝܚ ܠܒܪܬܐ *sa bouche est ouverte à la mesure d'un empan.* ܡܠܐ ܠܗܢܐ ܡܝܐ ܡܠܐ *remplis ce vase d'eau.*

433 - 2° Dans les phrases exprimant une qualité de l'esprit ou du cœur, comme la *science*, la *force* etc. le terme spécificatif prend généralement un bèth, ex. ܗܳܕܳܐ ܒܚܟܡܬܐ ܡܢܳܟ ܡܚܝܠ ܗܘܳ *celui-ci est plus fort que toi en éloquence.*

ADJECTIF

434 - I Pour **l'accord** de l'adjectif avec le substantif, voir ci-dessus N° 404 et sqq.

435 - II Pour l'adjectif **attribut**, voir encore ci-dessus N° 415 et sqq.

436 - III PLACE DE L'ADJECTIF. L'adjectif se met généralement *après* le nom, ex. ܓܒܪܐ ܓܒܝܪܐ *homme fort.* ܬܘܕܬܐ ܪܘܚܢܝܬܐ *des actions de grâces spirituelles.* Cependant les adjectifs suivants et autres semblables se mettent quelquefois *avant* le nom : ܩܕܡܝܐ *premier.* ܐܚܪܝܐ *dernier.* ܐܚܪܢܝܐ *autre.* ܙܥܘܪܐ *petit.* ܪܒܐ *grand.* ܛܘܒܢܐ *bienheureux.* ܚܝܠܢܐ *fort.* ܩܕܝܫܐ *saint*, ex. ܫܒܚܬܟ ܡܪܝ ܚܝܠܢܐ ܡܪܝ ܟܠܗ *gloire à toi Dieu tout-puissant.*

437 - IV L'adjectif dans les propositions tenant lieu de QUALIFICATIF (ܙܬ) (1), s'exprime de trois manières :

1° On peut le contracter et le faire précéder d'un dalath, ex. ܐܝܠܢܐ ܕܢܨܒ ܪܡܐ ܗܘܳ *l'arbre qui est planté est haut.*

2° On peut le laisser simplement à l'état emphatique, ex. ܐܝܠܢܐ ܢܨܒ ܪܡܐ ܗܘܳ .

---

(1) Ce qualificatif est, en Araméen, l'adjectif de la phrase incidente relative; ainsi dans la phrase suivante : *l'arbre, qui est planté, est haut* (ou simplement : l'arbre planté est haut), la proposition : *qui est planté*, est une proposition qualificative; tandis que *l'arbre est haut*, est une proposition *énonciative* dont les règles sont données ci-dessus N° 415 et sqq.

3° On peut le faire précéder de la particule ܕܝܠ, déclinée comme ci-dessus (263) et précédée d'un dalath, ex. ܡܢ ܐܬܪܐ ܕܝܠܝ ܐܢܬ ܐܝܟܐ ܕܝܠܢ .

438 – V L'adjectif appelé ܚܘܠ (حال), qui indique la manière dont une action s'est faite, l'état, la situation de l'agent ou du patient, et qui répond à la question : *comment ?* : a / peut se contracter en se faisant précéder de la particule ܒܝܕ, ex. ܢܦܩܬ ܡܢ ܒܝܕ ܟܠ ܫܘܦܪܐ ܕܟܠܗ ܫܦܝܪܘܬܐ *tu en es sorti étant orné de toutes les beautés*; b / peut se contracter en se faisant précéder aussi de la particule ܐ, ex. ܐܬܐ ܡܢ ܩܪܒܐ ܐ ܩܫܬܐ *il revint du combat en tenant haut son arc.*

439 – Remarques. 1° Dans ce dernier cas, l'adjectif se met presque sans exception avant le verbe ; difficilement donc on pourrait dire : ܩܫܬܐ ܐ ܐܬܐ ܡܢ ܩܪܒܐ .

2° Quand, au lieu d'adjectif, c'est une particule qui tient lieu de qualificatif, la plupart des fois on fait précéder cette particule d'un dalath, ex. ܗܢܐ ܐܝܟ ܕܝܠܝ ܕܥܒܕܐ ܕܥܡܝ ܗܘ *celui-ci est mon aide et l'ouvrier qui est avec moi.* ܡܘܬܐ ܕܐܬܝ ܐܝܟ ܕܝܠܗ ܠܐܠܗܐ *la mort qui est souffert pour Dieu est douce.*

ADJECTIF COMPARATIF ܐܝܟܢܐ

A / COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ.

440 – **Règle :** Pour former le comparatif, on contracte l'adjectif et on met la particule ܡܢ devant le nom qui sert de terme de comparaison, ex. ܚܟܡܬܐ ܛܒܬ ܡܢ ܥܘܬܪܐ *la sagesse est meilleure que la richesse.* ܫܢܝܗܝ ܚܘܪܝܢ ܡܢ ܬܠܓܐ *ses dents sont plus blanches que la neige.* Et si l'adjectif est remplacé par un verbe, on se

contente de mettre ܡܢ, ex. ܐܝܬܝܗܒܝܗ ܡܢ ܢܦܫܝ *je l'ai aimé plus que moi-même.*

441 - Remarques. 1° Pour donner plus de clarté à la phrase, il est permis de mettre avant la particule ܡܢ les adverbes ܒܗܝܕ ou ܒܠܚܕ, ex. ܐܝܬܝܗ ܒܗܝܕ ܡܢ ܒܠܚܕ(1).
2° Comme toutes les propositions comparatives se composent d'un énonciatif et d'un inchoatif, il y a lieu de leur appliquer les règles du N° 415, la troisième exceptée.

B / COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ.

442 - Pour former ce comparatif, on suit la même règle que ci-dessus N° 440, sauf que l'adjectif prend avant lui la particule ܕܠܝܬ ex. ܦܛܪܘܣ ܕܠܝܬ ܚܟܝܡ ܐܢܬ *Pierre est moins sage que toi.* — On peut remplacer cet adjectif par son substantif abstrait précédé d'un bèth, ex. ܦܛܪܘܣ ܕܠܝܬ ܒܚܟܡܬܐ ܐܢܬ.

ADJECTIF SUPERLATIF

A / SUPERLATIF RELATIF.

443 - Il y a quatre manières de rendre le superlatif relatif; on peut :

1° ou laisser l'adjectif à l'état emphatique, en donnant le préfixe ܕ au substantif, ex. ܪܒܐ ܕܢܒܝܐ *le plus grand des prophètes*; et au pluriel ܪܒܘܬܐ ܕܢܒܝܐ *les plus grands des prophètes.*

2° ou laisser également l'adjectif à l'état emphatique, mais en donnant le préfixe ܒ au substantif, ex. ܪܒܐ ܒܢܒܝܐ, ܪܒܘܬܐ ܒܢܒܝܐ.

---

(1) Et rarement la particule ܐܝ, ex. ܝܘܣܦ ܚܝܪ ܒܒܝܬܐ ܕܒܝܬ ܐܣܝܪܐ ܐܝ ܕܢܟܘܪ ܡܪܝܗ *Joseph aima rester dans la prison plûtot que trahir son Seigneur.*

3° ou joindre les pronoms suffixes à l'adjectif, en mettant un ܒ préfixe au substantif, ex. ܟܬܝܒܐ ܒܢܒܝܐ . ܟܬܝܒܐ ܒܢܒܝܐ .

4° ou enfin contracter l'adjectif, en mettant la préposition ܡܢ devant le substantif, ex. ܟܬܝ ܡܢ ܢܒܝܐ . ܟܬܝ ܡܢ ܢܒܝܐ .

444 – S'il y a dans la phrase un énonciatif et un inchoatif, on appliquera les règles du N° 415, ex. ܟܬܝ ܐܝܣܥܝܐ ܒܢܒܝܐ *Isaïe est le plus grand des prophètes*, ou ܟܬܝ ܗܘ ou ܟܬܝ ܐܝܣܥܝܐ . Mais quand on emploie la 4ème manière ci-dessus de rendre le superlatif, on ne peut faire usage des règles 2° et 3°; on ne pourrait donc pas dire ܟܬܝ ܐܝܣܥܝܐ ܡܢ ܢܒܝܐ (cf. N° 441).

B / SUPERLATIF ABSOLU.

445 – On exprime le superlatif absolu, en contractant l'adjectif et en mettant après lui un ܟܕ précédé de ܡܢ ou de ܕ , ex. ܢܝܚܘܬܐ ܗܝ ܡܕܝܢܬܐ ܟܕ *la chasteté est une très grande vertu.* ܠܡܪܘܡܝܘܬܟ ܕܟܕ *à votre très haute grandeur* . – Ce superlatif s'exprime encore très souvent par le positif précédé des adverbes ܣܓܝܐ ou ܫܦܝܪ , ou des deux à la fois, si l'on veut donner plus de force à la phrase, ex. ܣܓܝܐ ܡܫܬܡܫ ܗܘܐ ܠܫܢܗ *et son style était très pur.* ܫܦܝܪ ܡܚܫܒܬܟܘܢ *et vos pensées sont très profondes.*

Bibliotheca Universitatis
Barcinonensis
Hispania

CHAPITRE TROISIÈME

PRONOM

ART. I

PRONOM EMPLOYÉ ISOLÉMENT

Le pronom ܣܠܩ ܥܕܬܐ ou ܣܗܕܝܬܐ (Barhebrœus) est ou personnel, ou démonstratif, ou interrogatif, ou relatif, ou enfin indéfini.

§ 1

PRONOMS PERSONNELS

446 - On les distingue en pronoms *isolés* ܣܠܩ ܥܕܬܐ ܣܗܕܝܬܐ, qui, en tant que séparés, ne s'emploient jamais que comme nominatifs sujets; et en pronoms *suffixes* ܣܠܩ ܥܕܬܐ ܣܗܕܝܬܐ qui, 1° ajoutés aux *substantifs*, représentent le génitif du pronom et tiennent ainsi lieu de pronoms possessifs, ex. ܡܠܟܟ *ton roi* (= *le roi de toi*), et 2° joints aux *verbes*, représentent le pronom accusatif, ex. ܩܛܠܟ *il t'a tué*, et 3° joints aux *particules*, désignent les autres cas et expriment différents rapports avec ces pronoms, selon le sens des particules, ex. ܒܟ *par toi*, ܠܟ *à toi*, ܥܡܟ *avec toi*.

I

PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS

447 - NATURE :

Sing.	Plur.
ܐܢܐ (1) je, moi	ܚܢܢ (2) nous
ܐܢܬ (3) tu, toi	ܐܢܬܘܢ (3) vous
ܐܢܬܝ (4) tu, toi (fém.)	ܐܢܬܝܢ vous (fém.)
ܗܘ il, lui	ܗܢܘܢ ils, eux
ܗܝ elle	ܗܢܝܢ elles

448 - Le *hé* des pronoms ܗܘ , ܗܝ ne se prononce pas, A / lorsque ces pronoms tiennent la place du verbe *être* et qu'ils viennent après l'attribut, ex. ܥܝܢܐ ܕܟܝܐܐ ܗܘ *l'œil est faible.* B / Dans les phrases à sens intensitif comme celles-ci : *c'est lui qui... c'est elle qui...* ex. ܗܘ ܕܐ *c'est lui qui;* ܗܝ ܗܘ *c'est elle qui.*

449 - Les pronoms ܗܢܘܢ, ܗܢܝܢ deviennent ܐܢܘܢ, ܐܢܝܢ lorsqu'ils sont placés *après* l'attribut ou bien lorsqu'ils sont compléments directs, ex. ܩܛܠܝܢ ܐܢܘܢ *je les ai tués,* ܟܬܝܒܝܢ ܐܢܘܢ *ils sont appliqués*;et lorsqu'ils sont employés dans des phrases à sens intensitif,ex. ܗܢܘ ܐܢܘܢ ܕܩܛܠܘ *ce sont eux qui ont tué* (5).

450 - Les pronoms ܐܢܬܘܢ ܚܢܢ et ܐܢܢ perdent, le

---

(1) Le zélam de l'alaph est léger, mais les Orientaux le prononcent, à tort, avec redoublement du noun.

(2) Primitivement ܐܢܚܢ ou ܐܢܚܢ .

(3) Le noun ne se prononce jamais.

(4) Le iodh de ce pronom ne se prononce plus aujourd'hui.

(5) Maroutha de Miparkat a même dit ܗܢܘ ܐܢܘ ܕܗܢܘ .

premier, la prononciation de son ḥêth, et les autres celle de leur alaph, dans le cas où ils sont précédés d'un nom *contracté*, ex. ܓܒܕܝܢ ܢܚܢ *nous sommes appliqués*; mais si le nom qui précède n'est pas contracté, c. a. d. a un sens corroboratif, ces deux lettres se lisent, ex. ܓܒܕܐ ܢܚܢ .

Le pronom ܗܘ quand il est *répété*, devient ܗܘܝܗ et non pas ܗܘ ܗܘ .

451 – DÉCLINAISON. Si le nom qui est décliné avec ces pronoms n'est pas à l'état contracté, ces derniers ne subissent pas de changement, mais s'il est contracté, ce qui arrive le plus souvent, ils subissent les changements indiqués ci-dessus, comme cela ressort clairement des exemples suivants :

ܓܒܕ ܐܢܐ (1) je suis studieux	ܓܒܕܝܢ ܢܚܢ (2) nous sommes studieux
ܓܒܕ ܐܢܬ (3) tu es sudieux	ܓܒܕܝܢ ܐܢܬܘܢ (4) vous êtes studieux
ܓܒܕܐ ܐܢܬܝ (5) tu es studieuse	ܓܒܕܬܝ ܐܢܬܝܢ (6) vous êtes studieuses.
ܓܒܕ ܗܘ (7) il est studieux	ܓܒܕܝܢ ܐܢܘܢ (8) ils sont studieux.
ܓܒܕܐ ܗܝ (8) elle est studieuse	ܓܒܕܬܝ ܐܢܝܢ (8) elles sont studieuses.

ܡܠܟܢ ܐܢܐ je suis fort	ܡܠܟܢܝܢ ܢܚܢ nous sommes forts
ܡܠܟܢ ܐܢܬ tu es fort	ܡܠܟܢܝܢ ܐܢܬܘܢ vous êtes forts
ܡܠܟܢܐ ܐܢܬܝ tu es forte	ܡܠܟܢܬܝ ܐܢܬܝܢ vous êtes fortes

(1) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܢ .

(2) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܢܝ .

(3) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܬ .

(4) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܢܘܢ en rejetant trois lettres.

(5) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܬ .

(6) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܬܝ en rejetant trois lettres.

(7) On peut toujours unir et écrire ܓܒܕܗ .

(8) Avec ces pronoms on ne peut jamais unir et écrire autrement.

ܡܫܟܚܝܢ ܗܘܐ il est fort — ܡܫܟܚܝܢ ܐܢܘܢ ils sont forts

ܡܫܟܚܢܬ ܗܝ elle est forte — ܡܫܟܚܢܬܝܢ ܐܢܝܢ elles sont fortes.

452 – On voit par là que tous les pronoms peuvent s'unir au nom, hormis ceux de la 3ᵉ pers. du féminin et celui du masculin pluriel (cf. N° 224). Il est à remarquer pourtant que si le mot qui précède le pronom ܗܝ n'a que deux lettres, à dernière non redoublée, celle-ci prend toujours un phatah, chez les *Orientaux*, alors même qu'elle exigerait un zélam ou un zakaph, ex. ܡܢܘ ܗܝ *qu'est-ce ?* ܗܢܐ ܗܝ *c'est-celle-ci*; mais on dit ܪܒܬܐ ܗܝ *elle est grande*, parce que le bèth est redoublé, et ܗܢܐ ܗܝ *elle est ici*, parce que le mot a plus de deux lettres. Pour ce qui regarde les *Occidentaux* et le pronom ܗܝ, voir le N° 30.

II

PRONOMS PERSONNELS SUFFIXES

453 – NATURE :

Sing.	Plur.
ܝ (1) mon, me	ܢ notre, nous
ܟ ton, te	ܟܘܢ votre, vous
ܟܝ (1) ton, te (fem.)	ܟܝܢ votre, vous (fém.)
ܗ son, le	ܗܘܢ leur, les
ܗܝ son, la	ܗܝܢ leur, les (fem.)

Ces pronoms peuvent s'unir aux noms, aux particules et aux verbes transitifs.

---

(1) Ce iodh, qui se prononce même dans le Syriaque vulgaire actuel, ne se prononce plus maintenant dans le Syriaque littéral; malgré des recherches consciencieuses, on n'a pu encore fixer l'époque précise à laquelle il a commencé d'être négligé.

I°

PRONOMS SUFFIXES UNIS AUX NOMS

454 – Cette union se fait de deux manières, l'une principalement pour le *singulier*, par l'addition pure et simple du pronom au nom, et l'autre, pour le *pluriel*, par l'intercalation d'un iodh entre le nom et le pronom (1). – Ce iodh qui est celui de la contraction d'annexion des noms pluriels (cf. N° 338), s'ajoute à tous les noms qui prennent un iodh dans la contraction d'annexion, et ne s'ajoute pas aux autres. De ce principe découlent les deux règles pratiques suivantes :

455 – Ire **règle :** Tous les noms *singuliers* terminés par un zakaph, ex. ܡܠܟܐ *roi*, ܙܟܝܐ *pur*, tous les noms *pluriels à taw* terminés encore par un zakaph, ex. ܡܠܟܬܐ *reines*, ܡܪܕܘܬܐ *seigneurs*, et enfin tous les noms collectifs qui s'écrivent au pluriel comme au singulier, ex. ܕܒܪܐ s'unissent les pronoms à la manière usitée pour le singulier.

456 – IIe **règle :** L'union du pronom se fait au contraire selon la 2e manière, c'est-à-dire à la manière du pluriel, 1° dans tous les noms pluriels terminés par un *zélam*, ex. ܡܠܟܝܐ, 2° dans tous les noms, pluriels encore, terminés par un *iodh*, ex. ܙܟܝܝܐ *purs*.

Comme le pronom suffixe entraîne pour la *dernière lettre* du nom un changement d'accent, voici les règles à suivre en cette circonstance :

457 – A / DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM EST FAITE A LA *MANIÈRE DU SINGULIER* :

a / Avec les pronoms ܗܘ ، ܗܝ ، ܐܢܬ ، ܐܢܬܝ, la dernière lettre du nom devient quiescente, ex. ܟܬܒܟ *votre livre*.

(1) Pour l'origine de ce iodh, voir N° 338 (note).

b / Avec les pronoms ܟ , ܗ , elle prend un zakaph, ex. ܟܬܒܟ *ton livre.*

c / Avec les pronoms ܗ , ܐ elle prend un zélam (86 6°), ex. ܟܬܒܗ *son livre.*

d / Enfin avec le pronom ܢ, elle est affectée d'un phataḥ, ex. ܟܬܒܢ *notre livre.*

458 - B / DANS LE CAS OU L'ADDITION DU PRONOM SE FAIT A LA *MANIÈRE DU PLURIEL* :

a / Avec le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. fém. sing. la dernière lettre du nom prend un zélam, ex. ܟܬܒܗ *ses livres.*

b / Avec le pronom ܐ de la 3ᵉ pers. mas. sing. le iodh intercalé se change en waw, et le pronom est suivi lui-même d'un nouveau iodh, ex. ܟܬܒܘܗܝ *ses livres* (1).

c / Dans les autres cas, la dernière lettre prend un phataḥ, ex. ܟܬܒܟܘܢ *vos livres.*

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU SINGULIER)

		pronoms		
mon roi	ܡܠܟܝ	ܝ	ܡܠܟܘܗܝ	mes seigneurs
notre roi	ܡܠܟܢ	ܢ	ܡܠܟܘܗܝܢ	nos seigneurs
ton roi	ܡܠܟܟ	ܟ	ܡܠܟܘܗܝܟ	tes seigneurs
votre roi	ܡܠܟܟܘܢ	ܟܘܢ	ܡܠܟܘܗܝܟܘܢ	vos seigneurs
ton roi	ܡܠܟܟܝ (fém.)	ܟܝ	ܡܠܟܘܗܝܟܝ	tes seigneurs (fém.)
votre roi	ܡܠܟܟܝܢ (fém.)	ܟܝܢ	ܡܠܟܘܗܝܟܝܢ	vos seigneurs (fém.)

(1) Ce iodh n'a été changé, paraît-il, en un waw, que pour aider à distinguer les noms avec suffixes des verbes avec suffixes; car ces derniers, comme il sera dit prochainement, ont en certains cas, comme les premiers, un iodh intercalé avant le pronom, d'où, sans le changement du iodh en waw dans le noms susdits, naîtrait une confusion inévitable, à l'époque précédant l'apparitio des accents-voyelles, ex. ܟܬܒܘܗ *ses livres*, et ܟܬܒܘ *elles l'ont écrites.*

	Pronoms	
son roi ܡܠܟܗ	ܗ	ܡܠܟܘܗܝ ses seigneurs
leur roi ܡܠܟܗܘܢ	ܗܘܢ	ܡܠܟܘܗܝܗܘܢ leurs seigneurs
son roi ܡܠܟܗ (fém.)	ܗ	ܡܠܟܘܗܝܗ ses seigneurs (fém.)
leur roi ܡܠܟܗܝܗܘܢ (fém.)	ܗܝܗܘܢ	ܡܠܟܘܗܝܗܝܗܘܢ leurs seigneurs (fém.)

EXEMPLES (A LA MANIÈRE DU PLURIEL)

	Pronoms	
mes rois ܡܠܟܬܝ	ܝ	ܡܢܝ mes manières
nos rois ܡܠܟܬܢ	ܢ	ܡܢܢ nos manières
tes rois ܡܠܟܬܟ	ܟ	ܡܢܟ tes manières
vos rois ܡܠܟܬܟܘܢ	ܟܘܢ	ܡܢܟܘܢ vos manières
tes rois ܡܠܟܬܟ (fém.)	ܟ	ܡܢܟ tes manières (fém.)
vos rois ܡܠܟܬܟܝܢ (fém.)	ܟܝܢ	ܡܢܟܝܢ vos manières (fém.)
ses rois ܡܠܟܘܗܝ	ܗܝ	ܡܢܘܗܝ ses manières
leurs rois ܡܠܟܘܗܝܗܘܢ	ܗܝܗܘܢ	ܡܢܘܗܝܗܘܢ leurs manières
ses rois ܡܠܟܬܗ (fém.)	ܗ	ܡܢܬܗ ses manières (fém.)
leurs rois ܡܠܟܬܗܝܗܘܢ (fém.)	ܗܝܗܘܢ	ܡܢܬܗܝܗܘܢ leurs manières (fém.)

459 – Dans les noms Araméens (même grecs) non *terminés* par *alaph*, le pronom s'ajoute à la manière du singulier, à la particule ܕܒܠ (1) séparée, dont on fait suivre le nom, ce dernier restant toujours invariable, ex. ܥܒܝܕܬܝ ܕܒܠ *mon erreur*, ܥܒܝܕܬܟܘܢ ܕܒܠ *votre erreur*, ܥܒܝܕܬܗ ܕܒܠ *son erreur* (2). Il n'y a d'exception que pour le mot ܕܝܬܝܩܐ *testament*, considéré, à tort, par les meilleurs écrivains, comme un nom pluriel (à cause du zélam final), car on a pu dire ܕܝܬܝܩܘܬܐ (barbarisme).

---

(1) Composé du ܕ d'annexion qui se prononçait ܕܒ et du ܠ de possession.

(2) Cette particule ܕܒܠ peut être employée de cette manière avec tout nom Araméen, même terminé par alaph, ex. ܡܠܟܢܐ ܕܒܠ *notre roi*, ܡܪܝܐܝ ܕܒܠ *vos seigneurs*; mais il est contraire au génie de la langue Syriaque de l'employer fréquemment, comme l'a fait l'auteur de la version Héracléenne.

460 – Les noms ܐܲܚܳܐ *frère*, ܐܲܒܳܐ *père*, ܚܲܬܳܢܳܐ *beau-père*, prennent, lorsqu'ils sont déclinés à la manière du singulier, un waw avant le pronom, ex. ܐܲܒܘܿܟ *ton père*, ܐܲܚܘܿܢ *notre frère*; et si ce pronom est le pronom ܗ de la 3ᵉ pers. *mas.* sing. ils prennent encore un iodh *après* le ܗ, ex. ܐܲܚܘܿܗܝ *son frère.* — Remarquons cependant que ces noms déclinés avec le pronom ܝ de la 1ᵉ pers. sing. ne prennent pas de waw, ex. ܚܲܬܢܝ *mon beau-père:* mais ܐܲܒܳܐ et ܐܲܚܳܐ changent en ce cas le phatah de leur première lettre en un zakaph, ex. ܐܲܒܝ *mon père.*

461 – Le nom ܐܲܢܳܫܳܐ *homme*, ne s'adjoint les pronoms suffixes qu'à la manière du pluriel, contrairement à la règle N° 455, ex. ܐܲܢܳܫܝ. Le mot ܫܡܲܝܳܐ employé pour marquer le singulier (le ciel), ce qui est rare, se les adjoint à la manière du singulier, ex. ܫܡܲܝܗ; et employé avec un sens pluriel (les cieux), ce qui est ordinaire, il se les annexe à la manière du pluriel, ex. ܫܡܲܝܝܗ.

462 – Le mot pluriel ܟܲܦܪܹܐ *villages*, s'adjoint aux pronoms à la manière du singulier ou à celle du pluriel, au choix, ex. ܟܲܦܪܹܗ ou ܟܲܦܪܹܝܗ *tes villages.*

463 – Avec les pronoms, tous les adjectifs défectueux terminés par un iodh, peuvent prendre, employés au pluriel, deux iodhs; et alors ils subissent tous les changements indiqués au N° 341, ex. ܕܲܟܝܳܬܝ ou ܕܲܟܝܳܝܳܬܝ *mes purs.* ܪܲܒܪܲܒܳܬܗܘܿܢ ou ܪܲܒܪܲܒܳܝܳܬܗܘܿܢ *leurs grands.* Il en est de même des substantifs pluriels ܡܲܝܳܬܳܐ *eaux*, ܚܲܝܳܬܳܐ *vie*, *ex.* ܡܲܝܳܬܗܘܿܢ ou ܡܲܝܳܝܳܬܗܘܿܢ *leurs eaux.*

SUPPLÉMENT

NOMS QUI CHANGENT D'ACCENTS AVEC QUELQUES PRONOMS

464 – Il y a des noms qui déclinés avec les *cinq* pronoms suivants : ܗ ، ܗܘܿ ، ܗܝ ، ܗܝܢ et à *la manière du singulier*, éprouvent à leur avant-dernière lettre quelque changement d'accent. Avant de dire quels accents ils comportent, nous divisons, pour plus de clarté et de

précision, les noms Araméens en trois catégories : 1° noms terminés par ܝܐ, 2° noms terminés par ܐܝ, 3° noms sains.

465 - 1° LES NOMS TERMINÉS PAR IODH et qui ont une lettre quiescente avant ce iodh, comme ܒܪܝܐ *enfant*, ܥܘܠܬܐ *injustice*, ܟܘܪܣܝܐ *chaise*, ܫܬܝܬܐ *boisson*, prennent, avec ces cinq pronoms, un ḥibaṣ à ce iodh :

ܒܪܝܗ (1) mon enfant	ܒܪܝܟܘܢ votre enfant
ܒܪܝܟܝܢ votre enfant (fém.)	ܒܪܝܗܘܢ leur enfant
ܒܪܝܗܝܢ leur enfant (fém.)	

Remarque. Avec le pronom ܝ et *deux* quiescentes avant le iodh, la seconde quiescente prend un phataḥ, ex. ܫܬܝܝ *ma boisson*, ܟܘܪܣܝܝ *ma chaise*.

Les autres noms terminés par iodh qui ne rentrent pas dans ce que nous venons de dire, comme ܠܘܡܬܐ *blâme* etc; suivent en tout le règle 457.

466 - 2° QUANT AUX NOMS TERMINÉS PAR TAW (2), tous les bilitères à première accentuée et à deuxième quiescente, comme ܓܢܬܐ *jardin*, ܫܥܬܐ *heure*, ܐܘܨܪܬܐ *trésor*, ܒܐܪܬܐ *puits*, ܓܢܒܬܐ *vol*; ainsi que tous les trilitères à deuxième et à troisième quiescentes, comme ܡܕܒܪܬܐ *désert*, ܡܬܠܬܐ *parabole*, ܡܚܐܠܬܐ *blessure*, ܚܕܘܬܐ *joie*, prennent, avec les cinq pronoms précités, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que la lettre quiescente qui précède le taw prend un phataḥ (46, 348) :

---

(1) Les Orientaux d'aujourd'hui, à tort, ne prononcent aucun de ces iodhs : ܨܡܝܬܝ *ma soif*, ܙܝܬܝ (Pronon. ܨܡܬ · ܙܝܬ) ; quoique quelques-uns de leurs savants s'efforcent de revenir à l'ancienne prononciation.

(2) Il s'agit ici du taw servile marquant le féminin.

ܓܢܬܝ mon jardin	ܟܦܬܝ ma blessure
ܓܢܬܟܘܢ votre jardin	ܟܦܬܟܘܢ votre blessure
ܓܢܬܟܝܢ votre jardin (fém.)	ܟܦܬܟܝܢ votre blessure (fém.)
ܓܢܬܗܘܢ leur jardin	ܟܦܬܗܘܢ leur blessure
ܓܢܬܗܝܢ leur jardin (fém.)	ܟܦܬܗܝܢ leur blessure (fém.)

Les autres noms terminés par taw, comme ܡܢܬܘܬܐ *nourriture*, ܕܥܬܐ *conscience*, ܕܥܬܐ *connaissance*, ܐܡܬܐ *mère*, suivent la règle N° 457; ceux qui ont au milieu une lettre qui ne se prononce pas, comme ܣܦܝܬܐ *barque*, peuvent ou bien prendre l'accent de la contraction d'annexion ou suivre la règle générale, ex. ܣܦܝܬܟܘܢ ou ܣܦܝܬܟܘܢ *votre barque*.

467 – 3° Tous les noms SAINS relevant des règles N°s 331, 4°; 332, prennent, avec le pronom, l'accent de la contraction d'annexion, c'est-à-dire que les mots de la forme ܩܛܠܐ prennent un zélam, ex. ܨܝܕܝ *mon ami*, ܨܝܕܟܘܢ *votre ami*, et ceux des autres formes (332), un phataḥ, ex. ܩܕܫܟܘܢ *votre sanctuaire*, ܡܬܝܕܥ *ma raison*.

468 – Avec le pronom ܝ, les noms bilitères dont la première est quiescente ou à zélam léger, comme ܫܡܐ *nom*, ܠܒܐ *cœur*, ܡܢ *de*, prennent un zélam *dur* à cette première (86, 30), ex. ܠܒܝ *mon cœur*, ܡܢܝ *de moi*. Il en est de même, des noms défectueux trilitères de la forme ܦܥܠ, ex. ܡܬܝܕܥ *ma pensée* (de ܡܬܝܕܥ).

469 – La lettre qui précède le taw des cinq noms suivants: ܣܘܦܬܐ *fin*, ܐܡܬܐ *mètre; servante*, ܡܪܝܬܐ *colère*, ܦܥܠܬܐ *application*, ܩܫܬܐ *arc*, peut prendre ou ne pas prendre le phataḥ, ex. ܣܘܦܬܗܘܢ ou ܣܘܦܬܗܘܢ *leur fin*.

470 – Les noms hamzés de la forme ܩܛܠܐ suivent la règle générale (457), ex. ܒܝܫܝ *mon ennemi* et non pas ܒܝܫܝ ; exceptionnellement, il en est de même des noms *sains* suivants, de la même

forme : ܫܘܡܐ *signe*; *seing*, ܦܥܠܐ *ouvrier*, ܛܥܢܐ *porte-faix*, ex. ܦܥܠܗ et non ܦܥܠܗ *leur ouvrier* (1).

471 – EXCEPTIONS ISOLÉES. ܡܨܥܬܐ *milieu* fait ܡܨܥܬܝ *mon milieu* (en mettant un zélam au mim), ou bien simplement ܡܨܥܬܝ selon la règle; *item* pour les cinq pronoms précités. — Le mot ܒܪܬܐ *fille*, avec le pronom ܝ, prend un phatah au rés : ܒܪܬܝ *ma fille*; mais avec les autres pronoms ce rés reste quiescent, ex. ܒܪܬܟܘܢ *votre fille;* et lorsque ce nom est annexé à un autre nom sans pronom suffixe, il perd complètement la prononciation de son rés, ex. ܒܪܬ ܡܠܟܐ *la fille du roi.* — Le bêth de ܛܒܐ *bien,* reste quiescent avec le pronom ܝ : ܛܒܝ *mon bien*,mais avec les autres, il prend un phatah : ܛܒܗܘܢ. —par contre, le taw de ܐܬܪܐ *pays* prend un phatah avec le pronom ܝ : ܐܬܪܝ *mon pays*, et reste régulièrement quiescent avec les autres pronoms : ܐܬܪܟܘܢ.

2°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX PARTICULES

472 – Pour certaines particules l'annexion se fait à la manière du singulier, ex. ܠܘܬ *chez*, et pour d'autres, à la manière du pluriel, ex. ܠܟܝ *pour* (vide infrà).

ܠܘܬܝ chez moi	ܠܟܝ pour moi
ܠܘܬܢ chez nous	ܠܟܢ pour nous
ܠܘܬܟ chez toi	ܠܟܝܟ pour toi
ܠܘܬܟܘܢ chez vous	ܠܟܝܟܘܢ pour vous
ܠܘܬܟ chez toi (fém.)	ܠܟܝܟ pour toi (fém.)
ܠܘܬܟܝ chez vous (fém.)	ܠܟܝܟܝ pour vous (fém.)
ܠܘܬܗ chez lui	ܠܟܘܬܗ pour lui

(1) Nous avons vu que le pronom ܝ ne se prononce plus aujourd'hui; l'usage n'admet d'exceptions que les suivantes : ܠܝ à *moi*, ܒܝ *en moi*, ܡܪܝ *mon maître*, ܟܠܝ *moi tout entier*.

ܠܘܬܗܘܢ chez eux	ܠܗܘܢ pour eux
ܠܘܬܗ chez elle	ܠܗ pour elle
ܠܘܬܗܝܢ chez elles	ܠܗܝܢ pour elles.

3°

PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AUX VERBES

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

473 – I Les pronoms suffixes ܗܘ · ܗܝ sont d'un usage beaucoup moins fréquent que celui des pronoms isolés ܗܘ · ܗܝ (449); ainsi ܩܛܠܝܗ ܗܘ *je les ai tués* est employé préférablement à ܩܛܠܝܗܘ. Donc en ce que nous dirons sur cette matière, nous ferons abstraction de l'emploi de ces deux pronoms ܗܘ · ܗܝ qui ne font d'ailleurs subir aucune modification au verbe.

474 – II Tous les pronoms suffixes sont, comme nous l'avons vu, quiescents; la lettre du verbe qui les précède doit par conséquent être accentuée (42), ex. ܩܛܠܬܝ *je l'ai tué* (de ܩܛܠܝ); il n'y a d'exception que pour les pronoms ܟܘ · ܟܝ (et ܗܘ · ܗܝ ci-dessus) qui sont accentués et qui exigent que la lettre qui les précède soit quiescente (36), ex. ܩܛܠܬܟܘ *je vous ai tués.*

475 – III Avec le pronom ܢ de la 1ᵉ personne du singulier, le verbe prend un noun épenthétique semblable au نون الوقاية des Arabes, ex. ܩܛܠܢܢ *il m'a tué* pour ܩܛܠܢ; et en cela la prononciation des deux pronoms de la 1ᵉ personne se confond: ܩܛܠܢ *il nous a tués.*

476 – IV Les pronoms suffixes ne s'ajoutent qu'aux temps suivants : prétérit, aoriste, impératif et infinitif

mimmé. Pour le présent, ils sont employés séparés, mais précédés du préfixe lamadh qui s'y joint à la manière du singulier, et s'accentue par conséquent selon la règle 457 ; ex. ܡܩܛܠܢܝ ܠܝ *il me tue*, ܡܩܛܠܢܢ ܠܟܘܢ *nous vous tuons.*

A / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS AU PRÉTÉRIT

I RÈGLES CONCERNANT LA LETTRE FINALE.

477 – 1° Dans la 1e ET LA 3e PERSONNE DU SINGULIER de tous les verbes (ils ont toujours la dernière **quiescente**): ܩܛܠܬ *j'ai tué*, ܩܛܠ *il a tué*, ܩܛܠܬ *elle a tué*, et A LA 3e PERS. DU SING. MAS. des verbes défectueux dérivés (la dernière est toujours iodh) : ܒܚܪ *il a choisi*, il faut suivre la même règle que pour les noms, ex. ܒܚܪܗ *il l'a choisi*, ܩܛܠܬܝܗ *je l'ai tuée*. ܩܛܠܬܗ *elle l'a tuée*, ܨܒܥܬܗ *je l'ai peint.*

478 – 2° Pour les AUTRES personnes (donc à dernière **accentuée** (1)), et pour la 3e pers. sing. *mas.* des verbes défectueux TRILITÈRES, (donc à dernière alaph) : ܒܚܪ *il a choisi*, ܩܪܐ *il a appelé*, il faut rattacher simplement le pronom au verbe, en observant les trois remarques suivantes:

479 – a / Quand le pronom annexé est un ܗ, il est toujours suivi d'un iodh; de plus, si la dernière lettre du verbes est aussi un iodh, le hé prend encore un waw avant lui, ex. ܩܛܠܬܝܘܗ *tu l'as tué*; si cette dernière a un

---

(1) Cet accent est, comme il est clair, un hibas a la 2e pers. fém. sing. ܩܛܠܬ *tu as tué*, un ribas à la 3e pers. mas. plur. ܩܛܠܘ *ils ont tué*, et un zakaph à toutes les autres personnes : ܩܛܠܢ *nous avons tué*, ܩܛܠܬ *tu as tué*, ܩܛܠܬܘܢ *vous avez tué* (mas.) ܩܛܠܬܝܢ *vous avez tué* (fém.) ܩܛܠ ou ܩܛܠܢ *elles ont tué.*

zakaph, le ܢ prend un iodh avant lui, ex. ܩܛܠܘܗܝ *elles l'ont tué.*

b / Quand le pronom annexé est ܝܗ , il change le zakaph de la dernière lettre, si zakaph il y a, en zélam, les verbes défectueux trilitères néanmoins exceptés, ex. ܟܬܒܝܗ *nous l'avons écrite,* ܒܚܝܗ *il t'a élue.*

c / Avec n'importe quel pronom, les verbes défectueux trilitères au lieu de deux waws qu'ils devraient prendre à la 3ᵉ pers. mas. plur. changent le premier waw en alaph (60), ex. ܒܚܝܘܗ *ils l'ont choisi.*

II RÈGLES POUR LES 2ᵉ ET 1ᵉ RADICALES (1).

480 – 1° *Dans les verbes trilitères à trois radicales distinctes, séparées, à dernière quiescente,* la première personne du singulier et la 3ᵉ pers. fém. sing. ont les mêmes accents qu'avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܩܛܠܬ *je l'ai tué,* ܩܛܠܬ *je l'ai tué,* ܩܛܠܬ *elle l'a tuée,* (de ܩܛܠ) ; mais la première radicale de la 3ᵉ pers. mas. sing. prend un phatah, et la deuxième reste quiescente, ex. ܩܛܠܘ *ils l'ont tué,* ܩܛܠ *ils t'ont tué* (cf N° 42).

481 – 2° *Dans tous les autres verbes,* les lettres gardent la même accentuation qu'ils avaient avant l'annexion de la terminaison du prétérit, ex. ܟܬܒܬ *je l'ai peint* (de ܟܬܒ), ܒܪܝܬ *elle l'a volée,* ܒܪܝ *il nous a volés,* (de ܒܪܝ), ܪܚܩܢܢ *nous t'avons éloigné,* ܪܚܩܬ *je t'ai éloigné* (de ܪܚܩ).

---

(1) Les changements qu'éprouvent ces deux radicales sont commandés, comme il est évident, par l'accentuation de la terminaison du prétérit (477); cette accentuation est commandée à son tour par les règles de l'accent léger 36, 42.

482 – On se rappelle que la 3ᵉ pers. mas. plur. est susceptible, si l'on veut, d'un noun, ex. ܩܛܠܘ ou ܩܛܠܘܢ . Dans le cas de ce noun, on est obligé de se conformer à la règle du N° 478, ex. ܩܛܠܘܢ *ils t'ont tué* ou ܩܛܠܘ . ܩܛܠܘܢܗ *ils l'ont tué.*

483 – La 3ᵉ pers. fém. plur. peut également prendre un noun accentué d'un zakaph, ex. ܩܛܠܝ (1) ou ܩܛܠܢ *elles t'ont tué*, ܩܛܠܟܘ ou ܩܛܠܢܟܘ *elles vous ont tués*, ܩܛܠܝܟ ou ܩܛܠܢܝܟ *elles t'ont tuée*, ܩܪܝܢ ou ܩܪܝܢ *elles t'ont appelé*, et cela a même lieu dans le cas où l'on ferait usage de la forme ܩܛܠܬ au lieu de ܩܛܠ (189), à cette même personne, ex. ܩܛܠܬܢܝܟ *elles t'ont tuée*, ܩܛܠܬܢܗ *elles l'ont tué.*

484 – Notons ici que dans les verbes hamzés à la 1ᵉ radicale et dans les verbes assimilés *trilitères*, quand la 3ᵉ radicale est accentuée, la première prend toujours un phatah (42, 43) ex. ܐܟܠ *il m'a mangé*, ܝܠܕ *il t'a enfanté*; faisons aussi remarquer que quand cette 3ᵉ radicale est quiescente, la première garde son accent (146, 162), ex. ܐܟܠܝ *je t'ai mangé*, ܝܠܕܝ *je t'ai enfanté.*

Nota : Les Orientaux mettent, à tort, sur le iodh de la 3ᵉ pers. fém. sing. des verbes défectueux terminés par iodh, un zakaph au lieu d'un phatah, ex. ܚܘܝܝ *elle t'a montré* pour ܚܘܝܝ (de ܚܘܝ).

B / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'AORISTE

Remarques préliminaires : ou bien la dernière lettre est quiescente ou elle est accentuée :

485 – 1° Elle est **accentuée**, et son accent est un zakaph, à toutes les personnes terminées *par un noun*, ex. ܬܩܛܠܘܢ *vous tuerez*, ܢܩܛܠܘܢ *ils tueront*; il est au

(1) On voit par là que le iodh ajouté, par les Occidentaux, à ce pronom, n'a pas de raison d'être, car s'il en était autrement, il devrait reparaître avec le pronom, et l'on devrait dire ܩܛܠܝ etc.

contraire un *zélam*, pour les personnes des verbes défectueux terminées *par un alaph*, ex. ܐܶܒܚܶܪ *je choisirai*, ܗܶܒܚܶܪ *elle choisira*.

486 – 2° Elle est **quiescente** toutes les fois qu'elle est une lettre autre que le noun, excepté les personnes des verbes défectueux dont nous venons de parler.

Ceci posé, voici les règles qui régissent l'annexion des pronoms à l'aoriste.

PREMIER CAS. La dernière lettre du verbe est accentuée.

487 – **Règle** : Joindre les pronoms à l'aoriste tel quel, en ayant soin toutefois de tenir compte des remarques N° 479 a/ b/ du chapitre précédent, ex. ܢܶܩܛܠܶܗܘܢ *ils le tueront*, ܢܶܓܢܘܢ *elles le voleront*, ܬܶܩܛܠܶܗ *vous la tuerez*, ܢܶܩܛܠܘܢܟܶܢ *elles vous tueront*, ܢܶܚܙܶܝܢ *il nous verra*, ܗܶܒܚܶܪܟܶܢ *elle vous choisira*, ܢܶܚܙܶܝܗܘܢ *il le verra*.

DEUXIÈME CAS. La dernière lettre du verbe est quiescente.

488 – **Règle** : Elle prend les mêmes accents que dans les noms déclinés à la manière du singulier, et si l'avant dernière a un accent dur, cet accent devient léger et disparaît (36), ex. ܢܶܥܒܶܩ *il l'abandonnera* pour ܢܶܥܒܶܩ (de ܢܶܥܒܶܩ 33, 2°), ܢܶܩܛܠܶܗ *il le tuera*, ܢܶܩܛܠܶܢ *il me tuera*, ܢܶܩܡܶܢ *il me fera lever* (33, 1°).

489 – Aux personnes où la dernière lettre est quiescente, les pronoms ܗ et ܗ̇ sont précédés élégamment et le plus ordinairement d'un iodh à hibas, et de plus, en ce cas, le pronom ܗ, en particulier, est nécessairement suivi d'un autre iodh et précédé d'un waw, ex. ܢܶܩܛܠܶܗܘܢ *il le tuera*, ܢܶܩܛܠܶܗ *il la tuera*, ܢܶܩܛܠܶܗ *il la fera tuer*.

Nota. On dit quelquefois ܬܩܛܠܘܢܝ . ܬܩܛܠܘܢܝ pour ܬܩܛܠܘܢܢܝ . ܬܩܛܠܘܢܢ (487); et ܬܩܛܠܘܢܢ . ܬܩܛܠܘܢ pour ܬܩܛܠܘܢ . ܬܩܛܠܘ .

C / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'IMPÉRATIF

Nous faisons, comme ci-dessus, une double hypothèse: ou bien la dernière lettre de l'impératif est quiescente ou elle est accentuée :

490 - Elle est *quiescente* dans le cas où le verbe n'a aucune terminaison, ex. ܩܛܠ . ܩܛܠ *tue*, et elle est *accentuée*(1) dans le cas contraire, ex. ܩܛܠܘ *tuez*, ainsi que dans les verbes défectueux terminés par un iodh ou par un alaph, ex. ܚܙܝ *vois*, ܚܘܐ *montre*.

491 - PREMIER CAS. La dernière lettre est quiescente.

Règle : Le verbe ne subit aucune modification; et les pronoms lui sont annexés comme dans les noms unis aux pronoms à la manière du pluriel (458), excepté que l'accent léger de la dernière lettre ne disparaît pas (38,40), ex. ܩܛܠܢܝ *tue-moi*, ܩܛܠܢ *tue-nous*, ܩܛܠܘܗܝ (2) *tue-le*, ܩܛܠܗ *tue-la*, ܢܛܪܢܝ *garde-moi*, ܢܛܪܘܗܝ *garde-le*.

492 - DEUXIÈME CAS. La dernière lettre est accentuée.

Règle : Il faut appliquer les remarques adjointes au prétérit, avec disparition, selon le cas, de l'accent léger de la dernière radicale, dans les verbes quadrilitères et

---

(1) Cet accent, comme il est clair, est un *hibas* pour le 2e pers. fém. sing. ܩܛܠ *tue*, un *ribas* pour la 2e pers. mas. plur. ܩܛܠܘ tuez.

(2) Les Occidentaux, mettent ici à tort, un zakaph à la dernière radicale, au lieu d'un phatah, ex. ܩܛܠܘܗ *tue-le*.

dérivés, ex. ܢܛܪܝܗ *garde-la* (fém.), ܢܛܪܘܗ *gardez-le.* — De plus (et ceci est particulier à ce mode), la 2ᵉ pers. mas. plur. de l'impératif des verbes trilitères à radicales séparées, prend régulièrement un waw à ribas après la 1ᵉ radicale, et cela de la manière suivante : si la 2ᵉ radicale a déjà un waw, on avance ce dernier d'un rang; si elle n'en a pas, on en donne un à la 1ᵉ radicale, ex. ܩܛܠܘܗ *tuez-le*, ܪܚܡܘܗ *aimez-la.*

493 – A la 2ᵉ pers. mas. sing. des verbes défectueux *trilitères* et terminés par un iodh à *hibas*, on peut ajouter un second iodh et dire ܫܐܠܝ ou ܫܐܠܝ (1) *demande-moi.* Dans les défectueux qui ne remplissent pas, *à la fois*, ces deux conditions, le premier iodh se change en alaph, ex. ܐܝܬܝܗ *apportez-le*, ܚܙܝ *montre-la* (mas.) ܚܙܝ *montre-la* (fém.) de ܐܝܬܝ ou ܐܝܬ . ܚܙܝ ou ܚܙ .

494 – La deuxième pers. mas. plur. de l'impératif des verbes défectueux, change toujours son premier waw en alaph (60), ex. ܩܪܝܘܗ *appelez-le*, ܩܪܝܘܗ *appelez-la.*

495 – Les personnes de l'impératif qui peuvent, à volonté, être terminées par un noun, comme ܩܛܠ . ܩܛܠܝ doivent suivre, en ce cas la règle N° 478, ex. ܩܛܠܢܝ *tuez-moi* (de ܩܛܠܝ) ܩܛܠܢܗ *tue-le* (de ܩܛܠ).

Nota. L'impératif mas. plur. du verbe ܐܝܬܝ *il a entouré* (ܐܝܬܝ), peut faire ܐܝܬܘܢܝ *entourez-moi* ܐܝܬܘܢܗ *entourez-le etc.*

496 – Remarque. Avec le *prohibitif*, les pronoms suffixes s'annexent quelquefois à l'aoriste d'après la manière usitée pour l'impératif, ex. ܠܐ ܢܥܒܝܢ *ne nous fais pas entrer* (pour ܠܐ ܢܥܒܝ N° 488), ܠܐ ܢܥܒܘܗ

(1) On dit encore quelquefois avec ce pronom ܫܐܠ, comme si l'impératif était ܫܐܠ !!

ne m'abandonne pas (pour ܠܐ ܡܫܒܩܢܝ) ܠܐ ܡܫܒܩܢܝ *ne me laisse pas périr* (pour ܠܐ ܡܐܒܕܢܝ) (1).

D / PRONOMS SUFFIXES ANNEXÉS A L'INFINITIF MIMMÉ

497 - Ire **règle** : A l'infinitif mimmé des verbes TRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme au prétérit à dernière quiescente (477), ex. ܡܩܛܠܢܝ *pour me tuer*, ܡܩܛܠܟ *pour te tuer*, ܡܓܙܠܢܝ *pour me voler*, ܡܩܛܠܟܘܢ *pour vous tuer*; l'alaph des verbes défectueux se change en iodh selon les Nos 53, 54, ex. ܡܩܪܝܢܝ *pour m'appeler*, ܡܩܪܝܟ *pour t'appeler*, ܡܩܪܝܟܝ *pour t'appeler* (fém.) ܡܩܪܝܟܘܢ *pour vous appeler*.

498 - IIe **règle** : A l'infinitif des verbes DÉRIVÉS et QUADRILITÈRES, les pronoms s'annexent comme dans les noms déclinés à la manière du singulier (457), sauf qu'on sépare l'infinitif du pronom par un *taw*, ex. ܡܦܨܝܚܘܬܟ *pour te délivrer*, ܡܦܨܝܚܘܬܗ *pour la délivrer*, ܡܦܨܝܚܘܬܟܘܢ *pour vous délivrer*.

Nota. Le pronom ܢ peut être toujours précédé d'un noun (475), ex. ܡܦܨܝܚܘܬܢܝ *pour me délivrer*, ܡܩܛܠܢܝ *pour me tuer* (ou ܡܦܨܝܚܘܬܝ et ܡܩܛܠܝ).

§ 2

PRONOMS DÉMONSTRATIFS ܫܡܗܬܐ ܡܫܡܗܢܐ

499 - 1 PRONOMS INDIQUANT DES OBJETS PROCHES.

mas. sing.	fém. sing.	commun plur.
ܗܢܐ celui-ci, ce	ܗܕܐ celle-ci, cette	ܗܠܝܢ ceux-ci, celles-ci, ces

(1) Ceci est même employé, mais très rarement, sans le prohibitif, ex. ܟܕ ܬܠܦܢ *quand tu m'apprendras* ! ! (pour ܟܕ ܬܠܦܢ).

500 – II Pronoms indiquant des objets éloignés.

SINGULIER		PLURIEL	
mas.	fém.	mas.	fém.
ܗܳܠܶܝܢ (1) celui-là	ܗܳܠܶܝܬ (2) celle-là	ܗܳܠܶܝܢܘܿܢ (3) ceux-là	ܗܳܠܶܝܢܝܳܬ (4) celles-là

501 – Au pluriel, le noun final de tous ces pronoms, est remplacé quelquefois par un kaph : ܗܳܠܶܝܟ (pour ܗܳܠܶܝܢ), ܗܳܠܶܝܢܘܿܟ (pour ܗܳܠܶܝܢܘܿܢ), ܗܳܠܶܝܟ (pour ܗܳܠܶܝܢ).

502 – Le pronom ܗܳܠܶܝܢ peut se contracter, dans le cas où il est accompagné d'un nom, ex. ܗܳܠܶܝܢ ܥܠܡܳܐ *ce jeune homme*; et lorsqu'il est suivi du pronom personnel ܗܘܿ, il peut s'écrire simplement ܗܳܠܶܗ pour ܗܳܠܶܝܢ ܗܘܿ.

503 – III Pronoms démonstratifs employés dans la phrase.

Ire **règle** : Les pronoms démonstratifs se placent indifféremment avant ou après le nom, ܗܳܠܶܝܢ ܓܒܪܳܐ *cet homme* ou ܓܒܪܳܐ ܗܳܠܶܝܢ.

IIe **règle** : pour désigner deux objets précédemment nommés, on emploie pour le plus éloigné les pronoms du N° 500, et pour le plus proche les pronoms du N° 499, ex. ܡܪܝܳܐ ܡܫܒܚ ܠܢܒܝܶܐ ܘܠܫܠܝܚܶܐ : ܠܗܳܠܶܝܢ ܡܢ ܕܩܳܕܡܘ ܠܗ ܠܗܳܠܶܝܢ ܡܢ ܕܟܪܙܘ ܠܗ *le Seigneur honore les prophètes et les apôtres, ceux-là parce qu'ils l'ont prédit, ceux-ci parce qu'ils l'ont prêché.*

504 – En cas d'énumération de *trois* objets, les deux premiers se désignent par les pronoms d'éloignement (500), et le troisième par les pronoms de proximité (499), ex.

---

(1) composé de ܗܘܿ ܠܳܐ.
(2) composé de ܗܝܿ ܠܳܐ.
(3) composé de ܗܳܠܶܝܢ ܠܳܐ.
(4) composé de ܗܳܠܶܝܢ ܠܳܐ.

ܡܢܝ ܐܝܬܝܗ ܠܟܠܗܘܢ ܒܢܝܢܫܐ ܘܡܢܝ ܐܝܬܝܗ ܠܚܟܝܡܐ ܒܠܚܘܕ ܡܢܝ ܐܝܬܝܗ ܠܚܘܒܐ ܐܝܟ ܕܝܢ ܗܘ ܕܝܢ ܐܝܬ ܠܗ ܡܢ ܛܒܘܬܐ ܕܟܠ ܐܢܫܐ ܘܚܟܡܬܐ ܐܝܬ ܠܗ ܡܢ ܛܒܘܬܐ ܕܚܟܝܡܐ ܒܠܚܘܕ ܘܚܘܒܐ ܐܝܬ ܠܗ ܡܢ ܛܒܘܬܐ ܕܡܬܩܢܝܢ ܘܛܒܘܬܐ ܩܕܡܝܬܐ ܗܝ ܕܝܢ ܘܬܪܝܬܝܬܐ ܡܬܩܢܝܬ ܡܢ ܦܩܘܕܐ ܪܘܚܢܝܐ

la raison est la beauté de tous les hommes, la sagesse est la beauté des seuls raisonnables, et la charité est la beauté des seuls sages; la première beauté est naturelle, la seconde est acquise, et la troisième est puisée aux commandements spirituels.

505 – Il est néanmoins permis de faire usage des pronoms de proximité dans toutes les énumérations, ex. ܡܫܬܡܫ ܒܕܝܢܐ ܕܡܬܚܝܕܐ ܘܡܫܬܡܥܐ . ܕܡܢ ܡܢ ܡܠܟ ܐܬܩܪܝ ܕܡܫܝܚܐ . ܕܡܢ ܕܝܢ ܡܠܟ ܐܬܩܪܝ ܕܡܫܝܚܐ

l'Église anathématise les hérétiques et les schismatiques, ceux-là pour l'honneur de la foi, ceux-ci pour la sauvegarde de la charité.

506 – Remarque. Comme on le voit par les exemples précédents, après le *premier* pronom, on met élégamment la particule ܡܢ, et après les autres pronoms la particule ܕܝܢ.

507 – 111e **règle** : Dans le cas d'annexion du pronom démonstratif à un nom, comme dans la phrase : *mon livre et celui de Joseph*, on peut se servir des pronoms d'éloignement ܗܢܐ ܕܝܢ ܗܘ ;et dans le cas d'annexion du pronom à un autre pronom, comme dans la phrase : *le livre de Joseph et le mien (= celui de moi)*, on peut faire usage de la particule ܕܝܠ (avec pronoms suffixes) précédée, ou non, des pronoms démonstratifs d'éloignement, ex. ܗܢܐ ܕܝܢ ܗܘ ܕܝܠ ou bien ܗܘ ܕܝܠ .

§ 3

PRONOMS INTERROGATIFS ܣܘܟܠܐ ܕܫܐܠܬܐ

508 – I Pronom qui s'emploie pour les personnes seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܢ *qui* ? (avec phatah au mim).

509 – II Pronoms qui s'emploient pour les choses seulement, de tout genre et de tout nombre : ܡܕܡ . ܡܕ . ܡܕܡܢ . ܡܢ *quoi ?* (Il faut remarquer que ܡܕ et ܡܕܡܢ sont d'un usage beaucoup plus fréquent).

510 – III Pronoms qui s'emploient indifféremment soit pour les personnes soit pour les choses :

SINGULIER		PLURIEL	
mas.	fém.	mas.	fém.
ܐܝܢܘ *qui ? quel ?*	ܐܝܟܐ *qui ? quelle ?*	ܐܝܠܝܢ *qui ? quels ? quelles ?*	

511 – Remarques. a / Chaque fois que le préfixe lamadh vient s'ajouter aux pronoms désignant exclusivement des choses (509), ces pronoms ont le sens de *pourquoi ?*, ex. ܠܡܕܡ . Le même lamadh, ajouté aux autres pronoms, leur donne le sens du datif, ex. ܠܡܢ *à qui ?*

b / Les pronoms ܡܢ . ܡܕܡ . ܡܕ . ܡܕܡܢ peuvent s'unir à ܗܘ et donner lieu aux composés ܡܢܗܘ . ܡܕܗܘ . ܡܕܡܗܘ .

Pour ce qui regarde la *phrase* interrogative, se reporter au N° 302 et sqq. ; notons, en passant, que ܡܢܗܘ peut se dire encore du pluriel, ex. ܡܢܗܘ ܐܢܘܢ *qui sont ils?*

§ 4

PRONOM RELATIF ܣܘܟܠܐ ܕܝܠܝܬܐ

512 – Le pronom relatif soit au mas. soit au fém.,

soit au sing. soit au plur. se rend par la lettre dalath, ex. ܝܫܘܥ ܕܐܬܐ ܠܘܬܢ *Jésus qui est venu chez nous.* — Ce dalath peut élégamment être précédé des pronoms démonstratifs d'éloignement : ܗܘ . ܗܢܘ . ܗܠܝܢ . ܗܢܝܢ , ou encore de ܡܢ . ܡܢܘ . ܡܢܝܢ , ex. ܗܘ ܕܒܪܟܢ *celui qui nous a bénis,* ܡܢܝܢ ܕܡܬܒܛܝܢ ܒܡܪܝܐ *ceux qui se confient dans le Seigneur.*

5 | 3 - Les pronoms *isolés* de la 3ᵉ personne, employés avec un dalath après les pronoms interrogatifs ܡܢ . ܡܢܘ . ܡܢܝܢ . ܡܐ . ܡܘ . ܡܐܢܘ ont le sens de *n'importe lequel, quel qu'il soit,* ex. ܢܛܪܘ ܡܢ ܗܢܐ ܓܒܪܐ ܡܢܘ ܕܗܘ *défie-toi de cet homme quel qu'il soit,* ܡܕܡ ܕܥܒܕܬܐ ܡܢܘ ܕܗܘ *pour n'importe quelle affaire.*

§ 5

PRONOMS INDÉFINIS ܣܝܡܢܐ

5 | 4 - Les plus employés sont les suivants :

ܡܕܡ : *quelque chose, quelqu'un,* ex. ܐܝܬ ܠܝ ܡܕܡ *j'ai quelque chose;* ܠܝܬ ܠܝ ܡܕܡ *je n'ai rien;* ܐܝܬ ܠܝ ܥܒܕܐ ܡܕܡ *j'ai quelques affaires;* ܚܙܝܬ ܓܒܪܐ ܡܕܡ *j'ai vu un certain homme;* ܡܕܡ ܡܬܟܠܐ ܕܡܕܡ ܡܕܡ *pour différentes raisons.*

ܐܢܐ : *certain,* ex. ܡܣܟܢܐ ܐܢܐ ܐܬܐ ܠܘܬܢ *un certain pauvre est venu chez nous;* ܓܒܪܐ ܐܢܐ *un certain homme.*

ܐܢܐܢ : *certains, quelques-uns,* ex. ܒܓܕܕܝܐ ܐܢܐܢ ܥܒܕܘ ܗܢܐ *certains Bagdadiens ont fait cela;* ܐܢܐܢ ܡܢܗܘ

ܡܢܗܘܢ ܕܐܟܠܘ ܘܡܢܗܘܢ ܕܫܚܩܘ quelques-uns d'entre eux ont mangé et certains autres ont joué

ܗܠܝܢ : un tel, fém. ܗܠܝܢܐ, plur. mas. ܗܠܝܢܝܢ, plur. fém. ܗܠܝܢܬܝܢ.

ܟܠ : tout, ex. ܟܠܗ ܥܡܐ ܐܟܠ tout le peuple mangea, ܟܠ ܢܦܫܐ ܡܠܝܠܐ ܐܝܬ toute âme est raisonnable.

ܚܕܐ : les uns, les autres, ex. ܠܩܚܘ ܟܬܒܐ ܚܕܐ ܠܚܕܐ ils se sont volé les livres les uns aux autres; ܢܦܫܬܢ ܘܢܦܫܬܗ ܕܟܠܚܕ ܚܕ nos âmes et les âmes de chacun de nous.

ܡܢ ... ܡܢ : les uns.... les autres..., ex. ܡܢ ܕܠܩܚܘ ܐܬܥܬܪܘ quelques gens ont volé et se sont enrichis; ܡܢ ܕܠܐ ܫܩܠܘ ܠܚܡܐ ܬܪܝܢ ܡܢ ܕܠܐ ܫܩܠܘ ܠܬܠܬܐ certains mendiants ont pris deux galettes, et certains autres trois.

ܒܝܢ ܒܝܢ : ex. ܐܬܝܗܒܘ ܫܠܡܐ ܒܝܢ ܠܒܝܢ donnez-vous la paix les uns aux autres; ܒܝܢ ܒܝܢ ܡܢ ܠܬܠܡܝܕ ܠܒܝܢ ܒܝܢ ܡܠܦܢܐ ܡܫܬܠܡ chaque élève fut livré à un professeur.

ܡܢ : ex. ܡܝܬܝܢ ܡܢܗܘܢ ܘܡܢܗܘܢ ܚܝܝܢ quelques-uns sont morts et d'autres sont encore en vie.

ܟܡܐ : ex. ܗܒ ܠܗ ܟܡܐ ܟܡܐ ܟܣܦܐ donne-lui tant et tant d'argent; ܡܠܠܝ ܥܡ ܟܡܐ ܟܡܐ j'ai parlé à tel et tel; ܐܡܪ ܠܝ ܟܡܐ ܟܡܐ il m'a dit telle et telle chose.

ܟܡܐ : ex. ܟܡܐ ܐܚܝܢ ܐܝܬ ܠܟ combien de frères as-tu? ܟܡܐ ܡܚܒܐ ܐܢܐ ܠܟ à quel point je t'aime! ܐܝܬ ܠܝ ܟܡܐ ܕܝܢܪܐ j'ai quelques dinars.

ART. II

PRONOM EMPLOYÉ DANS LA PHRASE

Les règles générales de la syntaxe du pronom ayant été exposées dans les §§ précédents, il ne nous reste à parler que du corroboratif des pronoms personnels, et du neutre logique.

I

CORROBORATIF DU PRONOM

515 - I La manière de corroborer les pronoms *suffixes* soit sujets, soit compléments, consiste à faire suivre le nom à suffixes de la particule ܕܝܠܝ suivie, elle aussi, des mêmes pronoms suffixes, ex. ܓܦܢܝ ܕܝܠܝ *ma vigne*, ܓܦܢܟܘܢ ܕܝܠܟܘܢ *votre vigne.*

516 - II On corrobore les pronoms *isolés* sujets comme il suit : ܐܢܐ ܗܘ ou ܗܘ ܐܢܐ ou ܐܢܐ ܗܘ ܕܝܠܝ *c'est moi*; ܐܢܬ ܗܘ ou ܗܘ ܐܢܬ ou ܐܢܬ ܗܘ ܕܝܠܟ *c'est toi*; ܗܢܘܢ ܗܘ ou ܗܢܘܢ ܗܘ ܕܝܠܗܘܢ *ce sont eux*; ܗܝ ܗܘ ou ܗܘ ܗܝ ܕܝܠܗ *c'est lui*; ܗܝ ܗܘ ou ܗܝ ܗܘ ܕܝܠܗ *c'est elle*; ܚܢܢ ܗܘ ܕܝܠܢ *c'est nous*; ܐܢܬܘܢ ܗܘ ou ܐܢܬܘܢ ܗܘ ܕܝܠܟܘܢ *c'est vous*, etc.

517 - Remarque. Le pronom ܗܘ s'emploie quelquefois explétivement, et cela après les premiers mots de la phrase, ex. ܚܢܢ ܡܬܚܙܝܢ ܗܘ *nous attendons un autre.*

518 - III Pour donner aux pronoms compléments la forme réfléchie, 1° on peut, après le pronom isolé, mettre le même pronom suffixe précédé d'un lamadh, ex. ܗܘ ܠܗ ܩܛܠ *il s'est tué*, ܗܝ ܠܗ ܒܚܪܬ *elle s'est choisie*; 2° on

peut faire usage des mots ܐܝܟ . ܐܝܟܢܐ . ܐܝܟܘܬܐ mais sans bèth, contrairement au N° 425, ex. ܡܫܝܚܐ ܐܝܟ ܐܬܬܚ *le Christ s'est abaissé.*

II

NEUTRE LOGIQUE (1)

519 – **Règle** : Le neutre logique s'exprime le plus généralement par le *féminin* (on sousentend le mot ܡܠܬܐ *chose, affaire*), ex. ܗܢܐ ܕܗܘܬ ܒܪܒܥܝܐ *ceci arriva le quatrième jour,* ܠܐ ܡܫܟܚ ܒܪܢܫܐ ܕܠܐ ܢܫܬܠܐ *il est impossible que l'homme ne se trompe pas,* ܗܢܐ ܛܒ ܠܟ *cela t'est profitable.*

520 – Remarques. a / Les verbs suivants et quelques autres analogues, s'emploient très fréquemment à la 3ᵉ pers. fém. sing. suivie des pronoms suffixes précédés eux-mêmes d'un lamadh; ces verbes sont les suivants : ܚܙܒ *il a été triste,* ܨܒܐ *il a désiré,* ܢܝܚ . ܡܪܝ . ܢܦܩ *il s'est ennuyé,* ܢܛܪ *il a été dans l'angoisse,* ܡܟܐ *il a été peiné,* ex. ܡܪܝܢܝ ܠܒ *je me suis ennuyé,* ܠܐ ܢܚܙܢ ܠܚܘܢ *ne vous attristez pas,* ܨܒܐ ܠܟ *tu désires.*

b / D'un emploi fréquent est également le pronom fém. ܗܝ avec sens neutre, dans les propositions qui vont suivre; son emploi est même pour ainsi dire commandé, quand il est précédé d'une particule : ܠܡܢܐ ܢܛܪܬ ܠܐܚܘܟ ܗܝ ܕܢܬܩܝܡܘܗܝ *pourquoi as-tu méprisé ton frère au lieu de* (ceci) *l'honorer.* ܠܡܢܐ ܢܫܬܠܐ ܠܢܦܫܟ

(1) On entend par neutre logique, un neutre analogue à celui des Latins dans les phrases : *mirabile visu, difficile dictu, id evenit...*

ܐܠܗܐ ܚܒܒܢ ܥܕ ܕܢܬܠܢ ܠܒܪܗ *Dieu nous a aimés jusqu'à* (ceci) *nous donner son fils.* ܠܐ ܨܒܝܢܢ ܕܬܐܙܠ ܠܡܕܝܢܬܐ ܠܐ *je n'aime pas* (ceci) *que tu veuilles aller à la ville.*

c / Dans les mêmes phrases, quand on veut exprimer le mot *chose*, on emploie, soit pour affirmer soit pour nier, le mot ܡܕܝܢܐ, si le sens est singulier, ex. ܫܡܥܢܐ ܡܕܝܢܐ *j'ai entendu une chose,* ܠܐ ܫܡܥܢܐ ܡܕܝܢܐ *je n'ai rien entendu*; mais si le sens indique un pluriel, on supprime ܡܕܝܢܐ, et à sa place, on emploie au féminin, le substantif lui même, ex. ܥܒܕܢܐ ܠܗ ܣܓܝܐܬܐ *je lui ai fait de nombreuses choses* ; ܫܦܝܪܬܐ *des choses admirables.*

CHAPITRE QUATRIÈME

NOM DE NOMBRE

I

NOMBRE CARDINAL

520 - UNITÉS.

Masculin	Féminin
ܚܰܕ un	ܚܰܕܳܐ une
ܬܪܹܝܢ	ܬܪܹܬܝܢ deux
ܬܠܳܬܳܐ	ܬܠܳܬ trois
ܐܰܪܒܰܥ	ܐܰܪܒܥܳܐ quatre
ܚܰܡܫܳܐ	ܚܰܡܫ cinq
ܫܬܳܐ	ܫܬ six
ܫܒܥܳܐ	ܫܒܥ sept
ܬܡܳܢܳܐ	ܬܡܳܢܶܐ huit
ܬܫܥܳܐ	ܬܫܥ neuf
ܥܶܣܪܳܐ	ܥܶܣܪ dix.

On voit que pour obtenir le féminin de ces noms de nombre jusqu'à dix (ܥܶܣܪܳܐ ܚܰܕܳܐ ou ܬܪܹܬܝܢ ܥܶܣܪܶܐ), on n'a qu'à en contracter le masculin.

521 - DIZAINES (1).

ܚܰܕ ܥܶܣܪܶܐ	ܚܰܕܥܶܣܪܶܐ onze
ܬܪܹܝܢ ܥܶܣܪܶܐ (2)	ܬܪܹܬܥܶܣܪܶܐ (3) douze
ܬܠܳܬܳܐ ܥܶܣܪܶܐ	ܬܠܳܬܥܶܣܪܶܐ treize
ܐܰܪܒܰܥ ܥܶܣܪܶܐ	ܐܰܪܒܥܥܶܣܪܶܐ quatorze
ܚܰܡܫܳܐ ܥܶܣܪܶܐ	ܚܰܡܫܥܥܶܣܪܶܐ quinze

(1) Les nombres suivants sont appelés ܥܶܣܪܶܐ ܕܥܰܣܪܳܐ ou ܥܶܣܪܶܐ ܕܥܰܣܪܳܐ.

(2) Pour ܬܪܹܝܢ ܥܶܣܪܶܐ. (3) Pour ܬܪܹܬ ܥܶܣܪܶܐ.

ܫܬܥܣܪ	ܫܬܥܣܪܬ seize
ܫܒܥܣܪ	ܫܒܥܣܪܬ dix-sept
ܬܡܢܣܪ	ܬܡܢܣܪܬ dix-huit
ܬܫܥܣܪ	ܬܫܥܣܪܬ dix-neuf

522 - Depuis 14 on peut ajouter un taw à phatah entre les dizaines et les unités, soit au masculin, soit au féminin :

ܐܪܒܥܣܪ	ܐܪܒܥܣܪܬ
ܚܡܫܥܣܪ	ܚܡܫܥܣܪܬ
ܫܬܥܣܪ	ܫܬܥܣܪܬ
ܫܒܥܣܪ	ܫܒܥܣܪܬ
ܬܡܢܥܣܪ	ܬܡܢܥܣܪܬ
ܬܫܥܣܪ	ܬܫܥܣܪܬ

523 - Les nombres suivants sont des deux genres :

ܥܣܪܝܢ 20	ܬܠܬܝܢ 30
ܐܪܒܥܝܢ 40	ܚܡܫܝܢ 50
ܫܬܝܢ 60	ܫܒܥܝܢ 70
ܬܡܢܝܢ 80	ܬܫܥܝܢ 90

524 - Pour former les nombres intermédiaires, on fait suivre les dizaines des unités, et rarement *vice versâ*, ex. ܐܪܒܥܝܢ ܘܐܪܒܥ 44 (mas.) ܐܪܒܥ ܘܐܪܒܥܝܢ (fém.).

525 - CENTAINES ET MILLIERS. Pour les centaines, on emploie les noms des unités au féminin, suivis de ܡܐܐ cent; pour les milliers, le masculin de ces mêmes noms suivi de ܐܠܦܬܐ ou de ܐܠܦܝܢ pluriel de ܐܠܦܐ (1) *mille* :

(1) ܐܠܦ contracté de ܐܠܦܐ s'emploie pour le masculin et le féminin ex. ܐܠܦ ܡܕܝܢܬܐ *mille villes*, ܐܠܦ ܕܝܢܪܐ *mille dinars*; mais ܐܠܦܐ à l'état emphatique ne s'emploie que pour le masculin.

Centaines	Milliers
200 ܡܐܬܝܢ	2000 ܬܪܝܢ ܐܠܦܝܢ
300 ܬܠܬܡܐܐ	3000 ܬܠܬܐ ܐܠܦܝܢ
400 ܐܪܒܥܡܐܐ	4000 ܐܪܒܥܐ ܐܠܦܝܢ
500 ܚܡܫܡܐܐ	5000 ܚܡܫܐ ܐܠܦܝܢ
600 ܫܬܡܐܐ	6000 ܫܬܐ ܐܠܦܝܢ
700 ܫܒܥܡܐܐ	7000 ܫܒܥܐ ܐܠܦܝܢ
800 ܬܡܢܡܐܐ	8000 ܬܡܢܐ ܐܠܦܝܢ
900 ܬܫܥܡܐܐ	9000 ܬܫܥܐ ܐܠܦܝܢ

On peut aussi pour les centaines, remplacer ܡܐܐ par ܡܐܬܐ ou ܡܐܬܝ pluriel de ܡܐܬܐ, ex. ܬܪܝܢ ܡܐܬܝ 200, ܬܠܬ ܡܐܬܐ 300.

Pour exprimer un nombre dépassant dix mille, on peut employer ܪܒܘܬܐ (*dix mille*) plur. ܪܒܘܬܐ, contr. ܪܒܘ, ex. ܬܠܬ ܪܒܘ .

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMS DE NOMBRE.

526 - Pour exprimer le *quantième du mois*, on ajoute, depuis quatre jusqu'à dix, un taw au nombre féminin : (1) ܐܪܒܥܬܐ . ܚܡܫܬܐ . ܫܬܬܐ . ܫܒܥܬܐ . (1) ܬܫܥܬܐ . ܬܠܬܝܢ . (1) ܬܪܬܥܪܐ . ܬܪܬܥܣܪ . — Pour *onze* et *douze*, on fait usage du même taw, mais ajouté au masculin : ܬܪܬܥܣܪ . ܬܪܬܥܣܪܐ . — Pour les autres nombres jusqu'à vingt, on emploie le féminin et on accentue le rès final d'un zakaph, ex. ܬܠܬܥܣܪܐ *treize*, ܐܪܒܥܥܣܪܐ *quatorze*.

527 - Les noms de nombre distributifs : *un à un*, *deux à deux*, s'expriment par le nombre répété, sans la copule waw, ex. ܚܕ ܚܕ *un à un*, ܬܪܝܢ ܬܪܝܢ *deux à deux*, ܬܠܬܐ ܬܠܬܐ *trois à trois*.

(1) Le taw de ce nom est doux.

528 - Les noms de nombre, en tant que véritables noms, peuvent prendre des pronoms suffixes; pour cela, le pronom s'ajoute à la manière du pluriel, au masculin du nom de nombre, suivi d'un taw à prononciation douce, ex. ܬܠܬܬܟܘܢ *vous trois*, ܫܬܝܢܬܗܘܢ *elles cinq*, ܫܬܬܢ *nous six*; mais *nous deux* se dit ܬܪܝܢ.

529 - *Prmièrement, deuxièmement* se rendent par le nombre féminin précédé d'un dalath, ex. ܕܫܬܝܬ *cinquièmement*, ܕܬܠܬ *troisièmement*; mais *premièrement* se dit ܩܕܡܝܐ sans dalath.

530 - Les *fractions* s'expriment de la manière suivante(1):

ܦܠܓܐ 1/2	ܬܠܬܝܐ 1/3
ܪܒܥܐ 1/4	ܚܡܫܐ 1/5
ܫܬܝܬܐ 1/6	ܫܒܥܐ 1/7
ܬܡܢܝܐ 1/8	ܬܫܥܐ 1/9
ܥܣܪܐ 1/10	

NOM DE NOMBRE EMPLOYÉ DANS LA PHRASE.

531 - Le nom de nombre veut toujours au pluriel le nom qui l'accompagne; de plus ce dernier, qu'il précède ou suive le nom de nombre, peut rester à l'état emphatique; dans le cas seul où il le suivrait, il pourrait avantageusement affecter l'état contracté, ex. ܫܬܝܢ ܝܘܡܝܢ *cinq jours*, ܫܬܝܢ ܝܘܡܐ.

532 - Exception : Dans les nombres terminés par l'*unité*, on est libre de laisser le nom suivant au singulier, ex. ܫܬܝܢ ܘܚܕ ܝܘܡ 51 *jours*.

---

(1) Les verbs suivants ont été formés de ces noms: ܐܬܬܠܬ . ܐܬܦܠܓ . ܐܬܪܒܥ . ܐܬܚܡܫ . ܐܬܫܒܥ . ܐܬܬܫܥ . ܐܬܬܡܢ . ܐܬܥܣܪ . ܐܬܬܪܝܢ . ܐܬܬܪܒ . ܐܬܬܚܡ . ܐܬܬܫ . ܐܬܬܥ . ܐܬܬܦ .

533 – Désignant les heures, le nombre cardinal suivi du pluriel ܫܥܬܐ a un sens ordinal, ex. ܨܠܘܬܐ ܕܬܫܥ ܫܥܬܐ *prière de la neuvième heure pour* ܨܠܘܬܐ ܕܬܫܥܝܬܐ.

534 – Pour les dates, on choisira une des manières suivantes : ܗܘܐ ܕܡܝܬܐ ܒܚܡܫܐ ܒܛܒܝܬܐ ܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܫܬܝܢ *il mourut le 5 Janvier, l'an 1866* – *ou bien* ܒܚܡܫܬܐ ܕܛܒܝܬܐ (*ou* ܛܒܝܬܐ ; *ou* ܒ ܛܒܝܬܐ) (1).

II

NOMBRE ORDINAL

535 – *Premier* se dit ܩܕܡܝܐ, *second* ܬܪܝܢܝܐ ; pour obtenir les autres jusqu'à dix, on intercale un iodh après la deuxième lettre, sauf à suivre la règle du relatif à iodh (365, 366) :

ܬܠܝܬܝܐ	ܐܪܒܥܝܐ
ܚܡܝܫܝܐ	ܫܬܝܬܝܐ
ܫܒܝܥܝܐ	ܬܡܢܝܐ
ܬܫܥܝܐ	ܥܣܪܝܐ

536 – Au dessus de dix, le iodh s'intercale après le semkath :

ܥܣܪܝܬܝܐ	ܐܚܕ ܥܣܪܝܐ
ܬܠܬܥܣܪܝܐ	ܬܪܬܥܣܪܝܐ
ܐܪܒܥܥܣܪܝܐ	ܚܡܫܥܣܪܝܐ
ܫܬܬܥܣܪܝܐ	ܫܒܥܥܣܪܝܐ
ܬܫܥܥܣܪܝܐ	

(1) Dans les deux phrases suivantes, le nom de nombre féminin a pu se contracter d'après le mode d'annexion : ܕܩܪܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ *la Décapole*, ܡܢ ܐܪܒܥ ܪܘܚܬܐ *des quatre vents*.

Observations générales sur les nombres ordinaux.

537 - Ici, comme pour les nombres cardinaux (522), à partir de 14 on peut intercaler un taw entre les dizaines et les unités, ex. ܬܠܬܝܬܪܬܝܢ . ܬܫܥܬܝܬܪܬܝܢ . ܬܫܥܬܝܬܪܬܝܢ. – Pour les ordinaux à partir de 20 inclusivement jusqu'à 100 on dit : ܥܣܪܝܢ . ܬܠܬܝܢ . ܐܪܒܥܝܢ etc.

538 - ܡܐܐ *cent*, ܐܠܦܐ *mille*, forment exceptionnellement leur ordinal par l'addition du préfixe ܕ, ex. ܦܨܩܐ ܕܡܐܐ *chapitre centième*. – Cette règle est facultative pour les autres nombres ordinaux, excepté ܨܘܡܐ, ex. ܨܘܡܐ ܕܐܪܒܥܝܢ *jeûne quadragésimal*. – Elle devient obligatoire dans les nombres intermédiaires depuis 10, ex. ܦܨܩܐ ܕܚܡܫܝܢ ܘܫܬܐ *chapitre cinquante sixième*.

III

VALEUR NUMÉRIQUE DES LETTRES

539 - Les **unités** s'expriment par les lettres suivantes : ܐ 1, ܒ 2, ܓ 3, ܕ 4, ܗ 5, ܘ 6, ܙ 7, ܚ 8, ܛ 9.

540 - Les **dizaines** et les **centaines** s'expriment comme il suit : ܝ 10, ܟ 20, ܠ 30, ܡ 40, ܢ 50, ܣ 60, ܥ 70, ܦ 80, ܨ 90, ܩ 100, ܪ 200, ܫ 300, ܬ 400, ܩܩ 500, ܪܪ 600, ܫܫ 700, ܬܬ 800, ܩܩܩ 900.

541 - Dans les composés de centaines, de dizaines et d'unités, les centaines précèdent les dizaines, et les dizaines les unités, ex. ܝܐ 11, ܝܒ 12, ܟܐ 20, ܟܒ 29, ܠܓ 33, ܩܐ 101, ܪܒ 202, ܫܟܓ 323, ܬܥܙ 377, ܬܩܕ 404, ܬܠܒ 432, ܬܬܒ 802, ܬܬܨܙ 907, ܬܬܨܝ 957.

542 - On peut exprimer les *centaines* jointes aux nombres inférieurs, en surmontant les lettres des dizaines d'un gros

point, ce qui les multiplie par 10; alors ܝ devient 100, ܟ 200, ܠ 300, ܡ 400, ܢ 500, ܣ 600, ܥ 700, ܦ 800, ܨ 900, ex. ܡܐ 101, ܣܓ 203, ܨܢ 950, ܟܕ 304.

543 - Un trait vertical placé sous les unités et les dizaines, les multiplie par **mille** ex. ܐ̣ 1000, ܒ̣ 2000, ܘ̣ 7000, ܨ̣ 80 000, ܩ̣ 100 000, ܪ̣ 400 000.

544 - On exprime les **millions** en marquant, au dessous, les lettres des unités, des dizaines et des centaines, du signe ^ équivalant au carré de 1000, ex. ܐ̣^ 1000 000, ܨ̣^ 80 000 000, ܩ̣^ 10 000 000.

545 - Remarque 1 : Il est évident qu'à l'aide du point *seul* des centaines, on peut passer dans l'ordre des milliers, sans recourir au trait caractéristique de ces derniers; ainsi 1000 peut s'écrire ܨ̣ ou ܐ̣ ܣ̣ ܢ̣ ou enfin ܐ̣. De même à l'aide du trait des milliers, on peut passer dans l'ordre des millions, sans se servir du signe propre à ces derniers; ainsi 1 000 000 peut s'écrire ܐ̣ ܣ̣ ܢ̣ ou ܐ̣^. Toutefois il est mieux d'employer le signe propre, soit aux centaines, soit aux milliers, soit aux millions, selon que l'on est dans les centaines, dans les milliers ou dans les millions.

546 - Remarque 2 : Quand le point des centaines et le trait des milliers n'ont aucune raison d'être, parce que les lettres employées indiquent suffisamment à quel rang elles appartiennent, ce point des centaines et ce trait des milliers étant inutiles, s'omettent le plus généralement; ainsi ܐܦܨܒ signifie 1894; ܐܫܢܙ 1757; ܒܬܢܒ 2154; mais le point ne peut point s'omettre dans ܐܦܣ 1805, pour éviter la confusion avec 1085; ni dans ܐܨܒ 1904, parce que sans le point il pourrait signifier 1094 etc. etc.

CHAPITRE QUATRIÈME

PARTICULES

Elles sont de quatre espèces : adverbe, préposition, interjection et conjonction.

§ 1

ADVERBE ܥܕܪܐ ܡܠܬܐ

I FORMATION RÉGULIÈRE DES ADVERBES.

547 - **Règle** : tout *adjectif*, même pris substantivement, devient adverbe d'état, de manière, de qualité, par l'addition de la terminaison ܝܐ, ex. ܩܕܝܫܐ *saint*, ܩܕܝܫܝܐ *saintement*. ܙܕܝܩܐ *juste*, ܙܕܝܩܝܐ *justement*. ܛܒܐ *bon*, ܛܒܝܐ *bien*. Mais les adjectifs terminés par le iodh du relatif, le perdent avant de prendre la terminaison ܝܐ, ex. ܪܘܚܢܝܐ *spirituel*, ܪܘܚܢܝܐ *spirituellement*. ܟܠܝܢܐ *commun*, ܟܠܝܢܐ *communément*. ܐܢܫܝܐ *humain*, ܐܢܫܝܐ *humainement*.

548 - Remarque. Le *substantif* lui-même peut suivre cette règle, c'est-à-dire devenir d'abord adjectif par l'addition du iodh du relatif, puis adverbe comme ci-dessus, ex. ܥܨܝܐ *à la manière du bois*, ܟܐܦܐ *à la manière de la pierre*, ܥܨܝܐ *à la manière des sauterelles*; de ܥܨܐ . ܟܐܦܐ . ܥܨܐ .

II ADVERBES EN DEHORS DE TOUTES RÈGLES.

voici les plus employés; ils sont de sept sortes.

549 - 1° Adverbes de temps :

ܒܪܫܝܬܐ (1) dès le commencement

ܒܪܫܝܬܐ aussitôt

ܡܢܝܢܐ (2) jamais; toujours

ܡܢ ܕܝܢܐ depuis longtemps

ܚܕ ܙܒܢ (3) un jour; quelquefois

ܠܐܚܪܝܬܐ à la fin

ܐܝܬܝܢ (6) l'an passé

ܐܬܡܠ hier

ܐܝܟܡܐ quand ?

ܝܘܡܢܐ aujourd'hui

ܒܪܝܫܐ (8) vite

ܡܢܕܝ (9) aussitôt

ܥܕܡܐ (11) jusqu'à maintenant

ܒܬܪ ܗܢܝ ensuite, après cela

ܠܝܠܐ ou ܠܝܠܐ ܘܝܘܡܐ nuit et jour

ܚܕ ܙܒܢ ou ܙܒܢ ܚܕ quelquefois etc.

ܒܪܝܫܝܬ ou ܡܢ ܪܝܫܝܬ de nouveau

ܒܪܝܫ ܒܪܝܫ vite; rarement

ܡܢ ܪܝܫܝܬ dès le principe; autrefois

ܒܪܝܫܝܬ au commencement

ܩܕܡܝܐ (4) premièrement

ܗܝܢܐ (5) alors

ܐܬܝܢ (7) l'an prochain

ܩܕܡ ܐܬܡܠ avant-hier

ܗܫܐ maintenant

ܡܚܪ demain

ܦܬܓܡ à l'improviste

ܡܢܗܢ (10) de là; donc; des maintenant

ܗܢ ensuite, après

ܡܢ ܪܝܫܝܬ dès le commencement

ܗܫܐ (ܗ) récemment

550 - 2° Adverbes de lieu :

ܠܥܠ en haut

ܠܬܚܬ en bas

ܠܝܡܝܢܐ à droite

ܠܫܡܐܠܐ à gauche

ܠܩܕܡ en avant

ܠܐܚܘܪ en arrière

---

(1) Chez les Occidentaux ܒܪܫܝܬܐ.

(2) Pour ܡܢ ܪܝܫܝܬ employé aussi.

(3) Composé de ܒ et de ܙܒܢ.

(4) Voir N° 353 b).

(5) Composé de ܗܫ et de ܗܝ.

(6) Jacques d'Edesse († 708) affirme qu'il ne faut pas mettre de iodh à ce mot; son opinion à été abandonnée.

(7) Composé de ܕ qui, ܐܝ vivant.

(8) Composé de ܒܪܝܫ employé aussi et de ܒ.

(9) Composé de ܡ et de ܥܕ.

(10) Composé de ܡ et de ܗܢ.

(11) Composé de ܥ et de ܗܫ; chez les Occidentaux ܥܕܡ.

ܒܬܪܝܗ dans — ܒܪܝܢ en dehors

ܗܢܐ . ܗܢܐ (1) et ܗܢܐ ici — ܗܢܐ . ܗܢܐ là

ܒܬܪ au delà — ܒܗܪ ici

ܡܢ ܐܝܟ ou ܡܢ ܐܝܟ d'ici et delà — ܐܝܟ d'où ?

ܡܢ ܗܫܐ dorénavant — ܐܝܟ . ܐܝܟ là où etc.

551 - 3° Adverbes de comparaison. ܐܝܟ . ܐܝܟ comme; ܗܟܢ tant, si, ainsi; ܗܟܢ ainsi; ܐܝܟ ܐܝܟ comme; ܗܟܢܐ de la même manière.

552 - 4° Adverbes de doute. ܐܝ . ܐܝ . ܐܝ peut-être; ܐܝܟܡܐ peut-être, si...

553 - 5° Adverbes de désir. ܐܝܟ ܕܝ . ܐܝ plût à Dieu!

554 - 6° Adverbes de demande. ܐܝܟ comment ? ܐܝ (2) où ? ܐܝ . ܐܝ est-ce que ?

555 - 7° Adverbes d'explication. ܐܝ . ܐܝ . ܐܝ ܗܢܐ . ܐܝ c'est-à-dire, ܐܝ oui etc. etc.

§ 2

PRÉPOSITION ܩܕܡܝܬܐ ܗܢܐ

Voici la liste des prépositions les plus employées, ainsi que de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

556- I PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU SING.

ܐܝ comme — ܒܬܪ dans

ܒܝܢ entre — ܐܚܪ arrière

---

(1) Composé de ܗܢ et de ܐܝ .

(1) Cet adverbe peut s'unir au pronom ܗܘ et devenir ܐܝܟ *où est-il ?*

BEDROS & BALIKJI
Librairie Assyrienne
ALEP

ܟܘܢܓܘܠ	(1) vis-à-vis, contre	ܒܬܪ	après
ܒ	(2) dans, par	ܓܒܠ	N° 459 (note).
ܠ	(2) à, pour	ܡܢ	de
ܠܘܬ	chez; à	ܠܦܡ	selon
ܡܛܠ	(3) pour	ܒܠܚܕ ou ܡܢ ܠܚܕ	à côté de
ܥܡ	avec	ܒܠ ܐܝܕ	auprès de
ܒܐܝܕ	par le moyen	ܟܠ	tout.

557 – Remarques. Dans le cas où les prépositions ܠܘܬ et ܡܛܠ sont annexées à un pronom, elles deviennent ܠܘܬܝ et ܡܛܠܟ, ex. ܠܘܬܝ *comme moi*, ܡܛܠܟ *pour toi*.— Lorsque le second lamadh de ܟܘܢܓܘܠ s'accentue, le waw se met après le koph, et le mot devient ܟܘܢܓܘܠ, ex. ܟܘܢܓܘܠ . ܟܘܢܓܘܠ . ܟܘܢܓܘܠ . ܟܘܢܓܘܠ . ܟܘܢܓܘܠ . ܟܘܢܓܘܠ . — Le bêth de ܒܬܪ et le taw de ܒܬܪ perdent leur accent, parce qu'il devient léger, dans le cas où leur rés s'accentue; ce qui arrive avec tous les pronoms, excepté avec ceux du N° 457, ex. ܒܬܪ . ܒܬܪ . ـ ܡܢ ܠܚܕ annexé devient ܡܢ ܠܚܕ, ex. ܡܢ ܠܚܕ.

558-II PRÉPOSITIONS AUXQUELLES S'ANNEXENT LES PRONOMS SUFFIXES A LA MANIÈRE DU PLURIEL.

ܒܝܢ	entre	ܒܠܥܕܝ	sans
ܣܒܒ	autour de	ܠܡܛܠ	pour
ܟܢܝܡ	vis-à-vis	ܥܠ	sur
ܥܡܕ	chez; à; près de	ܩܕܡ	devant
ܬܚܘܬ	sous	ܒܠܚܘܕ . ܠܚܘܕ	seul

(1) Composé de ܠ et de ܟܘܢܓܘܠ contracté de ܟܘܢܓܘܠ.

(2) Cette lettre s'unit toujours au nom (63), ex. ܒܟ *par toi*, ܒܟܘܢ par vous, ܠܗ *à lui*, ܠܗܘܢ *à eux*.

(3) ܡܛܠ non annexé et avec le sens de *parce que*, exige après lui un dalath, lequel se supprime dans les autres cas, ex. ܡܛܠ ܕܪܒܬ ܐܢܬ *parce que tu es grand*, ܢܨܠܝ ܡܛܠ ܐܒܗܬܢ *prions pour nos parents*.

559 - Remarque. Le iodh de ܥܡܕ annexé à un pronom, se change toujours en alaph, ex. ܥܡܕܝ *chez moi.* — La préposition très peu employée ܥܡ *chez*, peut s'annexer au pronom à la manière du singulier où à la manière du pluriel, ex. ܥܡܝ ou ܥܡܘܗܝ *chez lui.* —Le ܕ de ܥܠ est quiescent avec tous les pronoms (36) ex. ܥܠܝ *sur moi.* —Si le mot qui suit ܒܝܢ est un pronom, un waw s'ajoute nécessairement à ce pronom (431, 2°), ex. ܒܝܢܘܗܝ *entre toi et lui*, mais si ce mot est un nom, le waw est facultatif, ex. ܒܝܢ ܓܒܪܐ ܘܐܢܬܬܐ *entre l'homme et la femme* (ou ܒܝܢܘܗܝ).

III PRÉPOSITIONS AUXQUELLES NE PEUVENT JAMAIS S'ANNEXER LES PRONOMS SUFFIXES.

560 - 1° Prépositions qui s'annexent par elles mêmes au nom :

ܒܝܢ entre	ܬܚܘܬ	sous
ܥܕ jusqu'à	ܬܚܘܬ	sous
ܩܕܡܝܬ devant	ܬܚܬܝܬ	sous

561 - 2° Prépositions qui s'annexent au nom par le moyen de ܡܢ :

ܒܪܒܪ en dehors	ܡܬܚܬ par dessous
ܓܘܐ dans l'intérieur	ܚܘܠܦ excepté, en dehors
ܥܠ par dessus	

561 - Exemples : ܥܕ ܛܘܪܐ *jusqu'à la montagne*, ܩܕܡ ܡܠܟܐ *devant le roi*, ܒܪܒܪ ܡܕܝܢܬܐ *en dehors de la ville.*

Remarques. la préposition ܥܕܡܕ *jusqu'à* (et quelquefois ܥܕ) s'annexe au nom par le moyen d'un lamadh, ex. ܥܕܡܕ ܛܘܪܐ *jusqu'à la montagne.* — La préposition ܡܢ peut se mettre avant les prépositions des N°s 560, 561, et cela a lieu surtout le cas où ces

prépositions ne sont annexées ni à un nom ni à un pronom, ex. ܡܢ ܟܬܒ. ܡܢ ܟܝܠ. ܡܢ ܟܝܠ. — La préposition ܡܢ placée devant un nom de temps, lui donne le sens d'une petite quantité, ex. ܡܢ ܫܥܬܐ *une petite heure*; ܡܢ ܙܒܢ *peu de temps.*

§ 3

INTERJECTION ܡܠܝܠܘܬܐ ܡܬܪܓܡܐ

Voici la liste des interjections les plus employées et de celles dont l'emploi offre quelque difficulté.

562 – I Interjections auxquelles s'annexent les pronoms à la manière du pluriel : ܒܝܕ ܒܝܕ *par la grâce de,* ܘܝܠ *malheur* à, ܛܒܐ *bonheur* à, ex. ܘܝܠܟ *malheur à toi. !*

563 – II Interjections auxquelles ne s'annexent nullement les pronoms, mais qui s'annexent au nom par le moyen d'un lamadh : ܘܝ *malheur à,* ܛܒܐ *qu'il est bon* (sed vide N° 317), ܐܘ *O* (item), ܐܘܝ (1) *oh ! combien !* ex. ܘܝ ܠܟ *malheur à toi,* ܘܝ ܠܒܢܝܢܫܐ *malheur aux hommes !*

564 – III Interjections qui ne s'annexent nullement aux pronoms ni aux noms : ܦܐ ܦܐ *pah! bravo !* ܐܘܦ terme de répulsion, ܐܘܝ (1) *ah !* ܘܝ ܘܝ. ܘܝ ܘܝ *malheur ! malheur !* ܗܐ *voilà,* ܐܝ ܐܝ *oh ! oh !.*

565 – Remarques. L'interjection ܘܝ s'annexe par le moyen de ܠ ou de ܡ. — Si les interjections ܛܒܐ. ܘܝ sont suivies d'un nom, on ajoute nécessairement un lamadh à ce nom, ex. ܘܝ ܠܒܪܢܫܐ *malheur à l'homme. !*

(1) Cette interjection s'annexe quelquefois par le moyen d'un ܠ ou d'un ܡ.

§ 4

CONJONCTION ܕܡܬܚܙܝ

566–Voici la liste des conjonctions les plus employées :

ܘ	et	ܕܝܟܦ	derechef; ensuite
ܐܘ	ou	ܕܝܟܝ	mais
ܐܠܐ	mais	ܐܦܠܐ	donc
ܟܝ	(explétive) (1)	ܡܢ	(explétive, cf N° 506)
ܐܢ	si	ܕܐܢ	si
ܕܝ . ܕܠܡܐ	de peur que	ܥܕܡܐ . ܥܕ	jusqu'à ce que
ܥܕܡܢ	avant que	ܐܝܟ	(2) (explétive); parce que
ܕܡ	(explétive, N° 506); mais	ܐܦܝ	quoique.

(1) Elle se met toujours après le premier mot d'une phrase rapportée.
(2) Elle se met après le premier mot de la phrase.

APPENDICE

LA POÉTIQUE ARAMÉENNE (1)

Nous croyons indispensable d'ajouter ici quelques mots sur les licences poétiques Araméennes, en tant que relevant directement de la grammaire, aux règles de laquelle elles constituent de véritables infractions.

I

REMARQUES GÉNÉRALES

En Syriaque le vers est *syllabique*, c'est-à-dire qu'il se règle non sur la longueur et la brièveté des syllabes, ce qui est la base du vers métrique, mais uniquement sur leur nombre, abstraction faite même de l'accent tonique; la raison en est que les syllabes Syriaques ne sont quantitativement jamais légères (cf. N° 36 et sqq.) mais toujours dures ou longues, et équivalent toutes dans la composition métrique à des syllabes longues.

Or, d'après le *nombre* des syllabes, on peut distinguer, en Araméen, des vers de trois syllabes, ex. ܘܠܝ ܒܟܝܐ ; de quatre syllabes, ex. ܡܢܕ ܐܝܟܡܐ ; de cinq syllabes, ex. ܕܟܝܐ ܕܐܠܗܝܬܐ ; de six syllabes, ex. ܕܐܝܟܢܐ ܕܐܒܗܬܢ ; et enfin de sept syllabes, ex. ܡܢܕ ܕܥܒܝܕ ܡܢܢ ܕܚܕܘ . — Ces cinq sortes de mètres employées par les auteurs, soit chacune séparément, soit combinées entre elles, ont donné lieu à des genres de poésie de la plus grande variété.

Pour ce qui est de la *rime*, nous disons qu'elle n'est qu'accessoire et libre en Araméen, n'ayant commencé à être

(1) En Syriaque la poésie s'appelle ܫܝܡܬܐ, et le poète ܫܡܝܡܐ ; la strophe ܚܝܟܐ ; le mètre ܡܕܝܡܬܐ ou ܥܝܢܐ .

en usage que vers le milieu du IXe siècle. Si on l'emploie, il faut qu'elle soit bien adaptée au rythme et satisfasse l'oreille; ainsi il est bon de faire rimer ܒܝܬܐ avec ܒܝܬܐ; mais moins bien de faire rimer ܡܫܝܚܐ avec ܡܫܝܚܐ ; il est tout-à-fait détestable de faire rimer ܡܠܟܘܬܐ (le taw final est dur) avec ܐܒܕܘܬܐ, ou ܒܝܬܐ avec ܒܝܬܐ ; ceux donc qui, soit chez les Orientaux soit chez les Occidentaux soit chez les deux à la fois, font rimer ܫܘܠܛܢܐ avec ܡܕܝܢܐ ou ܡܠܟܐ avec ܡܫܝܚܐ, ou ܡܢܗܪܐ avec ܡܫܝܚܐ sont absolument blâmables et ennemis du bon goût.

Les repos dans le vers doivent aussi s'accorder avec le rythme et tomber avec lui, sans jamais le couper par le milieu; en cela la plupart des homélies de Narsai sont des modèles. Inutile d'ajouter que les mots terminant le vers ne doivent pas enjamber sur le vers suivant par un rejet intervertissant l'ordre et le sens de la strophe.

Bon vers: ܕܢܐ ܕܝܢ ܕܚܛܐ ܕܥܒܕ | ܕܟܠ ܡܕܝܢܬܐ
ܡܫܝܚܐ ܕܢܘܗܪܐ | ܕܟܠ ܒܝܬ ܡܫܝܚܐ | ܡܢ ܕܡܢܗܪ

Mauvais vers: ܡܢ ܟܠܗ ܕܢܫܬܘܫ | ܡܢ ܕܡܫܝܚܐ | ܡܢ ܕܢܫܬܘܫ
ܕܡܠܟܘܬܐ ܡܠܟܐ | ܕܡܫܝܚܐ ܕܐܒܕ | ܕܒܬܘ ܡܠܟܐ

II

LICENCES POÉTIQUES

Le poète Syriaque peut :

1° ne pas accentuer par un phatah, un zélam ou un hibas, selon le cas, l'avant-dernière lettre des noms déclinés à la manière du singulier, avec les cinq pronoms des N°s 464,465,466,467, ex. ܡܠܟܘܬܗ pour ܡܠܟܘܬܗ, ܡܠܟܘܬܗ

pour ܐܝܟܢܐ . ܠܝܬܗ : ܕܝܠܗ ܡܢ ܡܠܟܘܬܐ ܕܢܗܘܐ ܠܡܠܟܘܬ ܫܡܝܐ . (Narsai); pour ܡܠܟܘܬܐ .

2° Décomposer, en leurs éléments, les nombres renfermant des dizaines et des unités N°s 520, 521, ex. ܡܐܬܝܢ ܡܢܝܢ pour ܡܐܬ ܘܬܪܝܢ : ܡܢ ܡܐܬܐ . ܬܪܝܢ ܡܢܝܢ (St Ephrem).

3° Rendre quiescentes les lettres infirmes ܐ . ܘ . mues par un accent léger au commencement des mots (43), ex. ܐܝܟ ܐܝܟܐ ܐܝܟ (St Ephrem) (pour ܐܝܟ . ܐܝܟ); il en est de même de ܐܝܟ pour ܐܝܟ . ܐܝܟ pour ܐܝܟ etc.

4° Accentuer, par un zélam dur, les préformantes de l'aoriste des verbes concaves trilitères; et par un phatah les dérivés de la forme ܦܥܝܠ (153, 154), ex. ܕܢܩܘܡ ܢܩܘ ܐܝܟ ܕܢܩܘܡ ܢܩܘ (Narsai); pour ܢܩܘ .

5° Accentuer par un zélam la lettre quiescente terminant un mot, à condition que la lettre commençant le mot suivant soit elle même quiescente, ex. ܡܢܝ ܐܝܬܝܗ ܕܟܝ (St Ephrem) pour ܐܝܬܝܗ ܕܟܝ N° (5); ܐܝܟ ܕܢܩܘܡ ܐܝܟ : ܐܝܟ ܕܢܩܘ (Narsai); il faut lire ܐܝܟ .

6° Mettre le nom de nombre masculin pour le féminin et *vice versâ*, ex. ܐܠܦ ܬܪܝܢ ܫܢ ܕܢܗܘܢ ܕܐܠܦ ܐܠܦ (Narsai) pour ܐܠܦ . ܐܠܦ ܕܢܗܘܢ ܬܪܝܢ ܐܠܦ (Narsai) pour ܐܠܦ . ܐܠܦ ܕܢܗܘܢ ܬܪܝܢ ܐܠܦ ܐܠܦ ܕܢܗܘܢ ܐܠܦ (Narsai) item.

7° Mettre un vocalisateur pour un propulsif et *vice*

versâ ex. ܕܘܟܝܐ ܕܥܕܘܬܐ ܕܐܠ ܡܕܝܢܬܐ (Narsai) pour ܡܕܝܢܬܐ . ܕܟܠܗ ܡܬܕܢܐ ܐܝܟ ܕܝܢܗܘܢ (Narsai) pour ܕܝܢܗܘܢ .

8° Mouvoir, selon la règle 65, la lettre alaph accentuée qui prête son accent à la lettre qui la précède chaque fois qu'elle est suivie de deux préfixes (66), ex. ܡܕܝܢ ܕܐܠ ܡܕܝܢ ܕܐܠ ܕܢܗܘܢ ܕܐܠ (Narsai) pour ܕܐܠ ܕܢܗܘܢ .

9° Répéter la particule exigée par le verbe, une fois avant et une fois après lui, pourvu qu'une fois elle soit jointe à un pronom suffixe se rapportant au nom, ex. ܕܐܝܟ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ (1) (Narsai).

D'autres licences, beaucoup moins nombreuses et moins importantes, relevées par quelques auteurs de nos jours, ne sont que de pures fautes de copistes et doivent être évitées comme de vraies incorrections.

---

(1) Cette redondance est permise, mais très rarement, même en prose ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ ܕܐܠ . (Psalm. CXL).

I

PARADIGMES

DES VERBES CONJUGUÉS SANS PRONOMS SUFFIXES

OBSERVATION

Le peu d'espace dont nous disposons dans les tableaux suivants, nous a forcé à omettre certaines terminaisons que peuvent prendre le prétérit et l'impératif, et à ne pas les faire entrer dans le cadre de nos paradigmes. Ces terminaisons sont celles indiquées dans le courant de la grammaire N°s 189, 206, 207, et s'adjoignent aux verbes sans difficulté.

Pour dispenser d'y recourir, nous les groupons ici en quelques lignes.

PRÉTÉRIT : A la 1e pers. plur. on peut toujours dire ܩܛܠܢ ou ܩܛܠܢܢ . ܟܬܒܢ ou ܟܬܒܢܢ . ܫܡܥܢ ou ܫܡܥܢܢ . ܟܬܒ ou ܟܬܒܢ .

A la 3e pers. mas. plur. on dit ܩܛܠܘ ou rarement ܩܛܠܘܢ . ܟܬܒܘ ou ܟܬܒܘܢ . ܫܡܥܘ ou ܫܡܥܘܢ . ܟܬܒ ou ܟܬܒܘ .

A la 3e pers. fém. plur. on dit ܩܛܠ ou rarement ܩܛܠܝܢ . ܟܬ ou ܟܬܝ . ܫܡܥ ou ܫܡܥܝ . ܟܬ ou ܟܬܝ .

IMPÉRATIF : A la 2e pers. fém. *sing.* on dit ܩܛܘܠ ou rarement ܩܛܘܠܝ . ܟܬܘب ou ܟܬܘܒܝ . ܫܡܥ ou ܫܡܥܝ . ܟܬب ou ܟܬܝ .

A la 2e pers. fém. *plur.* on peut toujours dire ܩܛܘܠܢ (1) ou ܩܛܘܠܝ . ܟܬܘܒܢ (1) ou ܟܬܘܒܝ . ܫܡܥܢ (1) ou ܫܡܥܝ . ܟܬب ou ܟܬܝ .

A la 2e pers. *mas.* plur. on dit ܩܛܘܠܘ ou rarement ܩܛܘܠܘܢ . ܟܬܘܒܘ ou ܟܬܘܒܘܢ . ܫܡܥܘ ou ܫܡܥܘܢ . ܟܬب ou ܟܬܘ .

---

(1) Ce iodh ajouté à cette personne, par les Orientaux et les Occidentaux, n'a aucune raison d'être; car, s'il en était autrement, il devrait reparaître avec les pronoms suffixes, là où pour dire, par exemple ܩܛܘܠܢܢ *tuez-moi* nous devrions dire ܩܛܘܠܝܢܢ etc.

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܩܛܠ

		1 ܩܛܠ		2 ܩܛܠܬ		3 ܩܛܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܩܛܠܢܝ	ܩܛܠܢ	ܩܛܠܬܝ	ܩܛܠܢܢ	ܩܛܠܝ	ܩܛܠܢ
	2. sm.	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܘܢ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܘܢ	ܩܛܠ	ܩܛܠܘܢ
	2. sf.	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܝܢ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠܬܝܢ	ܩܛܠ	ܩܛܠܝܢ
	3. sm.	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ	ܩܛܠ	ܩܛܠܘ
	3. sf.	ܩܛܠ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠ	ܩܛܠܬ	ܩܛܠ	ܩܛܠܝ
Aoriste	1.	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ
	2. sm.	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠܘܢ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠ
	2. sf.	ܬܩܛܠܝ	ܬܩܛܠܝ	ܬܩܛܠܝ	ܬܩܛܠܝ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠ
	3.sm.	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠܘ	ܢܩܛܠ	ܢܩܛܠ
	3. sf.	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܬܩܛܠ	ܢܩܛܠ	ܬܩܛܠ	ܬܩܛܠ
Présent	1. sm.	ܩܛܠ ܐܢܐ	ܩܛܠܝܢ ܐܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܢ
	1. sf.	ܩܛܠ ܐܢܐ	ܩܛܠܝܢ ܐܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܐ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܢ
	2. sm.	ܩܛܠ ܐܢܬ	ܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. sf.	ܩܛܠ ܐܢܬ	ܩܛܠܝܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܬܝܢ	ܡܩܛܠ ܐܢܬ	ܡܩܛܠܝܢ ܐܢܬܝܢ
	3. sm.	ܩܛܠ	ܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠܝܢ
	3. sf.	ܩܛܠ	ܩܛܠ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠ	ܡܩܛܠ
Impér.	2. sm.	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠܘ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ
	2. sf.	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ	ܩܛܘܠ
Part. prés.		ܩܛܘܠܐ		ܡܩܛܘܠܐ		ܩܛܘܠܐ	
Part. pas.		ܩܛܝܠ		†		ܩܛܝܠ	
Inf. mim.		ܡܩܛܠ		ܡܩܛܘܠ		ܩܛܘܠ	
Nom d'act.		ܩܛܠܐ		ܡܩܛܘܠܐ		ܩܛܘܠܐ	

PREMIER

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܶܦܥܶܠ		5 ܐܶܬܦܥܶܠ		6 ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܶܦܥܶܠܺܝ	ܢܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܺܝ	ܢܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܺܝ	ܢܶܬܬܶܦܥܶܠ
ܐܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܽ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܽ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܽ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܢ
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ
ܐܶܦܥܶܠܬܺܝ	ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܺܝ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܺܝ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠܘܢ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܘܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘܢ
ܐܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܢ
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ
ܐܶܦܥܶܠܬܶܢ		ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܢ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܢ	
†		†		†	
ܐܶܦܥܶܠܘ		ܐܶܬܦܥܶܠܘ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ	
ܐܶܦܥܶܠܘܗܝ		ܐܶܬܦܥܶܠܘܗܝ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘܗܝ	

PARADIGMI

CONJUGAISON DU VERBE REDOUBLÉ

		1 ܦܠܓ		2 ܡܦܠܓ		3 ܦܠܓ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܦܠܓܝ	ܦܠܓܢ	ܡܦܠܓܝ	ܡܦܠܓܢ	ܦܠܓܝ	ܦܠܓܢ
	2. sm.	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬܘܢ	ܡܦܠܓܬ	ܡܦܠܓܬܘܢ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬܘܢ
	2. sf.	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬܝܢ	ܡܦܠܓܬ	ܡܦܠܓܬܝܢ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬܝܢ
	3. sm.	ܦܠܓ	ܦܠܓܘ	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓܘ	ܦܠܓ	ܦܠܓܘ
	3. sf.	ܦܠܓܬ	ܦܠܓ	ܡܦܠܓܬ	ܡܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
Aoriste	1.	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܡܦܠܓ	ܢܡܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
	2. sm.	ܬܦܠܓ	ܬܦܠܓܘܢ	ܬܡܦܠܓ	ܬܡܦܠܓ	ܬܦܠܓ	ܬܦܠܓ
	2. sf.	ܬܦܠܓ	ܬܦܠܓܝܢ	ܬܡܦܠܓ	ܬܡܦܠܓ	ܬܦܠܓ	ܬܦܠܓ
	3. sm.	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓܘܢ	ܢܡܦܠܓ	ܢܡܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
	3. sf.	ܬܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܬܡܦܠܓ	ܢܡܦܠܓ	ܬܦܠܓ	ܢܦܠܓ
Présent	1. sm.	ܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܦܠܓ ܢܚܢܢ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܡܦܠܓ ܢܚܢܢ	ܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܦܠܓ ܢܚܢܢ
	1. sf.	ܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܦܠܓ ܢܚܢܢ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܡܦܠܓ ܢܚܢܢ	ܡܦܠܓ ܐܢܐ	ܡܦܠܓ ܢܚܢܢ
	2. sm.	ܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܦܠܓ ܐܢܬܘܢ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܬܘܢ	ܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܦܠܓ ܐܢܬܘܢ
	2. sf.	ܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܦܠܓ ܐܢܬܝܢ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܡܦܠܓ ܐܢܬܝܢ	ܡܦܠܓ ܐܢܬ	ܡܦܠܓ ܐܢܬܝܢ
	3. sm.	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܡܡܦܠܓ	ܡܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ
	3. sf.	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܡܡܦܠܓ	ܡܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ
Impér.	2. sm.	ܦܠܓ	ܦܠܓܘ	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
	2. sf.	ܦܠܓ	ܦܠܓܝ	ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
Part. pré.		ܡܦܠܓ		ܡܡܦܠܓ		ܡܦܠܓ	
Part. pas.		ܡܦܠܓ		ܡܡܦܠܓ		ܡܦܠܓ	
Inf. mim.		ܡܦܠܓ		†		ܡܦܠܓ	
Nom d'act.		ܦܠܓ		ܡܡܦܠܓܘܬܐ		ܡܦܠܓ	ܡܦܠܓܘܬܐ

DEUXIÈME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܶܦܥܶܠ		5 ܐܶܦܥܶܶܠ		6 ܐܶܦܥܳܳܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܶܦܥܶܠܺܝܗ	ܐܶܦܥܶܠܘܗܝ	ܐܶܦܥܶܶܠ	ܐܶܦܥܶܶܠܘ	ܐܶܦܥܳܳܠ	ܐܶܦܥܳܳܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܺܝܗ	ܐܶܦܥܶܠܘܗܝܢ	ܐܶܦܥܶܶܠ	ܐܶܦܥܶܶܠܝܢ	ܐܶܦܥܳܳܠ	ܐܶܦܥܳܳܠܝܢ
ܐܶܦܥܶܠܺܝ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܦܥܶܶܠ	ܐܶܦܥܶܶܠ	ܐܶܦܥܳܳܠ	ܐܶܦܥܳܳܠ
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠ

PARADIGMI

CONJUGAISON DU VERBE CONCAVE ܩܝܡ

		1 ܩܘܡ		2 ܡܩܝܡ		3 ܩܝܡ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܩܝܡܝ	ܩܡܢ	ܡܩܝܡܝ	ܡܩܝܡܢ	ܩܝܡܝ	ܩܝܡܢ
	2. sm.	ܩܡܬ	ܩܡܬܘܢ	ܡܩܝܡܬ	ܡܩܝܡܬܘܢ	ܩܝܡܬ	ܩܝܡܬܘܢ
	2. sf.	ܩܡܬܝ	ܩܡܬܝܢ	ܡܩܝܡܬܝ	ܡܩܝܡܬܝܢ	ܩܝܡܬܝ	ܩܝܡܬܝܢ
	3. sm.	ܩܡ	ܩܡܘ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡܘ	ܩܝܡ	ܩܝܡܘ
	3. sf.	ܩܡܬ	ܩܡܝܢ	ܡܩܝܡܬ	ܡܩܝܡܝܢ	ܩܝܡܬ	ܩܝܡܝܢ
Aoriste	1.	ܐܩܘܡ	ܢܩܘܡ	ܐܡܩܘܡ	ܢܡܩܘܡ	ܐܩܝܡ	ܢܩܝܡ
	2. sm.	ܬܩܘܡ	ܬܩܘܡܘܢ	ܬܡܩܘܡ	ܬܡܩܘܡܘܢ	ܬܩܝܡ	ܬܩܝܡܘܢ
	2. sf.	ܬܩܘܡܝ	ܬܩܘܡܝܢ	ܬܡܩܘܡܝ	ܬܡܩܘܡܝܢ	ܬܩܝܡܝ	ܬܩܝܡܝܢ
	3. sm.	ܢܩܘܡ	ܢܩܘܡܘ	ܢܡܩܘܡ	ܢܡܩܘܡܘ	ܢܩܝܡ	ܢܩܝܡܘ
	3. sf.	ܬܩܘܡ	ܢܩܘܡ	ܬܡܩܘܡ	ܢܡܩܘܡ	ܬܩܝܡ	ܢܩܝܡ
Présent	1. sm.	ܩܐܡܢܐ	ܩܡܝܢܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܝܢ ܐܢܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܝܢ ܐܢܢ
	1. sf.	ܩܡܬ ܐܢܐ	ܩܡܢܝܢ	ܡܩܝܡܬ ܐܢܐ	ܡܩܝܡܢ ܐܢܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܐ	ܡܩܝܡ ܐܢܢ
	2. sm.	ܩܐܡ ܐܢܬ	ܩܡܝܬܘܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡܬܘܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡ ܐܢܬܘܢ
	2. sf.	ܩܡܬ ܐܢܬܝ	ܩܡܬܝܢ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ	ܡܩܝܡ ܐܢܬ
	3. sm.	ܩܐܡ	ܩܡܝܢ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ
	3. sf.	ܩܡܬ	ܩܡܢ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ
Impér.	2. sm.	ܩܘܡ	ܩܘܡܘ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܩܝܡ	ܩܝܡ
	2. sf.	ܩܘܡܝ	ܩܘܡܝ	ܡܩܝܡ	ܡܩܝܡ	ܩܝܡ	ܩܝܡ
Part. pré.		ܩܡܐ		ܡܩܝܡ		ܡܩܝܡ	
Part. pas.		ܩܝܡ		†		ܡܩܝܡ	
Inf. mim.		ܩܘܡ		ܡܩܝܡܘ		ܡܩܝܡ	
Nom d'act.		ܩܝܡܐ		ܡܩܝܡܘܬܐ		ܩܘܡܐ	ܡܩܝܡܘܬܐ

ANS SES SIX FORMES

Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܐܒܕ

	1 ܐܒܕ		2 ܐܝܬܝܕ		3 ܐܝܕ	
	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit						
1.	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܢ	ܐܝܬܝܕܬ	ܐܝܬܝܕܢ	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܢ
2.sm.	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܬܘܢ	ܐܝܬܝܕܬ	ܐܝܬܝܕܬܘܢ	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܬܘܢ
2. sf.	ܐܒܕܬܝ	ܐܒܕܬܝܢ	ܐܝܬܝܕܬܝ	ܐܝܬܝܕܬܝܢ	ܐܒܕܬܝ	ܐܒܕܬܝܢ
3. sm.	ܐܒܕ	ܐܒܕܘ	ܐܝܬܝܕ	ܐܝܬܝܕܘ	ܐܒܕ	ܐܒܕܘ
3. sf.	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܢ	ܐܝܬܝܕ	ܐܝܬܝܕܢ	ܐܒܕܬ	ܐܒܕܢ
Aoriste						
1.	ܐܒܕ	ܢܒܕ	ܐܝܬܝܕ	ܢܝܬܝܕ	ܐܒܕ	ܢܒܕ
2. sm.	ܬܒܕ	ܬܒܕܘܢ	ܬܝܬܝܕ	ܬܝܬܝܕܘܢ	ܬܒܕ	ܬܒܕܘܢ
2. sf.	ܬܒܕܝ	ܬܒܕܝܢ	ܬܝܬܝܕ	ܬܝܬܝܕܝܢ	ܬܒܕܝ	ܬܒܕܝܢ
3.sm.	ܢܒܕ	ܢܒܕܘܢ	ܢܝܬܝܕ	ܢܝܬܝܕܘܢ	ܢܒܕ	ܢܒܕܘܢ
3. sf.	ܬܒܕ	ܢܒܕܝܢ	ܬܝܬܝܕ	ܢܝܬܝܕܝܢ	ܬܒܕ	ܢܒܕܝܢ
Présent						
1. sm.	ܐܒܕ ܐܢܐ	ܢܒܕ	ܐܝܬܝܕ ܐܢܐ	ܢܝܬܝܕ	ܐܒܕ ܐܢܐ	ܢܒܕ
1. sf.	ܐܒܕ ܐܢܐ	ܢܒܕܝܢ	ܐܝܬܝܕ ܐܢܐ	ܢܝܬܝܕ	ܐܒܕ ܐܢܐ	ܢܒܕ
2. sm.	ܐܒܕ ܐܢܬ	ܐܒܕܬܘܢ	ܐܝܬܝܕ ܐܢܬ	ܐܝܬܝܕܬܘܢ	ܐܒܕ ܐܢܬ	ܐܒܕܬܘܢ
2. sf.	ܐܒܕ ܐܢܬܝ	ܐܒܕܬܝܢ	ܐܝܬܝܕ ܐܢܬܝ	ܐܝܬܝܕܬܝܢ	ܐܒܕ ܐܢܬܝ	ܐܒܕܬܝܢ
3. sm.	ܐܒܕ	ܐܒܕܝܢ	ܐܝܬܝܕ	ܐܝܬܝܕ	ܐܒܕ	ܐܒܕ
3. sf.	ܐܒܕ	ܐܒܕܝܢ	ܐܝܬܝܕ	ܐܝܬܝܕ	ܐܒܕ	ܐܒܕ
Impér.						
2. sm.	ܐܒܕ	ܐܒܕܘ	ܐܝܬܝ ܐܒܕ	ܐܝܬܝ ܐܒܕ	ܐܒܕ	ܐܒܕ
2. sf.	ܐܒܕ	ܐܒܕܝ	ܐܝܬܝ ܐܒܕ	ܐܝܬܝ ܐܒܕ	ܐܒܕ	ܐܒܕ
Part. prés.		ܐܒܕܢ		ܐܝܬܝ ܐܒܕܢ		ܐܒܕܢ
Part. pas.		ܐܒܕ		†		ܐܒܕ
Inf. mim.		ܐܒܕ		ܐܝܬܝ ܐܒܕ		ܐܒܕ
Nom d'act.		ܐܒܕܐ		ܐܝܬܝ ܐܒܕܘܬܐ	ܐܒܕܘܬܐ	ܐܒܕ

QUATRIÈME

ANS SES SIX FORMES

4 ܐܶܬܦܰܥܶܠ		5 ܐܶܬܦܰܥܶܠ		6 ܐܶܬܦܰܥܰܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܺܝ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܢܰ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܢ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܬܺܝ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܢܰ
ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܳܢ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܬܳܢ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܬܽܘܢ
ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܰܥܰܠܬܶܝܢ
ܐܶܬܦܰܥܶܠ	ܐܶܬܦܰܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܰܥܶܠ	ܐܶܬܦܰܥܶܠ	ܐܶܬܦܰܥܰܠ	ܐܶܬܦܰܥܰܠ
ܐܶܬܦܰܥܶܠ	ܐܶܬܦܰܥܶܠ

CONJUGAISON DU VERBE NOUNNÉ ܢܦܩ

		1 ܢܦܩ		2 ܢܦܩܬ		3 ܢܦܩ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܢܦܩܢܝ	ܢܦܩܢ	ܢܦܩܬܝ	ܢܦܩܬܢ	ܢܦܩܢܝ	ܢܦܩܢ
	2. sm.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܘܢ	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܘܢ	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܘܢ
	2. sf.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܝܢ	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܝܢ	ܢܦܩܬ	ܢܦܩܬܝܢ
	3. sm.	ܢܦܩ	ܢܦܩܘ	ܢܦܩ	ܢܦܩܘ	ܢܦܩ	ܢܦܩܘ
	3. sf.	ܢܦܩܬ	ܢܦܩ	ܢܦܩܬ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ
Aoriste	1.	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩ
	2. sm.	ܬܦܘܩ	ܬܦܘܩܘܢ	ܬܦܘܩ	ܬܦܘܩܘܢ	ܬܦܘܩ	ܬܦܘܩܘܢ
	2. sf.	ܬܦܘܩܝ	ܬܦܩܢ	ܬܦܘܩܝ	ܬܦܩܢ	ܬܦܘܩ	ܬܦܩܢ
	3. sm.	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩܘ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩܘ	ܢܦܘܩ	ܢܦܘܩܘ
	3. sf.	ܬܦܘܩ	ܢܦܩ	ܬܦܘܩ	ܢܦܩ	ܬܦܘܩ	ܢܦܩ
Présent	1. sm.	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩܝܢ ܐܢܐ	ܢܦܩܝܢ ܚܢܢ
	1. sf.	ܢܦܩ ܐܢܐ	ܢܦܩ	ܢܦܩ ܐܢܐ	ܢܦܩ	ܢܦܩ ܐܢܐ	ܢܦܩ ܚܢܢ
	2. sm.	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ
	2. sf.	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ	ܢܦܩ ܐܢܬ	ܢܦܩܝܢ
	3. sm.	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ
	3. sf.	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ
Impér.	2. sm.	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ
	2. sf.	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ	ܢܦܩ
Part. prés.		ܢܦܩܢ		ܢܦܩܢ		ܢܦܩܢ	
Part. pas.		ܢܦܝܩ		†		ܢܦܝܩ	
Inf. mim.		ܢܦܩ		ܢܦܩ		ܢܦܩ	
Nom d'act.		ܢܦܩ		ܢܦܩܘܬܐ		ܢܦܩܘܬܐ	

CINQUIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܝܗܦܥܠ		5 ܦܥܠ		6 ܝܗܘܦܥܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܝܗܦܥܝܗ	ܝܗܦܥܘ	ܦܥܝܗ	ܦܥܘ	ܝܗܘܦܥܝܗ	ܝܗܘܦܥܘ
ܝܗܦܥܝܬܐ	ܝܗܦܥܬܝܢ	ܦܥܝܬ	ܦܥܬܝܢ	ܝܗܘܦܥܝܬ	ܝܗܘܦܥܬܝܢ
ܝܗܦܥܬ	ܝܗܦܥܬܝܢ	ܦܥܬ	ܦܥܬܝܢ	ܝܗܘܦܥܬ	ܝܗܘܦܥܬܝܢ
ܝܗܦܥܘ	ܝܗܦܥܘ	ܦܥܘ	ܦܥܘ	ܝܗܘܦܥܘ	ܝܗܘܦܥܘ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ	ܝܗܦܥ	ܦܥ	ܦܥ	ܝܗܘܦܥ	ܝܗܘܦܥ
ܝܗܦܥ		ܦܥ		ܝܗܘܦܥ	
†		†		†	
ܝܗܦܥ		ܦܥ		ܝܗܘܦܥ	
ܝܗܦܥ		ܦܥ		ܝܗܘܦܥ	

PARADIGME

CONJUGAISON DU VERBE HAMZÉ ܐܶܡܰܠ

		1 ܐܰܡܰܠ		2 ܐܶܡܰܠ		3 ܐܶܡܶܠ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܐܡܰܠܝܺܐ	ܐܡܰܠܢܰ	ܐܶܡܰܠܝܺܐ	ܐܶܡܰܠܢܰ	ܐܶܡܰܠܝܺܐ	ܐܶܡܰܠܢܰ
	2. m.	ܐܡܰܠܬܳܐ	ܐܡܰܠܬܽܘܢ	ܐܶܡܰܠܬܳܐ	ܐܶܡܰܠܬܽܘܢ	ܐܶܡܰܠܬܳܐ	ܐܶܡܰܠܬܽܘܢ
	2. f.	ܐܡܰܠܬܺܝ	ܐܡܰܠܬܶܝܢ	ܐܶܡܰܠܬܺܝ	ܐܶܡܰܠܬܶܝܢ	ܐܶܡܰܠܬܺܝ	ܐܶܡܰܠܬܶܝܢ
	3. m.	ܐܡܰܠ	ܐܡܰܠܘ	ܐܶܡܰܠ	ܐܶܡܰܠܘ	ܐܶܡܰܠ	ܐܶܡܰܠܘ
	3. f.	ܐܡܰܠܬܳܐ	ܐܡܰܠ	ܐܶܡܰܠܬܳܐ	ܐܶܡܰܠ	ܐܶܡܰܠܬܳܐ	ܐܶܡܰܠ
Aoriste	1.	ܐܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܢ	ܐܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܢ	ܐܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܢ
	2. m.	ܬܶܡܠܶܢ	ܬܶܡܠܽܘܢ	ܬܶܡܠܶܢ	ܬܶܡܠܽܘܢ	ܬܶܡܠܶܢ	ܬܶܡܠܽܘܢ
	2. f.	ܬܶܡܠܺܝܢ	ܬܶܡܠܶܝܢ	ܬܶܡܠܺܝܢ	ܬܶܡܠܶܝܢ	ܬܶܡܠܺܝܢ	ܬܶܡܠܶܝܢ
	3. m.	ܢܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܽܘܢ	ܢܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܽܘܢ	ܢܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܽܘܢ
	3. f.	ܬܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܝܢ	ܬܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܝܢ	ܬܶܡܠܶܢ	ܢܶܡܠܶܝܢ
Présent	1. m.	ܐܳܡܶܠ ܐܳܢܳܐ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ	ܡܶܡܠܶܢ ܐܳܢܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ
	1. f.	ܐܳܡܶܠܬ ܐܳܢܳܐ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ	ܡܶܡܠܶܢ ܐܳܢܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܳܢܰܢ
	2. m.	ܐܳܡܶܠ ܐܰܢܬܳܐ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ ܐܰܢܬܽܘܢ	ܡܶܡܠܶܢ ܐܰܢܬܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܽܘܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܽܘܢ
	2. f.	ܐܳܡܶܠܬ ܐܰܢܬܳܐ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ ܐܰܢܬܶܝܢ	ܡܶܡܠܶܢ ܐܰܢܬܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܶܝܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܳܐ	ܡܶܡܠܺܝܢ ܐܰܢܬܶܝܢ
	3. m.	ܐܳܡܶܠ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܶܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ
	3. f.	ܐܳܡܶܠܬ	ܐܳܡܶܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܶܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ	ܡܶܡܠܺܝܢ
Impér.	2. m.	ܐܶܡܠܶܗ	ܐܶܡܠܽܘ	ܐܶܡܠܶܗ	ܐܶܡܠܽܘ	ܐܶܡܠܶܗ	ܐܶܡܠܽܘ
	2. f.	ܐܶܡܠܶܝ	ܐܶܡܠܶܝ	ܐܶܡܠܶܗ	ܐܶܡܠܶܝ	ܐܶܡܠܶܝ	ܐܶܡܠܶܝ
Part. prés.		ܐܳܡܶܠ		ܡܶܡܠܶܢ		ܡܶܡܠܺܝܢ	
Part. pas.		ܐܺܝܡܺܝܠ		†		ܡܶܡܠܳܐ	
Inf. mim.		ܡܶܡܠ		ܡܶܡܠܳܐ		ܡܶܡܠܳܐ	
Nom d'act.		ܡܶܡܠܳܐ		ܡܶܡܠܳܢܽܘܬܳܐ		ܡܶܡܠܳܢܽܘܬܳܐ	

SIXIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܦܥܠ		5 ܦܥܠ		6 ܐܬܦܥܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
ܐܦܥܠܝ	ܐܦܥܠܢ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠܢ	ܐܬܦܥܠܝ	ܐܬܦܥܠܢ
ܐܦܥܠܬ	ܐܦܥܠܬܘܢ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬܘܢ	ܐܬܦܥܠܬ	ܐܬܦܥܠܬܘܢ
ܐܦܥܠܬܝ	ܐܦܥܠܬܝܢ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝܢ	ܐܬܦܥܠܬܝ	ܐܬܦܥܠܬܝܢ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠܘ	ܦܥܠ	ܦܥܠܘ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠܘ
ܐܦܥܠܬ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠܬ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠܬ	ܐܦܥܠܬ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
ܐܦܥܠ	ܐܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ	ܐܬܦܥܠ
✝		✝		✝	
ܐܦܥܠ		ܦܥܠ		ܐܬܦܥܠ	
ܐܦܥܠ		ܦܥܠ		ܐܬܦܥܠ	

CONJUGAISON DU VERBE ASSIMILÉ ܝܠܕ

		1 ܝܠܕ		2 ܝܗܒܝܠܕ		3 ܝܘܠܕ	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܢ	ܝܗܒܝܠܕܬ	ܝܗܒܝܠܕܢ	ܝܠܕܬ	ܝܠܕܢ
	2. m.	ܝܠܕܬܐ	ܝܠܕܬܘܢ	ܝܗܒܝܠܕܬܐ	ܝܗܒܝܠܕܬܘܢ	ܝܠܕܬܐ	ܝܠܕܬܘܢ
	2. f.	ܝܠܕܬܝ	ܝܠܕܬܝܢ	ܝܗܒܝܠܕܬܝ	ܝܗܒܝܠܕܬܝܢ	ܝܠܕܬܝ	ܝܠܕܬܝܢ
	3. m.	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ	ܝܗܒܝܠܕ	ܝܗܒܝܠܕܘ	ܝܠܕ	ܝܠܕܘ
	3. f.	ܝܠܕܬ	ܝܠܕ	ܝܗܒܝܠܕܬ	ܝܗܒܝܠܕ	ܝܠܕܬ	ܝܠܕ
Aoriste	1.	ܢܠܕ	ܢܠܕ	ܢܗܒܝܠܕ	ܢܗܒܝܠܕ	ܢܠܕ	ܢܠܕ
	2. m.	ܬܗܘܠܕ	ܬܗܘܠܕܘܢ	ܬܗܒܝܠܕ	ܬܗܒܝܠܕܘܢ	ܬܗܘܠܕ	ܬܗܘܠܕܘܢ
	2. f.	ܬܗܘܠܕܝ	ܬܗܘܠܕܝ	ܬܗܒܝܠܕܝ	ܬܗܒܝܠܕܝ	ܬܗܘܠܕܝ	ܬܗܘܠܕܝ
	3. m.	ܢܗܘܠܕ	ܢܗܘܠܕܘ	ܢܗܒܝܠܕ	ܢܗܒܝܠܕܘ	ܢܗܘܠܕ	ܢܗܘܠܕ
	3. f.	ܬܗܘܠܕ	ܢܗܘܠܕ	ܬܗܒܝܠܕ	ܬܗܒܝܠܕ	ܬܗܘܠܕ	ܬܗܘܠܕ
Présent	1. m.	ܡܠܕܝܢ ܐܢܐ	ܡܠܕܝܢ ܐܢܢ	ܡܗܒܝܠܕܝܢ ܐܢܐ	ܡܗܒܝܠܕܝܢ ܐܢܢ	ܡܗܘܠܕܝܢ ܐܢܐ	ܡܗܘܠܕܝܢ ܐܢܢ
	1. f.	ܡܠܕܬܝܢ ܐܢܐ	ܡܠܕܬܝܢ ܐܢܢ	ܡܗܒܝܠܕܬܝܢ ܐܢܐ	ܡܗܒܝܠܕܬܝܢ ܐܢܢ	ܡܗܘܠܕܬܝܢ ܐܢܐ	ܡܗܘܠܕܬܝܢ ܐܢܢ
	2. m.	ܡܠܕ ܐܢܬ	ܡܠܕܬܘܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܗܒܝܠܕ ܐܢܬ	ܡܗܒܝܠܕܬܘܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܗܘܠܕ ܐܢܬ	ܡܗܘܠܕܬܘܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܡܠܕܬ ܐܢܬ	ܡܠܕܬܝ ܐܢܬܝ	ܡܗܒܝܠܕܬ ܐܢܬ	ܡܗܒܝܠܕܬܝ ܐܢܬܝ	ܡܗܘܠܕܬ ܐܢܬ	ܡܗܘܠܕܬܝ ܐܢܬܝ
	3. m.	ܡܠܕ	ܡܠܕܘ	ܡܗܒܝܠܕ	ܡܗܒܝܠܕܘ	ܡܗܘܠܕ	ܡܗܘܠܕ
	3. f.	ܡܠܕ	ܡܠܕ	ܡܗܒܝܠܕ	ܡܗܒܝܠܕ	ܡܗܘܠܕ	ܡܗܘܠܕ
Impér.	2. m.	ܠܕ	ܠܕܘ	ܗܒܝܠܕ	ܗܒܝܠܕܘ	ܠܕ	ܠܕܘ
	2. f.	ܠܕܝ	ܠܕܝ	ܗܒܝܠܕܝ	ܗܒܝܠܕܝ	ܠܕܝ	ܠܕܝ
Part. prés.		ܡܠܕ		ܡܗܒܝܠܕ		ܡܗܘܠܕ	
Part. pas.		ܝܠܝܕ		†		ܝܠܝܕ	
Inf. mim.		ܡܠܕ		ܡܗܘܠܕ		ܡܗܘܠܕ	
Nom d'act.		ܝܠܕܘܬܐ		ܡܗܒܝܠܕܘܬܐ		ܡܗܘܠܕܘܬܐ	

SEPTIEME

DANS SES SIX FORMES

4 ܐܶܦܥܶܠ		5 ܐܶܬܦܥܶܠ		6 ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	
Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	plur.
ܐܶܦܥܶܠܺܝܬܝ	ܐܶܦܥܶܠܢܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܺܝܬܝ	ܐܶܬܦܥܶܠܢܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܺܝܬܝ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܢܳܐ
ܐܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܽܘܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܺܝܢ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܺܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܺܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝܢ
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܦܥܶܠܝܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܝܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܝܳܐ
----	----	----	----	----	----
ܐܶܦܥܶܠ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܦܥܶܠܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܦܥܶܠܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܝܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝܢ
ܐܶܦܥܶܠܢܳܐ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠܢܳܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܢܳܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
----	----	----	----	----	----
ܐܶܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܽܘܢ ܣܶܐ	ܐܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܽܘܢ ܣܶܐ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܽܘܢ ܣܶܐ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ ܐܶܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ ܐܶܢ
ܐܶܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܽܘܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
----	----	----	----	----	----
ܐܶܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܬܦܥܶܠܘ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘ
ܐܶܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܦܥܶܠܝܢ	ܐܶܬܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܬܦܥܶܠܝܢ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܬܶܝ	ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܝܢ
----	---	---	---	---	---
ܐܶܦܥܶܠܘܬܽܘܢ		ܐܶܬܦܥܶܠܘܬܽܘܢ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘܬܽܘܢ	
----	---	---	---	---	---
†		†		†	
----	---	---	---	---	---
ܐܶܦܥܶܠܘܬܽܘ		ܐܶܬܦܥܶܠܘܬܽܘ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘܬܽܘ	
----	---	---	---	---	---
ܐܶܦܥܶܠܘܬܽܘܢܳܐ		ܐܶܬܦܥܶܠܘܬܽܘܢܳܐ		ܐܶܬܬܶܦܥܶܠܘܬܽܘܢܳܐ	

PARADIGME HUITIEME

CONJUGAISON DU VERBE QUADRILITÈRE ܦܰܪܟܶܝܠ

		ACTIF		PASSIF	
		Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Prétérit	1.	ܦܪܟܶܝܠܬ	ܦܪܟܶܝܠܢ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܢ
	2. m.	ܦܪܟܶܝܠܬ	ܦܪܟܶܝܠܬܘܢ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܬ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܬܘܢ
	2. f.	ܦܪܟܶܝܠܬ	ܦܪܟܶܝܠܬܶܝܢ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܬ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܬܶܝܢ
	3. m.	ܦܪܟܶܝܠ	ܦܪܟܶܝܠܘ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܘ
	3. f.	ܦܪܟܶܝܠܬ	ܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܬ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ
Aoriste	1.	ܢܦܪܟܶܝܠ	ܢܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܢܶܬܦܪܟܶܝܠ
	2. m.	ܬܦܪܟܶܝܠ	ܬܦܪܟܶܝܠܘܢ	ܬܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܬܶܬܦܪܟܶܝܠܘܢ
	2. f.	ܬܦܪܟܶܝܠܝܢ	ܬܦܪܟܶܝܠ	ܬܶܬܦܪܟܶܝܠܝܢ	ܬܶܬܦܪܟܶܝܠ
	3. m.	ܢܦܪܟܶܝܠ	ܢܦܪܟܶܝܠܘܢ	ܢܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܢܶܬܦܪܟܶܝܠܘܢ
	3. f.	ܬܦܪܟܶܝܠ	ܢܦܪܟܶܝܠ	ܬܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܢܶܬܦܪܟܶܝܠ
Présent	1. m.	ܡܦܪܟܶܝܠ ܐܢܐ	ܡܦܪܟܶܝܠܝܢ ܢܚܢܢ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܐܢܐ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠܝܢ ܢܚܢܢ
	1. f.	ܡܦܪܟܶܝܠ ܐܢܐ	ܡܦܪܟܶܝܠ ܢܚܢ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܐܢܐ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܢܚܢ
	2. m.	ܡܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬ	ܡܦܪܟܶܝܠܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܡܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬܝ	ܡܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬܝܢ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬܝ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ ܐܢܬܝܢ
	3. m.	ܡܦܪܟܶܝܠ	ܡܦܪܟܶܝܠ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ
	3. f.	ܡܦܪܟܶܝܠ	ܡܦܪܟܶܝܠ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ
Impér.	2. m.	ܦܪܟܶܝܠ	ܦܪܟܶܝܠܘ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠܘ
	2. f.	ܦܪܟܶܝܠܝ	ܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ	ܐܶܬܦܪܟܶܝܠ
Part. prés.			ܡܦܪܟܶܝܠ		ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ
Part. pas.			ܡܦܪܟܶܝܠ	†	
Inf. mim.			ܡܦܪܟܶܝܠ		ܡܶܬܦܪܟܶܝܠ
Nom d'act.		ܡܦܪܟܶܝܠܘܬܐ	ܡܦܪܟܶܝܠ	ܡܶܬܦܪܟܶܝܠܘܬܐ	

PARADIGME NEUVIEME

CONJUGAISON DU VERBE ܫܠܛܠܛ (5ᵉ forme dérivée)

		ACTIF		PASSIF	
		Sing.	Plur.	Sing.	Pulr.
Prétérit	1.	ܫܠܛܠܛܝܬܝ	ܫܠܛܠܛܢ	ܐܬܫܠܛܠܛܝܬܝ	ܐܬܫܠܛܠܛܢ
	2. m.	ܫܠܛܠܛܬܬ	ܫܠܛܠܛܬܘܢ	ܐܬܫܠܛܠܛܬܬ	ܐܬܫܠܛܠܛܬܘܢ
	2. f.	ܫܠܛܠܛܬܝ	ܫܠܛܠܛܬܝܢ	ܐܬܫܠܛܠܛܬܝ	ܐܬܫܠܛܠܛܬܝܢ
	3. m.	ܫܠܛܠܛ	ܫܠܛܠܛܘ	ܐܬܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛܘ
	3. f.	ܫܠܛܠܛܬ	ܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛܬ	ܐܬܫܠܛܠܛ
Aoriste	1.	ܢܫܠܛܠܛ	ܢܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛ
	2. m.	ܬܫܠܛܠܛ	ܬܫܠܛܠܛܘܢ	ܬܬܫܠܛܠܛ	ܬܬܫܠܛܠܛܘܢ
	2. f.	ܬܫܠܛܠܛܝ	ܬܫܠܛܠܛܝܢ	ܬܬܫܠܛܠܛܝ	ܬܬܫܠܛܠܛܝܢ
	3. m.	ܢܫܠܛܠܛ	ܢܫܠܛܠܛܘ	ܢܬܫܠܛܠܛ	ܢܬܫܠܛܠܛܘ
	3. f.	ܬܫܠܛܠܛ	ܢܫܠܛܠܛ	ܬܬܫܠܛܠܛ	ܬܬܫܠܛܠܛ
Présent	1. m.	ܡܫܠܛܠܛ ܐܢܐ	ܡܫܠܛܠܛܝܢ ܢܚܢ	ܡܬܫܠܛܠܛ ܐܢܐ	ܡܬܫܠܛܠܛܝܢ ܢܚܢ
	1. f.	ܡܫܠܛܠܛ ܐܢܐ	ܡܫܠܛܠܛܝܢ ܢܚܢ	ܡܬܫܠܛܠܛ ܐܢܐ	ܡܬܫܠܛܠܛܝܢ ܢܚܢ
	2. m.	ܡܫܠܛܠܛ ܐܢܬ	ܡܫܠܛܠܛܝܢ ܐܢܬܘܢ	ܡܬܫܠܛܠܛ ܐܢܬ	ܡܬܫܠܛܠܛܝܢ ܐܢܬܘܢ
	2. f.	ܡܫܠܛܠܛ ܐܢܬܝ	ܡܫܠܛܠܛ ܐܢܬܝܢ	ܡܬܫܠܛܠܛ ܐܢܬܝ	ܡܬܫܠܛܠܛ ܐܢܬܝ
	3. m.	ܡܫܠܛܠܛ	ܡܫܠܛܠܛ	ܡܬܫܠܛܠܛ	ܡܬܫܠܛܠܛ
	3. f.	ܡܫܠܛܠܛ	ܡܫܠܛܠܛ	ܡܬܫܠܛܠܛ	ܡܬܫܠܛܠܛ
Impér.	2. m.	ܫܠܛܠܛ	ܫܠܛܠܛܘ	ܐܬܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛ
	2. f.	ܫܠܛܠܛ	ܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛ	ܐܬܫܠܛܠܛ
Part. prés.			ܡܫܠܛܠܛ		ܡܬܫܠܛܠܛ
Part. pas.			ܡܫܠܛܠܛ	†	
Inf. mim.			ܡܫܠܛܠܛ		ܡܬܫܠܛܠܛ
Nom d'act.		ܡܫܠܛܠܛܘܬܐ	ܫܠܛܠܛ		ܡܬܫܠܛܠܛܘܬܐ

II

PARADIGMES

DES VERBES CONJUGUÉS AVEC PRONOMS SUFFIXES

OBSERVATION

Pour ne pas donner trop de développement à ces paradigmes, nous les avons limités à quelques espèces et formes de verbes, ainsi qu'aux temps seulement offrant quelque difficulté, et encore des différentes manières d'unir les suffixes aux verbes, n'avons-nous choisi que la plus usitée, renvoyant pour les autres, aux règles de notre grammaire.

A la rigueur, les règles que nous avons données dans le courant de ce livre, pour la formation des temps des différentes espèces et formes de verbes, auraient pu nous dispenser de tous ces paradigmes, comme de ceux qui ont précédé. Mais nous avons préféré faciliter la tâche de l'étudiant en faisant nous même, dans cette longue série de tableaux, une application étendue et détaillée de nos règles, particulièrement de celles qui ont pour objet le mécanisme des accents, la valeur des lettres infirmes (de 31 à 63), comme aussi de celles qui régissent les formes et les temps des verbes (de 473 à 499; et de 107 à 249).

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܦܠܚ

PREMIÈR

	ܦܠܚܢ	ܦܠܚܬܘܢ	ܦܠܚ	ܦܠܚ	ܦܠܚܝ
ܢ	ܦܠܚܢܢ	ܦܠܚܬܘܢ	ܦܠܚܘܢ	*	*
ܐ	ܦܠܚܢܝ	ܦܠܚܬܝ	ܦܠܚܐ	*	*
ܐܢ	*	*	*	ܦܠܚܢ	ܦܠܚ
ܐܢ	*	*	*	ܦܠܚܢܐ	ܦܠܚܐ
ܢ	*	*	*	ܦܠܚܢ	ܦܠܚܢ
ܝ	*	*	*	ܦܠܚܢܝ	ܦܠܚܝ
ܘ	ܦܠܚܢܘܢ	ܦܠܚܬܘܢ	ܦܠܚܘܢ	ܦܠܚܢ	ܦܠܚ
ܗ	ܦܠܚܢܗ	ܦܠܚܬܗ	ܦܠܚܗ	ܦܠܚܬ	ܦܠܚ

DEUXIÈM

	ܢܦܠܚܢ	ܢܦܠܚܬܘܢ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ
ܢ	ܢܦܠܚܢܢ	ܢܦܠܚܬܘܢ	ܢܦܠܚ	*	*
ܐ	ܢܦܠܚܢܝ	ܢܦܠܚܬܝ	ܢܦܠܚ	*	*
ܐܢ	*	*	*	ܢܦܠܚ (1)	ܢܦܠܚ
ܐܢ	*	*	*	ܢܦܠܚܐ	ܢܦܠܚܐ
ܢ	*	*	*	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ
ܝ	*	*	*	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ
ܘ	ܢܦܠܚܘ	ܢܦܠܚܬܘ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠ
ܗ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠܚ	ܢܦܠ	ܢܦ	ܢ

(1) Le kaph a pris, dans ce mot et dans ceux de même nature qui suivent, un phata

DIXIEME

AU PRÉTÉRIT

FORME ܦܥܠ

ܦܥܠ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠܗ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬܝ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܝܢܬ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠܘ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬܘܢ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܝܬ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬ	†
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ
ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ

FORME ܦܥܝܠ

ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠܝ	ܦܥܝܠܘ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠܝܢ
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	†
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	†
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	†
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	†
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	†
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ
ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ	ܦܥܝܠ

pour un zélam (42), à cause du rés lettre gutturale (5) qui le suit.

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE SAIN ܫܕܐ

TROISIÈM

	ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬ̈	ܦܥܠ	ܦܥܠ̈	ܦܥܠ
ܐ	†	†	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬ̈ܝ	ܦܥܠܬܝ
ܐ	†	†	ܦܥܠ̈	ܦܥܠ̈	ܦܥܠ̈
ܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠ̈ܢ	†	†	†
ܐܢ	ܦܥܠܬ̈ܐ	ܦܥܠ̈ܬ̈ܐ	†	†	†
ܐܢ	ܦܥܠܬ̈ܝܢ	ܦܥܠ̈ܬ̈ܝܢ	†	†	†
ܐܢ	ܦܥܠ̈ܢ̈ܝ	ܦܥܠ̈ܢ̈ܝ	†	†	†
ܘ	ܦܥܠ̈ܘ	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈
ܘ	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈	ܦܥܠ̈ܘ̈

QUATRIÈMI

	ܢܦܥܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ	ܢܦܥ̈ܠ	ܢܦܥ̈ܠ	ܢܦܥ̈ܠ
ܐ	†	†	ܢܦܥ̈ܠܬ̈ܝ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈
ܐ	†	†	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈
ܢ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	†	†	†
ܐܢ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	†	†	†
ܐܢ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	†	†	†
ܐܢ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	†	†	†
ܘ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈
ܘ	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈	ܢܦܥ̈ܠ̈

XIÈME (suite)

U PRÉTÉRIT

RME ܦܥܠ

ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠ	ܦܥܠܗ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠ
ܦܥܠܬܝܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܝܢ	ܦܥܠܬ
ܦܥܠܬܝܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܝܢ	ܦܥܠܬ
†	ܦܥܠ	ܦܥܠܘ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠ
†	ܦܥܠܬܘ	ܦܥܠܬܘ	ܦܥܠܬܘ	ܦܥܠܬ
†	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠ
†	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠ
ܦܥܠܬܝܢ	ܦܥܠ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠ	ܦܥܠ
ܦܥܠܬܝܢ	ܦܥܠ	ܦܥܠܘ	ܦܥܠ	ܦܥܠ

RME ܫܕܪ

ܫܕܪܬܝ	ܫܕܪ	ܫܕܪܘ	ܫܕܪܝ	ܫܕܪ
ܫܕܪܬܝܢ	ܫܕܪܢ	ܫܕܪܘܢ	ܫܕܪܝܢ	ܫܕܪܬ
ܫܕܪܬܝܢ	ܫܕܪ	ܫܕܪܘ	ܫܕܪ	ܫܕܪ
†	ܫܕܪ	ܫܕܪ	ܫܕܪ	ܫܕܪ
†	ܫܕܪܬܘ	ܫܕܪܬܘ	ܫܕܪܬܘ	ܫܕܪ
†	ܫܕܪܢ	ܫܕܪܢ	ܫܕܪܢ	ܫܕܪ
†	ܫܕܪܬܝ	ܫܕܪܬܝ	ܫܕܪܬܝ	ܫܕܪ
ܫܕܪܬܝܢ	ܫܕܪ	ܫܕܪܘ	ܫܕܪ	ܫܕܪ
ܫܕܪܬܝܢ	ܫܕܪ	ܫܕܪ	ܫܕܪ	ܫܕܪ

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE SAIN

CINQUIÈM

ܗ	†	†			
ܐ	†	†			
ܢ	†	†			
ܐܢܬ	†	†			
ܐܢܬܝ	†	†			
ܢ	†	†			
ܢܢ	†	†			
ܗ	†	†			
ܗܢ	†	†			

SIXIÈME FORME (cette forme ayant toujours un sens intransitif) (124

CONJUGAISON DU VERBE SAIN

ܗ	†	†			
ܐ	†	†			
ܢ	†	†			
ܐܢܬ	†	†			
ܐܢܬܝ	†	†			
ܢ	†	†			
ܢܢ	†	†			
ܗ	†	†			
ܗܢ	†	†			

(1) Les suffixes s'ajoutent de la même manière à l'aoriste de toutes les autres forme

IXIEME (suite)

J PRÉTÉRIT

DRME ܦܥܠ

ܦܥܠ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠܗ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬܝ
ܦܥܠܢ	ܦܥܠܝܢ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܢ	ܦܥܠܬܝܢ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܬ	ܦܥܠܘ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬܬ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠܝ	ܦܥܠܘ	ܦܥܠ	†
ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܘܬ	ܦܥܠܬ	†
ܦܥܠܢ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܢ	†
ܦܥܠܬܢ	ܦܥܠܬܝ	ܦܥܠܘܢ	ܦܥܠܢ	†
ܦܥܠܬ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬ
ܦܥܠܬ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠ	ܦܥܠܬ

e ne peut jamais avoir de suffixes)

L'AORISTE (FORME ܦܥܠ[1])

ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ
ܢܦܥܠܢ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ
ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ
ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	†
ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	†
ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	†
ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	ܢܦܥܠ	†
ܢܦܥܠ	ܢܦܥ	ܢܦܥ	ܢܦܥ	ܢܦܥ
ܢܦܥ	ܢܦ	ܢܦ	ܢܦ	ܢܦ

verbes sains.

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE SAIN

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ا	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ا	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE REDOUBLÉ

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ا	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	*	*	*
ج	[illegible]	[illegible]	*	*	*
ج	[illegible]	[illegible]	*	*	*
ج	[illegible]	[illegible]	*	*	*
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ج	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

(1) Joindre les pronoms suffixes aux autres formes, comme on l'a fait plus haut pour cel

XIEME (suite)

L'IMPÉRATIF

ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥܘ	ܐܶܬܰܪܰܥܢ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥܘ
ܐܶܬܰܪܰܥܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܢ
ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ
ܐܶܬܰܪܰܥܘܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܘܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܘܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܘܢ	ܐܶܬܰܪܰܥܘܢ
ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ
ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ
ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ
ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ	ܐܶܬܰܪܰܥ

ZIEME

PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

ܒܰܩܺܝܡ	ܒܰܩ	ܒܘܰܩ	ܒܺܝܩܺܝ	ܒܰܩ
ܒܰܩܺܝܡܬܢ	ܒܺܝܩܢ	ܒܘܰܩܢ	ܒܘܰܩܺܝܢ	ܒܘܰܩܬܢ
ܒܰܩܺܝܡ	ܒܺܝܩ	ܒܘܰܩ	ܒܘܰܩܺܝ	ܒܰܩ
†	ܒܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܰܩܳܐ
†	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܰܩܳܐ
†	ܒܺܝܩܶܢ	ܒܘܰܩܶܢ	ܒܘܰܩܶܢ	ܒܰܩܶܢ
†	ܒܘܰܩܶܢ	ܒܘܰܩܶܢ	ܒܘܰܩܶܢ	ܒܰܩܶܢ
ܒܘܰܩܬܘܢ	ܒܺܝܩ	ܒܘܰܩܘܢ	ܒܘܰܩ	ܒܘܰܩܬܘܢ
ܒܘܰܩܬܶܢ	ܒܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܳܐ	ܒܘܰܩܬܶܢ

(1) Verbes sains.

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܐܝܬܝ

PREMIÈ

	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ
ܗ	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝܢ	ܐܝܬܝܢ	*	*
ܐ	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝ	ܐܝܬܝ	*	*
ܢ	*	*	*	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝ
ܐܢ	*	*	*	ܐܝܬܝܢܐ	ܐܝܬܝܐ
ܟ	*	*	*	ܐܝܬܝܟ	ܐܝܬܝ
ܟܝ	*	*	*	ܐܝܬܝܟܝ	ܐܝܬܝ
ܘ	ܐܝܬܝܘܗ	ܐܝܬܝܘܗܘ	ܐܝܬܝܘ	ܐܝܬܝܘ	ܐܝܬܝ
ܗ	ܐܝܬܝܗ	ܐܝܬܝܘܗ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ

TROISIÈME

	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ
ܗ	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝܢ	ܐܝܬܝܢ	*	*
ܐ	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝܘܗܝ	ܐܝܬܝ	*	*
ܢ	*	*	*	ܐܝܬܝܢ	ܐܝܬܝ
ܐܢ	*	*	*	ܐܝܬܝܢܐ	ܐܝܬܝܐ
ܟ	*	*	*	ܐܝܬܝܟ	ܐܝܬܝ
ܟܝ	*	*	*	ܐܝܬܝܟܝ	ܐܝܬܝ
ܘ	ܐܝܬܝܘܗ	ܐܝܬܝܘܗܘ	ܐܝܬܝܘ	ܐܝܬܝܘ	ܐܝܬܝ
ܗ	ܐܝܬܝܗ	ܐܝܬܝܘܗ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ	ܐܝܬܝ

(1) Le prétérit des autres formes des verbes défectueux, avec les suffixes, n'offre auc

UZIEME

PRÉTÉRIT

RME ܦܥܠ

ܐܢܬܝ	ܐܢܬ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܢ
ܐܢܬܝܢ	ܐܢܬܝܢ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܝܢ
ܐܢܬܝ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܝ
†	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘܝ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬ
†	ܐܢܬܝܟܝ	ܐܢܬܘܟܝ	ܐܢܬܝܟܝ	ܐܢܬܟܝ
†	ܐܢܬܟ	ܐܢܬܘܟ	ܐܢܬܟ	ܐܢܬܟ
†	ܐܢܬܟܝ	ܐܢܬܘܟܝ	ܐܢܬܟܝ	ܐܢܬܟܝ
ܐܢܬܝܢܢ	ܐܢܬܢ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܢ
ܐܢܬܝܢܘܢ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܘ

RME ܦܥܶܠ

ܐܢܬܝ	ܐܢܬ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܢ
ܐܢܬܝܢ	ܐܢܬܝܢ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܘܢ	ܐܢܬܝܢ
ܐܢܬܝ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܝ
†	ܐܢܬ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬܝ	ܐܢܬ
†	ܐܢܬܝܟ	ܐܢܬܘܟ	ܐܢܬܝܟ	ܐܢܬܟ
†	ܐܢܬ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬ	ܐܢܬ
†	ܐܢܬܝ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬ	ܐܢܬ
ܐܢܬܝܢ	ܐܢܬ	ܐܢܬܘ	ܐܢܬ	ܐܢܬ
ܐܢܬܝ	ܐܢܬ	ܐܢܬ	ܐܢܬ	ܐܢܬ

ulté.

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܐܬܐ

	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ
ܐ	†	†	ܐܬܝܬܝ	ܐܬܝܬܝܢ	ܐܬܝܬܝ
ܒ	†	†	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬܝ	ܐܬܝܬ
ܓ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	†	†	†
ܕ	ܐܬܝܬܘܢ	ܐܬܝܬܘܢ	†	†	†
ܗ	ܐܬܝܬܘܢ	ܐܬܝܬܘܢ	†	†	†
ܘ	ܐܬܝܬܘܢ	ܐܬܝܬܘܢ	†	†	†
ܙ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ
ܚ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ

CONJUGAISON DU VERBE DÉFECTUEUX ܐܬܐ

	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ
ܐ	ܐܬܐܘܢ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ
ܒ	ܐܬܐܘܢ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ
ܓ	ܐܬܐܘܢ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ
ܕ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ	ܐܬܐ

(1) L'aoriste des autres formes n'offre aucune difficulté.

OUZIEME (suite)

L'AORISTE TRILITÈRE

OUZIEME (suite)

L'IMPÉRATIF (1)

(1) Les autres formes n'offrent aucune difficulté.

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE CONCAVE ܐܬܝܐ

	ܐܬܝܐ	ܐܬܝܘ	ܐܬܝ	ܐܬܝ	ܐܬܝ
ܐ	ܐܬܝܝܢ	ܐܬܝܘܢ	ܐܬܝܢ	†	†
ܐ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܘܬ	ܐܬܝ	†	†
ܢ	†	†	†	ܐܬܝܢ	ܐܬܝ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܐ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܬ
ܐ	ܐܬܝܝܢ	ܐܬܝܘܢ	ܐܬܝܢ	ܐܬܝܢ	ܐܬܝ
ܐ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝܘܬ	ܐܬܝ	ܐܬܝܬ	ܐܬܝ

PARADIGM

CONJUGAISON DU VERBE HAMZÉ ܐܬܝܠ

	ܐܬܝܠ	ܐܬܝܠܘ	ܐܬܝܠ	ܐܬܝ	ܐܬܝ
ܐ	ܐܬܝܠܝܢ	ܐܬܝܠܘܢ	ܐܬܝܠܢ	†	†
ܐ	ܐܬܝܠܬ	ܐܬܝܠܘܬ	ܐܬܝܠ	†	†
ܢ	†	†	†	ܐܬܝܠܢ	ܐܬܝ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܠܬ	ܐܬܝܠܐ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܠܬ	ܐܬܝܠܬ
ܐ	†	†	†	ܐܬܝܠܬ	ܐܬܝܠܬ
ܐ	ܐܬܝܠܝܢ	ܐܬܝܠܘܢ	ܐܬܝܠܢ	ܐܬܝܠܢ	ܐܬܝ
ܐ	ܐܬܝܠ	ܐܬܝܠܘ	ܐܬܝ	ܐܬܝ	ܐܬܝ

TREIZIEME

AU PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

ܦܠܓܘܢ	ܦܠܓܘ	ܦܠܓܘܬ	ܦܠܓܝ	ܦܠܓ
ܦܠܓܘܢܢ	ܦܠܓܘ	ܦܠܓܘܬ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓ
ܦܠܓܬܘܢ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬܘ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓ
†	ܦܠܓ	ܦܠܓܘ	ܦܠܓ	ܦܠܓܬ
†	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓܬ	ܦܠܓ
†	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
†	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
ܦܠܓܘܢ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ
ܦܠܓܘ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ	ܦܠܓ

QUATORZIEME

AU PRÉTÉRIT TRILITÈRE (1)

ܢܦܠܓܘܢ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
ܢܦܠܓܘܢ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
ܢܦܠܓܬܘ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
†	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
†	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
†	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
†	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ
ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ	ܢܦܠܓ

(1) Les autres formes n'offrent aucune difficulté.

BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES LES PLUS ESTIMÉS TANT ANCIENS QUE NOUVEAUX

I

GRAMMAIRIENS SYRIENS DE L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Aucun de ces grammairiens ne mérite ce nom; leur travail se borne à des compilations interminables de mots, très souvent exotiques, ou tirés de la Massore ou appartenant à la prononciation corrompue de la basse époque de la langue, et groupés d'une manière toute fantaisiste, d'après des points de ressemblance futiles et sans importance, comme celui de l'accent ou de la terminaison d'un mot. En somme, absence complète de synthèse et de méthode. Sans utilité donc pour l'étude rationnelle, leurs œuvres peuvent à peine fournir quelque appoint aux seuls *historiens* de la littérature Syriaqne :

Jacques d'Edesse († 708) cf. Catal. Wright : *fragments of the Syriac Grammar of Jacob of Edessa*; et Merx : *Historia artis grammaticæ apud Syros* p. 73.

Elia de Nisibe († 1052) manuscrit de 56 pages in-4°

Jean Bar Zou'bi († 1209) manuscrit de 244 pages in-4°

Iso'iahb de Nisibe († 1210 ?) ܡܫܝܚܐ ܕܒܝܬܐ ܕܢܝܚܬܐ 6 p. in-4°.

Jean Bar Khamis : discours sur les lettres qui permutent et sur les différentes manières de prononcer une lettre; 8 pages in-4°.

David fils de Paul (XIIIe siècle ?) : manuscrit de 24 pages in-4°. Cf. Gottheil, *proceedings of the American Or. Society*; mai 1891.

Jacques Bar Škhakho († 1241) manuscrit de 110 pages.

Barhebræus 1° *Le livre des splendeurs* ܟܬܒܐ ܕܢܝܗܘܬܐ, manuscrit de 210 pages in-4°. 2° *Le livre de l'entrée* ܟܬܒܐ ܕܡܥܠܠܐ 30 pages in-4°.

Joseph de Mardin (XVe siècle ?) discours sur la phonétique; manuscrit de 16 pages in-4°.

Iso'iahb Bar Malkoun ܟܬܒܐ ܕܡܫܬܐܠܐ: ܕܒܝܬ ܡܠܟܘܢ ܩܫܝܫܐ 200 pages in - 8°.

II

GRAMMAIRIENS EUROPÉENS

C'est grâce aux travaux et à la sagacité des grammairiens Européens, qui ont su appliquer au Syriaque la méthode sévère qui leur est propre, que la grammaire Syriaque se trouve aujourd'hui constituée sur des bases propres et se présente au savant avec tout l'appareil scientifique qu'on est en droit d'exiger d'elle. Nous ne voulons pas parler des auteurs lointains tels que Masius, Wasère, Boderianus, Buxtorff, Edmond Castell, Canine, Mercère, Louis de Dieu, Opicius, Hottinger etc. qui n'ont fait que préparer la voie à leurs successeurs, mais nous citerons comme connus généralement des Syrologues :

Michaël (C. B.) Syriasmus, id est grammatica linguæ Syriacæ (1741).

Adlère (J. G. C.) Brevis linguæ Syriacæ institutio (1784).

Yates (T.) Syriac grammar principally adapted to the new Testament in that language (1821).

Hoffmann (A. T.) Grammatica Syriaca (1827).

Uhlemann (F.) Grammatik der syrischen sprache mit vollstaendigen paradigmen etc. (1857).

Noeldeke (T.) 1° Compendious Syriac grammar etc. 2me édition (1904).

2° Grammatic der neusyrischen sprache (1868) etc. etc.

Duval (R.) Traité de grammaire Syriaque (1881).

Nestle (E.) Brevis linguæ Syriacæ grammatica, litteratura etc. (1881)

Merx Historia artis grammaticæ apud Syros (1889).

Gismondi (H.) Linguæ Syriacæ grammatica etc. (1890) (résumé).

Brockelmann

III

GRAMMAIRIENS SYRIENS MODERNES

En dehors de C. J. David qui a réussi, par un travail personnel, à faire de la grammaire un livre raisonné et scientifique, les grammairiens Syriens modernes n'ont guère fait que marcher sur les brisées de leurs devanciers : résumer simplement un des anciens, ou le fondre dans un nouveau moule au point de vue de l'ordre extérieur, c'est en quoi consiste tout leur travail. C'est à peine si par ci par là une réflexion personnelle, une observation pratique, viennent émailler leurs fastidieuses rapsodies de mots. Nous mentionnons seulement les plus connus (en Orient), en négligeant comme sans valeur, les grammaires parues, dans ces derniers temps, au Malabare :

Amira (G. M.) Grammatica Syriaca sive Chaldaica (1) (1596).

Hakel (A. de) ܟܬܒܐ ܕܡܠܦܢܘܬܐ ܕܠܫܢܐ ܣܘܪܝܝܐ (1628)

(1) Cette grammaire jouit pendant le XVI, XVII, XVIII, siècle d'une juste notoriété.

Ṣadr (J. de) ܟܬܒܐ ܕܩܢܝܢܐ ܗܘܕܝܬܐ (1636).

'Ainkoura (J. de) ܟܬܒܐ ܕܢܚܘ ܗܘܕܝ ܡܕܝܢܬܐ ܕܩܢܝܢܐ ܗܘܕܝܬܐ (1647).

David (C. J.) اللمعة الشهية : في نحو اللغة السريانية 2eme édition (1896)

Kardahi (G.) كتاب الكنز الثمين (poétique. 1875), et une grammaire proprement dite (1880).

Razi (G.) كتاب في نحو اللغة الآرامية السريانية الكلدانية وصرفها وشعرها

Makdassi (J. T.) ܗܘܕܝ ܡܕܝܢܬܐ (1889)

Manna (J. E.) الاصول الجلية : في نحو اللغة الآرامية (1896)